This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

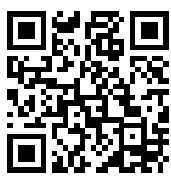

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad. 75 Y/126

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU NORD DE LA FRANCE
1876
S.N.F.
Vente du 28-10-1988
Acad. 75 Y (126

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1875

CXXVI^e ANNÉE

4^e SÉRIE. — TOME VIII

Mémoires Acad. de Stanislas
126
1875

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^ie

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—

1876

215 g
Digitized by Google

Digitized by Google

Acad.
75 Y 126

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1875

CXXVIe ANNÉE

4e SÉRIE. — TOME VIII

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU NORD DE LA FRANCE
S. L. N. F.
Vente du 28-10-1938

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

—

1876

Digitized by Google

Königliche
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

SÉANCE PUBLIQUE DU 11 MAI 1876.

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1875-1876

PAR

M. LUCIEN ADAM

SECRÉTAIRE ANNUEL.

MESSIEURS,

Avant de souhaiter la bienvenue aux nombreux collaborateurs que vous vous êtes adjoints depuis votre dernière séance publique, je dois vous rappeler les vides qui se sont faits dans vos rangs et donner, en votre nom, une marque d'affectueux souvenir aux confrères que nous avons perdus.

I.

La mort vous a enlevé, cette année, six de vos correspondants lorrains, français ou étrangers.

M. Mélin, d'abord conducteur des Ponts et Chaussées, avait acquis, dans les arts du dessin, une habileté qui le fit appeler à donner quelques leçons aux élèves de notre École primaire supérieure. Il devint bientôt l'un des professeurs de cet éta-

Digitized by Google

blissement, où il enseigna avec succès l'arpentage, les règles de la construction et la topographie. Le Lycée lui confia la direction des travaux graphiques; la Faculté des sciences réclama également ses bons services. Enfin la publication d'un *Traité d'architecture religieuse et d'archéologie* fut récompensée par sa nomination aux fonctions d'inspecteur des monuments historiques.

M. Deshayes, l'un de vos correspondants de 1823, est décédé, dans sa quatre-vingtième année, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle. Cette perte vous sera d'autant plus sensible que M. Deshayes était notre compatriote. Dans le cours de sa longue carrière, il a publié d'importants travaux qui lui ont fait prendre rang parmi les naturalistes dont le nom demeurera attaché à l'histoire des progrès de la science.

M. Charles Grenier, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Besançon était un botaniste distingué. Il a laissé une *Monographie des Cerastium* une *Flore de la chaîne jurassique*, et il a concouru pour moitié avec notre savant confrère, M. Godron, à la publication de la *Nouvelle flore de France*.

M. le comte Louis de Carné a été l'un des chefs de cette école du *Correspondant*, qui, depuis 1828 poursuit dans l'ordre politique, l'idéal de la conciliation par la liberté; dans un ordre supérieur, la triple alliance de la raison, de la science et de la

Digitized by Google

foi catholique. Député, historien, publiciste, M. de Carné a combattu jusqu'au dernier moment pour ces deux causes avec la ténacité d'un Breton et la courtoisie d'un gentilhomme. La politique était son champ de bataille de prédilection, et l'on a pu dire de lui qu'il avait été un homme d'État dans ses livres quand il ne pouvait plus l'être à la Chambre. Les limites d'un compte rendu annuel ne me permettent pas d'analyser, même sommairement, les nombreux ouvrages qui ont ouvert à notre illustre confrère les portes de l'Académie française. Il me suffira de rappeler, pour fixer à vos yeux la valeur de ces travaux, que leur auteur fut indiqué au choix des Quarante par M. Guizot.

Quelques jours après la mort de M. de Carné, vous avez appris que M. Jules Mohl n'était plus.

Élève d'Abel Rémusat, le futur traducteur du *Shah Nameh* étudiait la langue chinoise lorsque, séduit par le génie de la civilisation éranienne, il se voua sans partage aux études persanes qui l'ont occupé toute sa vie. Élu successivement membre de l'Institut, professeur au Collége de France, secrétaire puis président de la Société asiatique, M. Mohl était devenu le chef incontesté des études orientales; il y tenait la place des Sylvestre de Sacy et des Burnouf.

M. Chavée et après lui Schleicher avaient restitué la langue-mère indo-européenne, en comparant entre eux les éléments communs aux différents

Digitized by Google

idiomes de la famille : la gloire de M. Pictet, de Genève, sera d'avoir reconstitué idéalement, dans son *Essai de paléontologie linguistique*, la civilisation du peuple qui a parlé cette langue. L'histoire des Aryas s'arrêtait au seuil de l'âge védique, et nous ne savions rien de nos premiers ancêtres, sinon qu'avant leur séparation ils occupaient une région située au nord-est du cours supérieur de l'Indus. Armé de la méthode comparée, l'heureux orientaliste a vaincu les ténèbres des temps préhistoriques, il leur a dérobé les titres de notre race, et la science lui est redevable d'une des conquêtes les plus merveilleuses qui aient été accomplies depuis la découverte du sanskrit.

Deux de nos confrères ont résigné leurs fauteuils pour passer, le premier dans la classe des associés anciens titulaires, le second dans celle des membres honoraires.

Vous vous plaisiez à penser que M. Vaugeois ne pourrait pas se décider à rompre les liens qui l'attachaient à notre École de droit, dont il avait été l'un des restaurateurs, et à une ville où il comptait autant d'amis que de confrères et de collègues. Mais l'élève de la Faculté de Caen était demeuré fidèle à la patrie normande où, d'ailleurs, il avait laissé une famille qui le pressait de se rapprocher d'elle.

L'état de sa santé a déterminé M. Volland à vous demander de lui donner un successeur. En

Digitized by Google

accordant les priviléges de l'honorariat à cet éminent confrère, vous avez voulu vous épargner l'amertume d'une séparation et donner un témoignage éclatant de la haute estime dans laquelle vous tenez l'ancien bâtonnier de notre barreau.

II.

L'année qui vient de s'écouler a vu entrer dans vos rangs trois titulaires et seize associés-correspondants.

Professeur d'histoire au Lycée de Nancy, M. Duvernoy a fait preuve, dans son enseignement si élevé et si fécond, de qualités qui l'ont désigné pour être parmi vous le successeur naturel de ses anciens collègues, MM. Duchêne, Lefebvre et Hémardinquer.

M. Ballon vous était connu par sa collaboration à divers recueils de jurisprudence, d'histoire, d'archéologie, et aussi par la réputation de savoir dont il jouissait dans un département voisin. La ville de Nancy avait eu la bonne fortune de pouvoir lui confier le soin de sa bibliothèque publique; vous vous êtes empressés de ratifier le choix de l'autorité municipale en priant M. Ballon d'accepter la garde de vos archives.

M. Fliche, professeur à l'École forestière, vous appartenait en qualité de membre correspondant. Vous avez tenu à vous attacher par des liens plus étroits un savant qui continuera dignement, dans

Digitized by Google

le sein de l'Académie, la tradition de ses maîtres, MM. Parade et Regnault.

En conférant le titre d'associé correspondant lorrain à M. Rouyer, vous vous êtes assuré la collaboration d'un numismate dont l'Académie des inscriptions a proclamé le mérite. Son *Histoire des jetons au moyen âge* est, au jugement de M. Léon Renier, « un livre habilement conçu, méthodiquement exposé et bien écrit, ce qui est toujours un grand mérite, même dans un traité de numismatique. »

La réunion à Nancy du premier Congrès international des Américanistes était un événement auquel l'Académie de Stanislas ne pouvait pas demeurer étrangère. L'an dernier, votre secrétaire se plaisait à constater que vous aviez assuré le succès de cette grande entreprise en lui accordant votre patronage. J'ai aujourd'hui à vous féliciter de la décision courtoise par laquelle vous avez exceptionnellement inscrit d'office, sur la liste de vos correspondants français et étrangers, les noms des savants dont il me reste à vous rappeler succinctement les titres.

M. Madier de Montjau, frère du député de la Drôme, a été le promoteur du Congrès qui allait faire de notre ville l'une des capitales de la république des sciences et des lettres. Vous m'approuverez donc de saisir l'occasion de cette solennité pour adresser, en votre nom, un remerciement public au président de la Société américaine.

Digitized by Google

M. Xavier Mamier est l'homme de France qui, pour me servir de l'expression homérique, a visité le plus de cités et le mieux connu les mœurs des peuples divers. Des gorges du Monténégro aux glaciers de l'Islande, du Mississipi à la Néva, il a tout vu, tout étudié, et, chose merveilleuse ! les contrées lointaines où il n'a pas porté ses pas lui sont assez connues pour que, dans la dernière séance annuelle des cinq classes de l'Institut, il ait su charmer un auditoire d'élite en décrivant les habitations des peuples des cinq parties du monde avec l'exactitude d'un témoin *de visu*.

Sans quitter Rouen, sa ville natale, M. G. Gravier a suivi les Normands dans leurs navigations aventureuses, sur les plages de l'Amérique du Nord où ils ont abordé les premiers, le long des rives du Mississipi dont Cavelier de la Salle a découvert le bassin et les embouchures, dans l'archipel des îles Canaries conquises par Jehan de Bethencourt, gentilhomme du pays de Caux, à la côte de Floride que le Dieppois Jean Ribaut déclara terre française en l'année 1562.

M. Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, vient d'écrire l'histoire de cette colonie éphémère dont la ruine sanglante fut vengée avec usure par l'héroïque Jean de Gourgues. Ce livre fait honneur à la plume du savant américaniste qui, le premier en France, s'est appliqué à résoudre le difficile problème des *Rapports de*

Digitized by Google

l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb.

M. Oscar Commettant n'est pas seulement un musicien doublé d'un critique sachant à fond l'histoire de l'art qu'il professe. Il s'est fait un nom comme voyageur, et je conseille aux personnes qui désirent bien connaître les États-Unis, l'agréable lecture de *l'Amérique telle quelle est* et du *Nouveau-Monde.*

M. Julien Vinson, garde général des forêts à Bayonne rend depuis plusieurs années à la science le service méritoire de traiter la langue basque par la seule méthode qui puisse donner des résultats certains. L'étude qu'il poursuit patiemment lui a déjà permis de faire justice d'erreurs graves, en démontrant que les prétendues merveilles de la grammaire basque consistent en des procédés relativement fort simples et qu'il n'existe aucune parenté réelle entre l'idiome eskuara et les langues du continent américain.

Le R. P. Petitot, de la congrégation des Oblats de Marie, est un courageux missionnaire qui a trouvé le temps de dresser la carte du Mackensie, d'étudier les traditions des Indiens et de composer chemin faisant les dictionnaires de la langue denédindjié et du dialecte des Tchiglits.

M. René de Semallé, membre des Sociétés de géographie et d'anthropologie, s'est pris de pitié pour les pauvres nomades dont les tribus vont dis-

Digitized by Google

paraissant les unes après les autres au dur contact de la civilisation anglo-américaine. Cœur généreux, il s'indigne à la pensée que l'anéantissement d'une race puisse être passé froidement au compte des profits et pertes de l'humanité, sous prétexte que l'Ésaü peau-rouge a cédé, pour un gallon d'eau-de-vie, son droit d'aînesse à l'astucieux Jacob.

M. Torrès-Caicedo est né, en 1830, à Bogota, capitale des États-Unis de Colombie. Dès l'âge de 17 ans il entra par la brèche du journalisme dans la vie publique, pour y défendre la liberté légale contre les démagogues et les dictateurs. On lui répondit en brisant les presses de son journal et par un coup de pistolet qui le blessa grièvement. Depuis ce jour, M. Torrès-Caicedo habite la France, où il sert noblement la cause de l'Amérique latine. Homme de lettres, il a fait connaître à l'Europe les principaux publicistes, poëtes et littérateurs hispano-américains; économiste et philosophe, il a honoré son pays natal en conquérant le titre de correspondant de l'Institut par la publication de ses *Études sur le gouvernement anglais et l'influence anglo-saxonne,* sur les *Principes de* 1789 *en Amérique,* et sur l'*Union latino-américaine;* diplomate, il a représenté près des gouvernements de l'Europe occidentale les républiques du Venezuela, de la Colombie et du Salvador. Enfin, et je m'arrête à ce dernier trait, si M. Torrès-Caicedo avait accepté, en 1874, la candidature que ses compatriotes lui

Digitized by Google

offraient, il serait aujourd'hui Président des États-Unis de Colombie.

En souvenir de Leif-Erikson, le Christophe Colomb de l'an 1000, la Norwège avait délégué officiellement au congrès M. Daa, professeur à l'Université royale de Christiania. Comme M. Torrès-Caicedo, le savant Norwégien a débuté par être journaliste, mais au lieu de briser ses presses, ses concitoyens l'ont élu membre du Storthing, et cette assemblée l'a élevé à la dignité de Statsrevisor. M. Daa est auteur d'un dictionnaire suédois-norvégien, ainsi que de nombreux mémoires relatifs à l'enseignement public et à l'ethnologie.

M. Haynes, membre de la Société d'histoire du Massachusetts, appartient à ce groupe de penseurs et d'écrivains qui ont fait de Boston la capitale intellectuelle des États-Unis, ou, comme disent volontiers les Américains, l'Athènes de la Nouvelle-Angleterre.

M. Valdémar Schmidt, professeur à l'Université royale de Copenhague, est connu dans toute l'Europe pour la grande part qu'il a prise aux découvertes dont l'ensemble constitue la science nouvelle de l'archéologie préhistorique.

En même temps qu'il sert son pays et son souverain par l'épée, M. Frédéric Heller de Hellwald, officier dans l'armée autrichienne, sert la science par une revue d'avant-garde qui a nom *Das Ausland*. Ardent à l'étude non moins qu'à l'action, le vaillant

Digitized by Google

directeur a publié en dehors de ce recueil divers travaux de longue haleine : une *Étude sur les migrations américaines; la Vie, les œuvres et la mort de Maximilien Ier, empereur du Mexique; les Russes dans l'Asie centrale; les États et les peuples de Kachgar, du Turkestan, de Cachemire et du Thibet; les Pays et les races de l'Indo-chine,* et enfin l'*Histoire de la civilisation dans son développement naturel jusqu'au temps présent.* Ce dernier ouvrage, dont une seconde édition est sur le point de paraître, a mis le sceau à la réputation de M. de Hellwald.

M. Chil y Naranjo, docteur en médecine à Las Palmas, a annoncé au Congrès la publication prochaine d'un important mémoire consacré à l'étude des origines du peuple guanche. M. Chil, qui ne croit pas à la légendaire Atlantide, entend démontrer que les Iles Canaries ont été colonisées par des Africains, sous le règne du roi Juba.

Professeur à l'École normale et à l'Athénée de Luxembourg, M. Blaise a revendiqué, pour la capitale du grand-duché, l'honneur d'être le siége de la seconde session du Congrès international des Américanistes. C'est à lui que nous devons d'avoir pu assurer l'avenir de l'œuvre à laquelle la Ville de Nancy a attaché son nom.

Le Congrès de Luxembourg sera, Messieurs, la consécration du succès qui a couronné l'an dernier nos efforts. Permettez-moi d'ajouter que nos amis du grand-duché comptent sur notre active coopé-

Digitized by Google

ration, que nous sommes leurs garants, et qu'en répondant à l'appel qu'ils nous adresseront sous peu, nous acquitterons une bien faible partie de la dette par nous contractée à l'heure de nos revers. Quand les nations puissantes nous abandonnaient, le Luxembourg nous a été secourable au péril de son indépendance!

Digitized by Google

DU PAYSAGE

ET

DU SENTIMENT DE LA NATURE

A NOTRE ÉPOQUE

PAR

M. EMILE MICHEL

DISCOURS DE RÉCEPTION.

MESSIEURS,

Si enviable que soit l'honneur que vous m'avez fait, je ne songeais pas à y prétendre. Les facilités de choix offertes à votre Compagnie semblaient m'en interdire l'accès. Mais, dans une intention qui honore également l'Académie de Stanislas et l'Académie de Metz, vous avez voulu affirmer, une fois de plus, vos sentiments pour ceux des membres de la société messine que le malheur avait faits vos concitoyens et que votre sympathie a faits vos confrères. Il m'est doux de le rappeler en vous remerciant aujourd'hui.

Vous trouverez bon, Messieurs, que, m'inspirant de votre propre pensée, je reporte en particulier l'expression de ma gratitude à votre Président, au

Digitized by Google

doyen vénéré de l'Académie de Stanislas, à celui qui, depuis cinquante ans, a marqué sa présence au milieu de vous par de si intelligentes et si nombreuses initiatives. Il appartiendrait à l'un de vous, Messieurs, de lui offrir ici un plus digne hommage; témoins de sa vie, vous connaissez mieux que moi les services qui l'ont remplie. Il m'a paru cependant que, comme Messin encore, vous me permettriez de joindre mon témoignage au vôtre. Nous avions appris, nous aussi, à connaître à nos dépens la dangereuse intervention de M. de Dumast dans ces luttes courtoises, où plus d'une fois, avant les désastres de la France, Metz et Nancy s'étaient rencontrées pour les mêmes compétitions. Nous étions mal placés alors pour lui rendre justice et notre patriotisme local ne pouvait enregistrer qu'à contre-cœur tous ses triomphes. Aujourd'hui nous devons nous féliciter avec vous de ses succès. Vos conquêtes sont restées intactes, Messieurs; elles n'ont pas grossi la liste déjà trop longue des regrets que nous laisse la perte de notre ville natale, et nous avons la consolation d'en jouir maintenant avec vous. Vous savez assez avec quelle passion, avec quel entier désintéressement pour lui-même votre Président s'employait à vous les assurer. Nous ne saurions oublier, à notre tour, l'accueil qu'exilés nous avons reçu de lui, l'empressement cordial avec lequel il a tendu la main à des inconnus pour les faire sortir de la réserve discrète qui

Digitized by Google

convenait à leur dignité et pour leur marquer une place au milieu de vous.

A tous ces titres, Monsieur le Président, vous accepterez de ma bouche des vœux qui sont sur les lèvres de tous. Puissiez-vous conserver longtemps encore cette ardeur juvénile, cette chaleur communicative, ce dévouement toujours prêt pour les nobles causes, toutes ces qualités enfin sur lesquelles l'âge n'a pas eu de prise, puisque vous n'avez trouvé avec les années qu'une expérience plus haute et une autorité plus respectée.

C'est l'art que j'exerce, Messieurs, qui, avec le titre de Messin, m'a valu l'honneur d'être désigné à votre attention. J'ai donc cru me conformer à votre pensée elle-même en vous entretenant de cet art, et en vous parlant du sentiment de la nature qui en est comme le principe et l'inspiration. Vous n'attendez pas de moi que j'étudie ici les expressions de ce sentiment qui nous ont été léguées par le passé. Un pareil sujet, outre qu'il a été maintes fois traité, serait beaucoup trop vaste. Il sera déjà bien au-dessus de mes forces et des proportions de ce discours imposé à votre indulgente attention si je me borne à celles de ces manifestations qui, confinant à mes études, sont propres à notre temps.

Une époque lassée, comme est la nôtre, devait être amenée à chercher dans la nature la simplicité qui trop souvent lui fait défaut et le renouvelle-

Digitized by Google

ment auquel elle aspire. Fatigués d'éclectisme et de critique, nous sommes attirés vers les champs par un légitime besoin d'impressions immédiates pour notre esprit et de repos pour notre corps. Dans un temps où l'on se plaint de la désertion de nos villages, il est des jours où les cités semblent se dépeupler à leur tour. Le petit bourgeois dans son modeste clos où la végétation est parfois moins apparente que la menuiserie, le châtelain sous les beaux ombrages de sa magnifique résidence, le promeneur rangé qui ne s'écarte guère des chemins battus de la banlieue, et le touriste aventureux, jaloux de poser son pied sur des sommets vierges ou de pénétrer dans des régions inexplorées, chacun, suivant ses ressources ou ses penchants, veut payer son tribut au sentiment de la nature. Pour lui donner satisfaction, nos villes se parent de plantations, de squares, de jardins d'acclimatation, et toutes ces rusticités urbaines, si elles ne sont pas toujours d'un goût parfait, récréent du moins nos regards, assainissent un air vicié par l'encombrement, et, mises sous la sauvegarde publique, sont respectées de tous. Sans sortir de sa demeure enfin, le citadin le plus obstiné ne cherche-t-il pas à se procurer, au cœur même de l'hiver, les illusions du printemps avec ces plantes aux feuillages variés qui parent maintenant les intérieurs les plus humbles? Ces exemples, et bien d'autres encore que je pourrais citer ici, attestent

Digitized by Google

suffisamment le goût croissant de notre époque pour les choses de la nature.

La littérature, vous le savez, Messieurs, avait provoqué la première cette tendance des esprits; elle ne devait pas manquer de la soutenir. Pour complaire aux dispositions agrestes du public, elle a continué à lui prodiguer les descriptions pittoresques et les impressions champêtres. Il n'est guère de coin de terre qui n'ait été célébré par elle, et que le poëte n'ait choisi pour confident de ses peines ou de ses amours.

Les éléments, les astres, ont été tour à tour l'objet d'invocations pompeuses ou de malédictions gratuites. Si fatales que soient les passions qu'il met en jeu, si dramatiques que soient les situations qu'il invente, un auteur manque rarement de relever dans le paysage une foule de détails dont l'énumération trop consciencieuse ne sert que médiocrement à l'unité et à l'intérêt de son œuvre. Mais à côté de ces abus descriptifs si fréquents de notre temps, il est juste de reconnaître les hautes et franches inspirations que la nature a fournies à la littérature moderne. Au lieu de ces banales extases qui, à force d'être répétées, avaient perdu toute saveur, que de pages charmantes on pourrait citer, dans lesquelles le talent de peindre et de fixer de vives images dans l'esprit du lecteur provient de la netteté du dessin, de la vivacité du coloris, du choix heureux des traits et, pour tout dire,

Digitized by Google

d'une parfaite entente des conditions de l'art unie à un amour sincère des beautés de la nature.

A l'exemple de la poésie, la musique, elle aussi, méconnaissant sa véritable mission, avait voulu se faire descriptive, et chercher des effets nouveaux dans de malencontreuses imitations. Au lieu d'exprimer les sentiments que peut exciter en nous la nature, elle a prétendu la peindre. C'est ainsi que nous avons entendu des pianistes chevelus ou de langoureux ténors, à grand renfort d'arpéges ou de roulades, se faire les interprètes de ces puériles compositions qui nous auraient dégoûtés à jamais des lacs et des torrents, des brises du soir et des clairs de lune, si la nature n'avait pas en elle-même des trésors inépuisables de jeunesse et de beautés toujours intactes, malgré les profanations dont elle est l'objet.

Par des voies plus sûres et grâce à un commerce plus étroit avec la nature, la science arrivait à la poésie. Bien souvent déjà elle avait essayé de condenser dans des tableaux d'ensemble les connaissances acquises sur l'univers, mais les vues générales qui sont l'attrait de ces sortes de travaux, en sont aussi l'écueil. Avant d'aspirer aux grands horizons, il faut que toute science digne de ce nom se résigne à serrer de près l'objet de ses études. Ce n'est que peu à peu, grâce à des analyses rigoureuses, que les vérités lentement acquises, opposées les unes aux autres, ont pu être coordonnées métho-

Digitized by Google

diquement et réduites à des lois d'un caractère plus permanent et plus général. En même temps qu'à notre époque une science plus exacte pénètre peu à peu les détails et le plan même de l'univers, elle y trouve ce double caractère d'une diversité toujours plus riche dans les phénomènes et dans les êtres, et d'une simplicité toujours croissante dans les causes qui les régissent, remontant ainsi de proche en proche à cette grande loi de l'unité que tous les esprits éminents avaient conçue et que déjà Buffon avait éloquemment exprimée en ces termes: « Il semble que Dieu a voulu n'employer qu'une idée « et la varier en même temps de toutes les manières « possibles, afin que l'homme pût admirer également « et la magnificence de l'exécution et la simplicité « du dessein. »

Mais si les recherches minutieuses du laboratoire sont toujours nécessaires à la science pour atteindre ces grands résultats, il lui faut, pour compléter ses conquêtes et pour leur donner la vie, le contact de la nature elle-même. En délassant le savant de ses labeurs habituels, la nature stimule son esprit et renouvelle son horizon. Elle lui procure le seul repos qui lui convienne, repos actif encore et bien différent de l'inertie désœuvrée qui partout accompagne les oisifs et les indifférents. C'est près d'elle qu'il peut goûter dans l'étude ces émotions fécondes qui dilatent son âme et l'ouvrent sans effort aux plus vastes perspectives. Remis en

Digitized by Google

présence de l'immensité de la création, au cœur même de ce livre vivant toujours ouvert, par le peu qu'il sait il voit mieux ce qu'il ignore. Si dans le silence du cabinet, en face des découvertes qu'elle a faites, sa pensée a pu parfois s'exalter d'elle-même et s'enivrer de ses modiques connaissances, il sent, en présence des grands spectacles de la nature, que cette science de détail qui sépare, qui décompose, n'est point toute la vérité et qu'il lui faut joindre cette science totale qui résume, qui voit les rapports et les harmonies de toutes choses. A cette hauteur, l'accord se fait en quelque sorte de lui-même entre le vrai et le beau. Loin de tarir la source de la poésie, la science en vient grossir la veine, car mieux connaître les choses de la nature, c'est les aimer mieux encore, et, reprenant pour lui donner une nouvelle force le vers célèbre de Boileau, un poëte de notre temps a pu dire :

Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté.

(A. DE MUSSET.)

Tandis que la science parvenait à sentir et à exprimer la beauté répandue dans la nature, l'art, à son tour et depuis longtemps, s'y était retrempé. Il appartenait en particulier à la peinture de paysage de nous en offrir de dignes images. Je n'ai pas à vous dire ici comment, depuis sa timide apparition derrière les madones des peintres primitifs, la représentation de la nature ayant graduellement

Digitized by Google

conquis une place toujours plus grande, arrivait avec Poussin et surtout avec notre Claude à une entière émancipation et méritait une gloire immortelle aux maîtres de la Hollande. Après une assez longue interruption, nous avons vu, de notre temps, cette face de l'art briller d'un nouvel éclat, grâce à une pléiade de talents qui ont fait ou font encore l'honneur de notre école moderne.

Le moment était venu d'ailleurs, et pour bien des contrées n'est-il point déjà passé, de recueillir ce qui leur reste de beautés naturelles. En même temps que l'homme était entraîné, comme par un courant irrésistible, vers l'admiration et le commerce de la nature, il semble que celle-ci tendait à lui échapper de plus en plus. Au train dont marchent les choses, on peut se demander quel avenir pittoresque est réservé à nos campagnes et particulièrement aux environs de nos villes, par les accroissements de l'industrie et les perfectionnements de l'agriculture. J'en appelle aux souvenirs de ceux qui ont aujourd'hui âge d'homme; en se reportant à leurs jeunes années, ils pourront nous dire tout ce que notre pays a vu disparaître peu à peu de ses anciens ornements. Nos côtes, fouillées sur tous les points, éventrées par places pour y découvrir le minerai ou la pierre, ont perdu la parure de leurs bois et jusqu'aux formes logiques de leurs pentes. Dans nos plaines, c'est le sel, c'est la houille qui sollicitent les recherches. Les forêts,

Digitized by Google

s'il en existe encore dans le voisinage, sont soumises à un régime d'exploitation sans trêve. Chaque arbre y a son compte ouvert; il ressemble à son voisin comme une poutre à une autre: ce n'est plus un bois, c'est un chantier. En dehors des forêts, les arbres sont traqués. Sans haies, sans abris pour le troupeau, les abords des villages se présentent nus et découverts. La rivière... vous vous rappelez encore son cours poétique, ses riches ombrages, ses nombreux détours; on en a redressé les sinuosités et supprimé les méandres. On l'a curée, comme on dit, et cependant ses eaux sont à ce point souillées, saturées par d'impurs lavages, que les poissons n'y peuvent plus vivre. Elle coule désormais sans grâce entre ses berges rectifiées. A côté d'elle et comme pour lui présenter son idéal, le canal étend sa longue ligne droite, avec la régularité implacable de ses arbres également espacés, ébranchés à même hauteur, et ses maisons de garde toutes pareilles. Dans une contrée où les chutes d'eau ne sont plus que des valeurs, et les cascades des forces motrices, les hautes cheminées des usines rompent seules la monotonie du paysage, et les cellules ouvrières, en face des talus de scories amoncelées, étalent leurs rangées symétriques.

Vous savez, Messieurs, ce qu'était autrefois la ferme: un amas de bâtiments groupés dans le décousu le plus pittoresque autour d'une grande

Digitized by Google

cour pleine d'animation; aujourd'hui, la ferme est aussi une usine. L'homme y est réduit au rang de serviteur docile des machines. Ces travaux variés qui formaient le fin laboureur et qui, avec le cours des saisons, ramenaient une suite ininterrompue de tableaux charmants, il y a maintenant des engins pour les faire. Plus de chevaux attelés à la charrue, marchant d'un pas cadencé parmi les sillons; plus de semeurs lançant le grain à la volée avec un geste noble et presque solennel; plus de faucheurs aux mouvements rhythmés; plus de faneuses ni de moissonneurs aux joyeux refrains. Les machines viennent à bout de toutes les besognes. Elles circulent ingénieuses et puissantes, mais laides et massives sur le sol uniformément égalisé. Les animaux sont à l'unisson : eux aussi, ils ont été perfectionnés. Regardez ces bœufs rendus grotesques par des croisements systématiques, et qui, tant ils sont gorgés, ont peine à se mouvoir; voyez ces porcs qui ne se meuvent plus, qui roulent comme des cylindres de graisse déjà façonnés pour l'étal du charcutier.

Mais qu'est-ce à dire? Oserai-je bien ici, Messieurs, dans la patrie de Dombasle, accuser les progrès de l'agriculture et de l'industrie? Cette lutte opiniâtre de l'homme avec la nature n'est-elle point dans les nécessités de notre temps? N'y a-t-il pas à subvenir, et le mieux possible, aux besoins de notre race pressée sur le globe? Il faut vivre d'abord, et tout

Digitized by Google

ce qui pourra, dans notre société moderne, assurer plus largement à l'homme qui travaille son existence et celle de sa famille, tout cela commande la sympathie et mérite le respect. Dût-on, pour atteindre ce résultat, reconduire avec toutes sortes d'égards le paysagiste aux confins de la République, comme autrefois Platon le proposait pour son confrère le poëte « après avoir répandu des parfums sur sa tête et l'avoir couronné de bandelettes »; où donc serait le mal?

Il faut vivre, je le sais, Messieurs, et d'inoffensives protestations, hasardées au nom du goût, ne sauraient tenir contre une pareille nécessité. Mais ces destructions incessantes des beautés de la nature portent-elles toujours à un égal degré le cachet de la nécessité? Sont-elles même toujours conformes à une production plus abondante et surtout plus prévoyante? Il est permis d'en douter et de penser que le respect de la nature peut se concilier avec l'intérêt lui-même.

Quand l'homme s'ingénie pour adapter de son mieux les ressources de la nature à un but déterminé, il ne fait là qu'un emploi légitime de l'expérience et de la science. Si, dans ces fins utiles, il sait s'arrêter à temps, il peut même arriver à l'expression d'une beauté plus grande, puisqu'il atteint une harmonie plus complète. Mais qu'il dépasse la mesure, et ce n'est pas seulement le goût outragé qui se tourne contre lui; les pertes et les catas-

Digitized by Google

trophes sont la conséquence des ruptures de l'équilibre. Fruits sans saveur, fleurs sans parfum, viandes sans goût, ces tristes produits d'une sélection à outrance ne sont à vrai dire que des monstruosités, et la nature, docile à une direction intelligente, proteste contre des violences systématiques. Qu'il s'agisse en effet des végétaux ou des animaux, malgré toute l'habileté de nos artifices nous ne parvenons à obtenir le développement excessif de certains éléments que par l'atrophie d'autres éléments vitaux, et comme l'a fait observer Gœthe avec son merveilleux instinct scientifique : « Les chapitres du budget « qui doit régler les dépenses de la nature sont « fixés d'avance ; elle est libre dans certaines « limites de répartir ses dépenses comme il lui plaît ; « mais si, voulant dépenser d'un côté, elle ne ren- « contre pas d'obstacles, ce n'est qu'à la condition « de se restreindre d'un autre côté. »

A l'appui de ces considérations, que je ne puis qu'indiquer ici, j'ajouterai un exemple assez connu pour se passer de commentaires. Vous savez, Messieurs, quelle a été, malgré des réclamations réitérées, l'extension fâcheuse prise par les défrichements. Il y a peu d'années encore, c'était comme une mode et une émulation de déboiser tous les terrains, même les plus ingrats, même les plus en pente. Après quelques maigres récoltes, la culture lassait bientôt les efforts ou demandait des sacrifices trop onéreux, tandis que, par la seule force des

Digitized by Google

choses et sans aucuns frais, les forêts avaient singulièrement augmenté de valeur. Spéculations doublement inopportunes, vous le voyez, et qui n'atteignaient pas seulement leurs auteurs, puisque trop souvent, hélas! ces déprédations coïncidaient avec la privation des sources, l'apparition des orages ou des inondations et l'insalubrité des régions voisines.

Il est donc des ménagements que l'intérêt public et l'intérêt privé exigent également, et l'exploitation brutale d'une contrée n'est pas seulement une atteinte contre le goût, c'est aussi un appauvrissement, c'est parfois même un danger. Et cependant, Messieurs, malgré les nombreux travaux entrepris dans le voisinage de notre ville, travaux qui nous étaient imposés par nos nouvelles frontières, malgré les regrets mêmes que j'exprimais à l'instant devant vous, un paysagiste aurait mauvaise grâce à se plaindre d'une contrée qui lui présente encore tant de beautés dignes de l'inspirer.

Sur ces charmants coteaux qui forment comme une verdoyante ceinture à notre ville, dans les bois qui les couronnent, au bord des eaux qui coulent à leur pied, à Champigneulles, à Messein, à Liverdun surtout, que de sujets sollicitent les pinceaux du peintre! Et s'il veut agrandir un peu le rayon de ses études, n'a-t-il pas, à sa portée aussi, nos Vosges trop peu connues encore, leurs fraîches vallées, les vastes horizons de leurs cimes, leurs lacs solitaires

Digitized by Google

où se mirent les sommets voisins, les sombres et mystérieuses forêts dont le bruissement des cascades trouble seul l'imposant silence, les sources qui s'épandent parmi les roches et le velours des mousses, les torrents aux eaux claires et rapides, nos deux rivières enfin, sœurs nées au même berceau qui ne s'éloignent un moment que pour se rapprocher et bientôt se confondre presque sous notre ville? Quelle succession de tableaux tour à tour calmes ou sauvages, élégants ou grandioses, mais toujours proportionnés à l'homme !

Ce sont là de précieuses ressources et des beautés avec lesquelles il est doux de se familiariser de plus en plus. Vous comprendrez donc, Messieurs, avec quel soin jaloux le paysagiste voudrait les conserver intactes. Le commerce de la nature lui est nécessaire et son étude assidue est pour lui la condition de tout progrès. La beauté qu'il poursuit, il ne peut en effet l'exprimer que de seconde main, c'est-à-dire en s'inspirant des formes créées par Dieu, les seules que nous connaissions. Sans doute, cette beauté peut être obtenue dans des voies si diverses et par des moyens si variés qu'il y a place dans l'art pour toutes les recherches pourvu qu'elles soient sincères, pour toutes les acceptions pourvu qu'elles soient suffisamment réalisées, à la condition toutefois que, prenant son point de départ dans la nature, l'artiste en respecte toujours les données essentielles. Son domaine est assez vaste, il com-

Digitized by Google

porte assez de réalités pour qu'on n'y vive pas de chimères. Ne nous étonnons donc pas trop, si les abstractions subtiles auxquelles se complaisent certains fabricants d'esthétique n'éveillent guère chez les peintres qu'une attention distraite ou une indifférence mal déguisée. La plupart, il est vrai, seraient impuissants à dégager une théorie de leur art. Bien souvent chez eux l'instinct est supérieur à la réflexion, et l'amour les guide parfois plus sûrement que le raisonnement. Mais si développées que soient chez quelques-uns l'exagération du langage ou la culture du paradoxe, quiconque a tenu le pinceau ne saurait accepter, par exemple, cette séparation catégorique en réalistes et idéalistes, que l'on veut établir entre eux. Réalistes et idéalistes, c'est bientôt dit, et l'on ne s'aperçoit pas que, poussée ainsi à l'extrême, une telle classification n'est pas soutenable. Sans parler des droits de la pensée, ni de la dignité de l'art, prendre la réalité seule pour but, limiter l'art à la copie stricte de la nature c'est engager avec celle-ci une lutte inégale et impossible, puisque les aspects qu'elle nous offre, par leur succession, par l'infinie variété des formes et des couleurs, par le relief, et par les écarts vrais entre les ombres et les lumières, dépassent singulièrement les ressources bornées dont nous disposons.

Prétendre d'un autre côté que l'art ne vit pas de réalités, vouloir le confiner dans un mysticisme

Digitized by Google

vague qui méconnaît les conditions essentielles de son existence, c'est là aussi une autre exagération qui remet involontairement à l'esprit le mot de Pascal : « Qui veut faire l'ange, fait la bête ». C'est par des formes et des couleurs, c'est-à-dire au moyen des sens, que le peintre doit arriver jusqu'à l'esprit, et les impressions qu'il désire y laisser ne peuvent que gagner à la puissance de l'imitation.

Entre ces deux termes ainsi posés, il y a donc place et honneur pour un spiritualisme net qui, loin de nier les droits de la réalité, l'étudie, la pénètre et l'anime pour la faire servir à l'expression de la pensée.

Mais la nature est impersonnelle; elle nous montre souvent, comme groupés au hasard et sans choix, des éléments qui semblent discordants. A travers cette incohérence apparente où la science a su découvrir des lois, l'art cherchera, jusque dans les effets les plus fugitifs, les caractères permanents de régularité, d'ordre, de fixité et d'harmonie dans les rapports qui constituent la beauté. Ce sont comme les reflets de l'intelligence et de la bonté toutes-puissantes que le suprême Artiste a mises dans la création. L'homme en porte la trace en lui-même, puisqu'il fait partie de l'univers; mais, de plus que les autres créatures, il a un esprit capable de saisir les manifestations des attributs divins qui sont à sa portée, et, en quelque manière, il est apte à les reproduire. Dans l'unité de son

Digitized by Google

être, placé comme aux confins des deux mondes qui se réunissent en lui, il les compare, il les comprend, il les juge.

Tout indifférente que la nature est à nos joies et à nos peines intimes, notre pensée veut qu'elle nous en parle; elle lui demande de s'y associer. Rapportant tout à nous-mêmes, presque à notre insu, nous transposons dans le monde moral les sensations du monde physique. Nous disons d'un paysage que ses lignes sont calmes, heureuses ou dramatiques, que sa couleur est triste ou gaie, appliquant ainsi à des objets insensibles des appellations qui correspondent aux sentiments qu'ils éveillent en nous.

Dans les premières lueurs de l'aube et dans les splendeurs du soleil couchant, dans le cours varié des saisons, dans les immensités du désert, dans les profondeurs éloquentes du ciel étoilé ou dans les pulsations régulières du flot qui vient mourir à nos pieds, nous trouvons des accords qui répondent à notre âme et qui font vibrer en elle les mille liens qui l'attachent au monde extérieur.

C'est ainsi qu'à chaque pas, toujours, nous nous cherchons dans l'univers et que partout il nous renvoie l'image de nos pensées, l'écho de notre vie.

Mais ces analogies mystérieuses que l'homme a senties de tout temps, elles ne prêteraient qu'à des comparaisons vieillies si l'artiste ne s'appliquait à les découvrir directement dans la réalité. Chacun, sui-

Digitized by Google

vant son tempérament propre et son éducation, est plus particulièrement attiré par certains côtés de la nature. Tous doivent avoir à cœur de recourir à elle, de la consulter dans la retraite et l'étude. Aussi voyez-les, ces échappés de la ville, gagner en hâte la station qui leur paraît la plus favorable à leur travail. Par une sorte d'intuition, ils arrivent vite à s'orienter dans une contrée que cependant ils ne connaissent pas, à trouver l'heure du jour et l'endroit précis dans lesquels leur apparaîtront plus éclatantes les beautés qui les ont attirés. Si le pays est beau, si c'est un de ces coins de terre respectés où une riche nature se montre à l'artiste dans son abandon, ce sont alors des ravissements sans fin.

Tout le sollicite à la fois, tout est pour lui un sujet d'admiration, parce que tout est logique et que, dans l'ensemble comme dans les détails, tout lui révèle clairement ces affinités harmonieuses dont il a trop souvent à déplorer l'absence. Habitué par l'art qu'il exerce, à l'observation, il attache un regard pénétrant sur les formes que sa main s'essaie à reproduire, il en note dans son esprit les rapports. Avec quelle ardeur il veut profiter de ces enseignements! Assidu à sa tâche, silencieux et immobile à ce point que les hôtes les plus timides de nos champs ou de nos forêts s'enhardissent autour de lui et lui fournissent ainsi, dans un à-propos familier, des scènes pleines d'imprévu.

Peu à peu, grâce à une sincérité persévérante,

Digitized by Google

l'artiste a pu entrer dans le caractère intime du pays, et, renouvelé pour ainsi dire, il rapportera à la ville une ample provision de matériaux. Rentré à l'atelier, il va chercher maintenant à traduire dans ses tableaux les impressions qui ont laissé en lui la trace la plus profonde.

Sa pensée doit intervenir désormais pour résumer les éléments qu'il a amassés, pour en dégager les dominantes, pour choisir les moyens d'action qu'il mettra en jeu et les faire concourir au but qu'il se propose. Travail difficile, problème complexe et délicat dont la solution peut être obtenue et faussée aussi de bien des manières ! Que d'écueils et que de douloureux mécomptes dans cette lutte de tous les instants alors qu'il faut régler l'imagination par la volonté, forcer la verve par la méthode, accentuer sans exagération, simplifier et non appauvrir, et, sans trace d'effort, arriver à cet accord étroit entre la pensée et l'expression qui fait le style !

C'est le propre du génie, dit-on, d'animer tout ce qu'il touche, de communiquer à tout son souffle créateur et de lier d'une façon indissoluble les divers éléments qu'il associe à une vie commune. Mais tout le monde n'a pas le génie, et chez ceux-là même qui sont le mieux doués et qui semblent avoir fait de leur art un instrument docile, on ne sait pas assez au prix de quels travaux les œuvres qui nous charment ont été obtenues. Non, Messieurs, il ne faut pas se lasser de le redire, le génie n'est

Digitized by Google

pas un don gratuit qui dispense de l'effort, qui affranchisse de la règle.

Les infirmités intellectuelles ou morales, la confiance excessive dans des dons naturels que parfois on a pu relever chez des hommes que leur célébrité désignait mieux à l'attention publique, ne faisaient point partie de leur grandeur. Ce sont des taches dont ils auraient dû se préserver. Plus purs, plus désintéressés, plus modestes, ils eussent été plus grands, et leurs œuvres eussent plus encore approché de la perfection.

Pour sentir l'ordre dans la nature et pour l'exprimer dans ses œuvres, il faut l'avoir en soi-même. Il faut l'équilibre de l'être et la pleine possession de ses facultés, il faut qu'entre l'esprit qui conçoit et le regard et la main qui agissent l'accord soit complet.

De notre état moral dépendent nos impressions. Vicieux, les plus sublimes beautés nous laissent froids, nous font même sentir plus douloureusement le désaccord que nous avons mis entre nous et l'œuvre divine; notre âme, incapable de s'élever, reste repliée sur elle-même et semble affaissée sous le poids de la matière. La beauté de la nature nous apparaissait autrefois en traits éclatants: elle demeure comme voilée quand nous avons failli à cet ordre suprême dont l'image est sous nos yeux. Le temps et l'effort intérieur sont maintenant nécessaires pour nous faire sortir de nos ténèbres et nous

Digitized by Google

rendre cette spontanéité d'admiration qui est le propre d'une âme purifiée et vraiment libre.

Mais que notre vie soit droite, que par une pratique constante du devoir et une victorieuse résistance aux passions basses qui nous assiégent nous ayons maintenu ou rétabli en nous l'ordre moral, alors quelle ouverture de cœur et d'esprit! Quelle activité féconde! Quelles facilités de pénétration! Tout nous sert pour nous élever: notre œil voit beau, de lui-même et sans effort; la nature se révèle à nous et dans les plus simples objets nous dévoile des trésors de beauté. Un sourire d'enfant, une fleur, un buisson, et voilà de quoi nous ravir, car, comme l'a dit un penseur éminent, « c'est parce « qu'on regarde les choses d'un œil flétri par l'habi- « tude ou faussé par le vice qu'on les dédaigne. Le « cœur pur sait goûter et sentir le moindre don « sorti des mains de Dieu; l'œil simple et calme « sait voir en tout son amour et sa bonté. »

Heures bénies, où par le recueillement d'une contemplation émue il semble en effet que nous sentions Dieu lui-même présent dans son œuvre, tant notre âme y perçoit dans leur intégrité tous les traits qui en font la beauté, tant est profonde l'empreinte qu'ils laissent en nous!

Mais hélas! les admirations ne sont pas des œuvres et dans le domaine de l'art les bonnes intentions ne comptent pas plus que dans la vie. C'est quelque chose du moins de se sentir rafraîchi et

Digitized by Google

animé d'une ardeur nouvelle, de retrouver en soi des forces qu'on n'y soupçonnait pas, et, sans se faire illusion sur ce qu'on est, de viser incessamment au mieux. C'est quelque chose encore d'aimer assez son art pour s'y consacrer tout entier, de lui rapporter le bénéfice de toutes les nobles occupations qui, parce qu'elles élèvent l'homme, profitent à l'artiste, et, en demandant au travail un refuge contre les préoccupations vulgaires, de goûter par lui ces pures jouissances qui seules ici-bas peuvent assurer le bonheur et la dignité de notre vie.

Digitized by Google

LES ÉTUDES HISTORIQUES

EN PROVINCE

ET LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

PAR JULES RENAULD.

DISCOURS DE RÉCEPTION.

MESSIEURS,

Il y a quatre ans, vous aviez comblé mes vœux en m'admettant au nombre de vos associés correspondants.

Depuis cette époque, de précieux encouragements m'ont inspiré un surcroît d'ambition et l'indulgence de vos suffrages m'a conféré l'honneur de siéger à vos côtés.

J'ai compris que je devais cette distinction moins à l'importance de mes travaux qu'à la nature même des études auxquelles, parfois, je consacre mes loisirs.

Privés que vous êtes du concours actif de ceux de vos membres qui, plus spécialement, s'occupaient de l'histoire de notre province, pour diminuer le

Digitized by Google

vide, vous vous êtes contentés d'un des plus tard venus dans la phalange des Lotharingistes.

Aussi, ne puis-je me défendre d'une véritable émotion quand j'ai à vous renouveler, en séance publique, l'expression de ma gratitude.

En me reportant au souvenir encore vivant des Marchal, des Beaupré, des Digot, en comptant les savants qui m'entourent, en me voyant à côté de votre vénérable doyen, je comprends et je mesure toute la distance qui me sépare de mes doctes confrères et j'ai besoin, afin de surmonter mon embarras, de me rappeler que, si rarement on soutient l'éclat d'une compagnie comme la vôtre, il faut du moins en perpétuer la durée, en attendant que de nouveaux choix viennent concourir au maintien de son ancienne renommée.

Je me propose de vous parler des études historiques en province et plus spécialement j'essaierai d'exposer l'origine et les progrès de la Société d'archéologie lorraine, car c'est à l'honneur de faire partie de son bureau que j'attribue la faveur que vous m'avez accordée.

Au milieu des changements politiques survenus depuis un demi-siècle, une œuvre essentiellement française, éminemment patriotique a pris naissance et a grandi, sans que nos agitations et nos vicissitudes aient arrêté son cours ou ralenti son développement. C'est à l'un de vos plus illustres associés, à celui dont votre secrétaire, l'an dernier, déplorait

Digitized by Google

la perte ici-même, c'est à M. Guizot que revient l'honneur d'avoir donné l'élan aux études historiques, d'avoir sauvé et mis en lumière les monuments oubliés de notre histoire nationale.

Ministre de l'instruction publique en 1833, il signalait au roi la nécessité d'organiser sur de larges bases la recherche et l'étude de tous nos documents historiques enfouis dans les bibliothèques et les archives de l'État et des départements. Mieux que personne, l'auteur de l'*Histoire de la civilisation* pouvait convaincre le chef du Gouvernement, et dès lors furent créés des comités composés des hommes les plus considérables par leur savoir et le mérite de leurs travaux.

En même temps, le zélé ministre sollicita la coopération de toutes les académies et sociétés savantes des départements pour servir d'auxiliaires aux nouveaux comités. Les successeurs de M. Guizot suivirent la ligne originairement tracée, et une ordonnance royale du 28 juillet 1845 annonça que toutes les sociétés qui contribueraient aux progrès des lettres et des diverses branches de l'histoire nationale, participeraient à la répartition des fonds constituant à cet effet, à partir du 1er janvier 1846, un chapitre spécial dans le budget de l'État.

Une des plus anciennes sociétés savantes des départements devait répondre, la première, à des vues conformes au vœu de son illustre fondateur. La Société royale des sciences, lettres et arts de

Digitized by Google

Nancy fit parvenir au ministre de l'instruction publique une adresse dans laquelle elle se déclarait prête à publier un grand travail d'ensemble sur l'histoire générale de la Lorraine.

Le plan devait se diviser en trois parties comprenant : 1° l'histoire physique de notre province ; 2° son histoire politique ; 3° enfin les sciences, lettres et arts embrassaient la dernière section du programme.

Une œuvre aussi importante représentait un travail collectif de plus de vingt volumes, et la Société, dans l'espoir d'obtenir pour sa publication le concours de l'État, avait délégué ses deux secrétaires, M. de Haldat, correspondant de l'Institut, et M. Schutz, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour entrer en rapports directs avec le ministre et lui fournir les détails et éclaircissements nécessaires (1).

(1) On ne s'étonnera pas d'un tel empressement, si on se rappelle que l'*Histoire de Nancy*, par l'abbé Lionnois, publiée en 1811, avait inspiré un vif intérêt pour les vieux souvenirs du pays. Vers le même temps, M. Noël réunissait les premiers éléments de ces importantes collections lorraines qui devaient concourir si puissamment à populariser notre histoire locale. Mort à Nancy le 28 mars 1856, à l'âge de 74 ans, M. Noël (François-Jean-Baptiste), avocat, notaire honoraire et correspondant de l'Académie de Stanislas, nous a laissé un grand nombre de publications importantes, notamment six volumes de mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine et un catalogue raisonné de ses collections en 3 vol. gr. in-8°, ouvrage encore chaque jour consulté par les bibliophiles et les

Digitized by Google

Survint la révolution de 1848 : les allocations promises ne purent être votées et il fallut ajourner l'exécution du programme conçu l'année précédente.

Néanmoins l'impulsion était donnée. Chaudement prêchée, la croisade scientifique comptait déjà de nombreux partisans, et, dans un moment où l'agitation des esprits ne semblait guère leur laisser le calme nécessaire à de pacifiques études, deux jeunes gens, reprenant sous une forme nouvelle et indépendante le projet de l'Académie, résolurent de créer à Nancy une société destinée à s'occuper d'archéologie et d'histoire, avec mission de fonder en outre un musée spécial de nos objets d'art et monuments lorrains.

On se demanda si le moment était bien choisi pour réaliser un tel plan ; mais l'ardeur et la persistance triomphèrent, et après quelques réunions préparatoires, l'association se forma. Les premiers statuts furent rédigés et signés le 11 septembre 1848 par vingt-sept membres qui devinrent ainsi les fondateurs.

Si l'honneur d'avoir conçu l'idée d'une société

collectionneurs. Sur la fin de sa carrière, M. Noël vécut dans un isolement qu'il faut attribuer à l'indépendance et aussi un peu à l'originalité de son caractère ; mais ses contemporains aiment à se rappeler avec quel empressement il communiquait ce qu'il avait appris et ce qu'il avait pu réunir et c'est un devoir de rattacher son souvenir à deux monuments, élevés à l'aide de souscriptions dont il fut le promoteur, le buste de Léopold aux Cordeliers et la statue de la place Stanislas.

Digitized by Google

archéologique revient à MM. Miller-Thiry, et l'abbé Balthazard, c'est à l'Académie qu'il était réservé de leur ménager les auxiliaires les plus capables de seconder leurs efforts. Sur la liste des fondateurs, on lit en effet les noms de MM. Chatelain, Justin Bonnaire, l'abbé Guillaume, Aug. Digot, Henri Lepage, l'abbé Marchal, Beaupré, l'abbé Delalle, Alex. Gény, Piroux, Mélin, et à la tête de tous ces honorables confrères, votre président, M. le baron Guerrier de Dumast.

La Société d'archéologie peut donc être considérée comme une des filles de l'Académie (1). Avec la Société d'agriculture et la Société de médecine, elle forme le troisième et brillant rejeton de cet arbre de science dont la Lorraine, il y a plus d'un siècle, a été dotée par Stanislas le Bienfaisant.

Les adhésions ne se firent pas attendre, et bientôt le petit groupe des fondateurs se vit renforcé par un nombre considérable de citoyens qui avaient compris et tenaient à justifier cette pensée d'Ovide : *Et pius est patriæ facta referre labor.*

(1) L'union intime des deux corps savants s'affirme davantage, quand, à la liste des fondateurs, on ajoute celle des académiciens qui prêtèrent plus tard à l'archéologie le précieux concours de leur collaboration, notamment MM. Bretagne, Benoit, Chautard, Cournault, Boulangé, Dubois, Dumont, l'abbé Hyver, Godron, Laprevote, Monier, Morey, Olry, et surtout MM. Louis Lallement et Meaume, dont les succès au barreau et dans l'enseignement ne peuvent faire oublier les importants travaux couronnés à Toulouse et à Metz.

Digitized by Google

La Société fut approuvée par arrêté préfectoral du 28 octobre 1848; elle comptait 95 membres.

Dès le mois de février 1849, M. le maire de Nancy l'autorisa à tenir ses séances mensuelles dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'université, où se réunissait l'Académie avant son installation actuelle. Les travaux affluèrent et avant la fin de l'année se complétait le premier volume des bulletins.

Dès leur apparition, ces études furent appréciées au point que presque toutes les sociétés savantes de l'époque demandèrent à entrer en relation avec la société naissante, et, ce qui ne s'était pas encore vu pour des écrits de ce genre, on dut se décider à en faire imprimer une seconde édition.

En 1850, les nouveaux bulletins, riches des recherches de MM. Digot, Lepage et l'abbé Guillaume, constatent que le nombre des sociétaires s'élève à trois cents membres.

Dans le cours de la troisième année, les mémoires présentés deviennent tellement nombreux, que les bulletins annuels ne peuvent suffire à leur publication. C'est alors qu'on prit la résolution de créer, outre le volume principal, un cahier mensuel sous le titre de *Journal de la Société d'archéologie.*

Les travailleurs avaient serré leurs rangs, et le recueil du journal, au point de vue de l'intérêt, ne le cède en rien au volume des mémoires. C'est là surtout que se justifie cette assertion que si, « dans

Digitized by Google

« le domaine des lettres, ce qui n'est pas très-bon « est bien près d'être mauvais, l'archéologie est « moins exigeante, elle accueille ceux qui se donnent « à elle, leur demandant surtout du discernement « et de la bonne volonté. »

Au journal et aux bulletins annuels ne devaient pas se borner nos publications. Les archives et les bibliothèques semblaient se transformer en mines inépuisables à mesure que les fouilles se continuaient. Une autre considération préoccupait les esprits : ces établissements où sont accumulés tant de documents précieux sont-ils affranchis de la loi commune de la destruction? Ces bibliothèques si vantées pour leurs monographies, et dont tout le cours d'une vie studieuse a réuni les éléments épars, ne sont-elles pas souvent menacées de dispersion?

En même temps, la société tenait à encourager ceux qui se vouent aux travaux historiques; et à ce point de vue, le stimulant le plus fécond en résultats utiles, c'est la reproduction de certains ouvrages d'une grande rareté, et surtout la mise au jour de documents jusqu'alors ignorés.

C'est dans ce double dessein de conserver et de propager les monuments historiques qu'une commission, choisie parmi les membres les plus éclairés de l'association, fut chargée de la réimpression des documents, et dès l'année 1855 parut le premier volume comprenant le manuscrit de Riguet, grand-

Digitized by Google

prévôt de Saint-Dié, sur la généalogie des ducs de la maison de Lorraine.

Ainsi, cinq années après sa naissance, la jeune Société menait de front trois séries de publications importantes :

1° Les bulletins annuels, consacrés aux dissertations et mémoires sortis de la plume des associés.

Cette première division comprend aujourd'hui vingt-cinq volumes in-8°, tous accompagnés de planches.

2° Le journal mensuel, ouvrant ses colonnes aux écrits isolés tels que des lettres, des titres de famille ou de fondation, à ces nombreuses pièces qui, sans avoir un intérêt majeur pour l'histoire générale, peuvent révéler un détail curieux sur les hommes et les événements.

Vingt-quatre volumes composent cette seconde série de nos ouvrages.

3° Enfin, de 1855 à 1870 il a été publié quinze tomes de documents originaux ou réimpressions des éditions de livres rares ou curieux relatifs à la Lorraine.

L'étendue et la valeur réelle de ces travaux collectifs est aujourd'hui reconnue. Recherchées et devenues très-rares, ces publications atteignent des prix élevés quand elles se présentent dans des ventes publiques, et il est très-difficile de s'en procurer les collections.

Dans son rapport sur le concours des sociétés

Digitized by Google

savantes pour 1873, concours à la suite duquel le prix de trois mille francs, mis à la disposition de la section d'archéologie, a été obtenu pour partie par la société lorraine, M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire, s'exprime ainsi sur l'œuvre de Nancy :

« On a souvent traité avec succès des questions « d'archéologie générale au sein de nos sociétés des « départements, mais celles-là seulement sont cer- « taines, dans les concours, de rester invincibles, « qui, comme Antée s'appuyant sur le sol natal, « concentrent leurs efforts sur l'étude de l'histoire « et des antiquités locales. On commence à le com- « prendre ainsi presque partout; *à Nancy, c'est un « principe !* »

Complétons cet énergique témoignage en rappelant que pour leurs travaux insérés dans les volumes des mémoires, nos plus laborieux confrères ont, à plusieurs reprises, reçu comme encouragements des distinctions honorifiques décernées non-seulement par des sociétés départementales, mais par le gouvernement lui-même et par l'Académie française[1].

(1) Lors des dernières réunions des sociétés savantes à la Sorbonne, les palmes académiques ont été décernées notamment à MM. Lepage, l'abbé Guillaume, Cournault et Olry. L'étude de M. Lepage sur les *Offices* a remporté le prix du concours académique institué en 1869, et dès l'année 1864, le même auteur était couronné par l'Académie française pour son *Pouillé du diocèse de Toul,* après avoir obtenu sept men-

Digitized by Google

Je n'ai abordé jusqu'ici qu'une partie de la mission que s'était imposée l'archéologie lorraine, la partie la moins difficile à accomplir, car il suffisait du zèle et de l'intelligence qui ne lui ont jamais fait défaut; j'arrive à la création du musée et à la restauration du Palais ducal.

Que d'efforts persévérants n'a-t-il pas fallu pour doter la ville de Nancy, je devrais dire les départements lorrains, d'une galerie et d'une collection dignes d'être proposés pour modèles à tous ceux qui tenteraient de faire revivre les monuments d'histoire locale!

Pour remonter à l'origine des faits, et rendre à chacun la justice qui lui est due, je rappellerai que la commission des antiquités du département de la Meurthe, après avoir signalé au ministre de l'intérieur la nécessité de créer un MUSÉE LORRAIN, avait, par délibération du 7 janvier 1841, chargé MM. de Dumast, Grillot et Laurent, de rechercher les moyens de former ce musée. Par suite de leurs démarches, la Société des monuments français signa, le 4 octobre 1842, pendant le congrès scientifique tenu à Strasbourg, une précieuse adhésion, rédigée par le promoteur du congrès, M. de Caumont, l'un de vos regrettés correspondants.

tions honorables dans les précédents concours. Enfin, d'autres travailleurs non moins heureux ont reçu des médailles d'or et de vermeil décernées par l'Académie de Metz et la Société d'émulation des Vosges, etc.

Digitized by Google

La presse, de son côté, se fit l'organe des vœux formulés à Nancy, et dans un article publié le 9 novembre 1842 par l'*Artiste*, M. Thomassy, ancien élève de l'École des Chartes, vantait l'originalité, les règles particulières et la physionomie exceptionnelle de l'art et des monuments lorrains.

Mais pendant que la ville intéressée sommeille, un de ses enfants les plus dévoués multiplie ses efforts pour populariser l'idée qu'il a réussi à faire accueillir à Strasbourg et à Paris; il publie ces rapports de MM. de Caumont et Thomassy, il en fait un chapitre spécial, illutré par notre concitoyen Thorelle, dans ce magnifique ouvrage : *Nancy, histoire et tableau*, que l'auteur avait écrit avec une verve toute juvénile et passionnée, comme une noble déclaration d'amour en l'honneur de la cité natale.

Toutefois, certains obstacles regardés comme insurmontables retardèrent pour longtemps la réalisation des projets, et l'idée conçue en 1841 ne put recevoir un commencement d'exécution qu'au mois de septembre 1848.

Nous avons dit comment deux jeunes Lorrains organisèrent la Société d'archéologie. Les dons et les objets d'art destinés à former les premiers éléments d'un musée spécial affluèrent en même temps que les travaux historiques.

M. le préfet de la Meurthe, par lettres du 7 juillet 1849, accorda deux salles en l'Hôtel de la

Digitized by Google

Monnaie à titre de musée provisoire pour y recueillir les objets déjà offerts à la société.

Émues des désirs qui se manifestaient, l'administration municipale de Nancy et l'administration départementale s'y associèrent avec une extrême bienveillance ; le gouvernement par l'organe de deux ministres de l'instruction publique (1), exprimait ses sympathies pour une pensée qu'il regardait comme *généreuse, élevée, n'intéressant pas seulement une ville, ou même trois départements, mais digne, par sa grandeur, de la majesté de la France.*

A la suite de cette démonstration, un arrêté du 30 mars 1850 instituait le Comité du musée historique lorrain, et, afin de donner à ce dernier un caractère presque officiel, prescrivait que le préfet de la Meurthe et le maire de Nancy y occuperaient de droit les premiers rangs.

A partir de ce moment, tandis que la Société d'archéologie poursuivait énergiquement sa tâche, faisant des recrues, publiant ses travaux, le comité émané de son sein, exécuteur de ses inspirations, se dévouait à la mission délicate qu'il avait acceptée.

Le Palais ducal, à cette époque, ne ressemblait guère à l'édifice que l'on admire aujourd'hui. Tout alors y était ruines, et si misérables qu'elles fussent, ces ruines étaient utilisées pour des services pu-

(1) Lettres de M. de Falloux, du 5 avril 1849, et de M. de Parieu, du 30 janvier 1850.

Digitized by Google

blics. Il y avait là trois possesseurs auxquels il fallait les disputer.

Masqué par de lourds contreforts, l'élégant promenoir du rez-de-chaussée servait d'écuries; un réduit encombrait l'entrée de l'escalier qui conduit à la salle des Cerfs, et cette salle elle-même, coupée par des murailles, formait trois greniers dont le plus vaste n'avait pour plafond que les combles.

Tel était l'état du palais où devait s'installer le futur musée.

Une circonstance heureuse vint imprimer à la générosité publique un élan qui dura des années. Le Congrès scientifique de France, qui tenait à Nancy sa 17e session, vint en corps assister à une cérémonie modeste mais significative. Le modèle de la statue du duc Antoine (1) venait d'être posé au Palais ducal, dans la niche de la porterie.

La vue extérieure de l'édifice inspira le désir d'en visiter l'intérieur et de constater l'état de cette ancienne résidence princière si déchue de son antique splendeur.

Ce fut à travers le fourrage et l'avoine que les membres du congrès parcoururent la galerie où siégèrent jadis les états de Lorraine. A l'aspect de désolation de la salle, un de nos compatriotes, l'honorable M. de Vatry, ancien député de la Meurthe, éleva la voix pour provoquer une sous-

(1) Par Giorné Viard, de Saint-Clément, pensionnaire de la ville de Nancy et du département de la Meurthe.

Digitized by Google

cription en faveur de la restauration de la galerie des Cerfs et du palais tout entier. Une liste se couvrit de signatures comme par enchantement et produisit la somme de 11,000 fr. Ce fut à l'aide de ce trésor inespéré que le Comité osa tenter de nouveaux efforts. Il s'agissait d'entreprendre une conquête qui demanda près de huit années : celles des locaux destinés au musée. C'était une ville entière à enlever d'assaut, rue par rue, maison par maison.

Ce fut le vestibule d'abord, dont il fallut chèrement acheter une partie. Ce fut ensuite une portion, puis une autre, puis une troisième de la galerie voisine, et là s'arrêta pour un temps la conquête. La salle des Cerfs, objet des convoitises du Comité, semblait une citadelle imprenable, car pour y arriver il fallait posséder la cour et s'ouvrir un passage dans la galerie du rez-de-chaussée.

Enfin, au mois de septembre 1857, après plusieurs années de négociations, de démarches et de peines, aux prix des plus lourds sacrifices, le Comité devint maître de la partie principale du palais comprenant la galerie du premier étage. Toutefois, la place prise, restait à l'utiliser, et la salle des Cerfs, prix de la dernière victoire, se présentait dans son effrayante nudité. Là tout était à faire, depuis le sol jusqu'à la voûte. Aussi devait-il encore s'écouler près de cinq années avant que l'installation fût complète.

En 1862, Nancy avait été choisi pour l'exposition

Digitized by Google

et les réunions du Concours régional de l'est de la France. On ne pouvait saisir une plus magnifique occasion pour l'inauguration du Musée lorrain. Dans la séance du 20 mai, la salle des Cerfs, trop petite malgré ses vastes proportions, recevait une foule considérable, et beaucoup d'invités durent se borner à circuler dans les galeries inférieures. Les murs étaient complétement garnis de tableaux; la tente de Charles-le-Téméraire en décorait la majeure partie, occupant enfin sa place naturelle dans ces lieux qu'elle ornait autrefois pour les grandes solennités.

C'est alors que M. Henri Lepage, président du Comité, répondant à une éloquente improvisation du préfet de la Meurthe, présenta, dans un discours chaleureusement applaudi, l'historique de la restauration du palais. Après avoir payé un juste tribut de reconnaissance à tous ceux dont le concours et les offrandes ont permis de fonder l'œuvre et de la développer, l'orateur, comme au soir d'une bataille le soldat victorieux, cède à un légitime sentiment d'orgueil et de joie; s'il n'y a pas eu de sang versé, il a été livré un combat qui a duré des années entières; s'il n'y a pas eu de périls à vaincre, il y a eu de longues et pénibles luttes à soutenir, et à défaut du courage qui fait braver la mort, il a fallu déployer cette patience que rien ne lasse, cette persévérance opiniâtre qui triomphe de tous les obstacles.

Digitized by Google

Avec quelle verve et quel bonheur d'expression M. Lepage aime à raconter les phases de la patriotique entreprise et le dévoûment des collègues qui l'ont secondé ! Comme il sait avec délicatesse louer le maréchal Canrobert dont l'intervention avait été si puissante auprès du Gouvernement, pour imprimer aux travaux une efficace impulsion ! En rappelant que la Cour impériale avait récemment fait au musée la remise de la tente de Charles-le-Téméraire, il est heureux de lui renouveler les remercîments du Comité pour cette délibération par laquelle la Cour a consenti à se dessaisir du précieux dépôt : « Intelligente aux jours d'une conservation indispen-« sable, généreuse à l'heure où l'abandon devenait « opportun, la Cour, dit-il, a su comprendre les « nécessités de deux époques différentes; elle a mé-« rité par là une double gloire ! »

M. de Dumast, secrétaire perpétuel de la Société, couronna la partie littéraire de la séance par un récit poétique des particularités de la galerie inaugurée. Écrit dans ce style entraînant propre à notre honorable doyen, ce morceau plus d'une fois provoqua de vifs applaudissements, surtout quand il rappela la généreuse hospitalité de la mort donnée par René II au vaincu de Nancy.

Cette solennité devait faire époque dans les annales de l'œuvre lorraine. Dès lors, notre ville était dotée d'un monument de plus, digne de piquer la curiosité et l'intérêt des visiteurs étrangers, monu-

Digitized by Google

ment dont elle pourrait bientôt s'enorgueillir dans plus d'une occasion.

En 1866, lors des fêtes célébrées pour l'anniversaire séculaire de la réunion à la France de la Lorraine et du Barrois, c'est dans la salle des Cerfs que la municipalité offrit un banquet à l'impératrice et au prince impérial.

L'empereur d'Autriche, se rendant à l'Exposition universelle de 1867, s'arrêta à Nancy le 22 octobre et visita ce palais qu'habitèrent ses ancêtres, et une inscription spéciale, destinée à perpétuer ce souvenir, constatait en même temps, comme le dit excellemment le président du Comité en recevant François-Joseph et sa suite, « que les descendants des « Lorrains, dévoués de cœur à leur nouvelle patrie, « ont conservé, pour la mémoire de leurs princes, « le plus respectueux attachement. »

A ces fêtes, à ces jours d'allégresse, succédèrent de douloureux événements, dont le musée subit la cruelle atteinte. Après la guerre désastreuse de 1870, après le traité de 1871, Nancy, soumis au joug de l'occupation, devait longtemps encore rester le gage de la rançon stipulée pour prix de la paix.

Pendant la fatale nuit du 17 au 18 juillet 1871, se manifeste dans l'étage supérieur de la caserne de gendarmerie un effroyable incendie dont la cause est restée un mystère. Maîtresses de la place, les autorités allemandes avaient interdit de la manière la plus absolue tout usage du tocsin, tout signal

Digitized by Google

d'alarme. Privés des secours des pompiers et de leur matériel de sauvetage, les habitants du quartier font des efforts impuissants pour conjurer le fléau. L'abbé Guillaume, au risque de se faire emprisonner, agite la cloche de la chapelle Ducale : mais déjà le feu a gagné les combles du musée et en quelques instants l'œuvre de ruine et de dévastation est consommée.

Permettez-moi de rappeler ici les termes mêmes dont se servait M. Lepage pour annoncer la terrible nouvelle dans le *Journal d'archéologie*. Rien ne saurait mieux peindre la douleur et le courage de notre cher président. Comme tous, il est cruellement frappé, mais loin de se laisser abattre, il veut ranimer l'activité de ses collègues.

« Un malheur affreux nous a frappés : le Musée « lorrain n'existe plus, la galerie des Cerfs est en « ruines ! Moins d'une heure a suffi aux flammes « pour dévorer le fruit de tant de luttes, de peines, « d'efforts persévérants. L'œuvre de plus de vingt « années est à peu près complétement détruite !

« Nous n'avons pas le courage d'énumérer nos « pertes, elles sont immenses ; elles sont surtout ir- « réparables ; des trésors ne les feraient pas recou- « vrer.

« Si épouvantable que soit ce désastre, doit-il « nous faire renoncer à l'entreprise patriotique que « le Comité, de concert avec la Société d'archéologie « lorraine, a poursuivie jusqu'à ce jour avec une si

Digitized by Google

« infatigable énergie? . . . . Non, nous saurons « puiser des forces dans notre infortune même. Nos « concitoyens, près desquels nous avons constam- « ment trouvé un concours sympathique, ne refuse- « ront pas de nous venir en aide; les administrations « publiques nous prêteront leur appui. »

Personne ne reste sourd à cet appel. Le premier, M. de Montesquiou, l'honorable préfet de Meurthe-et-Moselle, en face du coup terrible qui frappe une institution justement populaire, « revendique son « poste comme président d'honneur du Comité, et il « provoque, dans son hôtel même, une réunion d'ur- « gence pour aviser et chercher les moyens de ré- « parer, s'il est possible, les pertes qui nous sont « infligées. »

Le conseil municipal, en dépit des charges énormes qui grèvent le budget de la ville, vote en faveur du musée une nouvelle allocation de 1,000 fr. Des souscriptions s'ouvrent, et chacun tient à cœur d'apporter sa pierre à la réédification d'un monument vraiment national. Le gouvernement, malgré des difficultés financières sans précédent, surmontées depuis, on sait avec quel succès, accorde des crédits pour la reconstruction. Enfin, le souverain de nations amies de la France, S. M. l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, envoya une somme de 100,000 fr. qui fut noblement versée en or dans la caisse de la Société archéologique.

Avec de tels auxiliaires, l'œuvre fut bientôt re-

Digitized by Google

mise en bonne voie. On comprit qu'il fallait encore beaucoup faire pour lui venir en aide, et que Nancy devait conserver sinon tout ce qui restait de l'ancien palais ducal, du moins tout ce qui était nécessaire pour reconstituer un musée digne du passé de la Lorraine. Du reste, si le désastre avait été immense, si certaines pertes sont irréparables, heureusement tout n'avait pas été consumé par les flammes. On avait pu sauver les belles tapisseries de la tente de Charles-le-Téméraire, la cheminée monumentale de Joinville, les statues d'un sire de Beauvau et de sa femme par Ligier-Richier, à peu près la moitié des tableaux, beaucoup de menus objets précieux, toutes les inscriptions et tous les monuments de pierre, bronze, etc., qui remplissaient le rez-de-chaussée. Quant à la bibliothèque lorraine, elle avait été entièrement détruite, mais l'honorable abbé Marchal abandonna, moyennant des conditions avantageuses pour le Comité, la collection beaucoup plus riche à la composition de laquelle il avait consacré sa vie et ses épargnes.

M. de Montesquiou offrit une riche cheminée de la renaissance, découverte à Saint-Nicolas et destinée à remplacer celle de Pulligny qui avait été détruite. M. Frédéric Sellières adressa au musée six tableaux de grand prix, provenant de l'ancien château de Senones.

Au nombre des généreuses offrandes qui servirent à atténuer nos pertes, il faut signaler après les ar-

Digitized by Google

mures de M. de Rutant, le précieux manuscrit et les miniatures du poëme de *la Nancéide* de Pierre de Blaru, chef d'œuvre dont M. le baron de Landres, malgré des souvenirs de famille, consentit à se séparer, pour en faire un des plus rares joyaux du musée.

Enfin, le Comité obtint un meuble important réclamé depuis plusieurs années. C'était le lit du duc Antoine, œuvre d'art, souvenir historique dont la légende avait été popularisée dans le brillant *Tableau de Nancy*.

Au mois de juillet 1875 les travaux de réfection, dirigés par M. Bœswillwald, avec le concours de M. Cuny, touchèrent enfin à leur terme impatiemment inattendu. Dans la galerie des Cerfs, ornée comme autrefois, le congrès des Américanistes put recevoir une mémorable hospitalité, et inaugurer à Nancy ses sessions internationales.

Le secret de cette renaissance de notre monument, de ce musée créé deux fois, c'est que la Société d'archéologie ne s'était pas bornée à parler au nom de la science, c'est qu'au lieu d'être restée purement académique, elle s'est adressée à l'opinion, et a été écoutée et suivie par elle. Mettant la science au service du bien public, elle a compris et fait comprendre que se vouer à l'archéologie nationale est une des manières d'honorer son pays et de lui prouver son amour. Telle est la cause de son influence; voilà pourquoi, comme les autres sociétés départe-

Digitized by Google

mentales, elle a pris place parmi les institutions les plus vivantes de notre temps!

Nous voudrions, mais nous ne pouvons signaler ici tous les zélés collaborateurs qui, par leurs écrits, leurs dons, leurs démarches et leurs travaux de tout genre, concoururent sous des formes et dans des proportions diverses au succès de l'œuvre lorraine; il faudrait nommer tous les sociétaires.

Dans cette ruche intellectuelle, dans cet atelier national de la pensée, règne l'égalité la plus parfaite, les âges et les rangs sont confondus; l'essentiel est que chacun mette en œuvre son droit au travail en apportant son tribut dans le recueil des écrits collectifs. Après avoir lu les observations d'un membre de l'Académie française, tournez le feuillet: un modeste instituteur vous décrira les substructions d'une villa romaine découverte aux abords de son village. Ce jeune homme a la passion du silex et de la pierre polie: en sondant les mystérieux abîmes des temps préhistoriques, sur le plateau de Dommartemont ou dans les cavernes des rives de la Moselle, il a reconnu les vestiges des premiers habitants de nos contrées incultes. Ce savant professeur quitte son laboratoire; pendant les loisirs de l'enseignement, il nous communique ses méditations sur la numismatique locale.

La calchographie et la bibliographie ont également des adeptes parmi nos confrères; un habile ingénieur utilise sa plume et son crayon pour

Digitized by Google

nous exhiber les poteries, les armes et les coutumes sépulcrales des Gallo-Romains et de l'époque mérovingienne, mises au jour par les fouilles et les tranchées des grandes voies ferrées, des canaux ou des établissements industriels. Enfin, le prêtre et le rabbin, sans se préoccuper des dissidences qui les séparent, viennent tour à tour raconter les développements de leur Église et les luttes soutenues par le culte israélite sur le sol lorrain.

Variété des travaux, intérêt toujours soutenu, scrupuleuse fidélité des informations, tels sont les caractères généraux de cette vaste enquête sur le passé de notre province.

N'est-ce point abuser, Messieurs, de votre courtoise attention, que de revenir sur des faits dont plusieurs d'entre vous ont pu être les témoins?

Et cependant, après avoir salué M. de Dumast comme l'un des plus infatigables promoteurs de l'idée lorraine, c'est un devoir pour moi de rendre un public hommage à celui qui sut mener à bien la généreuse et si difficile entreprise. En lui conférant pendant vingt-cinq années sans interruption les honneurs et surtout le fardeau de la présidence, la société a prouvé qu'elle a toujours compris ce qu'elle doit à M. Henri Lepage.

Comme historien et archéologue, il est le chef de notre école, prodiguant à tous avec une inépuisable patience les trésors de ses études lorraines, révélant un document ignoré, corrigeant les manus-

Digitized by Google

crits, rectifiant les erreurs sans blesser les amours propres.

Comme président du Comité, il suffit à la besogne de plusieurs : correspondance multipliée, démarches incessantes, difficultés évitées, obstacles à vaincre, rien ne peut ralentir son zèle ou décourager son dévouement.

Heureusement secondé par des collègues que stimule son exemple, il a été, comme il reste assurément, l'âme de l'institution.

Ceux qui connaissent les écrits de M. Lepage, en admirent l'abondance extraordinaire autant que la valeur considérable. Avec la plus rigoureuse exactitude, à l'aide de recherches détaillées, il a réussi à mettre en pleine lumière certains événements, certains personnages, tel ou tel artiste autrefois entourés, malgré leur importance, de nuages épais, que ses judicieuses investigations ont complétement dissipés.

Honneur donc au savant archiviste qui a su ennoblir l'exercice de ses fonctions en les alliant avec la pratique éclairée des études historiques !

L'archéologie lorraine, comme complément du succès, a eu ses détracteurs. D'aucuns ne lui ont pas ménagé les sarcasmes et les traits de l'ironie : tantôt nous étions les obstinés de la phalange, d'autrefois on nous appelait les amants fanatiques de la Lorraine.

Mais quand l'obstination et le fanatisme relèvent

Digitized by Google

des monuments, créent des musées, enfantent des écrits destinés à moraliser et à instruire, les passions qui produisent de tels résultats nous semblent l'expression d'un pur et ardent patriotisme !

Honorer les temps et les sentiments anciens sans les regretter ; rester fidèles aux vieux souvenirs de l'histoire de Lorraine ; célébrer l'unité de la France sans porter atteinte au respect de nos antiques diversités nationales, voilà l'inspiration, voilà l'œuvre et l'honneur de notre société.

Nos efforts s'appliquent à démêler et expliquer les changements qui arrivent, avec l'aide du temps, dans la condition des peuples, et qui font qu'un pays cède peu à peu à l'ascendant d'un autre pays et s'y associe sans se désavouer : accord admirable, qui s'accomplit par le travail invisible et quotidien des idées, des sentiments, mille fois plus efficace que le labeur brutal des combats.

Tant que la France a voulu soumettre la Lorraine par la guerre, la réunion ne s'est pas faite, et Louis XIV a été forcé, au traité de Ryswick, de restituer la province qu'il croyait avoir conquise, comme pour proclamer en quelque sorte, par la voix d'un conquérant, l'impuissance de la force guerrière à faire toute seule la réunion d'un peuple à un autre.

Il y avait au moyen âge plusieurs Frances diverses, et ces Frances étaient très-françaises sans dépendre de Paris. Elles parlaient très-bon fran-

Digitized by Google

çais, témoins Froissard et Comines pour le Hainaut et pour la Flandre; témoin Olivier de la Marche pour la Bourgogne; elles avaient le cœur français, témoin Jeanne-d'Arc, *la bonne Lorraine*, comme dit le vieux poëte Villon.

Cette vitalité française s'est interrompue dans cette guerre quasi civile que Richelieu et Louis XIV ont suscitée entre la France et la Lorraine pendant plus de soixante ans; mais on la voit renaître pendant la paix du *XVIII*e siècle, et, à mesure que l'esprit français prend un plus libre essor dans les lettres et dans les sciences, il se répand plus aisément en Lorraine, sans rencontrer la barrière des vieilles haines, grâce à l'autorité paternelle de votre illustre fondateur, Stanislas le Bienfaisant. Voilà les œuvres que la paix peut avec raison opposer aux œuvres de la guerre. Rendue à son vieil instinct national, la Lorraine, en voyant son dernier duc la quitter, ne devint pas française, elle le redevint et n'eut, pour oublier une querelle de trois quarts de siècle, qu'à se ressouvenir des six cents ans de confraternité.

Cette union, aidée par tant de souvenirs, troublée un instant par les passions ambitieuses des princes, s'est trouvée consolidée en 89 par l'avénement de la nouvelle société française. Et, s'il fallait enfin un dernier témoignage de l'heureux esprit de conquête de la paix, de la parfaite assimilation des Lorrains avec leur nouvelle patrie, c'est

Digitized by Google

dans les archives même de la ville de Nancy que nous irions le prendre, nous complaisant à en étaler les détails avec un légitime orgueil.

Au mois de juin 1792, on apprend que Vienne et Berlin, concertant leurs efforts contre la France, rassemblent une armée sur la frontière, et, dans la séance du 14 juillet, l'Assemblée législative déclare LA PATRIE EN DANGER ! Quel département répond le premier à ce cri d'alarme? C'est l'ancienne province de Lorraine et Barrois. Le 22 juillet, le jour même où des estrades se dressaient à Paris pour y recevoir les enrôlements volontaires, le maire de Nancy, un des vôtres, Messieurs, le noble et généreux Duquesnoy (1), membre de cette académie, renouvelant le chaleureux appel que la veille il adressait à ses concitoyens, convoque d'urgence le conseil de la commune, et alors, sous l'impression de ses accents patriotiques, éclate une de ces manifestations à jamais mémorables, qui font l'honneur d'une grande cité.

Humbert, chef de la garde citoyenne, ancien maréchal de camp, père de deux fils déjà enrôlés comme volontaires, signe le premier son engagement comme simple soldat (2). Le lieutenant-colonel

(1) Duquesnoy (Adrien-Cyprien), né à Briey le 26 septembre 1759, mort à Rouen en 1808, proclamé maire de Nancy le 15 février 1792, auteur de plusieurs ouvrages sur l'agriculture, l'économie politique et les œuvres de philanthropie.

(2) Humbert (Louis-François), chef de la légion, était alors âgé de 67 ans et comptait 44 années d'honorables services qui lui avaient valu le grade de maréchal de camp.

Digitized by Google

Friant suit son exemple : il renonce aux insignes d'un grade qu'il ne veut pas occuper loin du danger, et dépose pour les pauvres ses épaulettes sur le bureau en inscrivant son nom à la suite d'Humbert. Marc, capitaine des canonniers, est père de sept enfants; il sollicite pour eux le pain de l'assistance, et déclare qu'il est prêt à partir. L'officier municipal Baulieu assure deux mille écus aux fils de Marc, si le sort des combats vient à les rendre orphelins. Un grand nombre d'officiers de la légion renoncent à leurs épaulettes, leur épée et leur hausse-col, n'ambitionnant désormais que les armes du simple volontaire. Le maire et les conseillers déposent des dons patriotiques, et de toutes parts s'avancent des citoyens et des citoyennes pour faire leurs offrandes.

Voici une pauvre vieille éclopée et vêtue de haillons : « Je n'ai que vingt sous, dit-elle, mais on ne « calcule pas avec ses besoins, quand il faut secou« rir sa patrie et ses défenseurs. » De retour dans leurs bataillons, les officiers ont à peine fait le récit de ce qu'ils ont vu, qu'une foule de citoyens accourent pour se faire inscrire, ou offrir leur services gratuits pendant l'absence de ceux qui partent. De cinq à dix heures du soir, le conseil général de la commune se tint en permanence pour recueillir ces témoignages de patriotisme, partageant avec tous les citoyens présents l'attendrissement, la joie et l'admiration générales.

Digitized by Google

Nancy comptait alors vingt-six mille âmes. Privés de garnison, ses habitants étaient chargés du service pénible et assidu de la place (1); déjà ils avaient fourni douze cents volontaires pour la troupe de ligne, lorsque dans la journée du 22 juillet quatre cents citoyens se firent inscrire comme prêts à courir à la frontière.

Le conseil général adressa immédiatement à Paris le procès-verbal de cette mémorable séance, en joignant à la liste des enrôlés le montant des dons offerts (2). « Il n'y a dans nos murs, porte la lettre « d'envoi, qu'un parti : celui de la France.... Pen- « dant que nos braves volontaires vont combattre « pour elle, nous combattrons les ennemis de la « constitution, prêts à mourir fidèles à nos ser- « ments. »

En apprenant cette manifestation patriotique, « l'Assemblée nationale, dans sa séance du 28 juil- « let, applaudissant à ces traits du plus généreux « civisme, décrète mention honorable de la garde « nationale, du conseil général de la commune de « Nancy et des administrateurs du département de « la Meurthe; l'inscription au procès-verbal et l'im- « pression des résolutions de Nancy; elle décrète en

(1) Il fut décidé, dans la séance du 23 juillet, que les vétérans, sur leur demande, monteraient la garde et occuperaient le poste d'honneur et que les jeunes gens de 15 à 18 ans feraient le même service et occuperaient le même poste.

(2) On avait pu réunir sur-le-champ plus de douze mille francs, somme énorme eu égard au temps et aux circonstances.

Digitized by Google

« outre qu'une copie de la relation de la séance du « 22 juillet sera remise au roi. »

La publication de ces pièces électrise la nation entière, de tous côtés, la ville de Nancy reçoit des adresses de félicitation. La commune de Saint-Dizier fait distribuer quatre cents exemplaires du procès-verbal de la séance du 22 juillet, Reims le fait imprimer et se voit aussitôt entouré d'une foule d'imitateurs de nos concitoyens. Beauvais, s'annonçant comme l'émule de l'ancienne capitale de la Lorraine, compte bientôt un grand nombre de défenseurs et se flatte que « chaque département, va fournir plus d'un Humbert. »

Le conseil général du Doubs, sur la demande du public transporté d'enthousiasme à la lecture de la séance de Nancy, en ordonne la publication dans toutes les municipalités de son ressort. Le département de la Marne en fait imprimer mille placards pour être affichés, et mille cahiers pour être lus par les curés et les commandants des gardes nationales ; et le Pas-de-Calais déclare « les détails précieux et chers de ce procès-verbal dignes d'être offerts aux justes éloges de tous ses concitoyens. » Enfin Strasbourg et Langres envoient des députations chargées d'applaudir au zèle et au dévouement des habitants de Nancy pour la cause de la liberté et la défense de la patrie et de les assurer que leur noble et touchant exemple les honore « aux yeux de la France entière. »

Digitized by Google

Je suis forcé, Messieurs, de me borner à ces indications sommaires, mais je puis vous assurer que nos archives contiennent le plus volumineux et le plus glorieux dossier des preuves de l'enthousiasme inspiré par l'exemple qu'ont donné les descendants des Lorrains.

N'avais-je pas raison de dire, Messieurs, que le respect du passé, le culte des vieux souvenirs, n'ôte rien et n'a jamais rien ôté à cette union de notre ancienne nationalité avec la France.

Espérances et désespoirs des révolutions, enivrement de la gloire des conquêtes, amertume de la défaite et de l'invasion, chutes de dynasties et de gouvernements tombant les uns sur les autres, libertés perdues et recouvrées, que n'avons-nous pas supporté? Mais nous-avons tout supporté ensemble. Qui donc d'entre nous, dans nos aventures nationales, s'est séparé de ses frères pour jouir ou pour souffrir? Qui donc a tenté de se faire une joie ou une douleur à part?

Qui donc s'est souvenu de sa province ou de sa ville pour lui souhaiter un sort distinct de celui de la France? Voilà à travers quelles épreuves et avec quels sentiments s'est fondée et affermie notre unité nationale. Elle est née de l'histoire de notre siècle, elle est née du patriotisme de la France moderne.

Mais dans ce patriotisme moderne, il y a les patriotismes de nos vieilles provinces françaises qui sont venus se fondre comme dans une fournaise

Digitized by Google

puissante, et nos tempêtes civiles et guerrières n'ont fait que hâter la fusion de ces métaux généreux apportés de tous côtés.

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir tant insisté sur les travaux de notre société, d'avoir ouvert sous vos yeux le registre des délibérations de notre conseil municipal, mais il m'a semblé que si l'histoire et l'archéologie ont fait de nos jours d'incontestables progrès, c'est parce que cette double branche de la littérature répond merveilleusement aux secrets penchants de la société moderne. C'est en effet l'un des mérites de l'histoire, qu'elle contribue puissamment à distraire, — ne faudrait-il pas dire à consoler? — les générations mécontentes de leur sort.

Plus sombre leur apparaît le présent, plus volontiers elles se rejettent vers le passé, comme dans une sorte de refuge. Elles s'y complaisent quand elles y rencontrent un peu de soulagement pour les blessures de leur amour-propre national en souffrance!

Elles doivent s'y complaire surtout quand elles peuvent y trouver des leçons et des exemples en même temps que de légitimes raisons de confiance et d'espoir pour l'avenir!

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. P.-G. DE DUMAST

AUX RÉCIPIENDAIRES

MESSIEURS,

Qu'il puisse y avoir (faut-il l'avouer?) quelque chose de doux, quelque honteux sujet de complaisance pour nos mauvais instincts, — à contempler, du haut d'une falaise, — inébranlable ou supposée telle, — les efforts de pauvres marins, luttant contre la fureur des flots, — c'est là une impression d'égoïsme barbare, — jadis décrite, chacun le sait, en vers déplorablement beaux.

Qui donc s'est complu à le peindre, cet odieux sentiment?

Un classique qui maniait en maître le puissant idiôme du Latium, le bel idiôme dans lequel ont écrit Cicéron et Virgile; mais un poète de qui l'on ne peut pas dire *qu'il parlât leur langue*, car la langue de ces hommes-là partait d'un *cœur*, et Lucrèce n'en avait point.

Cicéron, qui écrivit toujours en honnête homme;

Digitized by Google

— Virgile, malgré les aberrations morales qui déparent quelques-unes de ses pages, — ne manquaient ni de la notion d'une Justice supérieure éclairée, siégeant au ciel, ni d'un intérêt de compassion pour les souffrances humaines. Quand donc, afin d'expliquer le chantre de la *Natura rerum,* — soit pour l'excuser, soit même pour le flétrir, — on se borne à dire que c'était un poète païen, on se sert d'un terme impropre. — Non, il n'eut pas même l'honneur d'être un véritable *païen*, ce Titus Lucrétius Carus, prôneur de l'Épicurisme absolu. Il ne fut qu'un pur et simple athée; comparable à ces doctes songe-creux dont chaque siècle a le malheur de posséder des exemples. Il ne savait craindre le regard d'aucune Divinité, ni vraie, ni fausse.., l'auteur qui, dans sa philosophie, formulée en hexamètres si bien tournés, ne reconnaît pour divines que deux choses : la Matière et la Volupté.

Ah ! combien est différent, Messieurs, dans des hypothèses pareilles à celles que nous dépeint Lucrèce au bord des mers, le sentiment réel qui s'éveille chez tout être vraiment digne du nom d'HOMME ! — chez quiconque, apercevant dans l'univers PLUS que des atômes, — PLUS que de la *Cellule* et du Mouvement, — voit aussi qu'il possède une *âme,* et ne s'est point encore assimilé aux brutes !

Affectueuse et noble à la fois, la tendance dont nous parlons, n'est pas si moderne qu'on le dit.

Digitized by Google

Aisément on en retrouverait, chez tous les peuples, des traces reconnaissables.

Ce sentiment, Messieurs, il a un nom. Il s'appelle l'*humanité*.

C'est du haut du Sinaï, vous le savez, qu'il reçut pour la première fois sa pleine formule : « Vous AIMEREZ votre prochain; vous l'aimerez comme VOUS-MÊMES. » Et c'est dans Jérusalem, que le commentaire définitif en fut donné, — lorsque, par la fameuse parabole du « Blessé de Jéricho », le divin Législateur des chrétiens, fixant bien le sens et la portée du précepte, — détermina que ce *Prochain*, c'était, qui....? TOUT HOMME QUELCONQUE, ami ou ennemi.

Voilà de quel lait nous a nourris la civilisation européenne (plus ou moins imprégnée de christianisme). Qui voudrait, Messieurs, de nos jours, en revenir à un état de choses dont le type suprême serait l'individualisme absolu ! — le rôle de ce hideux insecte de qui personne n'est tenté d'envier le vil bonheur !

Oh ! telle n'est surtout pas (et beaucoup s'en faut) l'impression qui domine dans nos contrées. Loin d'y rencontrer personne qui se délecte à la vue des peines d'autrui, les cœurs, généralement ici, s'émeuvent selon l'expression du Cygne de Mantoue, devant les infortunes attachées à la condition humaine; *mentem mortalia tangunt*. Et si,

Digitized by Google

lors des grandes catastrophes, on se trouve être du nombre des SAUVÉS, deux mouvements s'élèvent à la fois dans l'âme : — l'un de gratitude envers la Providence, pour avoir été, par elle, préservé de maux tout à fait majeurs; l'autre, d'affectueux empressement vers les êtres moins épargnés; victimes dont on se sent porter à plaindre, et à vouloir diminuer le malheur.

Hélas! des circonstances de ce genre, nous n'avons nul besoin pour nous les représenter, de recourir aux muses descriptives. Ils sont tout récents, les ravages d'un déluge sanglant, qui, — lorsque s'est rué sur nous l'irrésistible flot des armées teutonnes, — a emporté de nos frontières, non-seulement l'Alsace, mariée depuis deux cents ans aux destinées de la France, — mais le Pays messin, qui, celto-belge dès le temps de César et d'Ausone, avait fait constamment portion intégrante du sol des Gaules. — Oui, nous avons vu arracher aux fils des anciens Leuquois, les fils des anciens Médiomatriciens, et, par là, séparer deux groupes frères, qu'unissait une immémoriale parité de sang et de langue.

Ainsi, de ces deux peuplades gauloises, tandis que l'une passait tout entière sous le joug des conquérants, — l'autre y échappait, au moins en majeure partie. Quand le terrible océan germanique, mettant un terme à ses assauts, s'est assigné un nouveau lit..., il a reconnu pour *rivages* les terres

Digitized by Google

qui avaient formé le centre de l'ancienne Lorraine ducale. La contrée, jadis glorieuse, que couronnaient, au moyen âge, les tours d'Amance et de Vaudémont, — et qui, plus tard, avait vu briller des foyers de vertu (Lunéville, Mirecourt, Pont-à-Mousson), — cette contrée, — d'une vigueur exceptionnelle à bien des égards, — on la comparait quelquefois à l'antique domaine de Pallas, — séjour de la force et de l'onction, terre de la lance et et de l'olivier. — Mais elle a pris, avec la Péninsule attique, des ressemblances morales croissantes, depuis, que, placée aux limites de deux zônes, — devenue, en face du règne de la pensée tudesque, l'expression la plus marquée d'un ordre d'idées différent, — elle se trouve être l'asyle frappant de la civilisation gallo-latine. A présent, comme vous le savez, Nancy, depuis les bords de la Baltique jusqu'à ceux du Bosphore, est qualifié par tous les étrangers distingués, « l'*Athènes française du Nord-Est*(1). » — Et dès lors, son « Académie de Stanislas » offre l'image du temple de Minerve qui couronnait le cap de Sunium; de ce temple aux heureux et doux présages, des marches duquel descendaient à l'envi maints zélateurs de la Pitié.., pour aller, entre les rochers, tendre l'échelle, tendre la main, à d'infortunés navigateurs : — frêles survivants de l'équipage d'esquifs engloutis par l'Égée.

(1) Voir notamment les journaux grecs de Constantinople.

Digitized by Google

N'est-ce pas votre cas, Monsieur (1)? Embarqué, avec bien d'autres passagers, à bord du noble vaisseau qui portait en poupe une Vierge; — à bord de ce magnifique, de cet insubmersible navire, qui n'aurait jamais pu sombrer sans l'inexplicable aveuglement de son pilote; — vous partagiez les tristes suites d'un si grand désastre. — Notre bonne fortune (permettez-moi d'espérer que vous y apercevrez aussi quelque peu la vôtre) vous a fait trouver pour refuge nos patriotiques rivages.

Certes, parmi les naufragés recueillis là, vous n'êtes pas l'un de ceux que Nancy se soit le moins félicité d'avoir vu, échappant aux conséquences de la tempête, poser en sûreté le pied sur le promontoire lorrain.

Du reste, bien que mouillé de l'écume amère, vous n'arriviez pas ici pauvre et nu. Assez comparable à Bias, qui, favorisé qu'il était de la Sagesse, osa, prétend-on, s'avancer jusqu'à dire qu'*il portait tout avec lui*, — vous, Monsieur, sans tenir ce langage (où l'on reconnaît bien l'orgueil de l'Antiquité grecque); — vous, dis-je, enrichi des faveurs de deux déesses (la muse de la Peinture et celle de l'Éloquence), vous n'étiez pas sans apporter, en même temps que votre personne, deux précieux restes de bagage, disputés comme vous à la vague : vos deux TALENTS. Nous sommes payés pour le bien

(1) M. Émile Michel.

Digitized by Google

savoir, nous, qui, en salaire de votre sauvetage, profitons de cette double épave.

Égaux ou non chez vous, Monsieur, les deux talents dont nous parlons, ne vous apparaissent probablement pas comme ayant, en ce qui vous concerne, la même importance. L'un, en effet, constant objet de vos sollicitudes, ne peut guère se montrer à vous que comme le fruit de labeurs incessants, — tandis que l'autre, plus aisément, et, pour ainsi dire, accessoirement, conquis — a quelque peu l'air de vous avoir été « *donné par surcroît.* »

N'allez pourtant pas vous y tromper, Monsieur, et croire, par trop de modestie, qu'à son obtention vous n'ayez apporté rien *du vôtre.* S'il est vrai, d'une façon, que tout mérite soit un *don* reçu, — puisque la Créature ne *crée* rien, — il est vrai, d'une autre manière, que sous la plupart des *mérites*, on peut découvrir une sorte de *prix,* humblement gagné.

Ces biens évangéliques, même, auxquels il vient d'être fait allusion; ces biens, gratuitement concédés, voyez-vous qu'ils le fussent à tous venants? Non; mais à des hommes qui déjà s'appliquaient à chercher la vertu et la justice. Allez, c'est des roches non empoisonnées que jaillissent le plus souvent les eaux salutaires; et, seulement, elles en jaillissent quelquefois, à flots d'une abondance que l'on n'avait nul droit de prévoir.

Par un démenti courageux, donné et à la devise

Digitized by Google

de l'Orgueil, lequel s'écrie : « Je n'obéirai point », et à celle de la Paresse, qui dit : « Je ne me gênerai point », vous osez rendre hommage à deux règles bien autres : — la *discipline* et le *travail*, — ces deux points de départ de l'annoblissement de l'Être humain.

Il y eut une heure, Monsieur, où de fiers esprits, dotés avec surabondance, — léviathans assez forts pour s'aller jouer partout, fût-ce au sein des masses profondes des noirs abîmes antarctiques, — se plurent à émettre l'idée, qu'habilement manipulé par les prestigieux secrets du génie, le Laid pouvait équivaloir au Beau.

Bien fascinée (pour ne rien dire de plus) fut, assurément, la portion de public pour qui, dès lors, n'apparut pas, — chose pourtant de nécessité mathématique, — qu'un jour viendrait où des Raisonneurs conséquents, s'avançant plus loin sur la route, soutiendraient qu'entre des mains suffisamment hardies, — suffisamment exemptes d'hésitations et de remords, — le Mal peut équivaloir au Bien.., et conquérir, à tout aussi bon droit, la prééminence.

Car, on a eu beau essayer d'établir des distinctions subtiles entre les deux paradoxes; ils ne pouvaient pas rester longtemps séparés. Le premier amenait le second, par un nœud logique invincible.

Vous aussi, Monsieur, vous êtes logicien. Ce n'est point du tout PAR HASARD que, dans tous les

Digitized by Google

ordres de choses, vous refusez votre adhésion à ces théories, flottantes et commodes, dont trouvent à s'arranger si bien tous les Vices, — soit qu'ils appartiennent à la série des téméraires outrecuidances d'en haut, ou à celles des lâches oisivetés d'en bas. — Aimant mieux, vous, accepter l'honorable joug de doctrines saines et doucement sévères, — vous indiquez à la Jeunesse ces sentiers SURS... où marchent, à côté du Travail, les deux sœurs du Travail : la Raison et la Vertu.

Oh ! non, vous n'avez garde de nier la parenté de certains *fonds* et de certaines *formes*, dont l'attraction est réciproque. Avec les Sages les plus éminents dont se glorifie le Genre humain, vous sentez.., vous faites sentir.., cette radieuse vérité : que « le *Laid* est la forme du *Mal*, comme le *Beau* est la forme du *Bien*. »

Que si, maintenant, Monsieur, quittant ces régions supérieures de la pensée, où nous avait conduit votre éloquente parole, — nous descendions à jeter un coup d'œil sur la manière dont vous pratiquez votre art préféré, — nous aurons d'abord à vous *remercier*, autant qu'à vous *applaudir*, du choix des lieux où vous l'exercer. Tout amoureux, en effet, que vous êtes de la légère gaze d'*idéal* qu'il sied de jeter partout sur le *réel*, — vous n'avez pas cru, pour rencontrer les vrais éléments de la beauté paysagère, avoir besoin, malgré le vandalisme actuel, d'un autre théâtre que de celui qui

Digitized by Google

avait agi, sans qu'on s'en doutât, sur l'enfance (lourde en apparence) du merveilleux peintre que la Nation lorraine donna jadis à l'Italie, ou plutôt à l'Europe.

Les germes qu'il avait emportés d'ici, Monsieur, — ceux du don de comprendre et d'interpréter la nature champêtre, — vous avez su les retrouver, dans la contrée qui lui donna naissance. Personne, en ceci, ne me contredira, d'entre les spectateurs auxquels il est arrivé de s'oublier devant vos toiles; soit que votre touche, mâle et sombre, y montre les amas de granit et les noirs sapins des Vôges, — âpres sites vers lesquels Gelée ne reportait guère ses souvenirs; — soit que vos crayons, plus conformes au sien, — c'est-à-dire tout à fait virgiliens et doux, — nous révèlent quelque chose du charme ineffable des Élysées de la *Mosellane moyenne*, — en nous faisant asseoir au bord des eaux, sous les magnifiques saules de Pixerécourt, ou sous les délicieux ombrages de Liverdun.

Ce que nous rêvons à votre occasion, Monsieur; — car, aux vives sympathies, on a toujours permis des rêves dorés (*nam qui amant, ipsi sibi somnia fingunt*); — c'est que, dans les temps à venir, quand des possesseurs de galeries s'entretiendront de l'achat possible de paysages excellents, — si l'on vient à en mentionner qui soient du pinceau « lorrain, » il n'y ait pas lieu d'en conclure que d'avance chacun en va désigner l'auteur. C'est

Digitized by Google

que l'on cesse, en pareil cas, de considérer les catalogues (faut-il dire les *calendriers ?*) comme ne pouvant suggérer, aux consulteurs, d'autres noms que celui de CLAUDE !

A vous aussi, Monsieur (1), — quoique votre vie ait semblé vouée à des occupations bien plus arides; — à vous aussi, ne sont restées étrangères, ni des tendances précoces pour les arts du chevalet, en général.., ni même en particulier, d'heureuses prédilections pour les perspectives que fournit le pays où siége notre Académie. Nulle part on n'en a mieux la preuve que dans l'un de vos livres.., où semblait pourtant ne devoir trôner que la science du chroniqueur. — Là, ressort, avec une extrême puisssance, l'attrait de cette nature, placide, pure, *poétique* surtout. Et les lieux où vous vous placez pour en juger ainsi, sont, également, ceux qui frappèrent les premiers la vue de Gelée, au sortir du berceau. C'est bien, en effet, des environs de Chamagne que vous partez, pour prendre vos points de vue. La séduction que vous éprouvez, et que vous nous faites partager, c'est bien celle qui dictait à François de Neufchâteau ces vers, si vrais :

Des hauteurs de Châté contemplez la Moselle.
Que Charmes est doux à voir ! que cette rive est belle !

Oui, le caractère, calme et suave, de ces paysages lorrrains, qui vont si profondément à l'âme,

(1) M. Jules Renauld.

Digitized by Google

vous savez le saisir et le décrire; tous y gagneraient quelque chose à vous avoir pour interprète. A l'aide de votre prose colorée, — qui vaut une riche palette, — vous dépeindriez aussi bien Clévant, le paradis des visiteurs dignes d'y être admis.., que vous avez dépeint Charmes, la ville de la fidélité (1).

Cette petite cité, si patriote, tant de fois opprimée et punie pour ses vertus.., elle vous est débitrice, à d'autres titres encore qu'à celui d'avoir fait ressortir ses agréments pittoresques. Car vous avez déchiffré ses intéressantes annales, — souvent bien tristes, toujours honorables, toujours propres à justifier son chevaleresque blason. — Quand il ne s'agissait ainsi que d'esquisser, à travers les âges, l'instructive histoire de ses lois, — on vous supposait « *plus* dans votre sphère. » Vous n'y étiez que « *pareillement.* »

Eh oui, sans doute, la *toge noire* a été ou le but, ou le signe, des principaux efforts de vos plus laborieuses années. — Que le *Code* fût, ou non votre primitif attrait, vous y avez consacré de longues veilles, lesquelles ne sont pas restées sans vestiges. Soit dans les fonctions de simple officier ministériel, — fonctions modestes mais importantes, dont votre loyale attitude a contribué à faire bien apercevoir les côtés estimables; — soit dans le rôle d'Avocat (d'Avocat plus que disert), dont vous sa-

(1) Symbole des sentiments fidèles, le *Chien* forme les armoiries de Charmes.

Digitized by Google

viez, au besoin, renforcer celui d'Avoué, — et qui vous a valu, de la part de plusieurs membres éminents du Barreau de Paris des marques d'exceptionnelle sympathie, — vos services vous appelaient à MIEUX qu'à faire triompher les lois par une saine procédure : vous ne pouviez guère manquer d'avoir à les appliquer comme magistrat; — aussi êtes-vous devenu Juge.., non sans que l'intérêt public s'en soit bien trouvé.

Mais, pendant ces phases diverses de votre vie d'Homme de loi, le culte du Juste vous laissait, pour celui du Beau, des moments. Vous avez pu, avec le temps, en accroître l'étendue.

Dans l'ordre du Beau, il nous suffirait — laissant de côté les élégants croquis dont vous avez orné çà et là vos ouvrages, — de rappeler que, depuis vingt-cinq ans, la Commission du Musée de la Ville a réclamé le secours de vos lumières; et que vous en aidez puissamment aussi le Comité du Musée lorrain et la Société d'Archéologie lorraine, — qui s'applaudissent de vous avoir choisi pour leur Vice-Président.

Archéologie ! voilà, Monsieur, le canevas sur lequel se seront brodés, je crois, les principaux labeurs qui resteront de vous. Et c'est surtout par la recherche du *Vrai*, que vous aurez consacré votre souvenir.

On pourra oublier quels furent votre capacité dans les affaires, ou votre goût et votre facilité comme dessinateur; tandis qu'on se rappellera longtemps cette puissance d'investigation, — ce talent

Digitized by Google

pour faire justice des ignorances et des erreurs, — qui caractérise non-seulement votre Histoire de Charmes, mais bien d'autres excursions de votre plume. — Tantôt, de simples découvertes, comme votre *Ermitage de Sainte-Valdrée;* tantôt des monographies neuves et piquantes, telles que vos deux jolis traités, l'un sur les *Hostelains et Taverniers* de la Lorraine ducale, l'autre sur le *Corps des Officiers perruquiers de la ville de Nancy.* — Car il y a chez vous du Molière, en même temps que du Legrand d'Aussy.

Personne, surtout, ne laissera passer sans attention la curieuse étude dans laquelle vous expliquez les formes que revêtit ici, à un certain moment, la Révolution, — et les causes, jusqu'à présent cachées, de la marche violente qu'elle se trouva prendre, quelques instants, dans un pays aussi judicieux que le nôtre, dans cette ville, courageuse et sensée, qui n'avait adhéré à la grande crise rénovatrice que par les plus louables côtés.

A vous voir mettre si bien en relief l'élan des enthousiasmes d'alors, et plaider avec une affection si vraie la cause de l'unité française, — se figurerait-on avoir affaire chez vous, à l'un des descendants les plus avérés de ces familles de pur sang indigène, à qui incomba la tâche de représenter jusqu'au bout les suprêmes angoisses de l'Austrasie, indignement blessée à mort. — Sublimes bourgeois de La Mothe.., personnages de taille surhumaine,

Digitized by Google

— qui, pour repousser aussi longtemps que possible, le triomphe des mœurs licencieuses que toléraient, afin d'en tirer profit, les parjures *vizirs pourprés* de l'Occident, — combattirent jusqu'au bout le Vice armé.., sans tenir compte de la disproportion de leur nombre. — Vrais Spartiates chrétiens, dont l'héroïsme incroyable ne pouvait obtenir (et n'obtint) d'autre couronne que celle du martyre, mais à qui, du moins, échut le sort d'avoir fait naître une gigantesque admiration... chez de braves étourdis, jeunes compagnons des soldats de Turenne et de Condé; joyeux vainqueurs, habitués à ne rencontrer nulle part la résistance de pareilles murailles vivantes.

Si vous parlez si franchement, Monsieur, notre langage d'à présent, — vous, arrière-petit-fils des preux de cette Pergame lorraine, — c'est que la fermeté et l'obstination sont *deux.* C'est qu'à chaque chose son heure. C'est que les vicissitudes des empires se formulent en actes transmissifs légitimes, — et que, dès lors, le changement régulier des *droits* amène celui des devoirs.

Non, l'amour de la petite patrie ne nuit pas à l'amour de la grande; — bien s'en faut. — Il en prépare de loin l'avénement; il l'accompagne, ensuite, et le seconde. Et souvent il corrige encore, par d'utiles spécialismes, ce que l'autre, — à force d'extensions, parfois aveugles, — pourrait avoir pris de trop banal.

Digitized by Google

Que si cela est toujours plus ou moins vrai dans le cours ordinaire des choses, — à combien plus forte raïson dans l'hypothèse de circonstances pleinement satisfaisantes, qui aient amené une cohésion tout à fait naturelle !

Or, s'il y eut jamais un tel événement, Monsieur, c'est celui dont furent témoins vos bisaïeux, quand le peuple issu des Séquanais obtint, dans une demande présentée par des formes qu'il avait rendues courtoises, la *main* de la Lorraine.

Dans ce mariage, la noble Fiancée, qui n'était pas une *Province*, mais une *Nation*, se sentait justement fière d'elle-même, d'après les quatre couronnes royales honoraires (1) dont elle arrivait parée ; — mais elle ne l'était pas moins de son auguste Prétendant, puisque celui-ci n'était autre que le Royaume des Francs, alors réputé encore le premier des royaumes de la Chrétienté. Sincère et franche fut donc l'union de cette double élite des races franco-gauloises, — austrasiennnes et neustriennes ; — et l'on doit vous savoir gré, Monsieur, d'avoir si bien réappris à nos générations nouvelles, à quel point, en 92, fut chaleureux, fut grandiose, fut universel, le dévouement des Lorrains pour leur nouvelle patrie ; — pour une patrie dont ils ne portaient que depuis vingt-cinq ans les couleurs.

(1) Hongrie, Aragon, Siciles et Jérusalem.

Digitized by Google

Appuyés sur de tels résultats, ah! que leurs descendants, ici, ne craignent pas de lever la tête!

Non point en fanfarons, — car jamais les Lorrains d'autrefois ne le furent, — mais en fidèles imitateurs de leur concitoyenne Jeanne d'Arc, — qui savait dire de son drapeau, avec une dignité modeste : « Puisqu'il se trouvait aux périls, pourquoi ne serait-il pas à l'honneur? »

Nous surtout, les Stanislaïtes, il est dans notre rôle de parler ainsi, en faveur des anciens Murtho-Mosellans, puisque nous sommes les héritiers de leur dernière phalange intellectuelle, et que, dépositaires suprêmes de droits et de devoirs... effacés partout ailleurs en province, — nous restons, Messieurs, la garnison, respectable encore, d'un poste jadis renommé.

Car c'en était de glorieux à défendre, que ces *Académies* véritables et libres, dont chaque nation aimait à posséder une. Nobles enceintes où nul grade, nul rang, nul patronage, nulle cotisation, ne donnait accès; où l'on n'entrait qu'au scrutin *secret*, et où régnait, quoique poliment, la plus entière égalité. — Citadelles, devenues bien rares, de cette douce Fédération des Penseurs.., qui, deux cents ans durant, s'est appelée, dans toute l'Europe, « la *République des Lettres* (1). »

(1) Toujours prompte à s'étendre pour peu qu'on néglige de la combattre, la lèpre de l'Ignorance menace d'envahir notre

Digitized by Google

Celle d'entre ces forteresses dont vous survivez les loyaux gardiens, elle avait été bâtie (ou plutôt achevée) par un monarque dont, certes, des hommes libres peuvent avec plaisir continuer de se donner le nom. Par un constant ami des Français; — par le citoyen couronné (*civis polonus*, comme dit l'une des épitaphes de Bon-Secours), qui, le dernier, aux bords de la Vistule, soutint avec honneur, contre les despotismes étrangers, le sceptre de la République de Pologne.

Une si précieuse *tour des signaux*, — une tour que chacun, désormais, afin de l'empêcher de crou-

public, jusque sur des points, historiques et statistiques, qui étaient naguère encore, de notoriété universelle.

Ainsi, l'on voit déjà, au sujet des différences majeures, que nous mentionnons ici, quelques personnes barguigner. Elles tombent, — méprise énorme cependant, — dans le *qui pro quo* de confondre ces mille sociétés studieuses ordinaires (archéologiques, agronomiques, etc.), dans lesquelles moyennant présentateurs et cotisation, est admis *à peu près qui veut*, — avec les véritables ACADÉMIES (*académies* au sens *européen* du mot) — douces républiques séculaires, où les Gouvernements n'ont rien à voir, et qui gardent leur respectable indépendance. — Avec l'Académie de Stanislas, par exemple, où nul citoyen, s'il n'a pas été personnellement (sur sa demande comme candidat, et au scrutin secret) *nommé* pour occuper l'un de ses fauteuils, — pas plus que les Ministres de l'Instruction publique n'en ont le droit à l'Institut, à moins qu'ils n'aient été individuellement *élus* membres de l'une des classes qui composent ce corps. — Il n'y a en cela ni morgue, ni prétention, — mais dignité civique, mais simple respect du Bon sens. — A chaque institution sa nature; à chaque nature de choses, l'observance des lois qui en découlent.

Digitized by Google

ler, devra de plus en plus entourer de ses sympathies, — d'ou pouvait-elle à meilleur droit lancer au loin, comme un phare, ses lumières multicolores, — que du haut de cet encyclopédique Nancy, dont l'exubérante vitalité, trop gênée dans le cercle étroit d'une zône *régionale* la déborde à chaque moment; — répandant au loin les bienfaits de sa rosée fertilisante, — et communiquant à toutes choses l'empreinte de deux sceaux, éminement lorrains : l'*initiative* et l'*ampleur* (1); ville d'où (comme on cesse enfin de l'ignorer) était parti, non-seulement la con-

(1) Témoin, entre autres l'ex-*Société* (économique et rurale) *de Progrès,* modestement dite *régionale*. Elle était censée n'avoir pour *zône* que les neufs départements du Nord-Est. — Or, ses travaux étaient loin de s'enfermer dans le programme d'études que lui aurait fourni son *territoire;* car son *Bulletin* périodique devenait un organe *français,* — c'est même trop peu dire, — un organe *européen* (que l'on consultait à Moscou ou qui mettait en branle la Sicile). — Quels thèmes de véritable utilité publique n'y furent pas abordés ? parfois même *traités* à fond ? — Question du *sorgho*, sur la face entière du Globe; — question des *liamas;* — question du *danf* et de l'*hémion;* — question du poisson *gourami;* — question de la *sériculture* et non de l'absurde séri-*ci*-culture); — question surtout de la *ruine des bois,* et de la *désertion des campagnes*, — deux sujets majeurs, sur lesquels, se dégageant de la routine et des plaintifs lieux-communs, elle vient proposer des remèdes acceptables, des rémèdes virils. — En preuve aussi, des hautes tendances conservées par Nancy, on pourrait citer le noble caractère que présenta, l'année dernière, l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts organisée là au profit de l'Algérie; car personne ne contestait la présence d'un parfait *bon goût*, presque pompeux, — dans le déploiement d'une élégance restée encore quasi-souveraine.

Digitized by Google

ception mais jusqu'aux moyens pratiques d'exécution, d'une tentative sagement audacieuse, par laquelle s'enrichiraient, des trésors d'un orientalisme *vrai* et pourtant rendu *accessible*, les chaires d'Enseignement supérieur. — Ville aussi à qui (car justice finit par se faire) son titre, déjà maintes fois décerné, de « foyer des idées *générales* et des idées *généreuses*, » vient certes, avec assez d'éclat, d'être CONFIRMÉ, — quand, désignée comme d'inspiration, par les Savants, elle est devenue, l'été dernier, — le rendez-vous des zélateurs d'une colossale pensée : — de la fraternelle union des deux Hémisphères, moyennant les paisibles armes de la Science.

Non, cela n'est pas demeuré un vain rêve. C'est bien sous les toits, reconstruits, de votre fameux Palais historique, que s'est tenue la majestueuse panégyrie dont les futures sessions, sur divers points du Globe, reconnaîtront toujours la vôtre pour leur mère; l'Assemblée « plénipotentiaire » qui, fondant ici le premier Musée américaniste pour l'Ancien Monde, a fait de Nancy, pendant cinq jours, la capitale de l'intelligence universelle.

Courage donc, Messieurs! COURAGE! Quiconque a été témoin des *faits*, est obligé de vous répéter ce cri, si amplement justifié par les *faits*.

Or, personne ne s'y regarde comme plus rigoureusement astreint, en conscience, que le vieux spectateur, qui récemment, par sa position fortuite

Digitized by Google

de Président d'un tel ensemble, s'est, trouvé appelé à les constater dans toute leur plénitude.

Autrement.., et si telle n'était sa tâche.., est-ce qu'il ne serait pas déjà rentré dans le silence final, dont l'heure est certes arrivée pour lui! — Si rassuré qu'il puisse être, par vos bontés persévérantes, — il se surprend, Messieurs, à S'ÉTONNER LUI-MÊME, d'entendre vibrer encore sa voix sous les lambris de l'hôtel de ville de Nancy ; — de ce cher et glorieux édifice, où jadis, — à une époque lointaine, — devant un auditoire non moins nombreux, mais bien différent, — elle eut à retentir, comme l'organe officiel d'un jeune corps studieux, dans l'une des pompeuses solennités universitaires d'alors. — Et quand donc cela, Messieurs? — En... Oserai-je jamais l'avouer ? Hélas, en plein *dix-huit cent onze*; voici, sous trois mois SOIXANTE-CINQ ANS.

Mais vous l'avez *voulu*. — L'humble reconnaissance
S'incline ; — elle aurait tort d'alléguer impuissance.
Qui *doit* ne saurait fuir : il est censé *pouvoir*.

Puis, vous m'en montrez tant, de soldats du Devoir,
Qu'on n'ose guère, ici, déserter leur exemple.

Oui, des mâles vertus, ce vieux sol fut le temple.
Et qui nous dit que rien n'en peut revivre, un jour ?

Quand l'Espagne, autrefois, pour des vices de cour,
S'écroula sous Rodrigue, — évidemment punie, —
Loin des murs tolédans son austère génie
La refit, à la longue, — en lui rendant... DES MŒURS.

Digitized by Google

— Debout ! fils des Lorrains.. ! Point de vaines clameurs !
Appliqué, chaste et sobre, on GAGNE à la souffrance.
Prêchez ainsi. — Peut-être à vos leçons, la France
S'instruira..., méditant, en son cœur raffermi,
Ces mots « *Vive Labeur !* » qu'on lit à Dom-Remy.

Bien grave est d'assumer un si noble héritage,
C'est vrai. — Mais vous déjà, VOUS L'AVEZ EN PARTAGE.
Soit qu'ailleurs la Province offre ou non rien de tel,
Nancy, pour la patrie, élève UN DOUBLE AUTEL.
— PUISSENT, — comme, au matin, colonnes embaumées,
Monteraient vers l'azur deux augustes fumées, —
REPARAITRE, et monter vers le Dieu souverain,
L'Honneur du nom FRANÇAIS, l'Honneur du nom LORRAIN !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA DEMANDE DE M. G. DE DUMAST

tendant à obtenir l'HONORARIAT

ET SUR

LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE L'ACADÉMIE

QUE LA COMMISSION PROPOSE DE LUI CONFÉRER

MESSIEURS,

Une Commission, composée de MM. Ch. Benoit, Leclerc et Jalabert, a été chargée de vous faire un rapport sur la demande formée par M. le baron Guerrier de Dumast, en vue de passer dans la classe des membres honoraires.

Il n'a fallu rien moins que votre respect des statuts, votre fidélité à ces traditions que vous rappelait lui-même avec insistance notre vénéré confrère, pour que la décision ne fût pas prise sans délibérer et par acclamation.

La tâche de votre Commission est une des plus faciles que vous ayiez jamais confiée à des membres

Digitized by Google

de la Compagnie; nous n'avons pas à démontrer l'évidence.

L'article 3 de vos statuts porte : « L'Académie « peut accorder le titre de *membre honoraire* à ceux « de ses membres qui, à raison de leur âge ou de « leurs infirmités, seraient dans l'impossibilité d'as- « sister régulièrement aux séances. »

M. de Dumast a achevé sa quatre-vingtième année au mois de février dernier; son acte de naissance, qui remonte à 1796, lui crée un titre incontestable à l'honorariat. Il est vrai qu'il faut, pour s'en convaincre, consulter les registres de l'état civil; car, si parfois des douleurs rhumatismales nous privent d'une présence plus chère que jamais, nous aimons à constater que par une grâce spéciale de la Providence, notre doyen d'âge a conservé, avec une mémoire encyclopédique, toute la vivacité de son esprit, toute la chaleur de son âme, et (vous en êtes tous les jours les heureux témoins) toute l'ardeur de sa jeunesse. Resté seul représentant de tant de générations disparues, le glorieux vétéran n'est pas demeuré stationnaire; toujours en marche vers le progrès, il guide, il inspire les nouvelles recrues; et jeunes et vieux sentent grandir auprès de lui leur foi au vrai, au beau et au bien.

Jamais le titre de membre honoraire n'appartiendra à un plus digne. M. de Dumast ne verra se relâcher aucun des liens qui l'unissent à nous; il restera en possession de tous les droits et de toutes

Digitized by Google

les prérogatives des membres titulaires. Pendant un demi-siècle, il a donné l'exemple de l'assiduité la plus scrupuleuse, et, s'il est désormais affranchi de l'obligation réglementaire, son amour pour l'Académie nous donne la précieuse certitude qu'il ne se tiendra jamais volontairement éloigné de nos séances, et qu'en aucune circonstance, ses lumières, sa parole et sa plume ne feront défaut à ses confrères.

Votre Commission vous propose à l'unanimité d'accueillir le vœu de M. de Dumast, et de lui conférer l'honorariat.

Mais elle va plus loin ; et ne se contentant pas de reconnaître un droit acquis, elle croit répondre à vos sentiments en vous proposant de consacrer par une distinction exceptionnelle les titres exceptionnels de notre éminent confrère à la gratitude de la Compagnie.

Associé correspondant de l'Académie depuis le 5 juin 1817, M. de Dumast en fut élu membre titulaire le 13 avril 1826. Ce qu'il a été pendant ces cinquante ans, chacun de nous le sait : aucun de vos membres n'a pris une part plus active à vos travaux, n'a enrichi vos Mémoires de plus de productions poétiques, littéraires, philologiques, n'a contribué davantage à honorer le titre de membre de l'Académie de Stanislas. Il n'est aucune initiative à laquelle il soit resté étranger, aucune de vos œuvres, à laquelle il ne se soit associé ; intrépide défenseur

Digitized by Google

de vos droits, jaloux de votre renommée, aucun soin ne lui a coûté pour mettre en lumière votre passé et votre présent, et pour vous faire une place à part au milieu des Sociétés savantes. Son nom est indissolublement lié à celui de votre Compagnie, et nous pouvons dire, sans méconnaître aucun mérite, qu'il en a été l'âme pendant un demi-siècle.

Déjà, l'an dernier, vous avez voulu que le cinquantième anniversaire de son titulariat fût marqué pour lui par une nouvelle présidence (1); vous vous souvenez de l'accueil qui fut fait à la proposition d'un de vos membres, l'empressement avec lequel votre Président, notre cher confrère Poincaré, vous fit accepter sa démission. C'est ainsi que notre vénérable doyen, placé à votre tête, a pu porter la parole en votre nom, répondre si dignement à vos récipiendaires, et trouver dans sa chaleureuse éloquence, dans sa verve poétique, de nouveaux accents pour célébrer les vertus et les gloires de la Lorraine, confondues pour toujours avec celles de la grande patrie. Ce jour-là ont été fêtées, non sans émotion et aux applaudissements du plus sympathique auditoire, les *noces d'or* de l'élu de 1826 et de l'Académie; et nos confrères MM. Michel et Renauld se sont rendus les fidèles interprètes des sentiments de tous.

(1) C'était la quatrième.

Digitized by Google

Une union si ancienne et si féconde semble appeler une consécration hors ligne. Pendant les années que Dieu réserve à notre éminent confrère, et que nous souhaitons nombreuses et bénies, soir d'un beau jour, couronnement d'une noble vie, nous verrons toujours en lui le premier de nos membres par l'âge et les services, *Primus inter pares;* et de cette République des lettres, des sciences et des arts, il sera jusqu'à son dernier jour, le *Président d'honneur*.

Pourquoi ne lui donnerions-nous pas, par délibération spéciale, le titre que chacun lui décerne, ici et au dehors? Nos statuts ne s'y opposent point, ils n'ont pu prévoir une situation sans exemple depuis 1750. Nous ne craignons pas de constituer un précédent; — si jamais, dans le cours de l'existence indéfinie de l'Académie, il se rencontre un membre qui marche sur les traces de M. de Dumast; qui, pendant un demi-siècle, soit pour elle ce qu'il a été au milieu de nous, lui consacrant autant de dévouement, accroissant au même degré son renom, aussi fidèle gardien de ses traditions séculaires, nous consentons volontiers à frayer la voie à nos successeurs. Elle serait privilégiée entre toutes la Compagnie qui pourrait ainsi honorer une seconde fois un des siens, avec l'assentiment unanime de l'opinion publique.

Votre Commission vous propose donc, Messieurs, après avoir fait passer M. le baron Guerrier de

Digitized by Google

Dumast, sur sa demande, dans la classe des membres honoraires, de lui conférer, de votre pleine initiative et par décision spéciale, le titre de *Président d'honneur de l'Académie de Stanislas,* pour le reste de sa vie.

PH. JALABERT.

L. LECLERC. CH. BENOIT.

Nancy, le 18 mai 1876.

Les conclusions du rapport qui précède ont été adoptées à l'unanimité ; et par délibération du 2 juin 1876, l'Académie, en conférant à M. le baron de Dumast le titre de PRÉSIDENT HONORAIRE, a décidé, en outre, que le rapport de sa Commission serait inséré dans le présent volume des Mémoires, à la suite des discours de la séance publique du 11 mai 1876.

Digitized by Google

MÉMOIRES DONT LA SOCIÉTÉ A VOTÉ L'IMPRESSION

THÉORIE DE L'AIMANTATION

PRODUITE

PAR LES COURANTS CONTINUS ET LES COURANTS INSTANTANÉS

DANS

L'HYPOTHÈSE D'UN SEUL FLUIDE ÉLECTRIQUE

PAR N. A. RENARD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE NANCY

I. INDUCTION MAGNÉTIQUE OU AIMANTATION PRODUITE PAR LES COURANTS CONTINUS.

§ 1er. L'expérience a démontré un certain nombre de faits que je vais d'abord exposer en suivant à peu près l'ordre chronologique de leur découverte.

1° En 1820, Arago découvrit que si l'on dispose des tiges de fer doux ou des aiguilles d'acier perpendiculairement à un courant rectiligne, ces tiges ou ces aiguilles s'aimantent et leur pôle austral est placé à la gauche du courant. Suivant le même auteur, si le courant continu est produit par une machine à frottement et s'écoule dans le sol par un long fil métallique, il est insuffisant pour produire aucune aimantation sur l'acier et n'exerce aucune attraction sur la limaille de fer.

Digitized by Google

2° Avec une même aiguille et un même courant on peut augmenter l'effet produit, en contournant le fil en hélice et en plaçant l'aiguille dans l'intérieur de l'hélice. Le pôle austral est toujours à la gauche du courant ou, en d'autres termes, les courants déterminés dans l'acier, d'après les idées d'Ampère, sont dirigés dans le même sens que celui qui produit l'aimantation. Par exemple, si l'hélice est *dextrorsum*, le pôle austral est à la sortie du courant, et si elle est *sinistrorsum*, il est à l'entrée.

Si l'on enroule autour d'un même tube de verre, et l'une à la suite de l'autre, deux hélices contraires, on a le même pôle aux deux extrémités et un pôle contraire au milieu.

M. Ridolfi a annoncé que si l'on fait communiquer, au moyen d'un fil enroulé en hélice, les coussins et le conducteur d'une excellente machine électrique, on parvient, comme avec la pile, à aimanter des aiguilles d'acier par l'action d'un courant continu qui traverse le fil, et que le sens de l'aimantation est aussi le même.

3° Tous les points d'un fil conducteur égal et homogène, traversé par un courant voltaïque, exercent des actions égales, pourvu que le fil ne soit pas très-long et que les points soient à quelque distance des extrémités. Savary a constaté ce fait en 1826(1), non-seulement à l'aide d'un fil rectiligne, mais en-

(1) Mémoire lu à l'Académie des sciences le 31 juillet 1826. — *Annales de chimie et de physique*, t. XXXIV, p. 50, 1827.

Digitized by Google

core en le roulant de distance en distance en petites hélices d'un même nombre de tours et semblables et en introduisant dans chacune d'elles des aiguilles pareilles. Celles-ci furent également aimantées.

4° Quand deux aiguilles sont placées dans une même hélice, l'une sans enveloppe, l'autre entourée d'un cylindre de cuivre, la différence d'aimantation est à peine sensible, si le courant est très-énergique et si la conductibilité de l'appareil est grande, lors même que l'épaisseur du cylindre serait assez forte, 5 millimètres par exemple. Si, au contraire, le courant est faible, la différence d'aimantation est d'autant plus grande que la conductibilité de l'appareil est plus imparfaite, que la tension est plus forte et que l'on interrompt et renouvelle successivement un plus grand nombre de fois la communication. Une petite aiguille sans enveloppe étant aimantée de manière à faire 60 oscillations en 36 secondes, une aiguille pareille, placée dans un cylindre de cuivre, faisait le même nombre d'oscillations en 1^m et 2^s. (Savary.)

5° L'influence amortissante des enveloppes métalliques croît un peu avec leur épaisseur. (Id.)

6° Si le corps magnétique, au lieu d'être introduit dans l'intérieur de l'hélice magnétisante, lui est rendu extérieur ; en d'autres termes, si l'hélice magnétisante est introduite dans l'intérieur d'un tube de fer doux ou d'acier, ce dernier ne s'aimante pas sous l'influence du courant électrique.

Digitized by Google

Ce fait a été signalé par de Haldat comme objection à la théorie d'Ampère sur la constitution des aimants. Il ne me paraît pas devoir être général pour les raisons théoriques qui seront indiquées plus loin.

7° *Dans des limites assez restreintes, le magnétisme, développé dans un fer doux par un courant qui circule, dans une hélice magnétisante, est proportionnel à l'intensité du courant.* (Loi de MM. Lentz et Jacobi.) Ces deux savants observaient le courant induit qui prend naissance dans une hélice voisine du barreau, au moment où s'opère l'aimantation, en faisant agir seule d'abord l'hélice magnétisante, puis simultanément l'hélice et le barreau de fer doux qu'ils introduisaient dans l'hélice. La différence des deux actions faisait counaître l'action produite par le barreau seul. Dans cette manière d'opérer, on admet que la grandeur du magnétisme développé est proportionnelle à l'intensité du courant induit qu'il produit.

La loi précédente ne peut être considérée que comme une loi empirique restreinte, comme l'ont démontré des observations plus récentes.

MM. Lentz et Jacobi ont également formulé cette autre loi : *Le magnétisme développé est indépendant de la nature du fil conducteur et de la section de ce fil; de plus, il est sensiblement indépendant du diamètre des spires et proportionnel à leur nombre.*

MM. Muller et Gartenhauser ont repris les résultats précédents, en 1849, par une méthode

Digitized by Google

directe et précise. Après avoir disposé un barreau de fer doux, CD, perpendiculairement au méridien magnétique et placé le centre d'une aiguille de déclinaison AB sur le prolongement de l'axe du barreau, ils ont observé la déviation de l'aiguille: 1° sous l'action de l'hélice magnétisante seule; 2° sous l'action de l'hélice magnétisante et du barreau réunis. D'après la formule de Gauss, que nous avons déjà fait connaître précédemment :

$$\text{tang } u = \frac{1}{H}\left\{\frac{2\mu}{R^3} + \frac{A}{R^5}\right\} \qquad (1)$$

dans laquelle u représente la déviation, H la composante horizontale de l'action terrestre, μ le moment magnétique du barreau fixe, R la distance des milieux des deux barreaux aimantés, A une constante, nous voyons que, si on néglige le terme $\frac{A}{R^5}$ qui est très-petit, le moment magnétique du barreau fixe sera mesuré par la différence des tangentes des deux déviations observées. M. Muller, qui a expérimenté sur quatre barreaux ayant 560 millimètres de longueur et 9, 12, 15 et 44 millimètres de diamètre, a remarqué que la proportionnalité de l'aimantation et de l'intensité du courant s'est assez bien vérifiée pour le dernier barreau, mais nullement pour les trois premiers.

Il a résumé l'ensemble de ses expériences par la formule empirique suivante :

$$I = Ad^{\frac{3}{2}} \text{ tang } \frac{\mu}{0{,}00005\, d^2} \qquad (2)$$

Digitized by Google

dans laquelle I désigne l'intensité du courant, d le diamètre du barreau, μ le moment magnétique. Si le rapport $\frac{\mu}{0{,}00005\,d^2}$ est très-petit, ce qui est d'autant mieux vérifié que le diamètre du barreau est plus grand, on a sensiblement :

$$\frac{I}{A d^{\frac{3}{2}}} = \frac{\mu}{0{,}00005\,d^2}$$

ou :

$$\mu = \frac{0{,}00005}{A} I d^{\frac{1}{2}}.$$

Dans ces conditions, nous voyons : 1° que pour un même barreau le magnétisme développé est proportionnel à l'intensité du courant, ce qui est la loi de MM. Lentz et Jacobi; 2° que pour un courant invariable le magnétisme développé dans des barreaux de diamètres différents est *proportionnel aux racines carrées de ces diamètres.*

8° *Pour un même barreau de fer doux et pour des intensités croissantes du courant inducteur, il existe un maximum que le moment magnétique du barreau ne peut jamais dépasser.* C'est par M. Muller d'abord que l'existence de ce maximum a été constatée. Elle est d'ailleurs une conséquence de la formule (2), qui montre que *le moment magnétique μ du barreau tend vers une limite finie lorsque l'intensité* I *du courant croît indéfiniment, et de plus que cette limite maxima est proportionnelle à la section du barreau, ou, ce qui revient au même, au carré de son diamètre.*

Digitized by Google

Ce maximum a été confirmé depuis par W. Weber. Le tableau suivant offre un résumé des résultats que ce savant a obtenus; dans ce tableau, I désigne un nombre proportionnel à l'intensité du courant et μ le moment magnétique :

I	μ
658,9	911,1
1381,5	1424,0
1792,0	1547,9
2151,0	1627,3
2432,8	1680,7
2757,0	1722,7
3090,6	1767,3
3186,0	1787,7
2645,6	1707,9
2232,1	1654,0
1918,7	1584,1
1551,2	1488,9
1133,1	1327,9
670,3	952,0

Il résulte de l'inspection de ce tableau qu'il n'y a aucune proportionnalité entre l'intensité du courant et l'aimantation, et que cette dernière tend vers une limite qu'elle ne dépasse pas.

9° Lorsqu'on introduit dans une hélice horizontale et suffisamment énergique l'une des extrémités d'un cylindre de fer doux assez peu épais pour pouvoir s'y mouvoir librement, le cylindre y est attiré et vient prendre une position symétrique. Si on cherche à l'écarter de cette position dans un sens ou dans l'autre, il vient la reprendre de lui-même. — Si la bobine est placée verticalement, l'équidistance des pôles n'existe plus, parce que l'attraction exercée par la bobine est plus ou moins

Digitized by Google

détruite par la pesanteur. Le cylindre peut même rester suspendu librement dans la bobine sous l'influence de cette attraction.

10° Cette même attraction est proportionnelle au carré de l'intensité des courants, ainsi que l'a reconnu M. Hankel en 1853.

11° Quand un barreau de fer doux est placé dans une hélice traversée par un courant, ses deux pôles sont de même intensité magnétique si sa position est symétrique par rapport à la bobine, et ils sont d'intensité différente dans le cas contraire. Le pôle le plus rapproché est le plus puissant; mais la somme des attractions exercées par les deux pôles contraires et inégaux est égale à la somme des attractions exercées par les deux pôles équidistants. (J. Nicklès (1).)

12° Pour une intensité du courant de l'hélice et pour une armature données, l'allongement du noyau magnétique du côté de l'un des pôles détermine d'abord une augmentation dans la puissance attractive tant au contact qu'à distance du pôle opposé; puis succède un moment d'arrêt passé lequel tout allongement nouveau ou, en général, toute augmentation de masse du côté du même pôle produit une diminution progressive dans la puissance du pôle opposé. (Id.)

13° L'aimant bifurqué à deux pôles contraires

(1) *Mémoires de l'Académie de Stanislas* de Nancy (tome II de l'année 1869).

Digitized by Google

et de même intensité (fer à cheval) n'est pas régi par cette loi, et l'allongement de ses branches n'augmente pas la puissance attractive. (Id.)

14° Quand on fait croître la distance entre les branches d'un électro-aimant en fer à cheval dont les pôles sont égaux et contraires, les nombres qui expriment la puissance d'aimantation croissent d'abord, passent par un état stationnaire qui varie avec l'intensité du courant, celle du magnétisme développé, et enfin finissent par décroître. (Nicklès.)

Ce fait, comme le fait observer Nicklès lui-même, paraît en désaccord avec le précédent; car si l'allongement des branches est sans effet sur la puissance des pôles supposés également puissants et de noms contraires, comment se fait-il que l'écartement qui, en définitive, n'est que le résultat d'un allongement, produise l'action que nous venons de signaler? Nous en aurons bientôt l'explication.

15° La forme des surfaces polaires a une grande influence sur les actions au contact des électro-aimants.

M. Dub a trouvé que, les surfaces de contact étant planes, trois armatures cylindriques agissant sur un même électro-aimant cylindrique et ayant des surfaces de contact, l'une égale à celle de l'électro-aimant, l'autre à la moitié, la troisième au quart de cette surface, soutiennent des charges de plus en plus fortes, de sorte qu'à une surface de

Digitized by Google

contact amoindrie correspond une force de suspension plus grande.

J. Nicklès a complété ces expériences à l'aide d'un électro-aimant bifurqué, dont le diamètre avait $0^m,015$ et dont les bobines avaient chacune 550 tours d'un fil de 1 millimètre d'épaisseur. Les deux pôles avaient même puissance, l'un était terminé par une surface plane, l'autre par une surface convexe. Les armatures étaient linéaires et de même poids, mais étaient terminées par des surfaces différentes, convexes ou cylindriques ou planes. Dans ce dernier cas, la surface de contact égalait celle du barreau aimanté. Voici quelques résultats dus à ce regretté collègue :

	Pôle convexe.	Pôle plan.
	$\frac{\text{tang } 5°35'}{2}$	
Armature convexe.	300	600
Armature à surface cylindrique.	300	540
Armature à surface plane	610	450
	$\frac{\text{tang } 5°35'}{2}$	
Armature convexe	305	660
Armature cylindrique.	310	700
Armature plane	700	500
	$\frac{\text{tang } 12°30'}{2}$	
Armature convexe.	650	1320
Armature plane.	1400	900

Nicklès conclut de ces expériences que le pôle le plus faible est celui où l'armature a la même forme

Digitized by Google

que la surface polaire, et que le pôle le plus fort est celui où ces deux formes sont différentes.

On en peut conclure aussi, ce me semble, que : si la surface de contact, d'abord très-faible, va en grandissant, la force attractive croît d'abord pour décroître ensuite. En effet, les nombres qui expriment les attractions dans les trois expériences précédentes sont les suivants :

Cas de deux surfaces convexes en contact.	Cas d'une surface convexe et d'une surface plane.	Cas de deux surfaces planes égales.
1re Exp... 300	600 et 610	450
2e Exp... 305	660 et 700	500
3e Exp... 650	1320 et 1400	900

Il y a donc une surface de contact pour laquelle l'attraction est un maximum. Cette conclusion me paraît compléter celle de M. Dub en ce sens que, si M. Dub avait continué à diminuer la surface de contact, la force de suspension, au lieu de croître toujours, aurait fini par décroître, ce qui peut paraître évident *à priori*.

On peut considérer comme étant de même ordre ce fait observé par Sturgeon, par Pfaff et par M. Joule, que les électro-aimants creux sont plus puissants au contact que les aimants massifs de même diamètre ; puis cet autre fait, connu depuis longtemps, qu'une lame de fer petite et mince n'est presque pas attirée par un aimant ou un électro-aimant lorsqu'elle est posée à plat sur cet aimant, tandis qu'elle l'est fortement lorsqu'elle est appliquée par la tranche.

Digitized by Google

16° Dans les électro-aimants, comme dans les aimants permanents, l'attraction devient de plus en plus forte à mesure que l'armature reste plus longtemps suspendue.

§ 2. Cherchons à expliquer tous les faits que nous venons de signaler, en partant de l'hypothèse d'un seul fluide électrique, adoptée dans tout le cours de ce travail. Pour nous, comme nous l'avons énoncé déjà bien des fois, un courant est un mouvement de vibration longitudinal de l'éther accompagné d'un mouvement de transport, mouvement analogue à celui de l'air dans un instrument à vent. Ce courant, soit en s'échappant partiellement par la surface du fil, soit en produisant dans les molécules mêmes du fil un mouvement vibratoire qui se manifeste quelquefois par la production d'un son, provoque dans l'éther environnant un mouvement analogue au sien et sensiblement parallèle au fil. Si le mouvement de transport est constamment supérieur au mouvement vibratoire, qui tantôt l'augmente et tantôt le diminue, la vitesse d'une molécule éthérée est toujours de même sens ; seulement elle passe par des maxima et par des minima. Ce cas paraît être celui des courants voltaïques ; car l'aimantation produite par un courant rectiligne de cette nature sur des aiguilles transversales est toujours de même sens et cela à quelque distance que les aiguilles soient du fil. Ce n'est que dans des conditions exceptionnelles et

Digitized by Google

tout à fait spéciales que Savary est parvenu à opérer un changement de sens dans l'aimantation. Si au contraire le mouvement de transport n'est pas toujours supérieur au mouvement vibratoire, une molécule éthérée animée de deux vitesses tantôt de même sens, tantôt de sens contraire, aura des vitesses tantôt positives, tantôt nulles et tantôt négatives. Ce second cas paraît exister très-souvent lorsque les courants sont produits par des décharges électriques. C'est ce que nous verrons plus loin. Ceci posé :

1°-2° Considérons d'abord une molécule d'éther, *m*, rasant tangentiellement un cylindre de fer doux ou d'acier, placé perpendiculairement au fil ou placé dans l'axe d'une hélice que parcourt un courant voltaïque. Cette molécule, attirée par la masse du cylindre, se rapproche de la molécule voisine M, et si sa vitesse n'est ni trop grande de manière à lui faire continuer sa route, ni trop petite de manière qu'elle tombe sur la molécule M, elle se mettra à tourner autour de cette molécule comme un satellite autour d'une planète. Ce qui existe pour cette molécule existe pour toutes les autres. De là la formation de solénoïdes élémentaires distribués à la surface du cylindre et formant par leur ensemble un solénoïde fini de même sens que celui de l'hélice. Telle est l'explication de l'aimantation d'un cylindre de fer ou d'acier et celle de la position de son pôle central à la gauche du courant inducteur.

Digitized by Google

3° D'après Savary, un fil conducteur égal et homogène exerce des actions égales dans toute son étendue, pourvu que le fil ne soit pas très-long et que les aiguilles soient à quelque distance des extrémités. Cela prouve que l'intensité du courant et que la tension de l'électricité dans le fil sont sensiblement les mêmes dans toute la longueur du fil; ce qui n'est pas, comme nous le verrons bientôt, pour les courants produits par les décharges électriques. La raison de ce fait est que, dans les courants voltaïques, la production de l'électricité est continue et sa tension faible; tandis que, dans les courants instantanés produits par les décharges électriques, la production de l'électricité ne dure qu'un instant et la tension, qui est très-grande à la source, varie considérablement d'un point à un autre du fil.

4°-5° Lorsqu'un fil enroulé en hélice est très-bon conducteur et qu'il est parcouru par un courant très-énergique, la déperdition de l'électricité autour du fil est très-abondante. Par suite, on conçoit que deux aiguilles placées dans l'intérieur de l'hélice, l'une sans enveloppe, l'autre entourée d'un manchon de cuivre, soient très-sensiblement aimantées de la même manière, parce que la quantité d'électricité absorbée par l'enveloppe de cuivre est faible par rapport à celle qui la traverse. Il n'en est plus de même, si le courant est peu énergique; de là l'explication de la différence d'aimantation qui a lieu dans ce dernier cas.

Digitized by Google

6° Supposons maintenant que l'hélice magnétisante, au lieu d'être extérieure, soit intérieure, et qu'elle soit enveloppée par un cylindre creux de fer ou d'acier. Une molécule d'éther, *m*, arrivant auprès de la molécule de fer M sous une inclinaison un peu oblique, *n m*, et avec une vitesse convenable, tendra à tourner autour de cette molécule de droite à gauche dans le sens indiqué par la flèche. Après avoir fait une rotation autour de cette molécule, elle rencontrera en *m'* d'autres molécules animées d'un mouvement contraire au sien. La formation de solénoïdes élémentaires est donc impossible. De là l'explication de ce fait observé par de Haldat, que le tube de fer ou d'acier ne s'aimante pas sous l'influence de l'hélice magnétisante.

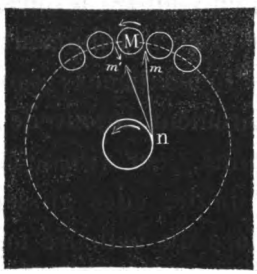

Il pourrait en être autrement si le diamètre extérieur de l'hélice différait peu du diamètre intérieur du tube : car le mouvement des molécules telles que *m* devenant presque tangent à la surface intérieure de ce tube, les conditions précédentes n'existeraient plus. C'est ce que confirme l'une des ex-

Digitized by Google

périences connues de M. Bertin sur la rotation des liquides quand on interpose des tubes de fer doux entre l'hélice et ces liquides (1).

7° Nous avons vu que, dans des limites assez étendues, le magnétisme développé dans le cylindre de fer doux intérieur est proportionnel à l'intensité du courant qui circule dans l'hélice magnétisante. C'est la loi de MM. Lentz et Jacobi. L'explication de cette loi résulte de ce que, l'intensité du courant augmentant, le nombre des molécules éthérées qui circulent autour de M augmente en même temps, ou encore de ce que leur vitesse augmente.

8° Mais de là résulte aussi que l'aimantation ne saurait être longtemps proportionnelle à l'intensité du courant, ou, en d'autres termes, que si l'intensité du courant croît indéfiniment, l'aimantation ne peut croître indéfiniment; car le nombre des molécules qui circulent autour de M ne peut être indéfini, et de plus, leur vitesse croissant au delà d'une certaine limite, elles glissent tangentiellement à la surface du cylindre métallique. Ainsi s'explique l'existence d'un maximum d'aimantation constaté par MM. Muller et Weber.

9° Nous avons vu ailleurs qu'un courant circulaire dont le plan est perpendiculaire à l'axe d'un solénoïde et dont le centre se meut sur cet axe,

(1) J'avais écrit ce qui précède avant de connaître cette expérience.

Digitized by Google

étant soumis à l'action du solénoïde, est attiré ou repoussé suivant que son courant est de même sens que celui de l'hélice ou qu'il est de sens contraire. Dans le premier cas il vient se placer au milieu du solénoïde et y reste en équilibre. Une hélice n'étant autre chose qu'un assemblage de courants parallèles, vient se placer de manière que le milieu de son axe coïncide avec le milieu de l'axe du solénoïde fixe. D'après cela on comprend qu'un cylindre de fer ou d'acier, dont l'axe est supposé mobile et dirigé suivant l'axe d'une hélice fixe, commence par s'aimanter sous l'influence de cette hélice, puis soit attiré comme il vient d'être dit. C'est ce que confirme l'expérience de J. Nicklès.

10° Nous avons vu de plus d'après les mêmes formules, que l'action du solénoïde fixe sur le solénoïde mobile est proportionnelle au produit ii' des intensités des courants qui parcourent les deux solénoïdes. D'autre part, le cylindre aimanté étant considéré comme un solénoïde, nous savons, d'après l'expérience citée plus haut de MM. Lentz et Jacobi, que l'aimantation ou plutôt l'intensité i' du courant induit produit par cette aimantation est, dans des limites assez étendues, proportionnelle à l'intensité i du courant inducteur. Donc l'action du solénoïde sur le cylindre aimanté doit être proportionnelle à i^2. C'est la loi de M. Hankel.

11°-12° L'expérience et la théorie nous ont montré que l'intensité du courant inducteur croissant

Digitized by Google

indéfiniment, l'aimantation du barreau ne peut croître au delà d'une certaine limite. Supposons que l'intensité du courant surpasse celle qui est nécessaire pour communiquer cette limite au barreau. Une portion de son action est sans effet. Si on augmente d'un côté la longueur du barreau, toute l'électricité qui s'échappe du fil finit par être employée à l'aimantation de ce dernier et augmente son action sur l'armature, qui est placée près du pôle opposé. Mais si on continue à l'allonger toujours dans le même sens, l'électricité qui s'échappe du fil devient insuffisante pour lui donner son aimantation maxima et l'action du pôle opposé diminue. Donc cette action doit croître d'abord pour décroître ensuite. C'est l'expression exacte du fait (12°) observé par Nicklès. En expérimentant avec des courants très-énergiques, il avait conclu d'abord que *les barreaux aimantés gagnent à être allongés*. Ce n'est qu'avec des courants plus faibles qu'il est arrivé au résultat précédent. Il est probable que si l'intensité du courant inducteur était plus faible encore et inférieure à celle qui est nécessaire pour produire l'aimantation maxima, l'action du même pôle ne ferait que décroître par l'allongement du barreau du côté du pôle opposé.

13°-14° Nous avons expliqué précédemment l'attraction d'un aimant sur le pôle contraire d'un autre aimant, en attribuant aux courants circulaires et de même sens, qui existent entre les surfaces

Digitized by Google

de contact, le pouvoir de chasser l'*éther* et l'*air* qui se trouvaient entre ces surfaces, de manière à permettre et à l'*attraction moléculaire* comme force principale et à la *pression atmosphérique* comme force secondaire, de rapprocher les deux surfaces et de les faire adhérer l'une à l'autre. Ceci rappelé, concevons qu'une même armature soit mise en présence de deux pôles contraires d'un électro-aimant en fer à cheval. Si ces pôles sont très-rapprochés l'un de l'autre, les courants circulaires, qui sont de même sens dans l'intervalle qui les sépare, ajoutent leur action. Dans la partie extérieure à chacun d'eux, les courants circulaires sont de sens contraires et leurs actions se neutralisent en partie. Quand on écarte ces pôles par l'allongement du fer à cheval, les actions qui se détruisent en partie diminuent plus rapidement que les actions de même sens et qui s'ajoutent, à cause des distances. Donc l'action de chaque pôle sur l'armature doit augmenter. Si l'on continue à écarter ces pôles, les courants intérieurs et de même sens cessent eux-mêmes d'ajouter leurs actions, et chaque pôle est réduit sensiblement à son action propre. Donc l'action collective des deux pôles sur une même armature doit croître d'abord et décroître ensuite. C'est le fait observé par J. Nicklès (14°).

15° Quant à l'influence de l'étendue des surfaces en contact, elle s'explique aussi simplement par les mêmes considérations. Concevons que cette étendue

Digitized by Google

soit juste assez petite pour que l'éther et l'air intercalés soient expulsés entièrement; l'attraction moléculaire et la pression atmosphérique auront tout leur effet. Si cette étendue des surfaces en contact diminue, l'effet diminuera évidemment à raison de la diminution du nombre des molécules qui s'attirent. Si cette étendue augmente au contraire, l'effet diminuera encore parce que l'expulsion de l'éther et de l'air intercalés, se faisant de moins en moins parfaitement, empêchera de plus en plus l'union des molécules pondérables de s'effectuer. Donc il y a une étendue des surfaces de contact pour laquelle, toutes les autres circonstances restant les mêmes, l'attraction est un maximum. C'est l'explication du fait observé par MM. Dub et Nicklès.

16° Il me paraît à peine nécessaire de signaler le fait de l'adhérence de plus en plus forte de l'armature, à mesure qu'elle est plus longtemps suspendue à l'électro-aimant. Il est évident que l'éther et l'air intercalés sont de plus en plus expulsés avec le temps.

§ 3. *Aimantation de l'acier.* — Outre les faits précédents, citons encore les suivants qui sont plus spécialement relatifs à l'acier. Les uns sont dus à des travaux déjà anciens de MM. Abria, Wiedemann, etc.; d'autres à des travaux tout à fait récents de MM. Jamin, Bouty, etc. Nul doute que le nombre de ces derniers ne s'accroisse considérablement d'ici à quelques années.

Digitized by Google

1° Un premier fait dont on tire des conséquences importantes pour la théorie de l'aimantation de l'acier est cité par Verdet (1). Pendant que le courant qui produit l'aimantation d'un barreau d'acier persiste, l'état magnétique est souvent supérieur à celui qui reste après l'aimantation. D'un autre côté, si l'on fait agir sur un barreau déjà aimanté un courant capable de l'aimanter en sens contraire, on diminue le magnétisme, mais seulement d'une manière temporaire. On observe même quelquefois que, sous l'action d'un courant trop faible pour désaimanter le barreau entièrement, la diminution du magnétisme peut aller jusqu'au renversement des pôles, et qu'après la cessation du courant, l'aimantation reparaît avec son sens primitif. Ces deux faits, qui semblent être contradictoires quand on attribue le magnétisme temporaire et le magnétisme permanent aux mêmes molécules, s'expliquent facilement, quand on admet, comme le font plusieurs physiciens, que la condition, quelle qu'elle soit, qui correspond à la conservation d'un certain magnétisme permanent, n'est communiquée par l'aciération ou la trempe qu'à un certain nombre de molécules, tandis que les autres conservent les propriétés magnétiques du fer doux. Nous reviendrons sur ce sujet.

2° Relativement au renversement du magné-

(1) *Œuvres de Verdet*, t. IV, p. 219.

Digitized by Google

tisme dans les barreaux d'acier, voici les faits principaux qui résultent des expériences de M. Wiedemann (1) : *a*) Pour des intensités croissantes du courant inducteur, l'aimantation ne croît pas toujours régulièrement ; mais si, après avoir été aimanté puis désaimanté, le barreau est aimanté de nouveau par des courants d'intensité croissante, son aimantation croît régulièrement et, toutes choses égales d'ailleurs, est un peu plus forte que dans la première série d'expériences. — *b*) L'aimantation développée par le courant croît moins vite que l'intensité du courant, ce qui est d'accord avec les expériences de M. Muller citées précédemment. — *c*) Pour désaimanter un barreau, il faut un courant d'*intensité beaucoup plus faible* que pour l'aimanter. — *d*) Si un barreau désaimanté par la chaleur est fortement aimanté par un courant, puis désaimanté par un courant contraire, on ne peut, avec ce dernier courant et à plus forte raison avec un courant plus faible, aimanter le barreau dans le sens opposé à l'aimantation primitive, tandis qu'on peut l'aimanter facilement dans le même sens si on fait agir le courant dans ce sens. — *e*) Si un barreau aimanté par un courant d'intensité i, est désaimanté partiellement par un courant contraire, il faudra encore un courant d'intensité i pour lui rendre son aimantation primitive. —

(1) *Annales de chimie et de physique* [3], t. L, p. 188 (1857). *Œuvres de Verdet*, t. IV, p. 220.

Digitized by Google

f) L'aimantation A d'un barreau étant réduite à une valeur inférieure B par un courant contraire d'intensité *i*, puis ramenée à une valeur C supérieure à B, mais inférieure à A par un courant de même sens que le courant primitif, mais d'intensité moindre que lui, il faudra encore un courant d'intensité *i* pour faire décroître l'aimantation de la valeur C à la valeur B. — *g*) L'aimantation permanente que conserve un barreau après que l'hélice magnétisante a cessé d'agir, se trouve augmentée si l'on donne quelques coups au barreau pendant l'action de l'hélice, et se trouve diminuée si ces coups sont donnés après l'action du courant. Un barreau, désaimanté par l'action d'un courant, reprend une partie de son aimantation sous l'influence des coups.

3° Quand on introduit lentement une aiguille d'acier dans une hélice traversée par un courant constant et qu'on l'extrait de même par l'autre côté, on reconnaît, en mesurant le moment magnétique permanent qu'elle acquiert, que la répétition du passage accroît ce moment. Au bout de x passages, il est assez bien représenté par la formule empirique :

$$\mu = A - \frac{B}{x} \qquad (1)$$

A—B représentant le moment magnétique après le premier passage, et A la limite vers laquelle il converge indéfiniment. (Bouty.)

Digitized by Google

L'accroissement du moment magnétique par la répétition des passages est indépendant de la durée de l'immersion.

4° Si l'on aimante une aiguille d'acier dans une bobine, par l'un des procédés suivants :

a) On introduit l'aiguille, on établit le courant et on retire l'aiguille lentement (établissement).

b) On introduit l'aiguille lentement, pendant le passage du courant; on interrompt le courant et l'on retire l'aiguille (interruption).

c) On introduit l'aiguille, on établit et on interrompt le courant; on retire l'aiguille (décharge disruptive). On observe que la répétition de chacun de ces procédés produit une augmentation du magnétisme de l'aiguille et que, si toutes les opérations effectuées sont de même espèce et exécutées dans des conditions identiques, les résultats de l'expérience sont bien représentés par la formule (1). La limite A paraît être la même pour les passages et les interruptions, mais plus faible pour les établissements. (Id.)

5° Si dans un circuit qui renferme deux bobines, on introduit lentement dans l'une d'elles et si on en extrait lentement un noyau de fer doux, l'opération est sans effet sur le magnétisme d'une aiguille placée dans l'autre bobine. Mais si, après avoir introduit le noyau de fer doux lentement, on le retire brusquement, le courant induit direct augmente le moment magnétique de l'aiguille. La

Digitized by Google

répétition de cette opération fait tendre rapidement le moment magnétique vers une certaine limite, en le faisant passer par différents états de grandeur assez bien représentés par la formule empirique :

$$\mu = A + B(1 - e^{-\alpha x})$$

A, B, α étant des constantes, x le nombre des passages. La formule :

$$\mu = B(1 - e^{-\alpha x})$$

représente l'accroissement du moment magnétique de l'aiguille, opéré par des courants induits égaux. (Id.)

6° Si l'on introduit dans une bobine, qui fait partie du circuit d'une pile, une aiguille déjà aimantée par un grand nombre de passages, l'établissement du courant accroît son moment magnétique d'une quantité souvent très-considérable ; ce qui prouve que le courant possède, au moment de la fermeture, une intensité beaucoup plus grande que celle qu'il conserve un instant après. Quand la résistance de la spirale augmente, l'effet propre de l'établissement tend à disparaître. (Id.)

7° Les interruptions n'ont pas d'effet bien marqué sur les aiguilles, tant que la résistance de la bobine n'est pas très-forte ; mais dans ce dernier cas, si l'on introduit dans la bobine une aiguille fortement aimantée, de manière que son pôle austral soit à la gauche du courant, on obtient toujours,

Digitized by Google

par l'interruption, une diminution du moment magnétique de l'aiguille. (Id.)

8° Si le circuit contient deux bobines, P et Q, l'une très-forte, l'autre très-faible, l'interruption du circuit augmente beaucoup le moment magnétique d'une aiguille qui a été aimantée dans Q par un grand nombre de passages ; au contraire elle diminue le moment magnétique d'une aiguille fortement aimantée, placée dans Q et ayant son pôle austral à gauche du courant principal. Cet effet est beaucoup plus prononcé quand P contient un noyau de fer doux. Exemple :

	Moment.
Aiguille aimantée par des passages dans Q .	1,16
Interruptions	11,10
Aiguille fortement aimantée	36,28
Interruptions	35,40

Ainsi, conclut M. Bouty, un même courant instantané complexe aimante les aiguilles non aimantées et désaimante partiellement des aiguilles fortement aimantées.

Ce fait et le précédent, qui sont assez singuliers en eux-mêmes, recevront une explication qui, je l'espère, paraîtra satisfaisante.

9° Imaginons qu'après avoir formé un faisceau de section carrée par la réunion de quatre barreaux carrés de même longueur, on trempe dur ce faisceau et qu'on l'aimante. On mesure ensuite son moment magnétique et, après l'avoir démonté, on mesure le moment de chaque barreau séparé. On

Digitized by Google

trouve que la somme de ces moments est très-notablement supérieure au moment magnétique du faisceau. Si l'on réunit ces barreaux deux par deux, la somme des moments magnétiques des faisceaux partiels est intermédiaire au moment du faisceau total et des barreaux séparés. Enfin, si l'on reconstitue le faisceau primitif, le moment magnétique revient à sa valeur première. (Id.)

Passons à l'explication des plus importantes de ces expériences.

1° Les faits cités dans le numéro (1°) ont paru contradictoires à plusieurs physiciens, quand on attribue aux mêmes molécules ce qu'ils appellent le magnétisme permanent et le magnétisme temporaire. Aussi regardent-ils l'acier aimanté comme *magnétiquement* hétérogène. Physiquement, il paraît formé d'une masse ferrugineuse dans laquelle est répandue d'une manière très-irrégulière la substance aciéreuse carbonatée. D'après Holtz, cette dernière substance serait le *vrai support de la force coercitive* et le reste de la masse en serait à peu près dépourvu. Nous admettrons avec ce savant qu'il existe une grande différence entre les pouvoirs coercitifs des deux espèces de molécules, sans admettre toutefois qu'aucune d'elles possède ce pouvoir d'une manière tout à fait permanente et absolue. D'après cela il est aisé de s'expliquer pourquoi l'état magnétique est souvent, pendant l'aimantation, supérieur à celui qui persiste après l'aimantation et

Digitized by Google

pourquoi, après avoir désaimanté un barreau d'acier par un courant contraire, soit partiellement, soit même jusqu'au renversement des pôles, on voit, après la cessation du courant, reparaître l'aimantation avec son sens primitif. Une autre explication, pour le moins aussi naturelle, est la conséquence d'expériences récentes dues à M. Jamin. Il résulte de ces expériences, que l'aimantation, tout en restant à la surface, pénètre jusqu'à une certaine profondeur. Les solénoïdes élémentaires et superficiels peuvent donc être détruits sans que les solénoïdes sous-jacents et parallèles le soient. De là, la réapparition du sens primitif de l'aimantation, même après un renversement momentané des pôles.

2° Enfin, d'après les expériences de Wiedemann, nous avons vu que, pour désaimanter un barreau, il faut un courant beaucoup plus faible que pour l'aimanter. Cela doit être, puisqu'il suffit que ce courant détruise partiellement la vitesse des molécules éthérées qui circulent autour des molécules pondérables, de manière à rendre cette vitesse inférieure à la limite qui est nécessaire pour que la rotation ait lieu.

D'après le même auteur, si un barreau, aimanté par un courant d'intensité i, est désaimanté par un courant contraire, il faut encore un courant d'intensité i pour lui rendre son aimantation primitive. Ce fait et d'autres que nous avons cités prou-

Digitized by Google

vent qu'une aimantation donnée correspond à une intensité déterminée du courant inducteur. Ainsi pour produire cette aimantation, il ne suffirait pas de faire agir *successivement* des courants d'intensité i', i'', i'''..., tels que l'on eût $i' + i'' + i''' + \ldots = i$. L'aimantation produite correspondrait à la plus forte de ces intensités. Cela doit être, puisque la grandeur de l'aimantation correspond, dans notre manière de voir, à un mouvement déterminé des molécules éthérées qui enveloppent l'aiguille aimantée.

Pour résumer ce qui précède, il me semble qu'on est en droit de conclure que les faits connus jusqu'à présent sur l'aimantation du fer et de l'acier par les courants voltaïques trouvent une explication simple et naturelle dans la théorie d'un seul fluide électrique. Il va en être de même des faits non moins curieux relatifs à l'aimantation par les décharges (1).

6° Au moment de l'établissement d'un courant, l'électricité se précipite avec force dans le fil conducteur, à cause de la différence des tensions qui existent dans la pile et dans le fil. De là production de chocs plus violents et plus répétés contre les molécules pondérables que quand le courant est établi, et par suite perte plus considérable d'éther dans les environs du fil. Rien d'étonnant, par conséquent,

(1) L'auteur n'a eu connaissance des faits (3°), (4°) et suivants qui sont tout récents, qu'après la rédaction de son travail.

Digitized by Google

que l'établissement du courant accroisse, même considérablement, le moment magnétique d'une aiguille déjà aimantée par un grand nombre de passages dans une hélice que parcourt le courant. L'effet de l'établissement du courant doit disparaître de plus en plus, si la résistance du fil augmente de manière à empêcher l'électricité de se précipiter dans le fil. Tous ces faits sont vérifiés par l'expérience.

7° Quant à l'effet des interruptions d'un courant sur un aimant, il doit être de même nature que celui des courants instantanés, sauf que, le degré de tension étant beaucoup moindre dans les premiers courants que dans les courants à décharges, l'effet doit être insignifiant tant que la résistance du conducteur n'est pas très-forte, de manière à produire des mouvements de recul de sens contraire au sens du courant. Dans ce dernier cas, si l'on introduit dans une bobine une aiguille fortement aimantée, ayant son pôle central à la gauche du courant, il doit toujours y avoir diminution du moment magnétique de l'aiguille. C'est ce qui a lieu.

8° Si dans un circuit se trouvent deux bobines, P et Q, l'une très-forte, l'autre très-faible, nous avons vu que l'interruption du circuit augmente beaucoup le moment magnétique d'une aiguille qui a été aimantée dans Q par un grand nombre de passages. L'explication de ce fait est la même que celle que nous avons déjà donnée de l'action due à l'établissement d'un courant. Par suite de l'inter-

Digitized by Google

ruption, les courants cessent et renaissent. Au moment de la renaissance, il se produit des chocs plus violents et plus répétés des molécules éthérées contre les molécules pondérables, et par suite une perte plus considérable de fluide autour du fil et une production de courants plus intenses. Ces courants ne cessent pas, du reste, d'être de même sens que celui du fil, à cause de la faible tension de ce dernier et de la faible résistance du fil. De là augmentation de l'aimantation.

Si l'aiguille est beaucoup plus fortement aimantée qu'elle ne le serait sous l'influence seule du courant de l'hélice, les courants brusques produits par les interruptions, ayant des intensités beaucoup moindres que celle des courants qui circulent autour des molécules de l'aiguille, ou du moins que celle qui est nécessaire pour produire ces courants, ne peuvent que les faire décroître, soit en diminuant le nombre des molécules, soit en diminuant la quantité de mouvement de ces molécules.

9° Il est à peine nécessaire de dire pourquoi le moment magnétique d'un faisceau formé par la réunion de quatre barreaux carrés est moindre que la somme des moments de ces barreaux réunis deux à deux, et pourquoi cette dernière somme est encore moindre que celle des moments des quatre barreaux séparés. Les courants élémentaires, qui circulent sur les surfaces en contact, étant de sens contraire, neutralisent leurs actions.

Digitized by Google

II. AIMANTATION PRODUITE PAR LES DÉCHARGES.

§ 4. Pour suivre l'ordre que nous avons adopté jusqu'à présent, commençons par exposer les lois principales que l'expérience a fait découvrir. La plupart sont dues à Savary (1).

Cas d'un conducteur rectiligne :

1° *On peut aimanter une aiguille d'acier par le passage d'une décharge dans un fil conducteur perpendiculaire à l'aiguille.* (Arago.)

2° *Le sens de l'aimantation produite par une décharge n'est pas toujours le même dans toute la longueur du fil conducteur.* Savary, à qui on doit la découverte de ce fait important, disposait une série d'aiguilles dans des directions horizontales sur un même plan légèrement incliné, de manière que leurs milieux fussent sur une même ligne de plus grande pente et au-dessous d'un conducteur horizontal AB. La première aiguille qui est en contact avec le fil de platine est aimantée *normalement,* c'est-à-dire que le pôle austral est à la gauche du courant et son intensité est *maxima*. A partir de là l'aimantation décroît successivement jusqu'à zéro; puis elle change de signe, c'est-à-dire que le pôle austral passe de l'autre côté du fil et son intensité croît d'abord pour décroître ensuite jusqu'à zéro. Savary

(1) *Annales de chimie et de physique* [2], t. XXXIV, p. 5 (1827).

Digitized by Google

a pu constater ainsi jusqu'à sept changements de signes successifs et par suite sept maxima; seulement l'intensité va en diminuant d'un maximum au suivant.

3° Quand l'intensité de la décharge électrique diminue, toutes les autres circonstances restant les mêmes, les changements de sens dans l'aimantation finissent par disparaître et sont remplacés par de simples maxima et minima. Le sens de l'aimantation tend de plus en plus à devenir uniforme comme dans le cas des courants voltaïques.

4° Si on augmente la longueur du fil et par conséquent la résistance, toutes les autres circonstances restant les mêmes, les changements de signes diminuent en nombre et finissent par disparaître. Pour un circuit long et peu conducteur, il n'y a plus de changement de signes et le magnétisme des aiguilles décroît avec régularité. (Savary.)

5° Trois fils de laiton de même longueur (1 mètre) et dont les diamètres étaient entre eux comme les nombres 1—3—6 ($0^{mm},125 - 0^{mm},375 - 0^{mm},750$), essayés isolément, ont donné, pour une décharge égale, le plus fin deux changements de signes, et les deux autres quatre changements de signes. Ces faits prouvent que le diamètre du fil influe sur le nombre des changements de signes, et que ce dernier nombre tendrait à augmenter avec le diamètre du fil. (Id.)

6° Le diamètre des aiguilles a aussi une influence

Digitized by Google

marquée sur le phénomène précédent. A mesure que l'aiguille augmente, les circonstances qui donnent naissance à un changement de signes, ne produisent plus qu'un maximum et ce maximum diminue lui-même de plus en plus. Les aiguilles épaisses présentent les mêmes phénomènes que les aiguilles minces sous l'influence de faibles décharges. Pour des décharges de plus en plus fortes, elles présenteraient des changements de signes comme les aiguilles minces. (Savary.)

7° Un fait qui me paraît résulter de toutes les expériences de Savary, et qui n'a pas été signalé, c'est que le sens de l'aimantation est direct, non-seulement à l'entrée de la décharge dans le fil, mais aussi à la sortie du fil.

Jusqu'à présent il n'a été question que du sens de l'aimantation. Quant à l'intensité, il est vrai de dire que les circonstances qui influent sur les changements de signes, comme l'intensité de la décharge, le diamètre du fil, la longueur du fil, sont aussi celles qui influent sur la grandeur de l'aimantation.

8° La décharge et la longueur du fil restant constantes, il y a un diamètre pour lequel la moyenne d'aimantation a la plus grande valeur possible, c'est-à-dire une valeur plus grande que pour des diamètres plus grands ou plus petits, et ce diamètre est d'autant plus grand que le fil est moins conducteur. (Id.)

9° La décharge et le diamètre du fil restant

Digitized by Google

constants, il y a une longueur du fil pour laquelle le maximum d'aimantation est plus grand que le maximum correspondant à des longueurs plus grandes ou plus petites, et cette longueur est d'autant plus petite que le fil est moins conducteur. (Id.)

10° Dans un circuit hétérogène, l'action d'une décharge est sensiblement la même pour tous les points du circuit. Savary l'a constaté à l'aide d'un circuit formé de trois fils de laiton ayant la même longueur (1 mètre), et des diamètres dont les dimensions étaient entre elles comme les nombres 1—3—6 ($0^{mm},125$, — $0^{mm},375$, — $0^{mm},750$).

11° Si l'on pose des aiguilles sur une large plaque métallique, entre cette plaque et le fil conducteur, elle augmente leur aimantation pour de très-faibles décharges, et d'autant plus qu'elle est plus épaisse. Si on fait croître la décharge, il arrive un moment pour lequel une plaque épaisse augmente l'aimantation et une plaque mince la diminue. Pour des décharges plus fortes encore, l'une et l'autre l'affaiblissent, la dernière surtout, et elle finit par donner aux aiguilles un magnétisme contraire à celui que le courant seul développerait. (Id.)

12° Si l'on interpose une large plaque entre le conducteur et les aiguilles, elle affaiblit beaucoup l'aimantation pour des décharges très-faibles et l'augmente pour des décharges plus fortes. Ainsi pour une même décharge, une plaque mince et une plaque épaisse peuvent produire des effets contrai-

Digitized by Google

res, et il y a une certaine épaisseur pour laquelle l'effet est nul. (Id.)

13° En général, deux faces d'une même plaque exercent des actions contraires. (Id.)

14° Des plaques de différents métaux de même forme et d'égales épaisseurs exercent des actions qui varient avec l'intensité des décharges. Ainsi le cuivre rouge en plaques minces agit moins que le laiton, et en plaques beaucoup plus minces encore il finit par agir davantage. (Id.)

Cas d'un fil conducteur en hélice :

15° Si l'on augmente graduellement l'intensité des décharges qui traversent un conducteur disposé en hélice, le sens de l'aimantation d'une aiguille placée dans l'axe de l'hélice est normal d'abord pour une intensité très-faible, puis il change de signe et peut même subir plusieurs changements successifs d'autant plus nombreux que la différence entre les décharges extrêmes est plus grande. (Id.)

16° La décharge restant la même, si on fait varier la résistance du circuit, le nombre des changements de signes est d'autant moindre que la résistance est plus grande. (Id.)

17° Une décharge donnée produit une aimantation dont l'intensité est d'autant plus grande que la longueur du fil est plus grande et son diamètre plus petit. L'hélice et la nature du fil sont supposées les mêmes.

18° Si l'on fait passer dans un même fil des dé-

Digitized by Google

charges de plus en plus faibles, le maximum diminue à mesure qu'on approche du conducteur, sans cependant qu'on obtienne de changement de signe.

Quand, en laissant les mêmes le diamètre et la longueur du fil, on fait varier la longueur, le diamètre et le pas de l'hélice, on observe :

19° Que la longueur de l'hélice n'a presque plus d'influence sur l'intensité de l'aimantation dès qu'elle atteint sept à huit fois la valeur de son diamètre et qu'elle est égale à deux ou trois fois la longueur de l'aiguille, ou, comme Arago l'a énoncé le premier, que des aiguilles, distribuées d'une manière quelconque dans l'intérieur d'une hélice suffisamment longue et parallèlement à son axe, acquièrent des intensités sensiblement égales.

20° Que le degré d'aimantation est à très-peu près le même dans deux hélices de diamètres différents pourvu qu'elles soient assez longues et que leurs pas soient égaux et sensiblement courts.

21° Qu'enfin, si les spires sont peu écartées (3 millimètres par exemple), l'action d'une hélice est d'autant plus grande que son diamètre est plus petit ; toutefois cette augmentation d'action est extrêmement faible. (Savary.)

22° Si l'on interpose entre l'hélice magnétisante et l'aiguille de fer ou d'acier magnétisée, des corps *non conducteurs*, tels que du bois, du verre, l'aimantation se fait à travers ces corps sans éprouver de

Digitized by Google

changement sensible. Ainsi deux aiguilles placées dans une même hélice, l'une enfermée dans un tube de cristal, l'autre hors de ce tube, reçoivent la même quantité de magnétisme. (Arago.)

23° Quant à l'influence des *corps conducteurs* sur l'aimantation, elle varie avec l'épaisseur de l'enveloppe. Savary, ayant placé dans une hélice deux aiguilles, l'une sans enveloppe, l'autre entourée d'un cylindre épais de cuivre rouge isolé du conducteur, trouva qu'une décharge, qui aimantait fortement la première, ne produisait aucun effet sur la seconde. Diminuant graduellement l'épaisseur de l'enveloppe métallique, l'intensité des décharges étant toujours la même, il constata que l'aiguille enveloppée subissait une action de plus en plus sensible. Elle devint d'abord aussi magnétique que l'autre aiguille, puis plus magnétique qu'elle; atteignit un maximum d'intensité; enfin se rapprocha de nouveau par des diminutions successives du même degré d'aimantation qu'elle.

24° A mesure que l'intensité des décharges augmente, l'épaisseur d'enveloppe métallique pour laquelle l'aiguille enveloppée et l'aiguille non enveloppée reçoivent le même degré d'aimantation devient de plus en plus grande. Cette épaisseur sans action est très-petite pour de faibles décharges.

§ V. Passons à l'explication des faits précédents.

Pour Verdet: « Les éléments magnétiques, dé-
« placés par l'action du courant, oscillent autour

Digitized by Google

« d'une position d'équilibre. Si l'action du courant « persiste, les oscillations s'éteignent et les élé- « ments se fixent dans leur position d'équilibre. « Mais, si l'action est instantanée, son seul effet « est de communiquer aux petits éléments magné- « tiques une impulsion initiale et, une fois en « mouvement, ces éléments sont soumis à leurs « actions réciproques et à la force coercitive qui « agit en sens contraire de leur mouvement. Les « positions dans lesquelles ils se placent en équi- « libre doivent dépendre des impulsions initiales. « On comprend ainsi que les éléments puissent « accomplir une rotation complète et que par con- « séquent le corps ne soit pas aimanté..... »

D'après M. Becquerel, le renversement des pôles observé par Savary tient à ce que : « la décharge « électrique donne lieu à des effets d'induction in- « verses à différentes distances, et provenant de ce « que, le courant électrique dû à la décharge étant « de peu de durée, les courants d'induction pro- « duits lors de la fermeture et de l'ouverture du « circuit ont lieu presque simultanément ; l'un ou « l'autre peut prédominer suivant la position des « aiguilles par rapport aux fils et donner lieu à des « aimantations en sens inverses. »

Si je ne me trompe, les explications précédentes me paraissent rendre compte de la possibilité du phénomène, mais non des lois qui le régissent.

Savary regarde une décharge électrique comme

Digitized by Google

un phénomène du mouvement. « Ce mouvement « est-il un transport de matière continu dans un « sens déterminé ? Alors les alternatives de magné- « tismes opposés, que l'on observe à diverses dis- « tances d'un conducteur rectiligne, ou dans une « hélice pour des décharges graduellement crois- « santes, seraient dues uniquement aux réactions « mutuelles des particules magnétiques dans les « aiguilles d'acier. La manière dont l'action d'un « fil change avec la longueur me paraît exclure « cette supposition. Le mouvement électrique, pen- « dant la décharge, se compose-t-il au contraire « d'une suite d'oscillations transmises du fil aux « milieux environnants et bientôt amorties par des « résistances qui s'élèvent rapidement avec la vi- « tesse absolue des parties agitées ? Tous les phé- « nomènes conduisent à cette hypothèse, qui fait « dépendre, non-seulement l'intensité, mais le sens « du magnétisme, des lois suivant lesquelles les « petits mouvements s'amortissent dans le fil, dans « le milieu qui l'entoure, dans la substance qui « reçoit et conserve l'aimantation. »

De toutes les explications précédentes, celle de Savary me paraît se rapprocher le plus de la vérité. C'est, dans tous les cas, celle qui se rapproche le plus des idées émises dans ce travail ; elle diffère cependant de la théorie que je vais essayer de développer en ce qu'elle n'admet aucun mouvement de translation, mais seulement un mouvement de

Digitized by Google

vibration longitudinal. Or, sans le mouvement de translation que deviennent les formules de Ohm, d'où se déduisent les lois de la distribution de l'électricité dans les corps et presque toute la théorie des phénomènes électriques? D'ailleurs, c'est le mouvement de translation même qui va nous expliquer en partie l'existence des plus grands mouvements vibratoires. Lorsque le fluide se propage d'une manière continue et à faible tension, comme cela a lieu dans les courants voltaïques, le mouvement de vibration est peu prononcé et ne se manifeste, comme nous l'avons vu précédemment, par aucun changement de signe dans l'aimantation des aiguilles, et cela *à quelque distance que ces aiguilles soient du fil inducteur*. Il en est autrement dans le cas des décharges où l'électricité se propage instantanément et à très-forte tension. Il arrive qu'à une certaine distance de l'origine du fil, plus ou moins grande suivant que la quantité du fluide est moins ou plus considérable, il se produit un arrêt, soit parce que la quantité d'électricité est trop grande pour le passage qui lui est offert, soit parce que les molécules du fil, très-fortement ébranlées, obstruent elles-mêmes ce passage. De là un mouvement de recul, qui, en prédominant d'abord, produit des vitesses négatives et qui finit bientôt par être détruit par le mouvement direct. Soit A_1 le point d'arrêt ; les vitesses des molécules dans l'intervalle OA_1 pourront être représentées par les coordon-

Digitized by Google

nées d'une courbe sinusoïdale telle que A B A_1. Soit que l'électricité se perde par la surface du fil entre les points A_1 et B, soit que les molécules pondérables

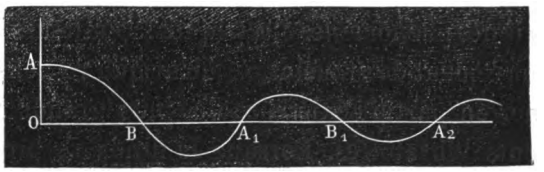

reprennent leurs positions primitives, la source qui n'a pas épuisé toute son électricité, continuant à en fournir, produit un nouveau mouvement de propagation au delà du point A_1 avec des vitesses positives jusqu'à un nouveau point d'arrêt A_2. Là, nouveau rebroussement, production de vitesses négatives jusqu'à un point tel que B_1, production de vitesses positives de A_1 à B_1 et ainsi de suite. On comprend que les maxima doivent aller en diminuant, ce qui est conforme à l'expérience.

On comprend aussi qu'à l'extrémité du fil il ne puisse y avoir de point d'arrêt et que par suite, dans le voisinage de ce point, il ne puisse y avoir d'aiguilles aimantées négativement. C'est une remarque que j'ai signalée précédemment et qui me paraît résulter des observations consignées dans le mémoire de Savary. Telle est l'explication des faits 1, 2 et 7.

3° Si l'intensité du courant, c'est-à-dire, dans l'hypothèse d'un mouvement de transport, la quan-

Digitized by Google

tité d'électricité qui traverse une même section du fil dans l'unité de temps, vient à diminuer, les circonstances que nous venons de signaler tendront à disparaître de plus en plus et par suite les changements de sens dans l'aimantation devront disparaître aussi. C'est ce que confirme l'expérience. Nous avons vu que ces changements de signe sont remplacés d'abord par de simples minima et que ceux-ci finissent par disparaître eux-mêmes.

4° De plus, toutes les circonstances qui influent sur l'intensité de la décharge dans un sens ou dans l'autre, doivent influer sur le phénomène des changements de signe. C'est ce qui a lieu et dans le sens prévu par la théorie. D'après la formule de Ohm :

$$i = \frac{K\omega(e_1 - e_2)}{l},$$

nous voyons que, pour une même décharge, la valeur de i décroît si la conductibilité du fil décroît ou si la longueur du fil croît. Or, nous avons reconnu que, dans ces conditions, les changements de signe diminuent en nombre et finissent même par disparaître, de sorte qu'il n'en existe plus dans un fil long et peu conducteur.

5° D'après la même formule, la valeur de i augmente avec la section ω; il doit donc en être de même du nombre des changements de signes, c'est ce que les expériences de Savary nous ont montré; car trois fils de laiton de même longueur et dont les diamètres étaient entre eux comme les nombres

Digitized by Google

1—3—6 ont donné, pour une décharge égale, le premier deux changements de signes, et les deux autres quatre.

Il ne me paraît pas inutile de faire observer que, si la théorie actuelle est la vraie, les faits que nous venons de signaler et d'expliquer dans ce numéro et dans le numéro précédent ne doivent pas se réaliser dans tous les cas imaginables. Il est naturel d'admettre que, quand on augmente l'intensité du courant qui circule dans un fil, on favorise les conditions nécessaires pour que les changements de signe aient lieu. Mais si la conductibilité est assez grande pour que le courant circule sans rebroussement comme dans les courants voltaïques, il n'y aura plus de changement de sens dans l'aimantation. De même, si cette conductibilité est assez faible pour que le courant ne pénètre pas ou presque pas dans le fil, il n'y aura pas de changement non plus.

6° Enfin nous avons reconnu que le diamètre des aiguilles a aussi une influence sur le sens ou plutôt sur l'intensité de l'aimantation. A mesure que l'aiguille augmente de grosseur, les changements de signes disparaissent et sont remplacés par de simples *maxima* et *minima*, qui eux-mêmes finissent par disparaître. Les aiguilles épaisses présentent, pour de fortes décharges, les mêmes phénomènes que les aiguilles minces pour des décharges faibles. Cela doit être. En effet, pour qu'il y ait aimantation, il

Digitized by Google

faut que la vitesse des molécules éthérées qui s'échappent du fil et qui rasent tangentiellement l'aiguille ne soit ni trop faible, ni trop grande. Dans le premier cas, ces molécules, attirées par la masse de l'aiguille, tombent sur les molécules pondérables voisines et y restent adhérentes sans tourner autour d'elles; dans le second cas, elles poursuivent leur route sans s'arrêter sur l'aiguille. Le premier cas doit se présenter, si le diamètre de l'aiguille augmente, sans que la décharge augmente, surtout pour les molécules qui sont animées d'un mouvement de recul, dont la vitesse est relativement très-faible. De là l'apparition de simples *minima* à la place des changements de signes. Ces *minima* doivent de nouveau faire place aux changements d'aimantation si les décharges deviennent plus fortes, en même temps que les aiguilles grossissent. L'explication du phénomène me paraît donc complète et très-naturelle.

Les faits que nous venons d'exposer et d'expliquer sont relatifs surtout aux changements de sens qui existent dans l'aimantation. Ceux qu'il nous reste à examiner, pour suivre l'ordre adopté plus haut, se rapportent à la grandeur de l'aimantation. Ils ne nous offriront pas plus de difficulté. Si nous répétons pour les courants produits par les décharges ce que nous avons dit pour les courants voltaïques, nous verrons qu'il doit y avoir une intensité i du courant pour laquelle l'aimantation est

Digitized by Google

maxima. Au-dessous de cette intensité, l'aimantation diminue, soit parce que le nombre des molécules éthérées qui rasent les aiguilles tangentiellement diminue, soit parce que, leur vitesse diminuant, elles tombent sur les molécules pondérables sans tourner autour d'elles; au-dessus de cette intensité l'aimantation diminue encore parce que la vitesse des molécules éthérées devient trop grande et que ces molécules rasent les aiguilles sans s'y arrêter. Ceci posé, d'après la formule :

$$i = \frac{K\omega(e_1 - e_2)}{l}$$

8° Nous voyons d'abord que, s'il existe une valeur déterminée i pour laquelle l'aimantation est maxima et si le terme $\frac{e_1 - e_2}{l}$ est constant, il y aura aussi une valeur déterminée pour le produit $K\omega$. De là l'explication de cette loi énoncée précédemment : La décharge et la longueur du fil restant constantes, il y a un diamètre pour lequel la moyenne d'aimantation est la plus grande possible, c'est-à-dire plus grande que pour des diamètres plus grands ou plus petits, et ce diamètre est d'autant plus grand que le fil est moins conducteur.

9° Nous voyons de plus que, si le facteur $\omega(e_1 - e_2)$ reste constant, il y a pour le rapport $\frac{K}{l}$ une valeur déterminée qui correspond au maximum d'aimantation. Supposons cette valeur obtenue;

Digitized by Google

pour qu'elle persiste, il faut, si l'un des termes du rapport, l par exemple, varie, que l'autre terme varie dans le même sens. Nous avons reconnu en effet, d'après Savary, que: la décharge et le diamètre du fil restant constants, il y a une longueur de ce fil pour laquelle le maximum d'aimantation est plus grand que le maximum correspondant à des longueurs plus grandes ou plus petites, et cette longueur est d'autant plus petite que le fil est moins conducteur.

10° Enfin nous avons reconnu que, dans un circuit hétérogène, l'action d'une décharge est sensiblement la même pour tous les points du circuit. Ce fait est une conséquence de ce que la valeur de i est constante quand la déperdition par la surface du circuit est négligeable par rapport à cette valeur de i.

11° Les molécules éthérées qui s'échappent du fil conducteur et qui ont un mouvement sensiblement parallèle à ce fil, tendent à aimanter chaque aiguille dans deux sens opposés, l'un normal, sur le côté de l'aiguille qui est le plus rapproché du fil, l'autre contraire, sur le côté le plus éloigné. La première aimantation l'emporte sur la seconde à cause de la distance, si le milieu qui enveloppe le fil conducteur et l'aiguille est le même dans tous les sens. C'est l'effet résultant de cette prédominance qui a donné lieu aux lois que nous avons signalées jusqu'à présent. On peut modifier, soit le

Digitized by Google

sens, soit la grandeur de l'aimantation définitive d'une aiguille, en modifiant les milieux qui l'environnent. Cette aiguille est placée, par exemple, sur une plaque métallique entre la plaque et le fil conducteur. Si la décharge est très-faible, l'aimantation produite sur le côté de l'aiguille qui est le plus rapproché du fil, reste sensiblement la même que si la plaque n'existait pas ; de l'autre côté, le fluide éthéré qui rase l'aiguille, au lieu de se mouvoir autour des molécules de cette aiguille et de diminuer par suite la première aimantation, se distribue dans la plaque conductrice, et cela d'autant plus que la plaque est plus épaisse. De là augmentation d'intensité dans l'aimantation définitive. Si au contraire la décharge est forte, elle produit dans la plaque un courant parallèle au fil, et ce courant est d'autant plus fort que la plaque est plus mince. Il aimante l'aiguille sur le côté opposé au fil dans un sens contraire à celui de l'aimantation produite sur le côté le plus rapproché. Il peut même, s'il devient très-intense, changer le sens de l'aimantation. Nous avons vu comment l'expérience confirme toutes ces conséquences de la théorie. D'après Savary, si l'on pose des aiguilles sur une plaque entre cette plaque et le fil, elle *augmente leur aimantation pour de très-faibles décharges et d'autant plus que la plaque est plus épaisse.* Pour des décharges très-fortes, une plaque épaisse et une plaque mince affaiblissent l'aimantation l'une et l'autre,

Digitized by Google

la plaque mince surtout; et cette dernière finit par donner aux aiguilles *un magnétisme contraire à celui que le courant seul développerait.*

12° Supposons au contraire que la plaque métallique soit placée entre le fil et les aiguilles. Si la décharge est très-faible, elle se perd en grande partie dans la plaque et on peut regarder les aiguilles comme placées à côté d'un courant affaibli. Donc l'aimantation doit diminuer. Si la décharge est forte, de manière à produire dans la plaque un fort courant parallèle au fil conducteur, l'aimantation doit augmenter, sans pouvoir toutefois dépasser un maximum déterminé. Tous ces faits, comme nous l'avons vu, sont vérifiés par l'expérience.

Au lieu de faire varier la décharge en laissant l'épaisseur de la plaque constante, concevons qu'on fasse varier l'épaisseur de la plaque en laissant la décharge constante. Pour de faibles épaisseurs, le courant produit dans la plaque est en général considérable; il est faible, au contraire, si la plaque devient épaisse. Donc les effets doivent être inverses dans les deux cas, comme précédemment.

13° La théorie vient de nous montrer que, quand les aiguilles sont sur la surface antérieure de la plaque, l'aimantation est en général augmentée ou diminuée suivant que la décharge est faible ou forte, et que dans les mêmes circonstances l'aimantation est diminuée ou augmentée, si les aiguilles sont placées près de la face opposée. De là l'explication de ce

Digitized by Google

fait : qu'*en général les deux faces d'une même plaque opèrent des actions contraires.* (Savary.)

Cas d'un fil conducteur en hélice :

Quant aux lois de l'aimantation produite par les fils conducteurs enroulés en hélice, elles s'expliquent par les mêmes considérations que les lois précédentes. Examinons les plus importantes.

15° Si dans un même fil on fait passer des décharges différentes, le nombre des points de rebroussement croît en général avec l'intensité du courant. D'après cela, une même partie du fil, et par suite une même partie de l'hélice devient le siége de mouvements vibratoires qui sont tantôt positifs et tantôt négatifs. Donc une aiguille placée dans une même portion de l'axe de l'hélice doit être aimantée tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre. C'est ce que l'expérience confirme. De plus, le nombre des changements croît en général avec la différence entre les décharges extrêmes.

16° D'après la formule :

$$i = \frac{K\omega(e_1 - e_2)}{l}$$

il résulte que, si le facteur $(e_1 - e_2)$ reste constant, la valeur de i varie en raison inverse de la résistance $\frac{l}{K\omega}$. Il doit donc en être aussi de même du nombre des changements de signes, ou du moins ce nombre doit varier en sens inverse de la résistance. De là l'explication de ce fait observé

Digitized by Google

par Savary, que : la décharge restant la même, le nombre des changements de signes est d'autant moindre que la résistance du circuit est plus grande. Ce résultat pouvait se prévoir sans formule et, pour ainsi dire, intuitivement ; car plus la résistance est grande, moins une même décharge pénètre loin dans le fil, et, par conséquent, moins doit être grand le nombre des changements de signes.

17° Il en est de même du fait suivant: Plus la résistance $\frac{l}{K\omega}$ est grande, plus une même décharge laisse échapper de fluide à son entrée dans le fil ; plus, par conséquent, l'aimantation doit être forte en ce point. C'est ce qui a lieu.

18°-24° La plupart des autres faits que nous avons consignés dans les numéros suivants (de 18 à 24) ne sont pas, en général, susceptibles d'une très-grande précision, comme lois d'observation. Aussi ne les examinerons-nous pas tous séparément, mais seulement les plus importants.

Du fait (22°) par lequel Arago a constaté que l'aimantation se fait à travers les corps non conducteurs sans éprouver de changement sensible, il semble résulter que ces corps jouent le même rôle que les corps translucides ou diathermanes. Ils laissent passer les vibrations électriques sans en diminuer notablement la force vive.

Quant à l'influence des corps conducteurs interposés (23°), l'explication est la même qu'au n° (12).

Digitized by Google

Une enveloppe épaisse absorbe la décharge et empêche l'aimantation de l'aiguille. L'épaisseur diminuant et la décharge restant la même, des courants se produisent dans l'enveloppe, qui aimantent l'aiguille de plus en plus ; l'aimantation peut même dépasser celle qui a lieu quand l'enveloppe n'existe pas. Mais, comme cette aimantation ne peut augmenter indéfiniment, pour des raisons que nous avons déjà développées, elle passe par un maximum; puis, l'épaisseur diminuant toujours, elle se rapproche par des diminutions successives de l'aimantation normale, c'est-à-dire de celle qui aurait lieu si l'aiguille était sans enveloppe.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LE DISTRICT DE LUNÉVILLE

DE 1789 A 1802 (1)

PAR M. MAGGIOLO

RECTEUR HONORAIRE

MESSIEURS,

Dans un précédent mémoire sur l'Enseignement public en Lorraine, j'ai eu l'honneur de vous signaler, d'une manière trop générale peut-être, l'influence de l'esprit matérialiste et révolutionnaire qui, durant un siècle de dix années, empêcha l'application des idées enthousiastes et des grands principes qui, à la veille des États généraux, unissaient tous les cœurs en une même pensée de concorde, de réformes, d'améliorations politiques et sociales.

Aujourd'hui, je compléterai mon œuvre, je justifierai les conclusions sévères de mon mémoire

(1) Ce mémoire, lu à l'Académie de Stanislas, le 5 mars 1875, a été analysé et commenté à Paris, à la séance de la Sorbonne, le 31 mars 1875.

Digitized by Google

de 1874, en étudiant avec vous, sur un théâtre plus restreint, mieux défini, dans le district de Lunéville, les transformations, la décadence, la ruine des établissements d'instruction secondaire et primaire de 1789 à 1802.

En cette étude rétrospective d'un passé trop peu connu et mal apprécié, je reste fidèle à la méthode que je me suis imposée; je repousse les hypothèses et les théories; je consulte les registres des communes, je ne cite que des chiffres et des documents officiels puisés dans les pièces d'archives récemment découvertes et classées : *res non verba.*

Et d'abord, afin de bien préciser le point de départ, je donnerai le nom et la population des communes de ce district, le nombre des écoles des deux sexes, le chiffre des enfants en âge de les fréquenter, et j'établirai ensuite, en quelques mots, la situation véritable des institutions publiques d'enseignement, en 1789.

I.

Décrété le 26 février 1790, organisé le 4 mars de la même année, le district de Lunéville comprenait 99 communes réparties en 9 cantons, savoir :

1° Canton de Lunéville (10 communes) : Chanteheux, Deuxville, Haudonviller (Croixmare), Hériménil, Huviller (Jolivet), Moncel, Réhainviller,

Digitized by Google

Vitrimont. — Population : 13,452 habit. — Écoles spéciales de garçons, 3; de filles, 3; mixtes, 9. — 836 garçons, 850 filles (1).

2° Canton d'Azerailles (8 communes) : Vathiménil, Chenevières, Flin, Magnières, Moyen, Saint-Clément, Laronxe. — Population : 4,578 habit. — Écoles spéciales de garçons, 4; de filles, 4; mixtes, 4. — 266 garçons, 304 filles (2).

3° Canton de Baccarat (9 communes) : Bertrichamps, Deneuvre, Fontenoy, Gelacourt, Glonville, Lachapelle, Thiaville, Les Verreries Sainte-Anne. — Population : 4,446 habit. — Écoles spéciales de garçons, 3; de filles, 3; mixtes, 6. — 329 garçons, 266 filles (3).

4° Canton de Bayon (15 communes) : Brémoncourt, Borville, Clayeures, Froville, Haigneville, Lorrey, Loro-Montzey, Roselieures, Saint-Boing, Saint-Germain, Saint-Mard (Libre-Mard en 1793), Saint-Remy, Villacourt, Virecourt. — Population : 4,412 habit. — Écoles spéciales de garçons, 3;

(1) En 1867, le progrès est remarquable; voici, pour les 9 cantons, la statistique officielle des 99 communes de l'arrondissement formant l'ancien district : Canton de Lunéville, 16,657 habit. — Écoles spéciales de garçons, 12; de filles, 12; mixte, 1. — 1,094 garçons, 1,099 filles.

(2) Canton d'Azerailles, 5,699 habit. — Écoles spéciales de garçons, 7; de filles, 7; mixte, 1. — 439 garçons, 396 filles.

(3) Canton de Baccarat, 9,833 habit. — Écoles spéciales de garçons, 6; de filles, 6; mixtes, 3. — 721 garçons, 657 filles.

Digitized by Google

de filles, 3; mixtes, 12. — 252 garçons, 193 filles (1).

5° Canton de Blainville (14 communes) : Barbonville, Charmois, Damelevières, Domptail, Einvaux, Haussonville, Lamath, Landécourt, Mehoncourt, Mont, Velle, Romain, Vigneulles. — Population : 3,555 habit. — École spéciale de garçons, 1; de filles, 1; mixtes, 13. — 272 garçons, 257 filles (2).

6° Canton de Crévic (9 communes) : Grandvezin, Anthelupt, Drouville, Flainval, Hudiviller, Maixe, Sommerviller. — Population : 2,884 habit. — Écoles spéciales de garçons, 2; de filles, 2; mixtes, 7. — 203 garçons, 197 filles (3).

7° Canton d'Einville (11 communes) : Bauzemont, Bonviller, Crion, Hénaménil, Ohéville, La Petite-Blainville, Raville, Sionviller, Serres, Valhey. — Population : 3,360 habit. — École spéciale de garçons, 1; de filles, 1; mixtes, 10. — 242 garçons, 244 filles (4).

8° Canton de Gerbéviller (12 communes) : Essey-

(1) Canton de Bayon, 5,406 habit. — Écoles spéciales de garçons, 7; de filles, 7; mixtes, 8. — 460 garçons, 487 filles.

(2) Canton de Blainville, 4,894 habit. — Écoles spéciales de garçons, 6; de filles, 6; mixtes, 8. — 421 garçons, 464 filles.

(3) Canton de Crévic, 3,449 habit. — Écoles spéciales de garçons, 5; de filles, 5; mixtes, 4. — 306 garçons, 248 filles.

(4) Canton d'Einville, 4,266 habit. — Écoles spéciales de garçons, 5; de filles, 5; mixtes, 6. — 392 garçons, 294 filles.

Digitized by Google

la-Côte, Fraimbois, Franconville, Giriviller, Haudonville, Mattexey, Moriviller, Remenoville, Seranville, Vallois, Venezey. — Population : 1,438 habit. — École spéciale de garçons, 1; de filles, 1; mixtes, 11. — 251 garçons, 234 filles (1).

9° Canton de La Neuveville-aux-Bois (11 communes) : Bénaménil, Buriville, Domjevin, Emberménil, Manonviller, Marainviller, Mouacourt, Parroy, Thiébauménil, Vaucourt. — Population : 3,781 habit. — Écoles mixtes, 11. 233 garçons, 207 filles (2).

II.

Le 16 janvier 1792, le Directoire du district de Lunéville reçoit des administrateurs du Directoire de la Meurthe la communication suivante : « Nous vous adressons une lettre de M. Argobast, l'un des membres du Comité de l'instruction publique chargé de correspondre avec le département. Les instructions qu'elle renferme vous faciliteront le travail que nous vous avons demandé ; nous y joignons les exemplaires des tableaux que vous avez à remplir, en vous priant de nous les faire repasser le plus tôt possible. »

(1) Canton de Gerbéviller, 5,051 habit. — Écoles spéciales de garçons, 5 ; de filles, 5 ; mixtes, 7. — 347 garçons, 349 filles.

(2) Canton de La Neuveville-aux-Bois, 5,021 habit. — Écoles spéciales de garçons, 7 ; de filles, 7 ; mixtes, 4. — 468 garçons, 424 filles.

Digitized by Google

La circulaire du ministre de l'intérieur (24 décembre 1791), celle de M. Argobast (27 décembre) sont un modèle de sagesse et de modération : « L'Assemblée nationale, dit ce dernier, vient d'autoriser, par un décret du 20 novembre, son comité d'instruction à correspondre avec tous les corps administratifs et à leur demander directement et immédiatement tous les renseignements dont il pourra avoir besoin pour ses travaux. Le comité m'a chargé en particulier de recueillir tous les matériaux que votre district peut fournir... afin que la subordination du pouvoir administratif ne reçoive aucune atteinte, c'est par l'intermédiaire du Directoire de votre département que vous recevrez cette lettre et les deux modèles d'états à colonnes qui y sont relatifs. »

Le 17 janvier, les membres de la municipalité, réunis à l'Hôtel-de-Ville, rédigent une notice sur les établissements de la commune; c'est la base du travail réclamé. Je cite textuellement : « Depuis un temps immémorial, il y a à Lunéville un collége où des ci-devant chanoines de la congrégation du Sauveur étaient chargés par la réunion des biens de la manse abbatiale avec ceux de la manse capitulaire, d'enseigner gratuitement, au nombre de quatre professeurs, depuis les principes de la langue latine jusqu'à la rhétorique inclusivement. La multiplicité des élèves, jointe au succès de l'instruction, a porté le zèle des religieux à tenir un cours

Digitized by Google

d'étude de philosophie. Le bâtiment du collége donne sur une belle et grande rue; il fait partie de la maison des ci-devant chanoines, il a 44 pieds de longueur sur 22 de largeur, il se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages..., etc. »

Le 3 mars, la municipalité envoie au Directoire une réponse précise à chacune des 24 questions des états à colonnes; rien n'est oublié, pas même, au chapitre des dépenses domestiques, les 50 livres de salaire attribué au correcteur. L'énoncé de ces questions, que je crois utile de publier, montrera avec quelle scrupuleuse exactitude on procéda à l'inventaire des établissements d'éducation publique du district.

Premier programme. — 1° Désignation des établissements d'éducation, même des maîtrises d'école de l'un et de l'autre sexe; 2° leurs revenus fonciers; 3° leurs droits réels fonciers non supprimés; 4° leurs droits réels fonciers supprimés; 5° les rentes constituées, créances et capitaux; 6° les bâtiments donnés à loyer; 7° les dimensions et valeurs locatives des cours et terrains vides; 8° l'étendue et la valeur locative des jardins potagers et fruitiers; 9° l'étendue des jardins d'agrément.

Deuxième programme. — 1° Désigner les établissements d'éducation publique *autres* que les maîtrises d'école de l'un et de l'autre sexe; 2° le nombre et la désignation des professeurs, maîtres, boursiers et autres membres de ces établissements; 3° les sommes

Digitized by Google

affectées sur les revenus communaux à leur profit; 4° les souscriptions; 5° les rétributions payées par les élèves; 6° les bourses; 7° les dimensions et distributions; 8° les valeurs locatives des bâtiments; 9° les honoraires et pensions des maîtres; 10° leurs rétributions casuelles; 11° à la charge de qui est l'entretien des biens et bâtiments, ce qu'il coûte annuellement; 12° l'entretien du mobilier; 13° les dépenses domestiques; 14° les dettes non constituées; 15° les dettes constituées (1).

Au point de vue de l'instruction primaire, la situation n'était ni moins bonne ni moins assurée. En mars et avril 1750, dit la notice déjà citée, Stanislas avait établi, pour les enfants pauvres, des écoles dirigées par cinq frères et par six sœurs de Saint-Lazare. Le titre de fondation porte que les enfants des familles pauvres seront seuls admis; on leur enseignera à lire, à écrire, à chiffrer, l'orthographe et la religion, selon le catéchisme du diocèse. Les revenus s'élèvent à une somme considérable : 1° 16,129 livres 7 deniers, affectés sur les domaines, gabelles et tabacs de Lorraine, outre 1,870 livres 19 sous 5 deniers, payés comptant au frère Exupère, directeur des Écoles chrétiennes de Nancy; 2° 8,000 livres payées au décès du fondateur, à charge de les placer sûrement à intérêts, ce qui a

(1) On peut consulter aux archives départementales de la Meurthe les 9 procès-verbaux envoyés au Directoire par les municipalités de chacun des cantons du district de Lunéville.

Digitized by Google

été fait; 3° 300 livres de rente, que les chanoines réguliers payeront annuellement, pour l'extinction du titre abbatial de leur maison; 4° 50 livres de rente constituée sur les états de Bourgogne; 5° 108 livres de loyer d'un jardin de 1 jour 4 hommées 16 toises, donné par Stanislas, *qui l'a acheté à ce dessein.*

Les écoles de filles ne sont pas dotées avec moins de munificence : Stanislas avait complété la maison de charité fondée par Léopold pour l'instruction des jeunes filles, en lui assurant : 1° 20,000 livres employées en acquisitions de rentes ou de biens-fonds; 2° 600 livres de rente affectées sur le Trésor de France; 3° 500 livres de rente sur la maison des chanoines; 4° un jardin potager de 5 ommées 20 verges, du rapport de 33 livres 3 sous 2 deniers.

L'installation matérielle ne laissait rien à désirer; le bâtiment des frères, au centre de la ville, est vaste; il comprend deux corps de logis et deux petits jardins. Le rez-de-chaussée est distribué en salles de classe de 37 pieds de long sur 18 de large. A côté des écoles, une très-petite cour avec des latrines pour les écoliers; rien n'est oublié.

La description des bâtiments occupés par les sœurs de la Congrégation est plus belle encore et plus complète.

Ce qui ressort avec évidence du classement et de l'étude des 24 colonnes des états dressés par les directoires des 9 cantons du district, c'est qu'il y avait, dans chacune des 99 communes, au moins

Digitized by Google

une école publique et environ 18 écoles spéciales de filles rétribuées par la générosité des particuliers ou par de pieuses fondations.

Aussi, j'ai le droit de l'affirmer, le district de Lunéville, avec son collége, ses régents prêtres ou laïques, son personnel de maîtres d'école, ses institutions de frères, ses congrégations religieuses de filles, ses petites écoles libres, que « soutiennent la commodité et la confiance des familles » présentait, en 1790, un ensemble remarquable de ressources pour l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de la jeunesse. Il était nécessaire, facile et juste, de compléter ces établissements, de les améliorer, de les accommoder aux idées nouvelles, selon le vœu du clergé, des municipalités, des maîtres (1), mais il ne fallait ni les dénigrer, ni les détruire. Ce que l'esprit matérialiste et révolutionnaire, que je suis loin de confondre avec l'élan généreux de 1789, a fait de nos institutions scolaires, je le dirai, ou plutôt les documents inédits et les pièces d'archives vous le diront avec une autorité dont le témoignage ne saurait être contesté.

(1) Voir mon Mémoire en Sorbonne (1868) : Projet de l'intendant de Lorraine sur la réforme de l'instruction primaire et lettre de l'évêque de Saint-Dié. En 1869 et 1870, j'ai commenté un mémoire inédit du maître d'école de Kœur-la-Petite, sur les misères de sa profession et les moyens d'y porter remède.

Digitized by Google

III.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Le 4 novembre 1790, le corps municipal de Lunéville vote le maintien du collége entre les mains des chanoines réguliers; il rappelle leurs services appréciés, leur science, leur dévouement à la jeunesse. Il accorde un léger secours (18 livres) à un régent d'école, qui *se plaint de la diminution de ses élèves.*

La suppression des ordres religieux, la dépossession de leurs biens éloignent les chanoines réguliers. Le 11 octobre 1791, le corps municipal, réuni à l'Hôtel-de-Ville, s'adresse avec confiance à MM. les administrateurs du Directoire du département pour être autorisé, dans le plus bref délai, à nommer, par voie de concours ou autrement, les quatre régents nécessaires audit collége; il observe qu'il serait peut-être à propos d'y admettre de préférence quelques prêtres, qui, étant assermentés (1), s'empresseront sans doute d'insinuer aux élèves les principes de la morale évangélique et de leur inculquer les éléments de la Constitution. Il invite en outre MM. les administrateurs à fixer et à asseoir le traitement provisoire desdits régents sur la *Caisse*

(1) Le 27 janvier 1791, le préfet du collége et les régents avaient prêté le serment de fidélité à la Constitution et au roi.

Digitized by Google

nationale, dans laquelle sont versés tous les revenus de l'abbaye de Saint-Remy. Il se repose entièrement sur la sagesse et la justice des administrateurs et reste dans la douce espérance que la plupart étant pères et tous citoyens prendront un vif intérêt à la prompte exécution de la présente délibération.

Le 20 octobre, le Directoire, ouï le suppléant du procureur syndic, observe qu'en dernier lieu le nombre des élèves a beaucoup diminué, qu'il n'y a pas apparence qu'il augmente pour la présente année, qu'il suffira de deux professeurs aux gages de 600 livres, d'autant mieux que les professeurs en ce moment sont *rares à trouver*. Il est d'ailleurs d'avis qu'il y a lieu d'autoriser l'ouverture d'un concours.

Le 26 octobre, le Directoire du département, vu la pétition de la municipalité et l'avis du Directoire du district, ouï le rapport de M. le procureur syndic, considérant que la nation ayant disposé des biens de la maison de Saint-Remy, il est juste qu'elle remplisse les charges dont elle était grevée, prend l'arrêté suivant : « 1° Le collége sera composé de quatre instituteurs, dont l'un enseignera les premiers principes, le second, la belle latinité, le troisième, les humanités et la rhétorique réunies, le quatrième, les mathématiques; 2° un concours sera incessamment affiché; il sera tenu en présence d'un commissaire du Directoire et du procureur syndic par trois personnes ayant professé les colléges et à

Digitized by Google

leur défaut par des personnes dont la science sera connue..., les unes et les autres désignées par le même Directoire; 3° le procès-verbal dudit concours renfermera l'opinion des juges sur chacun des concurrents pour ce procès-verbal être, sur l'avis du Directoire, statué ce qu'au cas appartiendra; 4° le traitement de chacune des places dont s'agit sera fixé annuellement à la somme de 600 livres. »

Le 28 octobre, le Directoire fixe le concours au 10 novembre; il désigne pour examinateurs MM. les curés de Lunéville et de Manonviller et M. Gérôme, ci-devant bénédictin, en cas d'empêchement de l'un d'eux, M. le curé de Mont, lesquels seront invités à cet effet par le procureur syndic. Le dossier complet de ce concours se trouve aux archives départementales; il se compose de 11 pièces : nomination de membres supplémentaires, requête des candidats avec leur *curriculum vitæ*, lettres des membres du jury, compositions française et latine (texte et copies), enfin procès-verbal dressé et signé, à sept heures du soir, le 10 novembre, par les administrateurs, le jury et les élus (1).

En général, j'ai constaté, avec plaisir, sur les

(1) Dans un mémoire sur l'Université de Pont-à-Mousson (Paris, 1866), j'ai donné sur le concours ouvert en 1690, pour remplir de sujets capables et de mérite les offices de professeurs et d'agrégés en la Faculté de droit, des renseignements complets et inédits.

Digitized by Google

registres de délibérations de 1787 à 1792, le bon sens, l'activité prodigieuse, la patriotique sollicitude de nos municipalités en ce qui concerne les intérêts de l'instruction publique; l'esprit révolutionnaire n'a pas encore envahi la province (1) !

Le corps municipal de Lunéville accueille avec faveur les projets de réforme de l'ex-chanoine Gaussin, il l'autorise à ouvrir un cours spécial de français et de géographie. Le 19 janvier 1792, il rédige un mémoire habile pour obtenir une école départementale. « La ville a successivement perdu le roi Stanislas, ses priviléges, ses maisons religieuses, la gendarmerie, les carabiniers, ses octrois; elle n'a opposé à tous ses revers que courage, résignation, patience. » Plus tard (3 brumaire an IV), lorsque la Convention rendit un décret sur l'organisation des écoles centrales, la même municipalité, par une délibération motivée, fit valoir ses droits pour la disputer à Nancy (2).

Le 21 août 1792, les professeurs demandent un supplément d'allocation pour la distribution des prix; le conseil refuse à regret, la ville n'a plus de ressources; il faut se contenter de 60 livres

(1) J'ai étudié la marche et l'invasion de la langue et de l'esprit révolutionnaire dans les registres des districts de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Moselle, de la Lozère; partout il a fallu l'influence de la commune de Paris pour modifier et corrompre le sens moral des populations.

(2) La municipalité de Gerbéviller réclame la même faveur.

Digitized by Google

allouées par le département. La distribution eut lieu cependant le 11 septembre. Les pièces suivantes, que j'ai réunies en un dossier, ne manquent pas d'intérêt et justifient mon opinion sur l'esprit public : procès-verbal de la correction des copies de composition, 3 septembre; palmarès dressé le même jour; listes des livres donnés en prix; factures et quittances pour livres, fournitures de lauriers et fleurs, imprimés, timbre et musique.

Le 8 novembre 1792, on institue un bureau de surveillance du collége; il se compose d'un des administrateurs du district, d'un officier municipal, d'un notable et de deux citoyens lettrés.

La décadence s'affirme, le nombre des élèves diminue, les charges du budget augmentent; 1,140 livres en 1791, 2,560 livres en 1792, 2,716 livres en 1793, 4,500 livres en 1794...; on ne paie plus en argent. En 1793, il n'y a plus que trois professeurs; ils réclament le bienfait dérisoire des décrets des 14 et 16 février relatifs aux traitements; ils n'osent plus, dans leur humble requête, user des formules de l'ancienne urbanité française : « Aux citoyens administrateurs du Directoire de la Meurthe, salut et *soumission* ». La pétition est appuyée par le Directoire de Lunéville; j'y trouve un détail patriotique que j'aime à citer (1) : « Le nombre des

(1) En 1870, aux mois de juillet et d'août, les fils ont été dignes de leurs pères ; les élèves des classes supérieures des lycées et des colléges, ceux des écoles normales primaires et

Digitized by Google

élèves a diminué dans les hautes classes, c'est que l'ardeur des jeunes citoyens, en état de porter les armes, les a fait voler à la défense de la patrie. »

L'arrêté du Directoire fixe à 1,500 livres (8 juin 1793) le traitement des professeurs, il accorde des éloges bien mérités à ces braves jeunes gens qui, « avant de continuer la culture des sciences, ont voulu combattre et terrasser les ennemis de la République ».

En 1794, nous entrons résolûment dans la période révolutionnaire, la modération, la justice, le bon sens disparaissent sous une pression impie, dont je signalerai tout à l'heure les causes, les progrès et les conséquences en parlant de l'enseignement primaire. Il se produit une perturbation étrange dans les habitudes, les mœurs, le langage. Le 29 frimaire, le district charge le citoyen Humbert d'occuper provisoirement la chaire de belle latinité. Voici sa lettre : « L'administration, pénétrée de l'importance du choix d'un citoyen propre à remplir la place de professeur vacante au collége, t'a choisi pour faire provisoirement ces fonctions; convaincue de ton patriotisme autant qu'elle est assurée de tes talents, elle se persuade que tu t'empresseras de répondre à sa confiance. » Le

des Facultés de droit et de médecine, ont en grand nombre couru à la défense de la patrie envahie. Recteur de l'Académie de Nancy, avant et pendant l'invasion, j'ai été heureux d'applaudir à la noble ardeur de nos braves volontaires!

Digitized by Google

23 juillet 1794 (an II), on réorganise le collége; par ordre supérieur, les membres du Directoire du district nommeront à toutes les places vacantes, *qu'il y ait ou non des élèves*. « L'un des instituteurs enseignera la dialectique, la morale, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et l'acte additionnel, afin que les élèves entendent le développement des principes de justice et de raison qui ont servi d'éléments à la charte qui doit assurer le bonheur des Français. »

Le 16 nivôse an III, le district annonce un concours pour la chaire de belle latinité : il aura lieu décadi prochain, à 7 heures; il sera présidé par lui et par le conseil d'instruction, avec le concours du jury spécial. La lettre au président se termine par ces mots : « Nous t'invitons, en conséquence, à te rendre, avec les membres de ce conseil, que tu préviendras, au jour et à l'heure indiqués, en la salle de nos adjudications, afin de procéder à un choix propre à remplir la place dont il s'agit. »

Ce concours n'eut pas lieu. Le citoyen Cafax, qui avait été suspendu comme suspect, fut autorisé, par le représentant du peuple en mission, à reprendre l'exercice de ses fonctions, à charge de les remplir avec zèle et exactitude... La Société populaire lui avait accordé un certificat de civisme. Le 7 floréal an III, le district, par une lettre, que j'ai sous les yeux, invite les professeurs *à reprendre* incessamment l'exercice de leurs fonctions, il im-

Digitized by Google

porte de prévenir le relâchement dans lequel *la cessation* de l'enseignement jette les élèves... »

Le 21 floréal, l'administration du département annonce l'arrivée prochaine du représentant du peuple Jard-Pauvilliers, chargé d'organiser l'école centrale; elle demande un tableau indicatif des professeurs. La minute, dressée et signée par chacun d'eux, indique leur âge et leur programme.

A l'exception de l'ex-bénédictin Gérôme, qui se borne à enseigner la logique et la morale, les trois autres professent les droits de l'homme et du citoyen et la Constitution... A dater de cette époque, les registres de la ville, les archives du département ne font plus mention ni des maîtres, ni des élèves, ni des traitements; l'œuvre de destruction est accomplie !

IV.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Trois documents officiels retrouvés dans les archives du département nous donnent avec certitude la mesure de la décadence progressive de l'instruction primaire, durant la période qui nous occupe; je les indique et je les analyse rapidement.

1° Le concours de 1791 et les programmes de 1792; 2° le concours de 1793 et les programmes de 1794; 3° la réponse du district aux circulaires relatives à l'application du décret du 28 brumaire an III.

Digitized by Google

Le dépouillement des notices et des mémoires fournis par les officiers municipaux des 9 cantons du district, en réponse à la circulaire du 31 janvier 1792, a été long et difficile ; il m'a fallu visiter les archives des communes pour compléter ou rectifier les renseignements obtenus à grand'peine, à la suite de lettres de rappel et surtout de la menace formelle de *n'expédier aucun ordre de payement*, lorsque le département n'aurait pas reçu les états dûment arrêtés et certifiés. « La municipalité de Bayon ne peut répondre pour les autres municipalités, vu que lorsqu'on les a averties de se transporter au chef-lieu, non-seulement la plupart s'y refusent, mais refusent même de payer l'exprès qu'on leur envoie, sous prétexte qu'elles n'ont pas besoin de deux piétons. »

A Azerailles, les présents programmes ont été communiqués à toutes les municipalités par un messager exprès ; on les convoquait au chef-lieu pour le dimanche 19 février. Elles avaient toutes promis, Moyen seul est venu, les autres enverront sans doute leur réponse directement . . . . .

Une chose étrange, qu'il importe de bien constater, c'est qu'en 1792, et même plus tard, les maîtres et les maîtresses d'école, ceux qui ont prêté le serment et ceux dont on ne l'a pas exigé, continuent, comme avant 1789, leurs fonctions aux conditions des traités consentis avec les curés et les municipalités. J'en veux citer quelques exemples :

Digitized by Google

A Baccarat, les octrois qui se percevaient sur les *vendants vins* étaient destinés à payer le maître et la maîtresse d'école.

A Azerailles, « la dixme de la troisième charrue a toujours été laissée au maître pour gages, en sa double qualité de maître d'école et de marguillier, avec charge de fournir les bêtes *mâles*... et la suppression de la dixme est un grand préjudice à la communauté, qui pai aujourd'hui le maître d'école et en outre les bêtes mâles à un autre particulier. »

A Deneuvre, la maîtresse d'école a déserté, faute de payement; les deux sexes sont réunis.

A Moyen, les honoraires varient suivant le nombre des citoyens, des écoliers, des conventions, à peu près 200 livres depuis 3 ans et 50 livres pour le casuel.

« A Magnières et à Saint-Pierremont, les droits réels fonciers supprimés sont considérables : 6 paires de résaux, moitié blé, moitié avoine, payés ci-devant par M. le curé pour un tiers et les deux autres tiers par les ci-devant seigneurs comme décimateurs. Lesdits seigneurs et curé étaient obligés de fournir les bêtes mâles, comme le taureau, le porc et deux béliers. Le marguillier avait 6 paires de résaux; comme il n'y a plus de marguillier, le maître d'école en fait fonction, à l'aide d'un sous-maître... Pour lors, la rétribution lui en doit être remise. On lui alloue, sur les revenus communaux, 6 louis, à charge de fournir les *moillieux* des

Digitized by Google

battans et les cordes des cloches, des cordeaux pour les poids de l'horloge, le conduire, l'huile pour la graisser, pour raccommoder et blanchir le linge de l'église, et se fournir d'un sous-maître capable. »

A la veille de la tempête, les Campagnes restent calmes; je ne trouve aucune trace des inquiétudes et de l'agitation, que je signalais dans un mémoire précédent, dans les écoles de Lunéville et de Gerbéviller (1)... Les religieuses de la Congrégation, celles de Saint-Lazare, de Saint-Charles, les Vatelotines, refusent le serment; elles repoussent les prêtres assermentés, elles cessent de fréquenter les paroisses et de diriger les écoles... Le 29 mars 1791, les instituteurs congréganistes, mandés à la barre de la commune, prêtent le serment, à l'exception de deux, qui donnent leur démission... Les municipalités interviennent; elles appuient l'autorité des curés; à Lunéville, le corps municipal fait annoncer, au prône de l'église Saint-Jacques (1er août) et par affiches, l'ouverture d'un concours pour remplacer les insermentés. Les prescriptions de l'arrêté ne manquent ni de sagesse ni d'intelligence pratique. Les aspirants feront une dictée; ils liront, ils feront des exemples d'écriture, les quatre règles; ils seront interrogés par M. le curé sur les principes de la

(1) Pièces d'archives et documents inédits sur l'instruction publique en Lorraine. Mémoire lu en Sorbonne, 1874, p. 12, 13, 16 et 17.

Digitized by Google

religion et le catéchisme. Les aspirantes justifieront en outre qu'elles savent coudre et tricoter.

Le concours a lieu le mardi, 16 août; deux commissaires assistent M. le curé; à quatre heures et demie après midi, le conseil général de la commune étant assemblé, M. le curé fait le rapport des preuves de capacité des candidats de l'un et de l'autre sexe... Sébastien Moutier est élu ainsi que les demoiselles Petitjean et Berdouche et Mme veuve Dubuisson..., tous lesquels mandés à l'instant ont prêté individuellement le serment... Il a été arrêté en outre qu'ils seraient installés le lendemain matin et que M. le curé se trouverait à l'ouverture des classes pour recommander aux élèves la soumission et le respect. L'article 7 de ce règlement, qui n'a rien de révolutionnaire, porte que les instituteurs enseigneront les principes de la religion, la grammaire française, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et feront chaque jour une lecture de la Constitution, sans se permettre d'autres observations que celles que l'Assemblée nationale pourrait faire.

V.

Le 22 avril 1792, le Directoire du district reçoit un arrêté sévère du Directoire du département, la persécution commence; les sinistres événements de 1793 et de 1794 précipitent la décadence de

Digitized by Google

nos établissements primaires... On exige des certificats de civisme certifiés par les sociétés populaires, on multiplie les livres impies rendus obligatoires, on révoque, on chasse, on emprisonne les maîtres insermentés ou suspects, on ferme les églises, on érige la paroisse Saint-Jacques en temple de la Raison, on fixe la rentrée des classes au jour vénéré de la fête de tous les saints !

Le 10e jour de la première décade du 2e mois de l'an II de la République une et indivisible (31 octobre 1793), les administrateurs de Lunéville reçoivent, à huit heures du soir, la lettre suivante du commissaire du département : « Citoyens, je vous invite de requérir la municipalité de faire la rentrée des écoles demain, 1er jour de la 2e décade (1er novembre, vieux style), et de surveiller l'exécution de la présente réquisition, dont je vous prie de me rendre compte. Salut et fraternité ! »

Pour de nouvelles institutions, pour un culte nouveau, il faut des hommes nouveaux; un concours est annoncé. Le jury d'instruction invite les citoyens à se présenter... Le programme est curieux. Les aspirantes seront examinées : « 1° sur l'art de lire et d'écrire; 2° sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et la Constitution de la République; 3° sur les premiers principes de la morale républicaine; 4° sur les éléments de la langue française; 5° sur les règles du calcul simple. » L'administration du district, ouï l'agent

Digitized by Google

national, arrête que la présente proclamation sera imprimée, affichée et publiée dans toutes les communes, que les municipalités convoqueront à cet effet les citoyens pour leur en faire lecture dans les vingt-quatre heures.

La montagne en travail enfanta une souris, les citoyennes répondirent mal à l'invitation du jury d'instruction; il n'existe pas de procès-verbal de ce concours, mais si l'on peut juger du mérite et de la capacité des maîtres par le style et l'orthographe de leurs pétitions, les résultats furent déplorables, surtout en ce qui concerne les institutrices.

Voici textuellement l'une des pétitions, qui permet d'apprécier en quelles mains était tombée la direction des écoles :

Aux citoyens administrateurs du Directoire du distric de Lunéville. Les cinq instituteurs de cette commune, exposent que depuis le 1er nivôse jusqu'au 1er ventôse, leurs traitement leurs est dû sur le pied de six cent franc, et d'après la dernière loi, il leur est dû sur le pied de quinze franc par ans pare chacun enfant à récupérer, sure les municipalité, or comme les mois nivôse et pluviôse leur sont dû a raisons de six cent franc, ce qui fait pour chacune des exposantes cent francs. Elle sont obligés de recourir à vous citoyens et elle de mandent d'être payer.

V. Barbier, Agnès Petitjean,
M. Madelaine Vogien femme Bagard, Marie Theresse,
M. B. Gautier, femme Cuny.

Comment expliquer, Messieurs, cette transformation rapide, complète, dans le langage et les actes de nos municipalités, et ce contraste étrange

Digitized by Google

et douloureux entre le concours de 1793 et celui de 1791 ? Pour moi, la cause n'est pas douteuse ; c'est à l'influence, à la pression des représentants de la Convention, c'est aux excitations, aux exemples de la commune de Paris qu'il faut attribuer l'affaiblissement du sens moral et les mesures révolutionnaires prescrites par nos officiers municipaux. Le 16 pluviôse an II, je constate à Lunéville la présence du citoyen Bar, représentant du peuple en mission ; il est chargé de l'épuration des autorités constituées et de l'établissement du régime républicain. « Le 29 pluviôse, le nouveau conseil, qui avait fait enlever de la ci-devant église Saint-Jacques les signes proscrits par la raison, envoie des commissaires pour enjoindre aux juifs de *cesser* aussi *leurs singeries* et leurs *rassemblements* illégaux. Le même jour, ouï l'agent national il repousse une pétition des instituteurs qui proposent de diviser les élèves en deux sections, « la première de ceux qui commencent soit à connaître leurs lettres, soit à les former, la seconde de ceux qui lisent et écrivent ». La réprimande est sévère ; on veut créer des catégories, on viole le grand principe de l'égalité..., « tous les enfants, sans exception, recevront la même éducation ! »

Digitized by Google

VI.

Le 18 germinal an II (7 avril 1794), le Directoire du département réclame au Directoire du district un état complet des instituteurs et institutrices établis dans les communes, en exécution de la loi du 29 frimaire. Le Directoire s'empresse d'envoyer à chaque municipalité un tableau comprenant 7 colonnes où l'on doit consigner tous les éléments de la réponse. Ce travail se fait attendre; le 28 floréal et le 23 messidor, le président de l'administration envoie des lettres de rappel à Lunéville. Les termes en sont durs, la formule est terrible : « Liberté, égalité, fraternité ou la mort; nous vous invitons donc de nous adresser, dans la décade, le tableau demandé par le comité d'instruction, afin que nous puissions justifier du degré de l'esprit public des citoyens à cet égard et du zèle des autorités pour l'exécution des mesures qui tendront à le former. Nous vous recommandons de faire poursuivre quiconque contreviendrait aux dispositions de cette loi...; les administrateurs chargés de l'exécution de la loi restent chargés d'acquitter personnellement, sur leurs biens, les salaires des instituteurs des écoles qui n'auraient pas été organisées conformément à la loi. »

Le 29 messidor, le Directoire de Lunéville adresse à Nancy les notices spéciales des munici-

Digitized by Google

palités, avec un tableau récapitulatif et la dépêche suivante : « Vous n'auriez pas été obligés, citoyens, de nous les demander itérativement, si toutes les communes eussent senti l'importance de cette opération et ne nous eussent pas mis dans la nécessité d'user d'une sorte de rigueur pour obtenir ce petit travail encore bien imparfait de la part de quelques-unes. »

Le reproche est fondé, le travail est bien imparfait; les notables, les curés, qui, en 1792, rédigeaient des notices remarquables, sont proscrits ou cachés; cependant j'ai pu, en classant les pièces de ce dossier, dresser une statistique, dont voici les chiffres essentiels.

1° Les 99 communes du district comptaient 44,329 habitants, 5,897 enfants en âge de fréquenter les écoles, dont 2,915 mâles..., je vous demande pardon, Messieurs, d'employer cette expression cynique des tableaux officiels; elle ne figure pas, Dieu merci, dans un grand nombre des notices, où, selon l'ancien usage, on distingue les garçons et les filles !

2° Les chiffres des traitements fixés par la loi et portés d'office au tableau n'ont rien de sérieux; c'est une amère dérision pour les malheureux instituteurs réduits à la misère : 1,590 livres à Bertrichamps, 1,340 livres à Thiaville, 3,535 livres à Baccarat, où la municipalité se plaint de ce que l'adjudicataire de sa forêt a versé dans les caisses de l'État la

Digitized by Google

somme destinée à payer l'acquisition de sa maison d'école et à subvenir à ses dépenses.

3° L'école n'est ouverte depuis plus ou moins de temps que dans 30 communes, elle n'est pas en activité dans 44, il manque 25 instituteurs, il n'y a plus de maîtresses d'école qu'à Lunéville.

Les observations des municipalités, fort curieuses pour la forme et pour le fond, permettent d'apprécier la situation :

A Chanteheux, « on a averti les citoyens de faire déclaration de leurs enfants, aucun ne s'est présenté pour le besoin qu'ils en ont pour la garde des bestiaux et les travaux des champs ».

A Huviller, « l'école est en activité depuis le 23 floréal, la majeure partie des parents n'a pas fait inscrire les enfants ».

A Chènevières, « il ne se présente pas d'instituteur ».

A Fontenoy, « l'école n'aura lieu qu'au 1er brumaire jusqu'à germinal ».

A Saint-Germain, « l'école ne peut être en activité qu'après la vendange ».

A Saint-Mard, « peu d'élèves fréquentent la classe, les pères et mères n'ont pas fait inscrire leurs enfants, la plupart protestent contre l'école ».

La municipalité de Saint-Mard disait vrai : les familles protestaient, non pas contre l'école, mais contre la direction impie qu'on voulait lui donner !

Digitized by Google

VII.

L'enquête a démontré que la loi du 29 frimaire an II n'a pas répondu à l'attente du législateur; le nombre des maîtres diminue, le recrutement est impossible, les écoles sont abandonnées. La Convention le comprend, elle cherche un remède, elle se jette d'un excès dans un autre; le décret du 28 brumaire an III achève la ruine de nos établissements d'instruction publique.

Du 6 brumaire au 11 ventôse, la Commission exécutive adresse directement de Paris aux administrateurs du district de Lunéville quatre circulaires, dont je veux faire ressortir les points essentiels.

La première (6 brumaire) réclame des renseignements statistiques; c'est la troisième fois depuis moins de trois ans que l'on interroge les municipalités. « Lorsque la Convention va répondre au vœu des Français en organisant l'instruction publique, nous croyons devoir demander la communication des renseignements qui peuvent faciliter l'exécution des mesures dont nous serons chargés... Il importe que vous répondiez aux demandes de notre circulaire, article par article, afin de faire connaître les ressources de chaque localité. »

La deuxième (21 frimaire) accompagne l'envoi du décret du 28 brumaire : c'est un chant de vic-

Digitized by Google

toire, un acte d'accusation contre le passé; il faudrait la citer en entier, elle ne comprend pas moins de six pages : « Enfin, il est décidé que l'ignorance et la barbarie n'auront pas les triomphes qu'elles s'étaient promis! Enfin il est décidé que la République aura des écoles primaires! C'est vous qui devez nommer ceux qui nommeront les instituteurs et qui administreront les écoles... C'est de votre choix que tout va dépendre... Selon que vous aurez de la sagesse ou que vous en manquerez, une grande source de lumière va se répandre sur tous les esprits pour les éclairer et pour les fertiliser tous, ou bien un peuple de républicains va s'égarer et se débattre encore longtemps dans les ténèbres où s'endormaient les esclaves d'un monarque... La France a rompu solennellement avec les opinions qui ont trompé tous les siècles et tous les peuples. On écartera donc des écoles ces esclaves de l'érudition pour qui une autorité est une raison... Quand on ne professait dans les écoles que des erreurs dont on se riait dans le monde, quand on y parlait un langage qui effrayait le bon goût et le bon sens, le bon goût et le bon sens applaudissaient aux dédains du monde pour la poussière des écoles, le titre d'instituteur ne pouvait avoir rien d'honorable... Aujourd'hui la considération et la gloire attendront dans les écoles ceux qui y porteront des talents et des lumières... L'âme la plus délicate dans sa fierté y trouvera des jouissances pour sa fierté même...

Digitized by Google

Les administrateurs de district, les jurys d'instruction appelleront de toutes parts aux fonctions d'instituteurs des hommes éclairés, capables de remplir des fonctions que la vanité inepte des monarchies dédaignait, et si, pour inciter les citoyens d'une république à une si grande œuvre, il leur fallait de grands exemples, on leur rappellerait que Socrate tenait des écoles primaires dans les rues et dans les places d'Athènes. »

Je me suis fait une loi, Messieurs, de citer et de ne pas discuter; cependant, en présence de ce mépris injuste du passé, de ce dénigrement effronté de nos traditions, de nos gloires nationales en matière d'éducation, permettez-moi un souvenir personnel. En 1867, j'avais l'honneur, dans une salle voisine (1), de faire une conférence à 1,200 instituteurs, qu'un Ministre vraiment libéral appelait à admirer et à étudier les merveilles de l'Exposition universelle Je leur parlais, avec mon cœur, du respect dû à l'enfance, de la dignité, de la sainteté de leur mission, et « pour les inciter à cette grande œuvre, je n'avais pas besoin de leur *rappeler que Socrate tenait des écoles dans les rues et les places d'Athènes,* j'invoquais l'autorité, les exemples des maîtres illustres, dont les statues ornent notre antique Sorbonne, le sage Rollin, le bon Lhomond, le pieux Fénelon, le doux et savant Gerson, qui renonce aux plus hautes

(1) Conférences aux instituteurs réunis à la Sorbonne. 1 vol. 1868. Nancy.

Digitized by Google

dignités de l'Église et de l'État pour aller, à Lyon, remplir les modestes fonctions du maître d'école !

La troisième circulaire (25 nivôse) explique et commente le décret, pour en rendre l'exécution plus facile et plus uniforme; il y a eu des mécomptes, des objections, on discute :... « l'intention des législateurs sans doute est de mettre tous les enfants en état de jouir des bienfaits de l'instruction, mais il y a deux écueils à éviter : l'un de rendre ces établissements trop rares, l'autre de les trop multiplier... Trop nombreux, ils ruinent le trésor national, de plus, l'économie des personnes exige des suppressions... La disette d'hommes en état de remplir les fonctions d'instituteur a empêché l'exécution du décret du 29 frimaire; enfin, il faut un grand nombre d'enfants pour entretenir l'émulation des élèves et des maîtres. La nécessité d'établir des écoles ne commence qu'avec une population de 2,000 habitants. L'article 4 permet d'établir deux écoles pour 2,000 habitants complets, trois pour 3,000 et ainsi de suite, mais elle n'oblige pas... Les faubourgs et les villages proches des villes doivent être compris dans la population de ces villes, et les écoles formées en conséquence. Dans les campagnes, la loi autorise une école à raison de 1,000 habitants, cependant les administrateurs peuvent et doivent concourir à l'économie générale et à la régularité de l'ensemble en choisissant pour centre de chaque école non pas la plus grande commune,

Digitized by Google

mais celle qui est placée de manière à réunir autour d'elle un nombre d'habitants plus approché de 2,000. Le ressort d'une école peut s'étendre sans inconvénients à une lieue de 2,000 à 2,200 toises à la ronde. En faisant sur la carte, d'après ces principes, la division de votre district, vous obtiendrez un résultat satisfaisant. Lisez l'article 11, vous y verrez que, quand la population sera trop dispersée pour qu'on puisse former un ensemble de 1,000 habitants dans l'étendue d'une lieue à la ronde, ce qui fait environ 3 lieues carrées de surface, il faut, pour obtenir une seconde école, un décret de l'Assemblée nationale. Telles sont les bases sur lesquelles doit s'appuyer la formation des écoles primaires, nous vous invitons à vous y conformer et à nous adresser un état nominatif des arrondissements de vos écoles primaires, pour nous mettre à portée de juger jusqu'à quel point vous vous êtes conformés aux dispositions de la loi. »

La quatrième circulaire (11 ventôse) accuse l'insouciance d'un grand nombre d'administrations; on n'a pas répondu, on n'a pas saisi le sens vrai, on n'a présenté que des résultats insignifiants... « Encore une fois, citoyens, hâtez-vous de concourir avec nous à la confection de ce travail; que notre correspondance n'ait plus à souffrir de ces retards, que rendrait inexcusables désormais l'importance des intérêts dont vous êtes dépositaires et responsables... Il importe que vous nous transmettiez le

Digitized by Google

plus tôt possible l'état des hommes qui ont cultivé ou enseigné les belles-lettres, les sciences ou les arts... Sans égard à leur profession antérieure, n'examinez que le mérite et la moralité actuelle; il n'est pas de tache originelle; le grand art de l'homme public n'est pas de briser les instruments, mais de les utiliser... » Voilà une bonne parole, mais que d'utopies ! que d'erreurs ! quel mépris des droits des populations rurales ! quelle ignorance enfin des conditions essentielles à l'éducation populaire !

VIII.

Revenons à notre district pour y rechercher les effets de la législation nouvelle. Le 3 pluviôse an III, le président, les administrateurs et l'agent national de Lunéville, en séance publique, arrêtent et publient un tableau indicatif des communes fixées pour la résidence des instituteurs. Le district est partagé en trois divisions; la première comprend 5 chefs-lieux : Lunéville, Saint-Clément, Flin, Azerailles et Baccarat. Il y aura 6 instituteurs pour Lunéville, un seul pour chacun des autres chefs-lieux; ensemble : 19 communes, 18,119 habitants et 10 écoles; la deuxième, 10 chefs-lieux, Bertrichamps, Moyen, Giriviller, Roselieures, Loro-Montzey, Bayon, Haussonville, Mont, Einvaux, Gerbéviller; ensemble : 46 communes, 16,364 habitants et 10 écoles; la troisième, 8 chefs-lieux : Marain-

Digitized by Google

viller, Bénaménil, Emberménil, Hénaménil, Einville, Drouville, Crévic, Anthelupt; ensemble : 34 communes, 9,846 habitants et 8 écoles.

Le 15 germinal, le corps municipal de Lunéville organise les écoles qui lui ont été attribuées, l'installation est déplorable. Dans les autres communes on proteste et on n'obéit pas... La gravité des événements attirait l'attention ailleurs; depuis la chute de Robespierre, on respirait en Lorraine. Le 18 ventôse, le représentant du peuple Mazade arrive, il convoque les citoyens, il expose le but de sa mission; chargé de renouveler les autorités constituées, il ouvre une enquête sur les partisans du tyran. « Si le terrorisme n'a pas affligé les âmes sensibles par les spectacles tragiques qu'il prodiguait ailleurs, il n'en a pas eu moins ses apôtres... »

Le 9 floréal, le conseil municipal, mis en demeure de désigner enfin et de dénoncer les terroristes, répond : « Si la Terreur a plané quelques instants sur nous, aucun de nos citoyens ne s'y est prêté librement et dans l'intention de nuire... »

Le 4 messidor an III, les administrateurs du district adressent au comité d'instruction publique, avec un rapport détaillé, l'état indicatif des écoles et les pièces réclamées aux communes. « Quoique le jury d'instruction se soit occupé de l'exécution de la loi, avec un zèle infatigable et l'attention la plus suivie; il voit avec regret que le succès ne répond ni à sa peine, ni à son espérance... Il ne s'est pas

Digitized by Google

présenté de sujets capables de donner l'éducation à une génération destinée à jouir du bienfait de la liberté. Les obstacles dans les campagnes sont insurmontables... Il s'est présenté si peu d'institutrices qu'il a fallu laisser beaucoup de places vacantes... Nous avons cependant rédigé une proclamation imprimée, affichée et publiée dans les communes... Au surplus, si l'instruction est un besoin pour tous, il faut convenir que la Convention n'a pas atteint son but par l'établissement des écoles tel qu'il est énoncé dans la loi. En les fixant dans un lieu plutôt que dans un autre, on heurte de front le système heureux de l'égalité, et en voulant favoriser une commune plutôt qu'une autre, on les abandonne toutes à l'ignorance et aux ténèbres, qu'on cherchait à dissiper. Nos communes n'ont pas vu avec plaisir ce nouvel établissement, il ne leur offre pas les avantages qu'elles espéraient d'un ordre de choses fondé sur le bien général. Il serait donc à désirer que la Convention prît de nouveau en considération un objet si important; elle ne peut trop se hâter d'y donner toute son attention. »

C'est là, Messieurs, un honnête et libre langage; le jury d'instruction ne faisait d'ailleurs que résumer les notices qu'il avait reçues des municipalités. Je les ai lues, ces notices, je les ai classées, je voudrais les publier toutes, car elles prouvent, d'une manière évidente, ce que j'ai affirmé dans cette étude, à savoir : 1° qu'il y avait, en 1789, au

Digitized by Google

moins une école primaire dans chacune des communes du district de Lunéville ; 2° que l'esprit révolutionnaire et matérialiste, en moins de six années, a détruit ces écoles, qu'il a substitué le régime de l'ignorance à ces réformes salutaires dont l'intendant de Lorraine et du Barrois, en 1771, avait pris la généreuse initiative (1).

A partir du 15 germinal an III, les délibérations des corps municipaux ne font plus mention des écoles ; les cahiers destinés à enregistrer les mandements pour les instituteurs s'arrêtent à l'an IV.

A la date du 1er vendémiaire an VI, je trouve sur un registre de Lunéville une note ainsi conçue : « Séance extraordinaire : fête de la fondation de la République ; le calme le plus respectueux régnait dans la salle, le peuple se plaça sur les banquettes de droite et de gauche, les élèves des écoles nationales, ainsi que les instituteurs et les institutrices, dans le centre. »

La décadence est complète, l'autorité centrale n'a plus aucune action sur les communes, les écoles ne sont plus fréquentées, la plupart sont fermées... Les dispositions étroites et mesquines de la loi du 3 brumaire an IV sont impuissantes, le décret légué

(1) Voir mon mémoire de 1868 à la Sorbonne, p. 13 et 14. J'ai réuni les pièces relatives à cette enquête en un fascicule déposé au dépôt des archives à Nancy. Je les ai réparties en quatre dossiers, selon qu'elles viennent de la Moselle, des Vosges, de la Meuse ou de la Meurthe.

Digitized by Google

au Directoire par la Convention expirante contenait, au point de vue de l'enseignement secondaire, un principe de régénération, il resta une lettre morte en ce qui concerne l'enseignement primaire. La loi réparatrice de l'an X fonda les écoles populaires, les écoles secondaires, les lycées; elle promit des écoles spéciales de droit, de médecine, de haut enseignement; elle répondit à un besoin vivement senti, surtout en Lorraine.

Cependant le mal avait de profondes racines, les traditions du passé étaient perdues ou oubliées; il fallut de longues années, des efforts persévérants pour triompher des obstacles. La loi libérale de 1833 inaugura une ère nouvelle; une vaste enquête fut ouverte, j'eus l'honneur d'y prendre part dans l'arrondissement de Lunéville. Je constatais alors, avec douleur, la triste situation de l'enseignement primaire, au point de vue matériel et pédagogique, dans ce même arrondissement, aujourd'hui l'un des plus florissants de France par le nombre de ses écoles, par la valeur de ses maîtres, par les sacrifices intelligents des municipalités.

Digitized by Google

DÉTERMINATION

DU MÉRIDIEN MAGNÉTIQUE

ET DE

L'ANGLE DE DÉCLINAISON A NANCY [1]

PAR M. DESCROIX

(Note présentée à l'Académie de Stanislas par M. CHAUTARD.)

Introduction. — La déclinaison de l'aiguille aimantée est soumise à des variations séculaires, annuelles, mensuelles et diurnes, que l'on peut considérer comme régulières, et à des variations irrégulières qui se montrent dans certaines circonstances atmosphériques ou terrestres, telles que les aurores boréales, les tremblements de terre, etc. Ces dernières sont toujours les plus faciles à constater, même avec des instruments d'une médiocre construction; mais il n'en est pas de même des premières qui exigent l'emploi d'appareils spéciaux d'une grande précision, dont le maniement ne peut être tenté que par des opérateurs habitués à ces sortes de recherches.

(1) Extrait du volume des *Mém. de l'Acad. de Stanislas* pour 1875 et du *Bulletin de l'observatoire de Montsouris*, n° 48, décembre 1875.

Digitized by Google

En ce qui concerne les variations régulières diurnes, mensuelles et même annuelles, l'écart des déviations extrêmes est toujours peu considérable, il ne dépasse jamais un demi-degré; aussi n'est-il pas d'influence sensible dans les applications. Bien différentes sont les variations séculaires. Depuis 1580 jusqu'à nos jours, la déclinaison a varié de plus de 30° à Paris; à cette époque, elle était de 11°30′ à l'est; en 1663 elle devenait nulle, puis elle s'est portée à l'ouest, en progressant sans cesse jusqu'en 1814, où elle était de 22°34′ à l'ouest. Après être restée stationnaire pendant une vingtaine d'années, elle est entrée dans une nouvelle période qui se traduit par une diminution annuelle d'environ 10′ de degré. Comme la déviation de l'aiguille aimantée sert de base à une foule d'opérations topographiques, géodésiques ou minières, on comprend qu'il importe de la connaître exactement pour chaque lieu et de savoir quelle est la loi de sa variation. Aussi, à la suite de réclamations réitérées des ingénieurs des mines, le bureau des longitudes a-t-il décidé que la carte magnétique de la France serait refaite et maintenue constamment à jour, pour être publiée chaque année dans son *Annuaire*.

Nancy est une des stations choisies pour les déterminations et il a été décidé que partout où des physiciens ou des ingénieurs munis d'instruments voudraient se charger des opérations à effectuer, on accepterait avec empressement leur concours.

Digitized by Google

A Nancy, la marche de l'aiguille aimantée a été suivie pendant fort longtemps par de Haldat, mais les recherches de ce savant coïncidaient précisément avec la période de stabilité séculaire de l'aiguille aimantée, constatée de 1814 à 1840. Aussi le résultat de ses observations offre-t-il peu d'intérêt.

De 1854 à 1857, Lamont, physicien bavarois, s'est livré, sur plusieurs points en France, à une série de mesures qui peuvent dès maintenant servir de base à la discussion. Lamont était venu à Nancy (1) et avait opéré au faubourg Saint-Jean, dans le voisinage de la Commanderie. Son observation, au 1er janvier 1858, lui avait donné pour déclinaison une valeur de 17°45'6", de telle sorte qu'en appliquant à Nancy la même loi de décroissance qu'à Paris, la déclinaison actuelle ne devait être que de 15°34'4". C'est là un résultat qu'il s'agissait de vérifier ; la Faculté ne possédant pas les appareils nécessaires pour ces opérations délicates, M. Marie Davy, directeur de l'observatoire météorologique de Montsouris, près de Paris, a confié à M. Descroix, physicien adjoint au même établissement, le soin de

(1) Les nombres obtenus autrefois par Lamont à Nancy n'ont été, à ma connaissance, mentionnés dans aucun recueil où l'on puisse aller commodément puiser. C'est pour parer à cette regrettable lacune que j'ai sollicité et obtenu de l'Académie de Stanislas (séance du 19 novembre 1875) la permission d'insérer dans ses annales les importants résultats consignés dans cette note.

Digitized by Google

les exécuter. Plusieurs de mes collègues et moi avons assisté l'habile opérateur dans le cours de ses différentes déterminations, qui ont eu lieu du 10 au 14 juillet 1875.

Mode d'observation des déclinaisons absolues. — L'instrument employé par M. Descroix est un théodolite-boussole de Brünner, donnant les dix secondes. Il se compose d'un cercle horizontal supportant le cercle vertical et la cage de l'aiguille aimantée.

La cage est en cuivre, fermée à ses deux extrémités par des glaces; elle porte en son milieu un tube vertical en verre épais, terminé par une monture sur laquelle est fixé le treuil de suspension du fil de l'aiguille. Ce treuil peut recevoir un double mouvement suivant deux directions croisées à angle droit dans un plan horizontal, afin d'amener le point de suspension en coïncidence avec l'axe de rotation du limbe horizontal, coïncidence accusée par le microscope dont il sera parlé plus loin. L'aiguille est formée d'un barreau prismatique d'acier, du poids de 29 grammes, long de 13 centimètres. Deux petits disques d'argent sont noyés dans les extrémités de ce barreau. Sur chacun d'eux est gravée une croix de Saint-André, dont le centre sert au pointé de l'aiguille.

Le cercle vertical, outre sa lunette ordinaire servant à l'observation des astres, porte un micros-

Digitized by Google

cope mobile avec la lunette, et décrivant un plan parallèle à celui qu'elle décrit elle-même. Ce microscope est pointé alternativement sur les deux extrémités du barreau; la moyenne des deux lectures donne l'azimut du plan parallèle au cercle vertical et passant par les repères des deux extrémités de l'aiguille. Le retournement de cette dernière permet de corriger le défaut de coïncidence de ce plan avec l'axe des pôles de l'aiguille. Si l'azimut du cercle vertical coïncidant avec le méridien terrestre est connu d'autre part, l'angle des deux azimuts donne exactement l'angle de déclinaison magnétique.

Divers procédés permettent de déterminer avec le théodolite la trace du méridien terrestre. On a employé la méthode familière aux marins et qui consiste à déterminer le méridien astronomique d'après les hauteurs du soleil observées de préférence dans le voisinage du premier vertical. Cette méthode dispense d'un chronomètre; et si elle n'est pas susceptible d'un aussi grand degré de précision que la méthode des angles horaires reposant sur la connaissance exacte de l'heure, son degré d'exactitude est encore supérieur à celui que comporte la mesure de la déclinaison. La mesure des hauteurs exige seulement, pour fournir le méridien, d'une part la connaissance approchée de l'heure pour avoir la distance polaire du soleil, et d'autre part la connaissance de la latitude du lieu, qu'il suffit

Digitized by Google

de déduire des cartes de l'état-major appuyées sur les données de la *Connaissance des temps,* ou de l'*Annuaire du Bureau des longitudes.*

L'opération est conduite de la manière suivante. Arrivé sur le lieu de l'observation, on installe le théodolite sur son pied; on le cale exactement au moyen du niveau, puis on pointe des repères éloignés et convenablement choisis. Ces préliminaires terminés, on commence par le pointage du soleil ou par le pointage de l'aiguille, suivant que l'on opère le matin ou le soir.

Quel que soit l'ordre des opérations, il n'est rien ôté ou ajouté à l'appareil pour passer de l'une à l'autre. On n'a plus à craindre aucune erreur instrumentale dès que l'appareil est bien réglé, et son réglage est toujours facile à vérifier ou à rétablir. L'axe optique de la lunette se dérange rarement. La visée à un repère horizontal éloigné, la lunette étant à gauche, et la visée du même point, après retournement de la lunette, cercle à droite, permettent de vérifier la position du diamètre horizontal du cercle, la bulle du niveau étant bien exactement entre ses repères. Le micromètre de visée de l'aiguille n'a besoin d'aucune correction. La précision de la mesure de l'angle azimutal dépend alors de l'exactitude du nivellement de l'appareil. Pour le calcul de cet angle, on se sert de la formule suivante :

Si nous appelons λ la latitude du lieu, h la hau-

Digitized by Google

teur vraie du soleil, P sa distance polaire; si nous posons de plus $\varphi = \frac{1}{2}(\lambda + h + P)$, nous aurons, pour l'angle azimutal A :

$$\cos^2 \frac{1}{2} A = \frac{\cos \varphi \cos (\varphi - P)}{\cos h \cos \lambda} (1).$$

Il est indispensable que le fil de suspension de l'aiguille soit en équilibre de torsion dans les conditions de température et d'humidité où il se trouve au moment de l'expérience. Pendant le voyage, l'extrémité inférieure de ce fil est maintenue dans sa position par une goupille qu'on enlève au moment de l'observation; il convient cependant de s'assurer, au moyen du barreau de cuivre, que l'équilibre n'est pas dérangé.

Résultats de l'observation. — L'accueil le plus obligeant avait été ménagé à M. Descroix de la part de MM. les professeurs ecclésiastiques du col-

(1) Les calculs à effectuer pour attendre le soleil vers son passage au premier vertical reposent sur les relations suivantes :

$$\sin h = \frac{\cos P}{\sin \lambda}$$

et

$$\cos \alpha = \cot P \cot \lambda.$$

On peut enfin retrouver l'heure du lieu à l'aide de la formule :

$$\sin^2 \frac{\alpha}{2} = \frac{\cos \varphi \sin (\varphi - h)}{\cos \lambda \sin P},$$

α, étant l'angle horaire.

Bayerische Staatsbibliothek München
Digitized by Google

lége de la Malgrange. L'emplacement était des plus favorables, au milieu de prés très-étendus dépendant de l'établissement, éloigné de la ville de plus de trois kilomètres. Le lieu de l'observation a été marqué pour y élever un pilier pouvant servir à des déterminations ultérieures. Voici les azimuts des repères employés, azimuts qui auront besoin d'être vérifiés après la pose du pilier :

Basilique de Saint-Epvre, centre de la croix. . . .	N. 17°40′ O.
Notre-Dame-de-Bon-Secours, centre de la croix . .	N. 17° 9′ E.

Grâce à l'obligeance de M. le professeur Forthomme, propriétaire à Malzéville, les opérations ont été répétées dans une seconde station également bien isolée et dans une direction opposée au collége de la Malgrange. Le lieu choisi est à mi-côte, sur le sentier principal d'une très-grande pièce de vigne, à 2 kilomètres de Nancy, en un lieu nommé *Jéricho*. Les repères sont :

Notre-Dame-de-Bon-Secours, centre de la croix. . .	S. 5°43′ E.
Milieu de l'intervalle des deux tours de la cathédrale.	S. 21°33′ O.

Une troisième station a été choisie dans le jardin de M. Marlier, directeur de l'École normale primaire; mais ce troisième point, plus rapproché que les autres des habitations et du chemin de fer, est moins favorable que les deux premiers.

Digitized by Google

Voici les résultats obtenus et calculés par M. Descroix :

	Haut. vraie du centre du soleil.	Trace du vertical de l'astre.	Angle azimutal du soleil.	Trace du méridien astronom.	Moyenne.	Trace du méridien magnétique.	Heure de l'observation.
	° ′	° ′	° ′	° ′	° ′	° ′	h m
Collége de la Malgrange. 10 juillet.	34.26,2	46.50,3	94.49,8	141.40,2	141.39,4	125.51,7	2.30 S.
	20.21,2	62.35,1	79.03,8	141.38,9			
	19.32,1	63.29,8	78.10,4	141.39,3			
Collége de la Malgrange. 11 juillet.	51.30,6	20.56,4	120.52,3	141.48,7	141.49,0	126. 6,9	4.15 S.
	50.50,5	22.18,4	119.30,6	141.49,0			
	28.01,3	54.10,0	87.39,6	141.49,6			
École normale. . . . . 12 juillet.	27.44,5	354.00,7	87.34,9	81.35,6	81.35,0	66. 1,6	5.15 S.
	26.42,5	355.08,5	86.26,0	81.34,5			
	25.45,6	356.11,8	85.23,1	81.34,9			
École normale. . . . . 14 juillet.	35.17,4	236.41,2	96.46,2	139.55,1	139.54,4	124.24,7	10. 0 M.
	36.13,1	237.49,8	97.55,4	139.54,3			
	46.05,8	251.49,3	111.55,6	139.53,7			
Coteau de Jéricho. . . 14 juillet.	38.32,0	122.04,0	100.58,7	223.02,7	223. 2,9	207.20,6	5.25 S.
	36.55,2	124.09,9	98.53,1	223.03,0			
	28.13,4	134.28,2	88.34,7	223.03,0			

De ces nombres, on tire les valeurs de la déclinaison magnétique :

Collége de la Malgrange.	° ′ 15.47,7	Paris. . .	° ′ 17.27,7	Paris-Nancy. . .	° ′ 1.40,2
— —	15.42,1	— . . .	17.23,8	— . . .	1.41,7
Coteau de Jéricho	15.42,3	— . . .	17.23,1	— . . .	1.40,8
École normale.	15.33,4	— . . .	17.22,5	— . . .	1.49,1 (*)
—	15.29,7	— . . .	17.22,4	— . . .	1.52,7 (*)
		Moyenne des trois premiers écarts.			1.40,9

Déclinaison moyenne à Nancy, le 15 juin 1875 : 17°21′,2 — 1°40′,9 = 15°40′,3.

Digitized by Google

Dans le calcul de la déclinaison moyenne, on a mis de côté les résultats obtenus à l'École normale (*) comme entachés d'une erreur locale.

Une détermination faite à Nancy par Lamont, en septembre 1857, et ramenée au 1er janvier 1858, lui avait donné 17°45'6". En comparant ce nombre au précédent, nous trouvons que la variation de la déclinaison aurait été de 125'3" en 17,5 années. On en déduit le nombre 7'2" pour la moyenne variation annuelle, ce qui est un peu trop faible. Le territoire de Nancy est riche en minerais de fer dont l'exploitation est très-active depuis quelques années. Peut-être faut-il attribuer à cela les écarts que présentent les observations de M. Descroix comparées entre elles, ou l'écart probable entre la moyenne de Lamont et celle de M. Descroix. Des opérations ultérieures pourront seules se prononcer à cet égard. Remarquons, ainsi que nous l'avons dit, que Lamont s'était placé faubourg Saint-Jean et que, si nous prenons l'observation faite à l'École normale au lieu de la moyenne des deux autres stations, la moyenne variation annuelle monte de 7'2" à 7'7", quantité que nous retrouverons dans les autres stations. Il est donc probable que Lamont a opéré dans des conditions analogues à celles où se trouvait l'observateur à l'École normale de Nancy.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE CRIMÉE

UNE CAPITALE TATARE

UN MONASTÈRE ORTHODOXE ET UNE CITADELLE JUIVE

Bakhtchi-Séraï, l'Ouspienski-Skit et Tchoufout-Kalé

PAR ALFRED RAMBAUD

CHAPITRE Ier

Les Tatars de Crimée.

I

Quand on se dirige sur Bakhtchi-Séraï en arrivant de Sévastopol, ce qui fait voir qu'on approche de la capitale des Khans, c'est que les attelages tatars deviennent plus nombreux sur la route. On rencontre plus souvent les charrettes de bois, aux roues pleines et irrégulières, aux essieux criards, traînées souvent par des bœufs à longues cornes et sur lesquelles sont assises des femmes complétement enveloppées d'un voile blanc, ou encore des familles de tsiganes misérables et déguenillés. Les jeunes garçons vagabondent pieds nus par les chemins

Digitized by Google

poudreux ; j'en ai vu un qui n'avait pour vêtement qu'un mouchoir autour du cou ; les commères bronzées, la courte pipe en terre entre les dents, vous regardent hardiment de leurs grands yeux noirs. A un kilomètre de Bakhtchi-Séraï, il y a un petit hameau, celui d'Asi, qui ést exclusivement habité par ces tsiganes ; des enfants, nus comme la main, se roulent dans la poussière devant des huttes sordides.

Enfin, l'on passe sous une petite porte de pierre et l'on est dans la grande rue de Bakhtchi-Séraï. Même les yeux fermés, on pourrait voir qu'on est arrivé dans cette capitale, tant est dur et inégal le pavé qui a succédé à la route. La charrette non suspendue de la poste ne fait plus que bondir, pencher à droite et à gauche comme une barque en détresse ; elle craque dans toutes ses membrures et menace de se disjoindre à chaque heurt, ou de faire naufrage contre les angles des maisons. La voie est étroite, tortueuse, encombrée d'oisifs, embarrassée d'étalages. En étendant les deux bras, on toucherait presque les maisons, tant elles sont rapprochées ; on toucherait presque les toits, tant ils sont bas.

Toute cette population de petits marchands vit, pour ainsi dire, en plein air, à la façon orientale. Les boutiques et les échoppes sont de plain-pied avec la rue et ouvertes à tous les regards. Ici vous voyez le maître forgeron tirer le fer de son petit brasier pour le battre sur sa petite enclume, et l'outillage

Digitized by Google

semble tellement primitif qu'il m'a rappelé une gravure d'un livre de M. Figuier représentant le forgeron préhistorique. Là vous voyez pétrir, enfourner, tirer du four le pain que vous mangerez demain. Ici l'on écorche et plus loin on tanne. Ce qui domine, c'est le marchand de comestibles. L'honnête négociant, avec son turban ou son bonnet de peau de mouton sur sa tête rasée, sa longue barbe, ses courtes jambes croisées sous lui, ses pieds à moitié déchaussés de leurs babouches, fume placidement sa longue pipe. Assis sur sa devanture comme s'il faisait partie de son propre étalage, il a devant lui des paniers de raisins de Crimée, des pyramides de pommes ou d'oranges, surtout des melons d'eau, des *arbouses* à la chair rouge et à l'écorce verte. L'acheteur s'arrête en flânant, regarde et demande le prix. Le marchand ne se dérange pas, ne se dépense pas en paroles : immobile et impassible comme les Turcs en fer-blanc de nos bureaux de tabac, à peine s'il semble voir son interlocuteur. Il lui prête la même attention qu'aux mouches qui bourdonnent autour de ses arbouses, aux spirales de fumée qui s'échappent de sa pipe. Parfois il condescend à lui indiquer, du bout de son long tuyau d'ambre, quelque article qui ferait peut-être mieux son affaire. Puis il rentre dans son repos. Dans toutes ces boutiques, bien entendu, vous ne voyez pas une femme : la demoiselle de comptoir est un type inconnu en Orient. Le beau

Digitized by Google

sexe n'est représenté ici que par ces fantômes en linceul blanc qui ne laissent apercevoir que deux yeux noirs brillant par la fente de leur voile, et deux pieds nus traînant paresseusement le long des murailles une paire de babouches.

Les petites maisons de bois et de bousillage semblent s'appuyer les unes sur les autres, pour être bien sûres de ne crouler que toutes ensemble sur la tête du passant. C'est pourtant la grande, presque la seule rue de Bakhtchi-Séraï. A gauche, à droite, il n'y a que des ruelles. Leur entrée ressemble à celle d'une cave; tortueuses, brisées d'angles rentrants et saillants, de casse-cou en casse-cou, elles s'en vont dégringolant vers les parties basses de la ville. Là, plus de boutiques, plus d'étalages, plus de fenêtres : c'est l'Orient jaloux et insouciant, avec ses grilles et sa malpropreté.

Vu de loin, Bakhtchi-Séraï a pourtant bon air : des maisons blanches dans la verdure, des coupoles et des mosquées parmi les jardins, et de tout cela s'élancent et pointent vers le ciel des peupliers, des minarets et des cheminées coquettes qui ressemblent à des minarets. Comme dernier plan, des rochers ou grandes collines crayeuses et sablonneuses, dont les ravins se ramifient à l'infini, si bien qu'on dirait d'immenses feuilles de fougère appliquées aux flancs blanchâtres des montagnes. Autour de la ville ce ne sont que rocs, plateaux désolés, gorges sauvages; mais le vallon de Bakhtchi-Séraï, profondé-

Digitized by Google

ment encaissé entre les montagnes, est un admirable jardin avec une luxuriante végétation d'amandiers, de vignes, de pêchers et de mûriers. Ce jardin est une cachette; il n'est pas facile de découvrir cet Éden et il faut arriver à Bakhtchi-Séraï pour l'apercevoir. On dirait que cette cité de nomades et de pillards se soit tapie là, comme un lièvre en un sillon, comme un renard dans un trou de rocher, pour n'être point vue. Mais en réalité il n'y a guère, en Crimée, que ce genre d'emplacement qui soit possible. Sur les plateaux règnent les vents furieux, l'ardeur du soleil, les hautes neiges de l'hiver; point d'eau, l'aridité du désert. En descendant dans la vallée, on trouve du moins un abri frais, un climat tempéré, de la végétation, des sources vives. Bakhtchi-Séraï est traversé par un frais ruisseau, le Tchourouk-Sou : il n'a d'autre défaut que de se changer en torrent dans la saison des pluies. Cent dix-neuf fontaines entretiennent dans la *villa des jardins* (traduction du mot Bakhtchi-Séraï) cette splendeur verdoyante et permettent au musulman son luxe d'ablutions.

II

En suivant la grande rue, on arrive bientôt au palais des Khans. Il date de la fin du XV^e^ siècle; mais est-il réellement ancien ? A force de le réparer, de le repeindre, de le revernir, que reste-t-il

Digitized by Google

bien du palais primitif? Il a pourtant son originalité qui vous frappe dès l'abord. Le Tchourouk-Sou baigne la muraille extérieure, gazouillant presque invisible dans les saules et les peupliers. On le franchit sur un petit pont, près duquel s'élève un monument commémoratif du voyage de Catherine II à Bakhtchi-Séraï, et l'on se trouve en face d'une sorte de tour dans laquelle s'ouvre la grande porte. Les battants de fer en sont curieusement ouvragés; la muraille, blanchie à la chaux, est couverte de dessins aux vives couleurs : on y remarque une couple de dragons ailés qui s'étreignent. Par la porte ouverte, on aperçoit une vaste pelouse d'un vert d'émeraude qui se continue par des massifs de verdure, lesquels se confondent eux-mêmes avec ceux de la campagne, en sorte que le jardin des Khans semble toucher aux montagnes lointaines.

L'enceinte du palais renferme, à droite, la mosquée qui, sous un toit de tuiles fort vulgaire, rappelle cependant l'Asie par ses deux minarets, ses fenêtres grillées, les inscriptions arabes peintes sur ses murs extérieurs; à gauche est le palais proprement dit, ou plutôt ce fouillis de petites constructions, de galeries grillées, de tours et de terrasses qui constituent les sérails d'Orient. Un trait frappant de cette architecture intérieure, c'est que les salles sont petites, basses, ordinairement voûtées, éclairées par des vitraux de couleur, tournées autant que possible vers le nord. Ce qu'on a voulu

Digitized by Google

éviter surtout, c'est le soleil ; ce qu'on a recherché, c'est la fraîcheur. De là ces arbres, cette verdure, cette exiguïté des appartements, ces efforts pour atténuer la lumière. Dans le vestibule même du palais, une fontaine, richement décorée, appliquée à la muraille et d'où s'échappe une eau limpide. C'est celle dont le grand poëte Pouchkine a célébré les délices dans son poëme sur la *Fontaine de Bakhtchi-Séraï*. De cette source, comme de celle de Vaucluse, est inséparable une légende d'amour qui a trouvé pour interprète un rival digne de Pétrarque.

Au dedans du palais règne un tel enchevêtrement de pièces qu'on renonce bientôt à s'orienter dans ce dédale, et qu'on se laisse mener où le gardien veut bien vous conduire. Partout sur les murailles des dessins d'ornement, des arabesques aux vives couleurs ; partout des divans de soie et de brocart, d'étranges petites cheminées dorées et enluminées qu'on prendrait pour de petites chapelles. Le cabinet du Khan frappe par le luxe et la puérilité de sa décoration. Il y a là des fruits en bois ou en plâtre peints : oranges, citrons, grenades et raisins qui semblent vouloir tromper la vue et les sens, et des fleurs en cire qu'on a mises sous verre. Le prince qui fit exécuter ces merveilles crut sans doute avoir réalisé l'idéal du beau. C'étaient ordinairement des prisonniers italiens, dont la nécessité fit des peintres, qui créèrent ces chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

On raconte la même chose d'un dey algérien qui enjoignit à des captifs français d'avoir, sous peine de mort, à être des artistes.

Voici maintenant la salle de justice, sur laquelle donne une tribune qui communique avec le cabinet du Khan et sous laquelle sont encore placés les siéges des juges. Invisible toujours, présent quand on le croyait absent, auditeur inattendu qu'on ne devait pas oublier une minute, le Khan prêtait parfois l'oreille aux sentences que rendaient ses délégués. Et quand elles lui paraissaient injustes, alors, me disait le gardien, alors... et de la main il faisait un geste significatif. A la salle de justice, qui servait aussi de salle d'audience pour les ambassadeurs, sont contiguës les salles de la chancellerie : c'est là que les scribes tatars rédigeaient les ordres du Khan, les appels aux guerriers musulmans quand on avait décidé une grande expédition en pays chrétien, ou encore ces sommations insolentes aux rois de Pologne ou aux grands-princes de Moscovie, que ce chef de brigands regardait comme ses tributaires. Pour donner une idée du style de cette chancellerie, citons une lettre adressée par Devlet-Ghireï, en 1571, à Ivan le Terrible, le conquérant de Kazan et d'Astrakhan : « Je brûle, je ravage tout, à cause de Kazan et d'Astrakhan ; mais toute la richesse du monde je l'estime comme poussière, me confiant en la magnificence de Dieu. Je suis allé à toi, j'ai brûlé ta ville de Moscou ; je voulais ta couronne et

Digitized by Google

ta tête, mais toi tu ne t'es pas montré, tu n'as pas accepté le combat; et tu oses te donner pour un tsar de Moscou! Si tu avais un peu de pudeur, tu viendrais et nous présenterais la bataille. Veux-tu vivre en sincère amitié avec nous? Rends-moi mon Kazan et mon Astrakhan; mais si tu n'as à m'offrir que de l'argent, aurais-tu les richesses du monde entier, c'est inutile. Ce que je veux, c'est Kazan et Astrakhan. Quant aux routes de ton empire, je les ai vues, je les sais. »

Cette littérature de bandits forme aujourd'hui le seul patrimoine intellectuel des Tatars de Crimée. Des Russes intelligents ont essayé de relever cette langue, d'en rédiger la grammaire, de traduire en tatar des livres utiles empruntés à la Russie et à l'Occident. Mais cet idiome s'est trouvé d'une grossièreté et d'une pauvreté extrêmes. Les Tatars de Kazan du moins ont une littérature : ils se glorifient d'avoir produit des théologiens et des moralistes. Ceux de Crimée n'ont à montrer que les épîtres de Devlet-Ghireï et de ses pareils.

Le gardien me conduit dans les appartements des femmes. Ils n'ont rien de particulier : des divans, de petits tabourets à la turque, des armoires pour enfermer les atours des belles, çà et là quelque miroir de Venise ou d'autres objets de l'industrie occidentale, apportés en présent par les ambassadeurs chrétiens ou pillés dans les palais de Lithuanie.

Du harem, on peut passer au jardin. Il est entouré

Digitized by Google

d'une haute muraille que surmonte un treillage aux mailles serrées; la vigne et les plantes grimpantes augmentent l'épaisseur de ce rideau, et les curieuses captives pouvaient voir, sans être vues, ce qui se passait au dehors. Des tables de marbre sous des bosquets, un bassin de marbre avec un jet d'eau. C'est là, disent les vers de Pouchkine, que « dans leurs longues attentes du Khan, autour de la fontaine aux eaux vives, sur les tapis de soie, s'asseyait leur troupe folâtre. Avec une joie enfantine, elles regardaient le poisson qui, dans la profondeur limpide, frôlait les parois de marbre, et parfois elles l'agaçaient dans les ondes de leurs pendants d'oreilles ou de leur collier d'or. » Sur cette piscine on a planté un berceau de vigne qui rend l'eau plus fraîche encore. Mais au temps des Khans, assure le gardien, rien ne dissimulait le bassin : des fenêtres de son cabinet, ajoute-t-il d'un air entendu, le Khan prenait plaisir à contempler leurs ébats. Au bout du jardin, une haute tour de bois, gauche et lourde, qui semblerait devoir écraser les frêles murailles du palais : la partie inférieure est garnie de planches, la partie supérieure de lattes entrelacées. De cette espèce de tribune, les femmes du Khan pouvaient admirer les solennités de la cour, la chasse au faucon, les réceptions d'ambassadeurs, ou leur seigneur et maître entouré des héros musulmans, déployant l'étendard sacré contre les infidèles.

Digitized by Google

Triste et monotone était cette vie du harem; ardentes et envenimées les jalousies. Depuis la publication des mémoires de Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, le jour s'est fait sur ces mystères des harems orientaux qui semblent, à distance, si piquants et qui se résument en un prosaïsme plus que bourgeois. Sur le harem de Bakhtchi-Séraï en particulier l'histoire ne sait rien. La légende, comme toujours, est mieux informée ou plus hardie que l'histoire.

J'ai déjà parlé du poëme de Pouchkine. Voici quelle en est la donnée. Un Khan de Crimée, dans une de ses excursions en Pologne, a enlevé la fille d'un noble *pan*, Maria Potoçka. Mais bientôt le Tatar est le prisonnier de sa conquête, *capta ferum victorem cepit.* Ce ne sont pas seulement les yeux bleus, le teint blanc, les longs cheveux blonds, la taille élancée et flexible de la Polonaise qui ont troublé sa grosse cervelle : c'est surtout ce développement supérieur des qualités morales et intellectuelles qui caractérisent la femme d'Occident. Personne dans son troupeau d'odalisques ne lui a causé une telle impression. Éperdûment amoureux, il ne rencontre que froideur et dédain. Il sent que la réclusion du sérail et la vigilance de ses étranges gardiens ne sont point faites pour elle : il la laisse libre en son palais. Il lui permet de s'enfermer seule et de se barricader la nuit dans sa cellule. Il renonce à user de ses droits de vainqueur, et voilà le Mongol,

Digitized by Google

le musulman, le polygame, transformé en un galant et respectueux chevalier. Ses anciennes amours sont négligées ; le harem est dans la tristesse, la sultane favorite Zaréma est au désespoir. Une nuit, elle pénètre dans l'appartement de la Polonaise ; d'abord elle veut menacer, puis, vaincue à son tour par un prestige inconnu, se jette à ses genoux, la supplie de lui rendre le cœur de son sultan, dont sûrement une femme comme elle n'a que faire, et de décourager le volage Ghireï. Mais après ces humbles supplications la férocité orientale reparaît. « Souviens-toi, lui dit-elle en se retirant, que j'ai un poignard et que je suis née près du Caucase. » Bientôt la situation s'aggrave, la Polonaise reste toujours indifférente, mais la sultane sent croître sa haine et son angoisse, et une nuit Zaréma poignarde Maria Potoçka. Elle expire à son tour entre les mains des muets, et le Khan désespéré fait élever à la chrétienne le monument de marbre blanc qui se dresse sur la pelouse. Pouchkine s'est-il borné à faire valoir de son admirable talent une tradition, ou bien l'a-t-il créée? Le gardien russe ne me parle que de la Polonaise : voici le tombeau de Maria Potoçka, voilà sa fontaine, voilà la cellule où elle périt. La tradition tatare raconte à Bakhtchi-Séraï une histoire semblable qui serait arrivée à un Ghireï : seulement la sultane jalouse s'appelle Féria et la belle captive s'appelle Diliar Pikène, c'est-à-dire « la princesse qui embellit le

Digitized by Google

cœur ». C'est sous ce nom que les Tatars désignent encore le tombeau ; mais à la longue la poésie écrite finira, comme toujours, par faire tort à la tradition orale ; Maria Potoçka finira par effacer le souvenir de la pauvre princesse Diliar. Après tout, les Tatars ont bien pu oublier un nom polonais, difficile à prononcer, pour une gracieuse épithète orientale, et c'est peut-être Pouchkine qui a raison.

En face du palais, la mosquée. Le gardien russe n'a pas le droit de m'y conduire et me remet à son confrère musulman. Nous sommes cette fois plusieurs visiteurs : un Français, un Turc et un Polonais. La mosquée du palais, c'est, comme le proclame avec orgueil notre cicérone, la plus belle, non-seulement des trente-trois mosquées de Bakhtchi-Séraï, — dont beaucoup d'ailleurs tombent en ruine et se couvrent de moisissures, — mais de la Crimée tout entière. Elle est en effet propre et spacieuse : c'est le seul luxe qu'on puisse demander à une mosquée. Il y a des tribunes au premier étage ; le sol est couvert de tapis de Perse et de Turquie ; et près de cette espèce d'alcôve, qui dans les mosquées tient la place de l'autel, s'élève une chaire à prêcher, si haute et si étroite qu'on ne sait comment le gros moullah peut se hisser jusqu'en haut. A la mosquée se rattache l'Académie religieuse musulmane, sorte de Faculté de théologie, et l'une des trois *médressés* ou écoles secondaires de la ville.

Digitized by Google

On remarque à l'entrée du cimetière du palais deux petites tours éclairées par des soupiraux grillés, mais sans vitrage. Cela ressemble à des magasins mal entretenus. On s'attendrait à y trouver du blé ou des fagots, non les tombes souveraines des anciens maîtres de la Crimée. Les sarcophages sont de bois sur le plancher de bois grossier. Un pieu surmonté d'un turban indique la sépulture d'un Khan; une espèce de chapeau à la polonaise ou à la bulgare, beaucoup plus haut que nos chapeaux de soie, indique le tombeau des sultanes favorites. Tout cela est gris de poussière. La pluie pénètre par toutes les ouvertures; le vent y fait rage parfois, arrache les tapis de brocart qui recouvrent ces cercueils, enlève les écriteaux de carton qui portent des noms redoutés avec les dates des règnes et fait tourbillonner toute cette gloire dans la poussière du magasin. C'est pourtant là que reposent Devlet-Ghireï qui ravagea toute la Russie, brûla Moscou et y entassa les cadavres, disent les annalistes, jusqu'à hauteur d'homme; Kazy-Ghireï qui pour la dernière fois parut avec 150,000 hommes sur les hauteurs qui dominent la ville sainte, et tant d'autres qui s'étaient fait une loi de ravager la terre orthodoxe et de pousser leur incursion jusqu'à l'Oka au moins une fois dans leur vie. Il y a des tombes qui manquent; c'est la faute des révolutions qui, sous la double influence de la Turquie et de la Russie, bouleversèrent la Crimée au XVIII^e^

Digitized by Google

siècle. Le dernier Khan qui se réfugia à Voronège, sous la protection russe, n'a pas de sépulture dans le hangar à cercueils de ses ancêtres.

Il y a dans le jardin un autre cimetière. C'est celui des soldats russes qui, pendant la guerre de Crimée, ont succombé à leurs blessures dans le palais des Khans transformé en ambulance. Alors, au bruit des lointaines canonnades de Malakof ou d'Inkermann, on les inhumait au pied du monument de Marie Potoçka.

III

J'avais compté, ayant une recommandation du gouverneur de Sévastopol pour celui du palais, m'installer, comme c'est la coutume, dans les appartements royaux. Mais ces antiquités ne se conservent qu'à force de restaurations : les chambres destinées aux étrangers étaient alors en proie à un badigeonnage qui devait leur donner un cachet oriental et archaïque, mais leur communiquait en attendant une odeur de vernis tout à fait insupportable. On m'indiqua en face du palais la maison du moullah. Le moullah n'est pas un hôtelier, Allah l'en préserve ! Mais il a deux pièces où il se fait un plaisir d'offrir l'hospitalité aux voyageurs. Hospitalité gratuite ; mais il compte bien qu'on donnera un *na tchaï* à ses deux fils et qu'on lui achètera des bibelots du pays. Ses deux chambres sont

Digitized by Google

garnies de divans sur lesquels on dort infiniment mieux que dans les lits de Sévastopol. A l'hôtellerie il a joint une petite boutique. Le moullah n'est pas plus marchand qu'aubergiste ; mais, sans avoir lu le *Bourgeois gentilhomme,* il donne aux étrangers des curiosités du pays pour de l'argent : des couteaux tatars à gaîne de carton peint, des fouets bizarrement ornés, avec un petit couteau fiché dans le manche, des chapelets musulmans, des voiles de femme brodés de clinquant, des babouches au bec recourbé, des anneaux d'argent, des porte-bonheur, des chasse-mouches dont le manche sculpté est peint de couleurs criardes, des encriers orientaux avec l'étui de cuivre pour glisser les plumes de roseaux, des bonnets de peau de mouton pour hommes, des calottes à franges d'or pour femmes, que sais-je encore? La nuit venue, il vous remet les clefs de la maison et s'en va dormir chez lui, dans sa maison particulière qui, celle-là, ne s'ouvre pas aux étrangers. A Bakhtchi-Séraï, dès que la nuit est venue, il fait noir comme dans un four. Toutes les boutiques tatares se sont revêtues de leurs volets ; toutes les lumières se sont éteintes. Le musulman a fini sa journée et se repose parmi les siens, dans l'inviolable sanctuaire domestique. Et encore, ce soir-là, il y avait un luxe particulier d'éclairage, une illumination : c'était la fête de l'empereur. On avait mis des lampions aux deux minarets de la grande mosquée, et les deux ou trois maisons russes

Digitized by Google

de la ville avaient arboré des transparents élogieux, avec l'inévitable invocation : Dieu protége le tsar! Les Tatars n'y mettaient pas de mauvaise volonté; mais quand on n'a pas de fenêtres sur la rue, comment y poser des lampions? En dépit de l'illumination, la grande rue est juste éclairée comme celles de nos petites bourgades de France avant l'invention des réverbères.

J'essayai de causer avec mon hôte; je lui parlai de ses études, de sa mosquée, de son école. Je n'ai pu tirer de lui beaucoup de renseignements. Il savait ou parlait moins que ceux que j'avais vus à Kazan. Il n'avait à me raconter ni pèlerinage dans l'Arabie lointaine, dans la ville sainte de La Mecque, où les musulmans du Volga se rencontrent avec nos Bédouins d'Algérie, ni voyages scientifiques dans les célèbres universités de la Boukharie. Il ne parlait pas volontiers des étudiants qu'il était chargé d'instruire. J'espère que mon hôte fait exception à la règle, mais le clergé musulman de Crimée passe pour être fort au-dessous de sa tâche. Il s'occupe surtout à vivre grassement des fondations (*vakoufy*) que la piété des croyants a établies pour l'entretien des temples et des écoles et qui passent comme une sorte de patrimoine ou de canonicat héréditaire du moullah à son fils. « Dans les *mektébés* (écoles primaires), dit M. Markof, directeur des écoles de la Crimée, l'enfant qui ne connaît pas encore bien sa langue maternelle, le tatar, apprend

Digitized by Google

cependant à lire le Koran en langue arabe. Ils le tiennent sur leurs genoux et psalmodient le texte sacré, dont le sens leur est absolument inconnu, bien persuadés que cette lecture mécanique des paroles divines produit un effet salutaire. Le maître, qui est ordinairement le moullah, sait dans la perfection l'art de déclamer le Koran et dirige avec un aplomb imperturbable ses élèves, quoique le sens de ce qu'il déclame lui échappe également. » Dans la *médressé*, l'élève plus avancé apprend par cœur des livres et des manuels arabes, sans savoir l'arabe. « Est-il étonnant, continue M. Markof, qu'après avoir passé les années les plus fécondes de l'adolescence à se fourrer dans la tête toutes sortes de notions mal digérées, le couronnement des études soit un abrutissement complet, et que beaucoup de gens en viennent à croire, à tort d'ailleurs, que la race tatare est absolument incapable de recevoir la civilisation européenne? (1) »

Les Tatars de Crimée, bien qu'ils observent beaucoup plus rigoureusement certaines prescriptions du Koran, et que par exemple leurs femmes soient voilées des pieds à la tête, tandis que les Kazanaises vont presque à visage découvert, ont donc une culture inférieure à celle des Tatars du Volga. Ils ne communiquent pas directement, comme eux, avec les grands centres intellectuels

(1) *Sbornik dokoumentof i stateï po voprosou ob obrazovanïi inorodtzef*, p. 110-111. Pétersbourg, 1869.

Digitized by Google

de l'Asie musulmane ; ils n'ont pas les mêmes traditions de science et de civilisation arabe. Kazan a toujours été une ville sainte, une ville savante de l'islamisme : Bakhtchi-Séraï a été surtout illustre comme repaire de pillards et de brigands. Malgré cette infériorité, les Tatars, même de Crimée, ont encore un avantage sur les populations russes environnantes : celui de l'instruction primaire généralement répandue, même parmi les femmes. Tandis que les hommes s'instruisent dans les *médressés* ou les *mektébés*, les filles reçoivent des leçons dans la maison paternelle.

On ne peut guère s'étonner ici de l'absence de journaux : des villes russes bien plus considérables n'en ont point. Une publication en langue tatare serait d'ailleurs assez mal vue de l'administration ; et puis cela n'est pas dans les habitudes orientales. On se réunit au café, c'est-à-dire dans une sorte de galerie de bois tout enfumée qui donne sur la rue et qui y tombera infailliblement un jour avec les consommateurs. On s'accroupit, ou si la conformation de vos jambes s'y oppose, on se couche sur des tapis de feutre grossier ; de là on voit ce qui se passe dans la rue et l'on surveille la préparation de son café dans un bouge qui sert de cuisine ; et tout en fumant la pipe et la cigarette, on cause des nouvelles du jour. A moins qu'on ne préfère entendre ce vieux bohémien à barbe blanche qui râcle du violon et chante je ne sais quelles discordantes

Digitized by Google

mélopées. Entre eux, les indigènes parlent tatar, mais avec un étranger, ceux de la ville du moins parlent assez couramment le russe. Sur la récente loi militaire, qui est particulièrement désagréable à ces populations, il est difficile de savoir ce qu'ils pensent. Les mécontents se taisent ou émigrent.

Bakhtchi-Séraï, comme beaucoup de villes de l'Orient, a pour population un amalgame de races et de religions. Sur ses douze mille habitants, la grande majorité est tatare et musulmane : il y a, en outre, quinze cents à deux mille Grecs, dont le costume diffère peu du costume tatar; vingt familles de juifs talmudistes; trente de juifs kharaïm; des Arméniens grégoriens, des tsiganes. On y trouve même quelques Russes.

CHAPITRE II

Les Tsiganes. — Le monastère de l'Assomption.

I

La plus curieuse excursion à faire dans les environs de Bakhtchi-Séraï est celle de Tchoufout-Kalé. Le chemin n'est guère praticable en voiture. On pourrait y aller à pied, mais les gens qui ont des chevaux à vous louer disent toujours que c'est loin. Russes ou Tatars, Juifs ou Grecs, tout le monde ici

Digitized by Google

est cavalier. D'ailleurs le petit cheval du pays est si docile, de réactions si douces, et en même temps si éveillé et d'un pied si sûr, qu'on peut le lancer à toutes allures par tous les chemins. Un guide tatar m'accompagne, mais la chance ne me sert pas en cette occasion. Il ne sait pas un traître mot de russe, et à toutes mes questions ou observations se borne à répondre : Très-bien ! Parfaitement ! Il y en a d'autres qui ont fait leur éducation avec les étrangers et qui, avec les traditions locales ou ce qu'ils ont entendu des voyageurs instruits, font d'excellents cicérones.

Presque au sortir de la grande rue on est comme écrasé par d'immenses rochers surplombants, formant comme une muraille gigantesque, avec des rentrants et des saillants qui ont l'air de bastions. Nous sommes dans le faubourg ou la *slobode* de Souloutchouk, principalement habitée par des tsiganes. Par endroits, le rocher est noirci par la fumée de leurs cuisines en plein air, car ils ont conservé des goûts de nomades, même lorsqu'ils sont devenus sédentaires. Là on voit s'ouvrir d'immenses cavernes. Je veux visiter une de ces grottes. Je gravis une ruelle escarpée et je tombe dans une sorte de ruche grouillante. Aboiements de chiens, effarements de poules, grognements d'animaux domestiques. Des femmes aux yeux noirs, au visage rond et doux, se précipitent vers leurs maisons pour s'y cacher ; et on voyait bien que cette fuite n'avait

Digitized by Google

aucun rapport avec le *fugit ad salices* et qu'elles avaient un réel déplaisir d'avoir été vues sans voile par un étranger. Celles-là, bien entendu, étaient des Tatares. Les bohémiennes, tout occupées de leur cuisine ou de la chevelure de leurs enfants, avec leurs robes rouges en haillons et leur teint bronzé, ne se troublent pas pour si peu. Les hommes, assis contre le mur, grognent comme des mâtins qu'on a dérangés de leur sieste. Ils finissent par répondre assez poliment aux questions. Ces grandes cavernes, — d'un travail préhistorique fort grossier, — leur servent en été de hangars, et par la rigueur de l'hiver, ils s'y installent par familles ou plutôt par nichées.

Parmi ces rochers, il en est qui ont des formes étranges. Avec de la bonne volonté, énormément de bonne volonté, on distinguerait des représentations d'êtres animés. Ici, naturellement, il y a une légende.

Dans ces rochers habitait le terrible prince Topal bey. Qu'était-ce que ce Topal bey ? un de ces ogres dont nous bercent les contes de fées de tout pays ? ou bien un géant troglodyte, contemporain des cyclopes et de Polyphème ? ou un mourza tatar qui rivalisait de tyrannie avec les barons légendaires de l'Occident ? ou simplement, comme inclinent à le croire les Tatars, un *djinn*, un de ces génies malfaisants qui infestent les solitudes ? Il s'était bâti là-haut un château prodigieux qui ne faisait qu'un

Digitized by Google

avec le rocher : aucun homme n'y avait jamais pénétré. En revanche, les plus belles filles de la Crimée, soit par rapt, soit par séduction, venaient s'y perdre. Une fois entrées, jamais on ne les revoyait. En ce temps-là, au village de Topchi-Koï, vivait le mourza Kemal : riche et heureux prince, il avait une fille d'une beauté admirable et une femme aussi belle que sa fille. Il aurait dû veiller sur ces trésors ; mais il avait la manie des expéditions en pays chrétien. Les charmes de sa fille Sélima faisaient rêver tous les jeunes gens, tous les épouseurs de la péninsule, et aucun d'eux n'avait pu encore faire agréer l'offre de sa main. La réputation de sa beauté parvint bientôt aux oreilles de Topal bey. Un jour, s'étant égaré à la chasse, il entra dans une maison et y demanda l'hospitalité. Or, ce fut justement dans la maison du belliqueux mourza, toujours absent, qu'il passa la nuit. Il corrompit un serviteur et obtint de voir Sélima par la fente d'une porte pendant qu'elle faisait sa prière. Le lendemain, la fille et la mère avaient disparu... Kemal revint du pays russe, et, malgré son désespoir et ses recherches, ne put retrouver leurs traces. Pendant ce temps, les captives enfermées dans le château diabolique résistaient courageusement aux obsessions du tyran. Perdant patience, il les fit murer dans son château et cessa de penser à elles. Mais une année après, jour pour jour, deux énormes roches apparurent tout à coup sur la montagne et

Digitized by Google

on vint raconter au bey que de l'une d'elles on avait vu sortir, au chant du coq, une jeune fille d'une beauté surnaturelle avec un vase d'or dans les mains. Topal bey, à son tour, comme le sultan des *Mille et une nuits,* vint faire le guet à l'endroit que lui avaient indiqué les bergers. Au chant du coq, la belle inconnue sortit de son rocher. Topal bey reconnut la prisonnière qu'il avait fait murer toute vive dans son harem. Furieux, il mit en réquisition tous les chevaux, tous les buffles, toutes les bêtes de somme du pays et les attela au rocher pour le précipiter dans l'abîme. Mais au moment où les chevaux tendaient leurs jarrets, où le piqueur du prince levait le fouet, où l'immense attelage se mettait en mouvement, une voix plaintive sortit du rocher : « Hélas ! mère ! » criait-elle. De l'autre rocher une autre voix répondit : « Ne crains rien, ma fille ! » Et au même moment chevaux, buffles, harnais, piqueurs, voituriers, — le bey lui-même, — tout fut changé en rochers. C'est eux que l'on aperçoit là-haut sur la hauteur.

II

Lorsqu'on est sorti de Bakhtchi-Séraï par le faubourg tsigane de Souloutchouk, en prenant sur la droite, on passe sous une porte surmontée d'une croix. Cette porte conduit, par le chemin d'en bas, au monastère de l'Assomption, l'*Ouspienski-Skit;*

Digitized by Google

par le chemin d'en haut, aux ruines de la forteresse juive de Tchoufout-Kalé.

Commençons par le monastère. Une profonde vallée, ou plutôt un ravin, au fond duquel coule un ruisseau, forme le jardin des moines, de la verdure duquel, parmi les pêchers, les vignes et les mûriers, émergent les constructions monastiques. Mais la véritable originalité de ce couvent, c'est le sanctuaire creusé dans le roc à cent pieds au-dessus du sol; on y monte par un escalier pratiqué également dans le calcaire, et l'on se trouve dans une caverne spacieuse qu'on a ornée de peintures et d'images byzantines pour en faire une église. Sur les flancs de cette muraille à pic, se trouvent quelques autres grottes dont on a fait ou des chapelles, ou des cellules de moines. Il faut tenir compte des restaurations et même de travaux qui ont rendu l'église-caverne plus vaste, lorsqu'en 1850 l'archevêque Innocent, — le restaurateur de tous les vieux sanctuaires de la Crimée, — en fit l'inauguration. Mais, malgré les modifications récentes, nous sommes ici dans un des temples les plus anciens du christianisme oriental. Les premiers fidèles ont pris pour leurs catacombes ces antres creusés par les populations primitives de la presqu'île. On y a célébré le culte, assure-t-on, dès les temps de saint André, le premier apôtre, et du pape Clément, contemporain des empereurs de la dynastie vespasienne. Les évêques des Goths con-

Digitized by Google

vertis y ont eu leur siége épiscopal au IVe siècle de notre ère.

Depuis cette époque, malgré les révolutions de l'Orient, malgré les Huns et les Khazars, malgré les Mongols et les Turcs, jamais la tradition chrétienne ne s'est interrompue dans ce ravin. A quelques pas de la capitale des Khans s'est maintenue la vieille église. Elle a su en imposer même aux musulmans. On raconte que le Khan Achti-Ghireï, avant de se mettre en campagne, faisait un pèlerinage à la grotte chrétienne, implorait sur ses étendards à queue de cheval la bénédiction de la Vierge et lui promettait sa part de butin. En 1757, le sultan de Constantinople Moustapha accordait à l'évêque Gédéon, qui avait son siége à l'ermitage, un firman de priviléges. Il interdisait aux Khans, aux mourzas, à tous ses officiers, à tous ses vassaux, de molester les moines et de leur extorquer de l'argent. Il investissait le métropolite d'une sorte de pouvoir temporel, le chargeant de percevoir l'impôt parmi ses coreligionnaires, enjoignant aux prêtres et aux fidèles d'avoir à lui obéir sous peine d'encourir la disgrâce du *padischah.*

L'influence de ce sanctuaire fut visible sur toutes les populations environnantes. Tandis que sur toute la côte de Crimée les tribus tauro-scythes, gothiques, grecques, italiennes, au temps des empereurs byzantins, passaient du christianisme à l'is-

Digitized by Google

lamisme et devenaient les Tatars d'aujourd'hui (1), les habitants de cette vallée restèrent chrétiens jusqu'au dernier moment. Si aujourd'hui on ne trouve plus guère dans le pays que des juifs ou des musulmans, cela tient uniquement à l'émigration du troupeau fidèle.

En 1771, lorsque, sous le coup des intrigues contraires de la Porte et de la Russie, la guerre civile s'alluma parmi les mourzas, les chrétiens craignirent que la surexcitation du fanatisme musulman n'amenât leur totale extermination. Ils acceptèrent alors l'invitation de Catherine II, et au nombre de trente et un mille âmes, sous la conduite de l'archevêque Ignace, protégés par l'épée de Souvarof, avec l'image miraculeuse de la *Mère de Dieu* à leur tête, ils se rendirent sur les terres de l'empire, où ils se dispersèrent. Les Grecs et les Géorgiens allèrent fonder Marioupol; les Arméniens grégoriens s'installèrent à Taganrog; les Arméniens catholiques à Ekaterinoslaf, d'où ils revinrent plus tard en Crimée pour s'établir à Karasou-Bazar.

Ce qui prouve combien la tolérance religieuse entrait dans la politique des Khans, c'est que Chahin-Ghiréi se montra fort affligé de cet exode. Pour que l'église de la Vierge ne fût pas abandonnée, et que les chrétiens qui avaient voulu

(1) Les Tatars de la côte du sud, race fort mêlée, diffèrent de ceux des steppes septentrionaux, qui sont réellement des Mongols ou des Tatars.

Digitized by Google

rester à l'Assomption ne fussent pas sans pasteur, il proposa cette charge à un prêtre grec, Spérandi, qui venait de débarquer en Crimée. Il voulut contribuer à la restauration du culte.

L'ermitage, qui se compose aujourd'hui de six moines et de treize servants sous la direction d'un archimandrite, est dédié à l'Assomption ou plutôt à l'Assoupissement de la Vierge (*Ouspienski Skit*). On raconte que dans des temps anciens, mais lorsque déjà les Grecs et les Génois habitaient le pays, un pâtre, qui poussait son troupeau dans ce ravin, aperçut tout à coup à l'entrée de la grotte une image de la Vierge devant laquelle un cierge brûlait. L'apparition ne pouvait être que miraculeuse, puisque nul n'allait dans cette caverne, et que même, suivant certaines traditions, il n'y avait pas alors de sentier taillé dans le roc. On rapporta le fait au prince de Mangoup-Kalé (1), une forteresse des montagnes voisines, qui en grande pompe alla prendre l'image et l'apporta dans sa propre maison. Mais le lendemain l'icone disparut, et on la vit de nouveau resplendir à l'entrée de la caverne. Ramenée à la maison du prince, elle s'en échappa une

(1) Autour de Mangoup-Kalé se sont maintenus jusqu'au XVII^e siècle les restes des tribus gothiques. M. Brunn, d'Odessa, a publié dernièrement, d'après un voyageur du XVI^e siècle, une liste de mots purement germaniques alors en usage dans le pays. *Tchernomorskie Gothi*, etc. Pétersbourg, 1874. (Voir mon livre sur la *Russie Épique*, p. 203 et 470.)

Digitized by Google

seconde fois. Alors on vit clairement que la Mère de Dieu entendait rester sur ce rocher, et qu'il fallait y consacrer un sanctuaire digne d'elle.

D'après une autre version, un serpent avait pris possession de cette solitude et portait ses ravages aux environs. Les populations, décimées, implorèrent la Mère de Dieu pour qu'elle les délivrât de ce fléau. C'est alors qu'eut lieu l'apparition mystérieuse : les chrétiens enhardis creusèrent un escalier dans le roc pour arriver jusqu'à elle, et trouvèrent le serpent sans vie aux pieds de l'image. Mais ces traditions merveilleuses ne semblent pas très-anciennes. Elles apparaissent pour la première fois dans les écrivains du XVII^e siècle.

CHAPITRE III

Les Juifs Kharaïm de Crimée. Tchoufout-Kalé.

I

De l'autre côté du ravin, en face de l'église-caverne de l'Assomption, on voit se dresser une longue muraille de rochers, percée de grottes nombreuses, surmontée de tours et de ruines singulières qui dominent de trois cents pieds la vallée. C'est la *forteresse des Juifs*, traduction littérale du mot

Digitized by Google

Tchoufout-Kalé. Cette ville forte est assise, en quelque sorte, sur une de ces cités troglodytes qui abondent en Crimée. De l'*Ouspienski-Skit* on s'y rend par un sentier escarpé, raboteux, où la vigueur et l'adresse du petit cheval tatar se montrent dans tout leur éclat. Resserrée entre le ravin et le rocher, cette route a dû être, dans les temps anciens, propice aux embuscades. Elle formait le mauvais pas entre Bakhtchi-Séraï et Tchoufout-Kalé. Dans les cérémonies symboliques qui accompagnent, au XVII^e^ siècle, les mariages juifs, on voit que le cortége nuptial, arrivé en cet endroit, tirait les sabres et déchargeait les pistolets comme si l'on avait eu à combattre un ennemi imaginaire. Il n'y a pourtant pas bien longtemps encore que les Juifs kharaïm, qui faisaient le commerce à Bakhtchi-Séraï, après avoir fermé leur boutique, regagnaient chaque soir leur nid d'aigle de Tchoufout-Kalé pour y passer la nuit en sûreté.

Il existe deux chemins pour se hisser à la ville aérienne : on peut continuer cette route qui, après un détour, vous amène à l'orient de la cité, à sa porte principale ; on peut aussi, comme nous faisons, grimper par un sentier plus escarpé et plus abrupt, qui, sur le flanc du précipice, parmi les grottes et les galeries ténébreuses, nous fait déboucher dans la partie occidentale de la ville. Les grottes sont en cet endroit extrêmement nombreuses : on voit circuler, dans les anfractuosités du calcaire, des cou-

Digitized by Google

loirs et des escaliers, œuvres de travailleurs antéhistoriques.

Arrivé en haut, on se trouve dans une ville qui ne fait qu'un avec la montagne : les maisons ont le roc pour fondations ; c'est le roc poli, lavé par les pluies, sillonné d'ornières plusieurs fois séculaires, qui en forme le pavé ; et c'est encore dans le roc que sont creusées les caves, dont quelques-unes communiquent avec la ville troglodyte. Toutes ces maisons sont ruinées : leurs toits se sont effondrés ; les pans de murs seuls restent debout ; quelques-unes sont mieux conservées ; elles ont encore leurs portes à gros clous et les grilles de fer de leurs fenêtres. On ne rencontre âme qui vive. Parfois un épervier s'envole d'un amas de ruines. Il y a bien là trois ou quatre cents maisons : il m'a paru qu'une ou deux seulement étaient habitées. Et encore leurs habitants ont quelque chose de mystérieux ; on les entend derrière les hautes portes, sans les voir.

Parmi les souterrains, il en est un qu'on ne manque jamais de montrer aux voyageurs. On l'appelle la prison du Khan, d'après je ne sais quelle tradition. Il a pour ainsi dire deux étages, et d'un caveau on descend dans un autre ; chacun d'eux a une fenêtre taillée dans le roc ; elles donnent sur une immense vallée, opposée à celle que nous avons suivie ; en sorte que le bloc de calcaire sur lequel est situé Tchoufout-Kalé est traversé de part en part par ce système de souterrains.

Digitized by Google

En suivant la grande rue de cette ville morte, on arrive en face d'un monument fort gracieux de proportions, qu'on prendrait pour une chapelle de la Renaissance, n'était le caractère tout oriental de son ornementation. On entre: au fond est un tombeau vide dont le couvercle est brisé. Il a été élevé en l'honneur de la khanesse Nenikedjane. Elle mourut en l'an 841 de l'hégire (1463) et elle avait pour père Toktamych-Khan. Quel est ce Toktamych? est-ce celui qui vengea sur le grand prince de Moscou, Dmitri Donskoï, la victoire des chrétiens sur les bords du Don et qui livra aux flammes la capitale russe? l'allié de Tamerlan, le conquérant de la horde d'Or, l'exterminateur de la Perse? Mais il serait mort en 1406 et ne pourrait jouer le rôle que lui prête la légende. Les Juifs racontent que, Toktamych étant devenu vieux, on donna à sa fille le commandement des troupes et de la forteresse, alors assiégée par l'ennemi. Mais bientôt on découvrit qu'elle entretenait avec un prêtre des rapports criminels, et son père indigné les poignarda tous deux de sa propre main. Les Tatars, de leur côté, prétendent que la fille du Khan s'était éprise d'un prince, chrétien ou musulman, dont on ignore le nom. Elle vint cacher ses amours dans l'imprenable Tchoufout-Kalé, où son père l'assiégea. Désespérant de lui échapper, elle se précipita du haut du rocher dans le ravin, et le Khan inconsolable lui éleva ce monument.

Digitized by Google

Plus loin sont les portes de la cité, massives portes de bois, garnies de pattes et de clous de fer, que l'on fermait encore il n'y a pas bien longtemps. Au delà s'étend le plateau nu et rocheux: on a creusé dans le roc, près des murs d'enceinte, un vaste abreuvoir pour les troupeaux qui peuplaient autrefois les pâturages environnants.

II

Quelle race d'hommes habita cette cité étrange dont elle eut peut-être à disputer le sous-sol aux troglodytes de l'âge de pierre? Elle fut la citadelle des Juifs, c'est-à-dire des Kharaïm. Sur leurs origines, sur leur histoire, on ne peut consulter qu'eux-mêmes. Or, que racontent leurs docteurs, Salomon et Abraham Firkovitch? Eux seuls ont pu pénétrer ces mystères, recueillir les traditions nationales, fouiller ces vieux parchemins en caractères hébraïques et en langue tatare qui sont pour nous lettre morte. S'il leur plaît d'exagérer l'antiquité et la noblesse de leur peuple, et, comme on leur en adresse parfois le reproche, de faire de notre premier père, d'Adam lui-même, un Kharaïm, d'autres pourront critiquer leurs allégations. Je me bornerai à résumer leur système.

Ils disent que cinq siècles avant Jésus-Christ, ils habitaient déjà ce rocher. Quand Salmanazar, en 722, quand Nabuchodonosor, en 604, transportè-

Digitized by Google

rent en Assyrie et en Babylonie, l'un les tribus de Samarie, l'autre les tribus de Juda, les Israélites continuèrent dans les solitudes de l'Asie leur existence de bergers et de nomades. Ils poussèrent leurs troupeaux dans la direction de la mer Noire par la Boukharie, le grand chemin des peuples pasteurs. Lorsque Cyrus autorisa les Juifs à retourner en Palestine et à rebâtir le temple, un grand nombre d'entre eux n'abandonnèrent pas les lieux d'exil. Ils figurèrent dans les armées que Cambyse et Darius, fils d'Hystaspe, dirigèrent contre les Scythes pour venger le meurtre de Cyrus, tué par la virago Tomyris. Ils arrivèrent ainsi jusque dans la péninsule taurique. Alors Darius fit présent de ce pays à leurs chefs, et c'est ce mot *kherim* (*présent*) qui, dans la bouche des Tatars, est devenu *Krim*, la Crimée.

Alors les chefs des tribus de Ruben, de Gad, de Manassé, de Zabulon, d'Issachar, de Dan, occupèrent les hauts lieux de la presqu'île, se fortifièrent sur les rochers de Tchoufout-Kalé et de Mangoup-Kalé. Là, ainsi que leurs frères dispersés aux extrémités du monde, au Maroc, comme à la Chine et au Thibet, ils restèrent étrangers au développement ultérieur de l'histoire hébraïque, étrangers au changement de l'ère israélite exigé par Alexandre quand il visita Jérusalem, aux rivalités des Juifs et des Samaritains, à l'oppression sous les Séleucides et les Hérodes, au soulèvement des Juifs sous Ves-

Digitized by Google

pasien, étrangers surtout à la passion et au crucifiement de Jésus. De cette dernière circonstance ils se font même un mérite aux yeux des populations chrétiennes, au milieu desquelles ils vivent, affectant de considérer Jésus comme un sage et les disciples du Talmud, sinon comme des déicides, au moins comme des insensés.

Les talmudistes prétendent, à leur tour, que les Kharaïm ne sont pas si anciens qu'ils veulent bien le dire. C'est au VIII^e^ siècle de l'ère chrétienne (1), sous la domination des khalifes abbassides, qu'un certain Anân se serait élevé contre l'église nationale, aurait réuni en un corps certaines hérésies anciennes, rejeté le Talmud et la tradition et déclaré qu'il ne reconnaissait d'autorité divine qu'aux livres de Moïse. Les autres livres de la Bible n'auraient de valeur que comme des fruits de la sagesse humaine. Il en est de même pour le Talmud. Les Kharaïm ne rejettent pas tout à fait cette filiation ; ils admettent que leurs tribus établies en Scythie ont pu se recruter de nouveaux venus, d'autant plus que les doctrines d'Anan n'étaient autre chose que la reconnaissance et l'affirmation de leur foi ancienne.

En dehors de ces diverses explications, il est bon d'insister sur le caractère ethnographique de cette

(1) En 754, suivant Munk, *Archives israélites* de 1848, cité par Jost, *Geschichte des Judenthums und seiner Sekten*. Leipzig, 1858; t. II, p. 294. Féodor Lisanof, *Tchoufout-Kalé*, Moscou 1874.

Digitized by Google

peuplade. Les Kharaïm de Crimée n'ont pas précisément le type juif, mais un autre type oriental qui les rapproche des races mêlées de l'Asie antérieure. Ils prétendent qu'à l'époque de leur apparition en Crimée, la langue qu'ils parlaient était le mède, idiome scythique, qu'ils avaient appris dans leur captivité. Aujourd'hui, ils se servent de caractères hébraïques et non de caractères arabes comme les Tatars musulmans; mais la langue qu'ils parlent et qu'ils écrivent, c'est le turc-tatar. Enfin, c'est dans le sud de la Russie et notamment en Crimée que les Kharaïm se rencontrent en masse un peu compacte. Tout ceci nous remet en mémoire ce grand empire khazar qui, au x^e^ siècle, s'étendait dans la Scythie méridionale (1).

(1) Les stèles hébraïques de Crimée prouvent qu'au XI^e^ siècle de notre ère, les noms turcs, tels que Parlak, Bakchi, Toktamych, étaient alors assez communs chez les Juifs. Dans une inscription de 781, une femme khazare, fille d'un certain Aaron, fait don à une synagogue khazare de Tamatarkha d'un Pentateuque. Ainsi, elle est la fille d'un Khazar qui a embrassé le judaïsme, probablement assez longtemps avant la mort de cette femme qui est une mère de famille. Donc les missions juives ont commencé, parmi les Khazars, au moins vers l'année 730. D'autres sociétés ou synagogues sont mentionnées dans les inscriptions du VIII^e^ siècle. Sur une stèle de 843, la ville judéo-khazare de Mangoup-Kalé est qualifiée de *ville neuve,* ce qui détruirait les assertions des Kharaïm sur leur très-ancien établissement à Mangoup. Dans une inscription du x^e^ siècle, il est dit que le prince des Khazars, en 988, chargea un certain Abraham, de la ville de Kertch, d'acheter en Orient des manuscrits des Cinq Livres. Or, c'est précisément à cette époque que le grand-prince de Russie, Vladimir, faisait étudier la religion juive pour savoir s'il devait l'adopter. (Voyez le mémoire

Digitized by Google

Les Khazars, peuple de race turque, éminemment perfectible et civilisable, en rapports constants avec la Grèce byzantine et l'Orient des khalifes, avaient admis chez eux les religions les plus diverses. Le naturalisme, l'islamisme, les diverses confessions chrétiennes vivaient en paix dans leurs villes du Don et de la Tauride. Mais la religion qui rencontra chez eux le plus de sympathie fut le judaïsme. Vers 767 après Jésus-Christ, le rabbin Isaac Sangari, — qui vivait, disent les Kharaïm, à Tchoufout-Kalé, — convertit à sa religion le Khan des Khazars, Boulan, et la plus grande partie de leurs princes. C'est devant un roi juif que saint Cyrille, l'apôtre des Slaves, fut admis à prêcher sa foi. C'est un roi juif, Joseph, qui, en 948, entretenait une correspondance avec le rabbin Hasdaï, de Cordoue, et lui annonçait la prospérité de l'Israël taurique. C'est de cette Judée khazare que partirent sans doute, au x^e^ siècle, les missionnaires qui firent cette inexplicable propagande israélite parmi les Bulgares du Volga et du Danube, parmi les Hongrois : ils se présentèrent même devant le prince russe Vladimir, qui ouvrait à cette époque une enquête sur la meilleure des religions. Ainsi donc, sur les rivages de la mer Noire et du Palus-Méotide, comme sur une autre mer Morte, se relevait, par l'épée des peuplades turques, cette monarchie de David et de

de M. Khvolson dans les *Travaux du Congrès archéologique de Moscou, de 1869*. Moscou, 1871, p. 853-859.)

Digitized by Google

Salomon qui avait péri en Palestine sous l'épée des rois ninivites et babyloniens (1).

Même quand l'islamisme, après l'invasion tatare, fut devenu propondérant dans la péninsule, les Kharaïm paraissent avoir vécu en bon accord, sur un pied d'égalité, avec les conquérants, dont leur langue et leur caractère ethnographique semblent les rapprocher. Parmi les chefs tauriens qui furent vaincus, en 1396, sur les bords du Don par le Lithuanien Vitovt, on cite les Khans de Crimée, de Mangoup-Kalé et de Tchoufout-Kalé, qui s'appelait à cette époque *Kirkera* ou le rocher des quarante tribus. Des relations d'ambassadeurs et de voyageurs nous montrent plusieurs fois, au XV^e^ siècle, le Khan des Tatars séjournant dans la « forteresse des juifs ». C'est à Tchoufout-Kalé que sont détenus, au XVI^e^ siècle, les envoyés d'Ivan le Terrible. Nous venons d'y rencontrer un tombeau attribué à la fille d'un Khan tatar. On y trouve, près de la synagogue, les ruines d'une mosquée. Toutes ces circonstances prouvent que les Kharaïm, s'ils descendent vraiment des sujets de David, ont singulièrement perdu dans leurs pérégrinations à travers l'Asie leur caractère ethnographique et sont devenus réellement, à très-peu de chose près, de véritables Turko-Tatars, beaucoup plus étroitement apparentés aux Khazars qu'aux Israélites talmudistes.

(1) Voir mon *Empire grec au dixième siècle*, p. 396 et suiv. *Les Petchenèques et les Khazars.*

Digitized by Google

III

Ce peuple énigmatique, habitant d'une côte étrange, a eu pour historien un savant et mystérieux vieillard qui vient seulement de mourir, et qui ne peut manquer de devenir bientôt le centre d'une légende. Chargé en 1837 d'écrire pour l'empereur Nicolas une sorte de notice de son peuple, il avait parcouru toutes les contrées de l'Orient habitées par les Kharaïm : le Kaire et l'Égypte, Damas et la Syrie, Derbent et la Perse, Jérusalem et la Palestine, Vilna et la Lithuanie, où se trouvent quelques familles de cette secte. Partout sa science, son ardeur religieuse et patriotique avaient vaincu les défiances, ouvert les portes les mieux fermées à l'étranger. On lui avait livré les vieux manuscrits hébraïques qui, depuis des siècles, se transmettaient de père en fils sous le sceau de serments et d'imprécations redoutables. De tout cela, dans son aire de Tchoufout-Kalé, dans cette capitale ruinée de son peuple, qu'il était maintenant seul à habiter, il avait formé une collection hébraïque peut-être unique dans le monde. Il en avait déjà vendu pour 350,000 francs à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg; mais les plus précieux, il les avait gardés pour lui. Il n'avait pas encore réussi à les classer tous, et chaque jour il y faisait des découvertes. Comme plusieurs de ses manuscrits étaient

Digitized by Google

enfumés et même un peu brûlés, on racontait qu'il avait retrouvé une partie de la bibliothèque d'Alexandrie détruite par les Arabes.

Il y a quelques années un écrivain russe, M. Markof, visita Firkovitch et conserva de lui une vive impression. Dans une de ces rues désertes, il rencontra un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, haut de taille, imposant d'aspect, un vrai Melchisédech dans son costume oriental. Admis par lui à l'hospitalité patriarcale, il vit le fils de Firkovitch, un homme d'âge, ôter respectueusement les babouches de son père et lui prendre son bâton. Vert comme un patriarche des temps bibliques, Abraham Firkovitch s'était marié depuis peu à une jeune femme de vingt-sept ans et en avait des enfants. Il montra à son hôte, entassés pêle-mêle dans la synagogue, sa précieuse collection de manuscrits, rongés par la moisissure, dévastés par le temps et les incendies. « Il y a là, disait-il avec un retour mélancolique sur son âge, de quoi occuper dix orientalistes leur vie durant. » Et il parlait avec regret de la collection qu'il avait vendue à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg et que personne peut-être ne prenait la peine d'étudier. Il racontait avec un air d'enthousiasme et de mystère la découverte qu'il avait faite, en officiant dans la synagogue déserte, d'un manuscrit nouveau du *Pentateuque*.

« Un jour, raconte-t-il, comme je prenais dans mes mains, avec les prières obligées, l'une après

Digitized by Google

l'autre, les saintes choses, et que je les portais à mon front, je remarquai tout à coup que sous le tabernacle il y avait un vide. J'allai chercher un levier, je m'enfermai à clef et je travaillai toute la nuit. Sous les planches, il y avait beaucoup de livres divers, et sous tous les autres un rouleau, un manuscrit ancien du *Pentateuque*. Je le déroulai avec respect... je ne pus en croire mes yeux. Ce *Pentateuque* était écrit en caractères tout à fait particuliers, comme ni avant lui, ni après, on n'a écrit les livres hébreux. Je fus saisi d'une agitation fiévreuse... Je pensai d'abord que ma vieille intelligence ou mes yeux de vieillard s'étaient troublés, je ne me permis pas de lire plus avant dans le livre saint. Le lendemain, je partis tout exprès pour Mangoup-Kalé afin de voir si je ne trouverais pas sur les inscriptions des pierres tombales des caractères semblables. Je ne trouvai rien qui y ressemblât. Alors, à l'air libre, sentant que je jouissais bien de mon bon sens et que je ne rêvais pas, je pus me convaincre de la réalité de ma découverte. J'allai ensuite à la synagogue d'Eupatoria, j'y comparai les anciens manuscrits du *Pentateuque* avec celui que j'avais trouvé ; j'écrivis à ce sujet à beaucoup de nos savants rabbins. Je ne vis rien, je n'entendis parler de rien qui ressemblât à ce que Dieu m'avait donné de découvrir. »

Depuis 1848, les Kharaïm ont abandonné leur vieille forteresse, se sont dispersés à Bakhtchi-

Digitized by Google

Séraï, à Sévastopol, à Eupatoria, à Odessa. Firkovitch a été l'un des derniers habitants de Tchoufout-Kalé; après lui, le silence s'est fait dans l'antique cité.

Les Kharaïm ont défini leur foi et leurs rits dans l'écrit qu'ils firent remettre à l'empereur Nicolas lors de sa visite à Tchoufout-Kalé. Ils se distinguent surtout des talmudistes en ce qu'ils ne reconnaissent pas d'autre loi que celle qui a été consignée dans les livres de Moïse et n'admettent pas la tradition qui veut que Dieu ait communiqué encore d'autres préceptes à Moïse. Le *Lévitique* dit que « ce sont là les commandements que le Seigneur a donnés à Moïse sur la montagne du Sinaï pour les enfants d'Israël. » Ce sont là ses commandements, et il n'y en a pas eu d'autres. Les Kharaïm n'admettent le divorce que dans un seul cas, lorsque la femme a manqué à la foi conjugale, tandis que les talmudistes admettent encore d'autres cas de divorce. Les Kharaïm ne mettent pas les *phylactères* pour prier: pour eux, c'est une obligation qui n'a d'autre fondement que la tradition. Ils ne boivent pas de sang, mais ils mangent la chair dont le sang n'a pas été exprimé. Les Kharaïm n'ont pas adopté, comme les talmudistes, de vêtements particuliers : ils prennent les vêtements et les costumes des peuples au milieu desquels ils vivent.

Ils sont un peu plus de quatre mille en Crimée, un millier dans le reste de la Russie, et croient

Digitized by Google

avoir quelque quarante mille coreligionnaires dans le monde entier, du Maroc à la Chine. Les dominateurs de la Crimée, les Tatars, et après eux les Russes, les ont toujours soigneusement distingués des talmudistes. Catherine II les avait dispensés de payer le double impôt auquel étaient astreints les autres Juifs. L'empereur Nicolas, en 1837, les honora d'une faveur particulière ; à l'occasion de sa visite à Tchoufout-Kalé, il les exempta des impositions municipales pendant vingt-cinq ans et ordonna à leur profit des travaux considérables. Ils réservent pour les autres fils d'Abraham l'aversion qu'ils n'ont pas pour les chrétiens.

IV

En sortant de la grande porte de Tchoufout-Kalé, on passe devant des espèces de grottes ou de sépulcres taillés dans le roc, comme celui où fut déposé le corps du Christ, ou comme ceux dont s'élançaient les possédés qu'il guérit de l'esprit immonde. Si sauvage est ce paysage que l'apparition d'un esprit immonde à l'entrée de ces excavations suspectes ne paraîtrait pas trop étonnante. Le diable ne serait pas étrange dans un tel paysage. Cette nature bouleversée, ces entassements de rocs, ces plateaux nus, ces profondes vallées, vastes et désolées, comme celles où se tiendront les assises du jugement dernier, doivent égaler en majesté triste les solitudes

Digitized by Google

de l'Arabie ou de la Judée. C'est un désert tout prêt pour les grandes scènes bibliques, pour les pénitences grandioses d'un Ézéchiel ou les lamentations d'un Jérémie.

Au milieu de ces rochers et de ces ravins, la vue se repose avec plaisir sur un vallon tout verdoyant de chênes, de cyprès et d'épines-vinettes, entre lesquelles apparaissent toutes blanches d'innombrables sépultures. C'est « la vallée de Josaphat », le cimetière des Kharaïm. Vous approchez : la maison du surveillant est en ruines ; la porte grande ouverte ; le cimetière ne se garde plus que par le respect ou la superstition qu'il inspire. Vous êtes émerveillé de ce fouillis de verdure qui va sans cesse s'épaississant jusqu'aux extrémités du cimetière. Il y a là des tombes de toutes sortes ; mais les plus nombreuses ont deux cornes. Elles sont couvertes d'inscriptions en caractères hébraïques. Abraham Firkovitch a fait des fouilles dans cette antique nécropole : il a amené au jour des stèles hébraïques qui remontent à l'année 635, et même aux années 180 et 38 après Jésus-Christ (1). Ce cimetière si vieux n'est pas encore abandonné. Bien que les anciens habitants de Tchoufout-Kalé soient descendus à Bakhtchi-Séraï, ils continuent à ense-

(1) Voyez sur les importants renseignements donnés par les stèles hébraïques de Crimée le mémoire de M. Khvolston, dans les *Travaux du Congrès archéologique de Moscou*, pages 853 et suivantes.

Digitized by Google

velir ici leurs morts : il y a des tombes toutes récentes et même des stèles inachevées qui attendent la dernière façon et l'inscription d'un nom. Les Kharaïm amènent ici leurs morts de localités fort éloignées : la vallée de Josaphat est aujourd'hui, comme autrefois Tchoufout-Kalé, leur centre traditionnel. La nécropole a pris la place de la capitale.

V

Du plateau qui domine le cimetière et qui s'étend à l'est de Tchoufout-Kalé, on a sous les yeux un magnifique panorama. Après le cimetière kharaïm, voilà les rochers de l'Ouspienki-Skit, les minarets de Bakhtchi-Séraï, la mer lointaine, par delà les rochers. A notre gauche, de l'autre côté de l'immense « vallée des noyers », s'élève au nord le mont Meidan, qui ressemble, dit-on, au mont des Oliviers, près de Jérusalem. On voit que Tchoufout-Kalé, cette autre Jérusalem, est situé sur un plateau presque isolé, sur un énorme îlot de calcaire. On conte qu'autrefois la mer remplissait ces vallées, et que Tchoufout-Kalé était réellement une île. On vous montrerait même des anneaux de fer scellés dans le roc ; c'est là que les navigateurs de ces mers antédiluviennes attachaient leurs navires. Pour mon compte, je n'ai pas vu ces anneaux, pas plus que ceux qui sont, dit-on, au flanc des Vosges d'Alsace et qui servirent au même usage. Au loin, dans la

Digitized by Google

direction du nord-est, s'élève la *Tente*, le Tchadyr-Dagh, cette montagne prodigieuse qui domine tous les plateaux de Crimée. Plus près de nous, à 2 ou 3 kilomètres, une montagne en cône, le Tepe-Kermen, qui semble de loin, comme bien d'autres de la presqu'île, surmontée de bastions et de remparts.

Le Tepe-Kermen est criblé, lui aussi, de cavernes : c'est toute une ville troglodyte qu'il porte dans ses flancs. Là auraient habité, dans les temps jadis, des brigands fameux, mais qui, comme ceux d'Ali-Baba, n'exerçaient leurs ravages qu'au loin, respectant le voisinage et ne revenant dans ces cavernes que pour s'y partager le butin ou les prisonniers. On raconte aussi qu'elles furent la demeure d'une population de demi-déesses, qui finirent par s'y exterminer jusqu'à la dernière. Un serpent ailé y aurait également élu domicile : ceux qui avaient peur en passant près de son antre, il les dévorait ; ceux qui passaient fièrement, il leur faisait de riches présents. Ce serpent rappelle le sphinx d'Œdipe, comme les belliqueuses demi-déesses ressemblent aux Amazones.

Le même dragon aussi s'était mis à enlever les femmes partout aux environs : une jeune fille se dévoua, alla le trouver dans son antre, puis, comme une autre Judith, profita de son sommeil pour le poignarder.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir citer tant de légendes, depuis celle de Maria la Polonaise jusqu'à

Digitized by Google

celle de Sélima la Tatare. Le sol de Crimée, ses rochers et ses antres sont aussi riches en merveilleuses histoires que le Rhin avec tous ses châteaux et toutes ses cathédrales. Près de Karasou-Basar, un beau jeune homme rencontra un démon sous la figure d'une femme, qu'il aima éperdument, et dont il se fit aimer; mais la péri se refusait à ses désirs, assurant qu'un seul de ses baisers le ferait mourir. Zamil voulut mourir. Près de Kertch, tout un troupeau de brebis est resté pétrifié dans un ravin. Au pied du Tchatyr-Dagh, il y a une mine d'or, que les mauvais génies révélèrent à un Khan aussi méchant qu'eux. Il pouvait y puiser à pleines mains, pourvu que nulle parcelle de l'or maudit ne servît à faire le bien. Le Khan ne s'en servait que pour payer les têtes de giaours coupées par ses soldats, solder des assassins, récompenser des courtisans. Mais, un jour, il laissa tomber quelques pièces d'or : une jeune fille survint, les ramassa, et en fit une aumône. A l'instant même, la mine d'or et le tyran furent abîmés dans l'enfer. Dans les cavernes d'Ozenbakh sont cachés un berceau d'or et une enclume : le dernier des princes grecs, à la veille de la ruine de son peuple, les y consacra aux génies. De hardis compagnons ont voulu les y aller prendre, mais aucun n'a été assez ferme pour ne jamais regarder derrière lui; or, dès qu'on regardait derrière soi, on voyait de telles choses qu'on en perdait l'esprit.

Digitized by Google

A Mangoup-Kalé, il y a deux étages de cavernes: à l'étage supérieur, habitaient des guerriers avec leurs femmes; à l'étage inférieur, leurs esclaves. Les guerriers partirent pour une expédition lointaine; leurs femmes les oublièrent avec leurs serviteurs et eurent de ceux-ci des fils. Quand les maîtres revinrent, les esclaves émancipés voulurent les repousser par la force des armes; un des guerriers s'avisa de faire claquer son fouet. A ce bruit bien connu, l'armée des rebelles se dispersa comme des feuilles au vent. Les vainqueurs alors exterminèrent et les femmes, et les esclaves, et les enfants issus de ces unions adultères. Les arbres qui croissent sur ce rocher ont poussé dans le sang versé. Mais qui ne reconnaît dans ce récit une variante ou un écho de celui d'Hérodote (1) ?

Plus loin, il y a une haute muraille qu'un démon bâtit en une nuit, un cimetière où l'on voit la nuit des spectres et aux abords duquel on entend d'étranges sifflements, une tour merveilleuse, construite par un magicien, et qui faisait entendre une musique surnaturelle dont les oiseaux mêmes étaient charmés, un souterrain où un bey aperçut d'incalculables trésors que gardait un djinn, déguisé en une femme enchanteresse.

Au delà des portes de Baïdar est l'escalier du

(1) Hérodote, livre IV, 3. — Reproduit au XVI^e^ siècle dans les *Commentaires* d'Herberstein, suivant lequel la scène se serait passée à Novgorod-la-Grande.

Digitized by Google

diable, où l'esprit malin voulut, par attraits féminins, induire à mal un anachorète. Près d'Aoutka, est une source dont l'eau, comme le *lotos* d'Homère, faisait oublier la patrie, et un bois d'oliviers où *revient* parfois un couple de décapités qu'un mari jaloux surprit en adultère et sacrifia à sa vengeance. Près d'Alouchta, deux colonnes de granit qui autrefois se resserraient ou s'éloignaient, comme les roches flottantes des poëmes argonautiques : elles s'ouvraient devant l'innocent et se refermaient sur le coupable.

Toute cette mythologie criméenne est un étrange amalgame d'anciennes fables scythiques ou helléniques, de légendes chrétiennes, de traditions ouraliennes, comme celles que M. Radlow a recueillies parmi les peuplades de l'Altaï et que les Tatars ont pu apporter avec eux des montagnes de l'Asie centrale.

Avant tout, ces légendes reflètent très-vivement la sauvage nature du pays où elles se racontent aujourd'hui. Il y est presque toujours question de ces cavernes où habitent les djinns, les cyclopes et les dragons; de ces plateaux nus et battus des vents où, sous divers déguisements, erre le démon; de ces sources d'eau vive qu'ont enchantées les péris ou qu'ont bénies les saints du christianisme; de ces rochers aux contours bizarres où l'on distingue à volonté les donjons d'un tyran ou les formes pétrifiées de ses victimes. Les déserts de la Grande-

Digitized by Google

Tatarie, les îles de l'archipel grec, les steppes de l'antique Scythie d'Hérodote, ont peut-être également fourni les éléments poétiques de ces légendes ; mais, sur toutes, la terre étrange de Crimée a imprimé son cachet indélébile.

Digitized by Google

DESCRIPTION

D'UN HYBRIDE D'ÆGILOPS OVATA L.

FÉCONDÉ PAR

LE POLLEN DE L'ÆGILOPS VENTRICOSA TAUSCH

PAR

D.-A. GODRON.

Les hybrides nous offrent souvent les faits les plus inattendus. Ce ne sont pas toujours les espèces les plus voisines qui sont le plus facilement fécondées l'une par l'autre; pour ce qui concerne les *Ægilops*, c'est même le contraire qu'on constate. On sait aujourd'hui avec quel succès on féconde artificiellement les *Ægilops ovata L.* et *triaristata Willd.* par le pollen des diverses espèces ou races de blé, et, qui plus est, c'est également un fait acquis que cette fécondation s'opère spontanément lorsque ces deux espèces sont exposées au pollen du blé. C'est ce qu'ont vu, depuis près de de vingt ans, les botanistes et les étudiants qui ont fréquenté le Jardin des Plantes de Nancy. Mais jamais je n'ai pu obtenir le croisement inverse, malgré plusieurs tentatives.

Digitized by Google

Plusieurs espèces d'*Ægilops* vivent en société dans les lieux stériles, souvent très-étendus, de la région méditerranéenne, notamment les *Ægilops ovata L.*, *triaristata Willd.* et *triuncialis L.*, et jamais on n'a observé d'hybrides formés entre ces espèces. On n'en a pas vu non plus dans les jardins botaniques, où l'on cultive partout des espèces de ce genre les unes à côté des autres; et, dès 1842, Pépin en avait déjà fait l'observation (1).

Depuis près de vingt années, les *Ægilops ovata L.* et *triaristata Willd.* vivent pêle-mêle dans mes petits champs d'*Ægilops*, au Jardin des Plantes de Nancy et dans mon jardin particulier, où ils sont souvent fécondés par le froment, mais jamais je n'ai observé d'hybrides résultant de l'union de ces deux espèces d'*Ægilops*.

En 1870, 1871 et 1872, j'ai tenté de les marier par la fécondation artificielle et en intervertissant les rôles, sans pouvoir en obtenir d'hybrides. Cependant, elles sont si voisines l'une de l'autre que M. Cosson (2) indique plusieurs fois l'*Ægilops triaristata Willd.* comme simple variété de l'*Ægilops ovata L.*; mais, en 1872, j'ai essayé de féconder artificiellement l'*Ægilops ovata L.* par l'*Ægilops*

(1) Pépin, dans Loiseleur-Deslongchamps, *Considérations sur les céréales*, etc. Paris, 1842. In-8°, part. 1, p. 46.

(2) Cosson, *Rapport sur un voyage botanique en Algérie*, et, dans les *Annales des sciences naturelles*, sér. 4, t. IV, p. 241, 253, 257 et 264.

Digitized by Google

ventricosa Tausch., qui s'éloigne beaucoup du premier par son port et par ses caractères, et l'une de ces tentatives a réussi.

Il me reste à décrire ce produit, qui constitue le premier exemple d'hybride obtenu entre deux espèces du genre *Ægilops*.

Ægilops ventricoso-ovata Nob. — Épi formé de 4 ou 5 épillets disposés en chapelet et serrés dans les cavités de l'axe de l'inflorescence profondément creusé. Glumes ventrues, coriaces, zébrées extérieurement et longitudinalement de vert et de blanc, couvertes de petits poils appliqués, munies de trois arêtes dressées, un peu étalées, épaissies et bordées de blanc à la base, très-rudes aux bords ; les latérales d'autant plus longues qu'elles appartiennent à un épillet plus élevé ; l'arête médiane toujours plus courte que les latérales et réduite même à une simple dent ou à un tubercule au quatrième épillet qui précède l'épillet supérieur stérile. Glumelle externe équilatère, blanche-scarieuse à sa base, munie aux épillets inférieurs de deux arêtes un peu inégales, séparées par une petite dent intermédiaire et offrant en outre une dent latérale plus saillante ; dans les épillets supérieurs, la glumelle externe porte deux arêtes plus longues, mais bien plus inégales et la dent intermédiaire disparaît. La glumelle interne est scarieuse, si ce n'est sur les deux carènes ; elle est brièvement bidentée. Les arêtes des glumes et des glumelles externes forment un pin-

Digitized by Google

ceau au sommet de l'épi. Les anthères sont vides de pollen. L'axe de l'inflorescence se brise sous chaque épillet lorsque l'épi est mûr. Les fleurs sont restées stériles. Cet hybride, semé tardivement, a fleuri alors que les deux parents étaient en fruit, et n'a pu être fécondé ni artificiellement, ni spontanément. Les tiges sont membreuses et se développent successivement ; elles sont hautes au plus de $0^{m},18$ et sont très-étalées.

Cet *Ægilops* hybride ressemble beaucoup plus à son père qu'à sa mère par l'aspect de son épi ; mais les épillets sont de moitié moins nombreux. Le nombre de ses arêtes et de ses dents le rapproche de l'*Ægilops ovata*. Mais ce fait n'est pas isolé ; il en est de même des hybrides d'*Ægilops* fécondé par le blé, à ce point qu'ils ont mérité les dénominations d'*Ægilops triticoïdes* et *speltæformis*.

Nancy, le 1er août 1873.

Digitized by Google

NOTE SUR UN HYBRIDE

DU GENRE VERONICA

PAR D.-A. GODRON.

Il y a plus de 40 années, le 1er octobre 1834, j'ai recueilli sur les pentes boisées de la rive droite de l'Orne, vis-à-vis le pont de Moyeuvre-Grande (Moselle), une véronique qui était de nature à embarrasser un jeune botaniste et que je pris tout d'abord pour le *Veronica montana L.*, par ce motif qu'il est indiqué par Holandre dans cette localité, où il existe réellement, ainsi que le *Veronica Chamædrys L.* (1). Mais, au moment où je rédigeais la première édition de ma *Flore de Lorraine,* je ne pus la rapporter avec certitude à aucune espèce connue. Elle a toutefois des rapports étroits avec le *Veronica dubia DC.* (2), par ses tiges couchées et ra-

(1) J. Holandre, *Flore de la Moselle.* Metz, 1829. In-18, p. 4.

(2) De Candolle l'a décrite dans la *Flore française,* t. III, p. 462, et t. V, p. 388, sur des échantillons de l'herbier de Desfontaines recueillis par Villars sur les collines de l'Alsace, où croissent les *Veronica Chamædrys* et *montana.*

Digitized by Google

dicantes ; mais, les feuilles pétiolées n'étant pas indiquées, je dus rester dans le doute et la négliger en attendant de nouvelles lumières. Elles se sont fait lontemps attendre. Tout récemment, M. Fliche me montra la même plante recueillie par lui, le 1er octobre 1863, le long de la route de Gérardmer à Bruyères, près de Kichompré (Vosges) ; je l'ai étudiée avec soin et comparée avec mes anciens échantillons de Moyeuvre ; je pense, comme lui, qu'elle constitue un hybride des *Veronica Chamædrys* et *montana*, au milieu desquels elle vit. J'ai été confirmé dans cette manière de voir par l'examen d'un échantillon bien complet de la même forme végétale que j'ai reçu, il y a quelques années, de M. A. Guillon et qu'il a recueilli, le 12 mai 1850, dans les bois de La Mothe-Saint-Heraye (Deux-Sèvres), où doit se trouver aussi le *Veronica montana L.* M. Lloyd (1) indique cette dernière espèce à Melle, chef-lieu de l'arrondissement où se trouve La Mothe, à peu de distance et sur la même ligne de coteaux. Le *Veronica Chamædrys L.* croît partout, et c'est sous ce dernier nom que la plante dont il est ici question m'a été adressée par M. A. Guillon.

Il ne nous reste plus qu'à décrire cet hybride.

Veronica Chamædri-montana Godr. et *Fliche.* —

(1) J. Lloyd, *Flore de l'Ouest de la France.* Nantes, 2e éd., 1864. In-18, p. 359.

Digitized by Google

Fleurs disposées en grappes spiciformes, lâches et étroites, opposées ou alternes, axillaires au-dessous du sommet des tiges et quelquefois beaucoup plus bas, sur leur partie radicante ; pédicelles dressés, un peu étalés, trois fois aussi longs que le calice. Celui-ci a 4 segments linéaires-oblongs, ciliés. Corolle de taille moyenne, d'un bleu pâle, à 4 lobes presque égaux. Style allongé, dépassant d'un tiers le calice. L'ovaire nous a paru infertile, la capsule ne s'étant pas développée, même en octobre, où la plante était encore en fleurs au sommet de la grappe. Feuilles toutes opposées, toutes pétiolées et d'autant plus longuement qu'elles sont plus inférieures, à pétiole ne dépassant pas 5 à 6 millimètres, à limbe ovale, arrondi et entier à la base, denté en scie, assez fortement nervié, muni de poils épars. Souche donnant naissance à 5-10 tiges plus ou moins rameuses, couchées sur le sol et y adhérant fortement, en automne, par des racines longues et nombreuses, formant un vrai chevelu et qui partent des nœuds feuillés dans une moitié et quelquefois sur la plus grande partie de la longueur de la tige, beaucoup moins nombreuses et moins longues au mois de mai (échantillon de M. A. Guillon) ; ces tiges sont munies de lignes de poils moins fournies et bien moins tranchées que dans le *Veronica Chamædrys*, et pourvues dans le reste de leur pourtour de poils moux et épars. Cette plante est plus rapprochée du *Veronica Chamædrys*, par ses

Digitized by Google

grappes florales, ses feuilles plus consistantes et plus fortement nerviées; mais les pétioles, moins longs toutefois que dans le *Veronica montana L.*, les tiges couchées et radicantes aux nœuds, appartiennent à cette dernière espèce. Le *vestimentum* des tiges est intermédiaire à celui des deux espèces.

Digitized by Google

NANCY EN 1790

ESQUISSE DES COMMENCEMENTS DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

PAR JULES RENAULD

I

PREMIERS SYMPTÔMES D'AGITATION.

Organisation de la municipalité. — Le comte de Custine. — La garde citoyenne. — Les vœux des trois ordres. — La garnison de la ville. — Le ci-devant marquis de Bois-Robert. — Le cabinet des Amis de la Constitution. — Approvisionnement de la commune. — Le manifeste Couteaux et la Coalition. — Envahissement de la mairie. — L'arrêté des Petits-Volontaires de la Garenne. — Adresse des dames patriotes.

Au mois de mars 1790, la ville de Nancy venait de mettre en application le décret de l'Assemblée nationale du 14 décembre précédent sur la constitution des municipalités. Le comte de Custine d'Aufflance avait été, comme maire, placé à la tête de l'administration par le suffrage de ses concitoyens. Ce choix était justifié par le caractère et l'esprit éclairé du candidat porteur d'un nom cher aux Lorrains. Associé depuis longtemps aux premiers corps savants de la province, Custine était initié aux

Digitized by Google

grandes questions mises à l'ordre du jour. Avant la convocation des États généraux, il avait publié, sur la situation nouvelle, des idées mûries par une connaissance profonde des hommes et des choses de son temps, et un plan dicté par le plus pur patriotisme (1); aussi avait-il été nommé, à l'unanimité, président de l'Assemblée préparatoire des trois ordres de Lorraine, réunie à Nancy les 20-25 janvier 1789. Telle était la popularité dont jouissait Custine que, le jour de son installation, habitants et paroisses lui rendirent un hommage spontané en illuminant les maisons et en sonnant toutes les cloches, sans qu'aucun ordre eût été donné pour cette manifestation exceptionnelle (2).

Le corps municipal, composé de quatorze conseillers et de vingt-quatre notables, s'était recruté dans la bourgeoisie, le commerce et le monde des affaires. Poirson, Ayet, Malglaive, Mandel, Luxer, Rolin, Bigelot, Saladin, et autres, s'ils ne passaient pour les plus habiles, étaient regardés comme les plus honnêtes; tous se recommandaient par leur modération et leur dévouement aux intérêts de la cité (3).

(1) *Plan à consulter d'instruction à donner aux députés de la province de Lorraine et celle des Trois-Évêchés*, par le comte de Custine, maréchal des camps et armées du Roi. In-8°, 2 feuilles. Nancy, 1789. (Biblioth. J.-B. Thiéry.)

(2) Fait rappelé au procès-verbal du 17 octobre 1790. (Archives municipales de Nancy.)

(3) Le corps municipal, composé de quatorze membres, outre le maire, le procureur de la commune et un substitut, devait se

Digitized by Google

A l'exemple de ce qui avait eu lieu à Paris, les habitants, dès le mois d'août 1789, organisèrent une milice citoyenne composée de 1,400 hommes. Les compagnies avaient su choisir pour capitaines les personnes les plus honorables de leur quartier, mais au début se trouva, à la tête de la légion, un commandant aussi inepte qu'ambitieux, qui visait surtout à se faire un parti dans les derniers rangs de la population en portant à 75 le nombre des hommes fixé à 50 pour chaque compagnie. La résistance de plusieurs capitaines, d'accord avec l'opinion publique, força cet individu à donner presque aussitôt sa démission (1). Son successeur, le marquis de Bassompierre, homme faible, irrésolu, inférieur à la situation, avait heureusement à ses côtés le chevalier de Jobart et le commandant Poincaré, deux officiers énergiques, déterminés à

réunir au moins une fois par mois pour s'occuper de l'administration des biens communaux, des détails de la police, etc. Quand il s'agissait de ventes, d'emprunts, d'achats, de procès ou d'affaires exceptionnellement importantes, le maire convoquait les notables, élus, comme lui, par les citoyens actifs; la réunion se nommait alors *Conseil général de la commune.* (Décret du 14 décembre 1789.)

(1) Composée spontanément le 13 juillet 1789, à Paris, la garde nationale ne reçut que plus tard une organisation régulière, par décret du 14 octobre 1791. Tel était l'empressement des Nancéiens, qu'une liasse conservée dans les archives de la mairie contient plusieurs pétitions, notamment des Juifs de la ville, des acteurs du théâtre et des clercs de la basoche sollicitant l'honneur de faire partie de la nouvelle milice; ces derniers seuls y furent admis.

Digitized by Google

faire exécuter les ordres de la municipalité pour le maintien de la tranquillité publique.

L'empressement avec lequel tous les *citoyens actifs* (1) avaient pris part aux opérations préliminaires de l'Assemblée nationale témoignait du bon esprit de la population. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le résumé des cahiers de doléances des différents bailliages de Lorraine pour voir que, loin d'opposer aucune résistance à toute innovation, on donnait un assentiment général au nouvel ordre de choses. « L'esprit patriotique, est-il dit « dans ce résumé, triomphe enfin de l'égoïsme pro- « vincial et de l'intérêt particulier.... Les cahiers « des doléances des trente-quatre bailliages de la « province de Lorraine présentent un ensemble de « réclamations, de sacrifices et de générosité digne « de l'admiration de l'Europe. On n'y rencontre « point le fiel amer de personnalités, de récrimi- « nations, de haine ni d'injustice : les plaintes sont

(1) Les *citoyens actifs* devaient avoir vingt-cinq ans et payer une contribution directe au moins égale à la valeur de trois journées de travail ; tous les autres étaient les *citoyens passifs*, et les premiers concouraient seuls aux élections pour la formation des administrations et de l'Assemblée. Encouragés par les écrits généreux de l'abbé Grégoire (*Régénération morale et politique des Juifs*, in-8°, 1789, ouvrage couronné par l'Académie de Metz), les Juifs demandèrent souvent au conseil municipal de les admettre au nombre des citoyens actifs; on trouve notamment dans les archives une pétition du 1er juin 1790, mais ce n'est qu'en 1791 qu'ils obtinrent, de l'Assemblée, l'égalité des droits, sur la proposition de Grégoire.

Digitized by Google

« exprimées par des désirs d'un mieux-être; on peut « les réduire à un seul objet, celui de l'uniformité « de la contribution publique.

« Le clergé, par une déclaration authentique, « s'y soumet; l'ordre de la noblesse, regrettant « d'avoir été prévenu, s'empresse d'adhérer au « même principe, et le Tiers-État, qui connaît plus « parfaitement les sources de la fécondité, détaille « les moyens de procurer la félicité publique...

« Sages et prudents, les gens des trois ordres font « les mêmes sacrifices et ne conservent entre eux « que les distinctions et les égards dus à la nais- « sance, au ministère sacré et à la vertu civique.

« Tel est le vœu de la Lorraine, tels sont les « sentiments de tous ses habitants (1). »

Comment, après ces témoignages de patriotisme

(1) Une brochure de 6 pages in-8°, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ayant pour titre : RÉSUMÉ DES CAHIERS DE DOLÉANCES, POUVOIRS ET INSTRUCTIONS DES DIFFÉRENTS BAILLIAGES DE LORRAINE, 1789. Ce document, emprunté à la bibliothèque lorraine de M. J.-B. Thiéry, est d'autant plus intéressant que, dans les archives de l'État, dans celles du chef-lieu et du département de la Meurthe, il ne reste plus trace des cahiers dressés pour le bailliage de Nancy par l'ordre du clergé et celui du Tiers-État. (ARCHIVES PARLEMENTAIRES, par Mavidal et Laurent, t. IV, p. 79; — LES ARCHIVES DE NANCY, par Henri Lepage, t. I, p. 285.) Une lettre du 18 avril 1789, adressée de Nancy à M. Dailly, conseiller d'État, lettre retrouvée aux archives de la Meurthe, donne l'explication de ce fait. M. Maggiolo en a transcrit les termes dans l'appendice de son discours sur l'ABBÉ GRÉGOIRE. (Mémoires de l'Académie de Stanislas, vol. de 1873, p. XCII.)

Digitized by Google

et d'union, Nancy, la capitale de cette généreuse province, allait-il devenir le foyer d'agitations populaires, le théâtre d'une insurrection sanglante qui inquiéterait la France entière ?

La garnison se composait de trois régiments. Le corps suisse de Lullin de Château-Vieux infanterie, fort de 1,400 hommes et de 60 officiers, était caserné au quartier dit des Suisses, près de la place Boffrand. Le régiment de Mestre de camp cavalerie, composé de 500 hommes et 40 officiers, était logé à la caserne Saint-Jean. Le troisième, et le plus important de tous, était le régiment du Roi. Il formait avec les gardes-françaises un effectif de 4,000 hommes et occupait le quartier Sainte-Catherine. Jamais ces troupes n'avaient donné lieu à aucune plainte, et sauf quelques débats personnels entre des jeunes gens de la ville et des officiers du même âge, les soldats et les habitants vivaient dans le meilleur accord. Le régiment du Roi stationnait à Nancy depuis sept ans; il y avait acquis droit de cité. Au mois de janvier 1790, il avait dû quitter la ville, mais, sur la demande des autorités et des citoyens, le ministre consentit à l'y maintenir. Ce régiment se faisait remarquer par sa discipline, son instruction et sa brillante tenue. Presque tous ses officiers, riches et distingués, étaient accueillis dans les meilleures familles. Non-seulement ils donnaient, à la Garenne, des bals, des concerts et des fêtes magnifiques qui attiraient la population

Digitized by Google

de la ville et des environs, mais, en toutes circonstances, ils se montraient charitables, généreux, faisant un noble emploi de leur fortune. Au mois de juillet 1790 notamment, ils versaient pour les pauvres 1,200 francs dans la caisse municipale, après avoir, plus d'une fois, mis leurs capitaux à sa disposition dans des circonstances pressantes (1).

La présence des troupes et l'esprit qui les animait, ne pouvait donc être un sujet d'appréhension. Cependant, à l'époque dont nous nous occupons, Nancy renfermait dans son sein un nombre considérable d'étrangers, d'inconnus malintentionnés, d'intrigants et d'ambitieux déçus intéressés au désordre et prêts à y concourir.

Au milieu de ces hôtes équivoques se trouvait un certain marquis de Bois-Robert, originaire de Dieppe, ancien capitaine au régiment de Champagne. Cet homme s'étant déshonoré par une passion honteuse familière aux Grecs, et réprouvée par nos mœurs, avait perdu l'épaulette, et, à la demande de sa famille, il avait été enfermé, sur lettre de cachet, à la forteresse de la Bastille, dont il ne put s'échapper que le 14 juillet 1789 (2). C'est quelque

(1) Délibération du conseil municipal du 16 avril 1790. Les officiers avaient offert à la ville tous les fonds nécessaires pour l'achat de 6,000 sacs de blé et 3,000 sacs d'orge, par suite de la rareté des grains.

(2) *Nouvelle Biographie générale* de Firmin Didot, t. XXIX, col. 980.

Digitized by Google

temps après son évasion qu'il se rendit à Nancy, et comme il lui importait de cacher son passé, il se présenta sous le nom de M. de La Vallée, se disant ancien capitaine au régiment de Bretagne, et non de Champagne, car il n'aurait pas manqué d'être reconnu, ce dernier régiment étant placé sous les ordres du marquis de Bouillé, investi du commandement des troupes de l'Est.

Exaspéré par les sévérités dont il avait été l'objet, La Vallée nourrissait une haine profonde contre tout ce qui tenait à l'ancien régime; il résolut dès lors d'en tirer vengeance en s'inspirant de l'exemple donné à Paris par les gardes-françaises et leurs sous-officiers, dont les actes d'insubordination lui avaient rendu la liberté. Initié aux habitudes de caserne, il se mêla aux sous-officiers et soldats de la garnison et ne tarda pas à capter leur confiance en répétant qu'une ère nouvelle commençait pour eux et que désormais ils devaient prétendre aux premiers grades aussi bien que ceux qui y étaient appelés par leur naissance.

Bientôt il se forma, dans les trois régiments, une association de mécontents qui, restée secrète pendant quelque temps, ne tarda pas à s'affirmer au grand jour sous le nom de *Société des Amis de la Constitution,* ayant pour président M. de La Vallée, ancien capitaine.

Cette dénomination conservatrice ne pouvait éveiller les susceptibilités de l'administration;

Digitized by Google

néanmoins le prétendu ancien capitaine de Bretagne n'était autre qu'un affilié du *club breton*, originairement organisé à Versailles et qui, plus tard, suivant l'Assemblée nationale à Paris, était venu s'installer près d'elle, dans l'ancien bâtiment des Jacobins-Saint-Honoré.

Outre les sous-officiers et soldats, la Société nouvelle comptait dans ses rangs des gardes remuants de la milice citoyenne et des meneurs au nombre desquels figurait J.-B. Febvé, se disant homme de loi, personnage dangereux qui deviendra sous la Terreur, avec Arsant et Glasson-Brice, un des complices de l'odieux dictateur Mauger. Venaient ensuite des avocats sans cause, vantards, tapageurs, *faisant les crânes,* suivant l'expression d'un contemporain (1), se mettant à la tête de la multitude, mais incapables de la dominer ou de lui imprimer une direction ; enfin certains individus mécontents de ne pas faire partie de l'administration municipale, épiant l'occasion de lui susciter des difficultés.

Ainsi recrutée, la Société ouvrit ce qu'elle appelait *son cabinet* et tint ses séances dans une maison de l'impasse située derrière l'hôtel-de-ville.

Dès lors fut organisé un pouvoir occulte qui semblait donner le mot d'ordre aussi bien aux troupes

(1) *Relation exacte et impartiale de ce qui s'est passé à Nancy le 31 août,* par M. de Léonard, officier au régiment de Mestre de camp. In-4°, Nancy, v^e^ Henry, 1790. (Bibliothèque J.-B. Thiéry.)

Digitized by Google

qu'au peuple et à la milice citoyenne, pouvoir contre lequel le corps municipal fut impuissant à lutter, comme les événements le prouvèrent immédiatement.

Après l'installation du conseil général de la commune, le 19 mars 1790, Custine créa une commission des subsistances chargée de pourvoir aux approvisionnements de la ville, de manière à rassurer la population, pour laquelle la rareté des céréales devenait un sujet permanent de préoccupations.

Cette commission, composée de deux conseillers, Ayet et Chaillon, et de quatre notables, Mandel, Raybois, Nicolas et Lejeune, tenait la comptabilité avec les boulangers approvisionnés par la municipalité, délivrait des bons aux indigents et les permis d'entrée et de sortie des grains. Lejeune et Chaillon se rendirent à Mannheim, puis dans le Perthois. En quelques jours, ils avaient pu réunir six mille sacs de blé et trois mille sacs d'orge, pour lesquels le juif Beer Isaac Beer, comme on disait alors, avait eu la générosité de mettre trois mille sacs de toile à la disposition de la ville. On recevait en même temps l'offre des officiers du régiment du Roi, de prêter au conseil les fonds nécessaires pour l'achat des grains, et Necker informait la commune que sur la contribution patriotique décrétée par l'Assemblée constituante le 1er avril 1790, Nancy était autorisé à prélever une somme de trente mille livres pour ses approvisionnements.

Digitized by Google

Tous ces faits étaient portés à la connaissance du public par des affiches spéciales. Néanmoins les meneurs faisaient courir le bruit que « les aristo-« crates, les officiers et les prêtres, mécontents du « nouvel ordre de choses, se concertaient pour ren-« verser la Constitution, et qu'ils allaient commencer « en prenant le peuple par la faim au moyen « d'obstacles mis à la circulation des grains. »

Tel était chaque jour le thème favori des orateurs du club présidé par La Vallée. Dans une des séances, on décida qu'il fallait, en vue de ces périls, amener les patriotes à se *coaliser* pour le maintien de la Constitution et la sécurité des transports de grains. Sur-le-champ fut rédigé un manifeste dans lequel, après avoir accusé une certaine classe de citoyens de fomenter des projets d'accaparement de blé et du numéraire pour réduire le peuple à la famine, on convoquait à Nancy, pour le dimanche 18 avril, les délégués des milices citoyennes des villes voisines.

Bien qu'émané du bureau des Amis de la Constitution, cet écrit ne portait pas le nom de son président. Signé simplement *Couteaux*, commissaire, il avait pour titre : *Arrêté pris dans la garde nationale de Nancy sur la coalition.* Il fut imprimé et adressé dans toutes les villes de l'ancienne province de Lorraine, accompagné d'une lettre d'avis du commandant de la garde de Nancy.

Dès qu'il eut connaissance de ces faits, le conseil

Digitized by Google

de la commune se réunit d'urgence et fit appeler à sa barre le commandant de Bassompierre et le garde Couteaux. Le premier balbutia des explications ambiguës desquelles il résultait qu'il avait eu la main forcée. Couteaux, plus explicite, déclara que l'arrêté de convocation signé par lui avait été concerté dans une réunion de gardes-citoyens et sur l'ordre d'un nommé Mirouffle, caporal de service. L'un et l'autre se retirèrent de la salle (séance du 7 avril 1790) après avoir été vertement réprimandés (1).

Plusieurs membres de la commission parlèrent ensuite de l'effervescence qui se propageait dans les rues, et sous l'influence de ces préoccupations, le conseil décida (séance du 12 avril) qu'il permettrait la réunion des milices, conformément au vœu de la *Coalition*, mais il en fixa le jour au 25 avril, de manière à pourvoir au logement et à la réception d'une pareille agglomération de citoyens.

Au lieu de se calmer, les têtes s'échauffèrent à cette nouvelle, et l'impulsion partie du cabinet de l'impasse gagnant de proche en proche, des groupes tumultueux se formèrent sur la place et insultèrent quelques conseillers se rendant en séance.

Le lendemain 13 avril, vers trois heures après

(1) Le marquis de Bassompierre donna sa démission le 4 juin 1790 et fut, à partir de cette époque, remplacé par le commandant Poincaré; M. de Jobart fut dès lors promu au grade de lieutenant-colonel de la garde nationale. (Séance du 6 juin 1790.)

Digitized by Google

midi, et au moment où le conseil allait se réunir, une multitude en désordre, composée d'hommes, d'enfants, de femmes, de soldats et de domestiques, envahit, en vociférant, la salle dite des concerts, au rez-de-chaussée de la mairie (1). A la tête des mécontents est l'avocat J.-B. Genaudet. Il essaie de haranguer cette cohue, dont il s'attribue la présidence. Il s'agit de dire ce qu'on veut, et au milieu du tumulte, un autre avocat, du nom de Cléret, est délégué pour se rendre sur-le-champ près du conseil et lui intimer la volonté du peuple.

Escorté de dix citoyens, Cléret est introduit dans la salle des séances; il demande au corps municipal de convoquer le conseil général de la commune pour statuer à nouveau sur la question de la *Coalition*. Il exige une réponse immédiate par oui ou par non, et s'exprime en termes si injurieux que, désavoué par ceux même qui l'accom-

(1) Le rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville, à droite du vestibule d'entrée, était occupé par une vaste salle dite *salle des redoutes*. Une galerie circulaire soutenue par des colonnes régnait autour de cette pièce consacrée aux concerts, aux bals par souscription, aux distributions de prix et autres solennités publiques. En 1862, sous l'administration de M. le baron Buquet, maire de Nancy, les nouvelles galeries du musée furent construites par M. Morey, grand prix de Rome, architecte de la ville. L'ancien emplacement du musée fut transformé en une splendide galerie près du salon carré du premier étage, décoré par Girardet; et le rez-de-chaussée reçut, à la même époque, sa distribution actuelle pour les réunions du conseil municipal, la célébration des mariages et les bureaux de l'état civil.

Digitized by Google

pagnent, il est obligé de présenter des excuses à l'assemblée.

Après le départ de Cléret, les officiers municipaux reprennent leur délibération, mais ils sont plusieurs fois interrompus par de nouvelles députations dont les expressions et le ton caractérisent le trouble et l'irritation de la réunion que préside Genaudet. On décide la convocation du conseil général pour le jeudi 15, et un sergent de ville, chargé de faire connaître cette résolution au rassemblement du rez-de-chaussée, l'invite en même temps, au nom du conseil, à se dissoudre sur-le-champ, sous peine pour Genaudet, son chef, d'être personnellement responsable des conséquences de son refus. Il était alors huit heures du soir, et, bien que satisfaction fût ainsi donnée à la foule, Genaudet fut impuissant à dominer les cris et le désordre. A onze heures seulement les envahisseurs se retirèrent, dès qu'ils apprirent que le commandant de la garde nationale et celui de la garnison venaient d'être mis en réquisition pour le rétablissement de la tranquillité publique.

Devançant la convocation du 15, le conseil général se réunit le 14. Le manifeste Couteaux fut déclaré nul et séditieux; en même temps on admit en principe la célébration de la fête dite alors de la *Coalition*. Une nouvelle députation de la milice vint remercier la municipalité de la décision prise, en lui demandant d'assister à la so-

Digitized by Google

lennité et d'en fixer le jour, non pas au 25, mais au 19 avril.

Ces vœux exprimés en termes parlementaires, mais pressants, eurent pour résultat la délibération suivante qui porte la date du 14 avril 1790 :

« Le conseil général de la commune, déférant « avec satisfaction au vœu modéré, juste et régu- « lier de la garde nationale, voit avec plaisir que « les circonstances relatives aux subsistances qui « l'avaient forcé d'abord de retarder, s'accordent « avec le désir qu'il a toujours eu de seconder « le plus tôt possible l'empressement patriotique « de la garde nationale pour le pacte d'union avec « ses frères d'armes; en conséquence, le conseil « général laisse à la garde nationale l'option par « elle proposée entre le 19 et le 25, et il partagera « avec le même empressement le concours qui lui a « été offert. »

Tel fut le dénouement des difficultés soulevées par La Vallée et les Amis de la Constitution. Malgré la satisfaction officielle exprimée dans la délibération qui précède, il faut reconnaître que les apparences seules étaient sauvées; les agitateurs avaient le dessus, et l'autorité des pouvoirs réguliers se trouvait dès ce moment singulièrement méconnue.

La *Coalition*, en elle-même, n'annonçait rien d'alarmant. Cette manifestation, désignée depuis sous le nom plus modéré de *Fédération*, allait mettre en présence des hommes sincères, accourus de tous les

Digitized by Google

points de la province pour affirmer avec enthousiasme leur confiance dans l'avenir, leur foi dans l'union de toutes les classes concourant au bonheur de la patrie sous le régime d'une sage liberté.

Mais si on considère comment et par qui ce projet fut conçu et mis à exécution, dans ces ordres partis d'en bas au lieu de venir d'en haut, on reconnaîtra les symptômes de cette insubordination qui allait prendre des proportions alarmantes.

Un seul homme aurait pu en arrêter les progrès : Custine, l'ancien maréchal de camp, aurait peut-être prévenu les conséquences de l'inqualifiable faiblesse de Bassompierre; malheureusement, par un concours fatal de circonstances, ce maire, dont la nomination venait d'être saluée avec allégresse, n'était déjà plus à son poste. La comtesse de Custine expirait le 12 avril; les chagrins et la maladie retinrent dans son hôtel le chef de la municipalité, qui, à dater de ce jour, resta forcément étranger aux affaires de la mairie.

L'ordre d'inscription au tableau des officiers municipaux appelait Poirson à la présidence du conseil; c'était un honnête maître-tanneur du faubourg Saint-Nicolas; il faut rendre justice à son exactitude et à son dévouement; on le verra presque constamment en permanence à la commune. Néanmoins, les délibérations prises sous sa présidence prouvent que, dans ces temps agités, le zèle et la bonne volonté ne pouvaient suppléer aux lumières

Digitized by Google

et à l'énergie qu'on avait attendues de Custine. En dehors du conseil, quelques esprits, inquiets des allures de la milice, essayèrent d'anéantir la convocation du club par l'arme de l'ironie. Les enfants de la ville, par esprit d'imitation, s'étaient organisés en une petite garde nationale, et soudain on répandit en leur nom, dans la cité et dans toute la province, un factum destiné à jeter le ridicule sur la délibération Couteaux.

Nous avons annoncé un recueil de pièces inédites ou peu connues, on nous pardonnera peut-être de transcrire quelques lignes de cette curieuse missive qui affectait la forme extérieure de la convocation persiflée. Les parties soulignées étaient empruntées aux termes mêmes de ce document.

Arrête pris dans la petite compagnie des Petits-Volontaires de la Garde citoyenne de Nancy, sur la Coalition.

Et nos ergo manum ferulæ subduximus.....
JUVÉNAL.

« Cejourd'huy neuf du dixième mois de l'an « premier de la Liberté, plusieurs membres de la « compagnie des Petits-Volontaires de Nancy, as- « semblés en école buissonnière à la Garenne, pour « délibérer sur un arrêté plein de sagesse, de pru- « dence et surtout de modération pris par quelques- « uns de leurs grands frères d'armes, relativement « à la Coalition;

« Convaincus qu'il est aussi de leur sagesse et

Digitized by Google

« de leur prudence ordinaire et surtout de leur « intérêt de *jurer sous les auspices du dieu de liberté,* « quoiqu'il ne soit pas fait mention de ce dieu-là « dans leur catéchisme, et *d'opposer aussi des* DIGUES « *à des* TRAMES;

« Que bien plus encore que leurs grands frères « d'armes, ils sont exposés aux entreprises *d'aris-* « *tocrates* de toute espèce, et qu'au moins, eux, « ils peuvent nommer et dénoncer, *à la face du* « *ciel et de la terre,* tels que les Lhomond avec « leurs rudiments, les Selectæ, tant veteri que pro- « fanis, leurs maîtres avec leurs férules et leurs « verges, instruments inventés par le despotisme, « leurs pères, mères, oncles, tantes, etc., tous per- « sonnages tenant à l'ancien régime et qui préten- « dent les contraindre, dans un moment où les bons « patriotes s'abandonnent jusqu'au délire à la bouil- « lante ivresse de la sainte liberté;

« Qu'*il est temps* que les enfants de *Nancy,* dont « plusieurs *sont si connus* par leur dissipation et « leur aversion pour l'étude, *sortent enfin de l'apa-* « *thie dans laquelle veulent en vain les retenir ces* « *êtres pervers et dégradés* qu'on appelle régents, « *âmes méprisables qui, jusqu'à présent, ont fait le* « *malheur* de la jeunesse. . . . . .

. . . . . .

« Qu'il est instant *de confondre pour jamais les* « *noirceurs cachées, les persécutions sourdes et subti-* « *lement combinées que les dépositaires infidèles des*

Digitized by Google

« *lois, au nom de ces lois mêmes, qu'ils détestent, ont* « *osé entreprendre dans l'enceinte de la cité* pour « empêcher les enfants de tirer des fusées, de petits « canons, et de lancer leurs cerfs-volants dans les « rues;

« Qu'ayant pris les armes, comme tant d'autres, « uniquement pour s'amuser et faire les beaux fils « avec un uniforme, un plumet, une cocarde et une « ganse à leur chapeau, la COALITION leur fournira « une récréation très-agréable et le plaisir de ne « pas étudier pendant quelques jours;

« Qu'ils doivent prendre les moyens les plus « prompts pour opérer et nécessiter cette bienheu- « reuse COALITION, parce que, s'ils attendaient que « leurs supérieurs, à qui ils l'ont demandée, la « décidassent, ces supérieurs (s'il en existe encore « pour personne) pourraient ne s'y pas prêter en « suivant les conseils d'une vieille folle qu'on ap- « pelle la RAISON et qui est la plus violente de « toutes les aristocrates;

. . . . . .

. . . . . .

« ARRÊTENT que dès ce moment ils adhèrent à la « Coalition.

. . . . . .

« Que les enfants des ci-devant privilégiés seront « extraits par force de leurs maisons à l'effet d'être « conduits aux écoles publiques pour y recevoir,

Digitized by Google

« exclusivement, et à la décharge des autres, le « fouët, des férules et d'autres punitions;

. . . . . .

« Que pour allumer et entretenir entre eux le « feu sacré de l'enthousiasme, ils établiront *un « cabinet patriotique ;*

« *Arrêtent en outre que l'original de la présente « délibération sera imprimé et distribué et que copies « seront remises* à tous les parents, maîtres et supé- « rieurs, *comme un hommage du respect et de la « confiance* de la petite garde citoyenne de cette « ville.

« *Fait et arrêté* à la Garenne, *les jours et an « susdits, et ont signé les délibérants à un nombre « infini,* sur un papier blanc, sans savoir, comme « beaucoup de nos grands frères d'armes, ce qu'ils « signaient et sauf à désavouer comme eux leur « signature (1). »

Cette dernière allusion frappait directement deux notables de la commune dont le nom figurait à l'arrêté Couteaux, mais qui, à l'exemple de Bassompierre, confessèrent ingénument qu'ils avaient signé sans lire ni comprendre, supposant, comme on le leur avait assuré, qu'il s'agissait simplement d'une pétition adressée au Corps municipal.

Cette boutade, malgré sa mordante saveur imprégnée du vieux sel gaulois, n'atteignit pas son

(1) Un imprimé de deux feuilles in-4°, signé Coco, sans nom d'imprimeur. (Bibliothèque lorraine de M. J.-B. Thiery.)

Digitized by Google

but; elle fut suivie d'une circulaire non moins étrange, portant la signature d'un certain nombre de femmes de Nancy, et que nous transcrivons ici parce que son style emphatique nous semble en déceler le véritable auteur (1) et que, dans tous les cas, elle donne la mesure de l'état d'agitation dans lequel les meneurs étaient parvenus à jeter les esprits.

Compliment d'une compagnie de Dames patriotes de Nancy adressé aux Gardes nationales des départements convoquées pour la Coalition du 19 du mois d'avril à Nancy.

« Messieurs,

« Électrisées du sentiment énergique de vraies « citoyennes, nos âmes élevées par celui d'un patrio- « tisme inaltérable, nous croirions manquer aux de- « voirs que nous impose l'approche d'une fête si « belle, *la régénération de la Liberté,* à celui même « qui est dû à la société où nous vivons, si au- « devant de vous, Messieurs, nous n'allions offrir « l'hommage de nos cœurs pour cimenter plus au- « thentiquement notre adhésion au serment que « vous allez prononcer à la face du Ciel; serment « important et inviolable, où l'appareil majestueux « qui y donne lieu va développer aux yeux de la « sagesse une base inébranlable fondée sur la dis-

(1) Probablement La Vallée, comme on poura en juger plus loin par ses écrits.

Digitized by Google

« tinction du bien et du mal, du vice et de la vertu. « Puisse à jamais cette dernière que nous chéris- « sons, si rouillée dans les cœurs endurcis, anéantir « par cet exemple le reste vicieux de *la race aristo-* « *cratique !* En rendant à l'homme tous ses droits, « nous deviendrons les compagnes des êtres libres, « et notre bonheur ne naîtra qu'à l'apparence de « cet ouvrage si désiré.

« C'est dans cette attente que nous vous embras- « sons, nos chers et bien-aimés concitoyens.

« *Signé :* les Dames GRANDJEAN, DUCRET, CHASTELAIN, CHE- « VALIER, SIMON, TISSERANT, ROGER, CALCE, JOLIS, GAIT- « TEMANNE, GUICHARD, GRANDJEAN la jeune, JACQUIER, « FARGÈS DU BARIL, TERNOT, VATHIER, DUFOUR, etc. (1). »

Tous les invités obéirent à la double convocation des gardes et des citoyennes de Nancy, et la manifestation patriotique eut lieu telle qu'elle avait été décidée par le cabinet de l'impasse (2).

(1) Une feuille in-4°, sans nom d'imprimeur. (Bibliothèque de M. Lucien Wiener.)

(2) Parmi les pièces publiées à l'occasion de la Coalition du 19 avril, il faut citer la lettre du docteur Salle, de Vézelise, l'un des députés de la Meurthe, lettre datée du 12 avril. Ce document, écrit avec une singulière exagération, avait ému le conseil municipal au point de le déterminer à dénoncer à l'Assemblée l'ardent député. Victime, comme bien d'autres, de sa bonne foi et de l'entraînement de son caractère, l'infortuné docteur, qui tombait en 1794 sous la hache révolutionnaire, désavoua, par l'intermédiaire de ses collègues Régnier et Prugnon, l'acte provoqué par l'un des affiliés de La Vallée. (Séance du conseil municipal des 22 avril et 6 mai.) Cet écrit est inséré dans un *Recueil de lettres des membres de l'Assemblée nationale.* (Documents de la bibliothèque J.-B. Thiery, t. VI.)

Digitized by Google

II

LES DEUX FÉDÉRATIONS.

La Coalition de la côte Sainte-Geneviève. — Serment et discours officiels. — Comédie patriotique de La Vallée. — Fédération de la prairie de Tomblaine. — Les délégués lorrains au Champ-de-Mars. — Leur retour de Paris. — Premiers essais de presse périodique locale.

Un plateau escarpé, situé à une lieue de Nancy et connu sous le nom de la *Côte Sainte-Geneviève,* était l'emplacement choisi pour la solennité. Au centre, l'autel de la Patrie avait été disposé à la hâte par un sergent-major de la milice, le citoyen Laugier, fabricant de papiers peints. Quelques curieux conservent, dans leurs collections, une gravure du temps qui reproduit, avec fidélité, l'aspect de l'édifice. Traitée par une main peu exercée, cette eau-forte porte la signature Landremont. L'autel, surmonté d'un obélisque de quarante pieds, avait pour base un rempart triangulaire ; au sommet du tout flottait dans les airs une grande flamme aux trois couleurs de la liberté (1). Vers le milieu de

(1) Après la prise de la Bastille, la Commune de Paris prescrivit aux citoyens de reprendre les anciennes couleurs nationales, rouge de Paris, bleu de Navarre ; on y joignit le blanc, couleur de France ; ainsi se forma le drapeau tricolore adopté le 17 juillet 1789. Mais le bleu était l'azur et non le bleu indigo qui lui a été substitué en 1830. L'autel élevé par Laugier eut un tel succès de vogue, qu'un artiste de Nancy, Claude Michel,

Digitized by Google

l'obélisque, un médaillon orné de feuillage portait cette inscription : *A Dieu seul honneur et gloire.* Ce travail, malgré un vent très-froid, avait pu être terminé en vingt-quatre heures, et tout était prêt le 19 avril au matin.

Dans la soirée de la veille, les détachements délégués avaient fait leur entrée en ville, précédés de la musique militaire. A six heures, le corps municipal, accompagné du commandant de la garde citoyenne, du commandant de la province et des chefs de la garnison, reçut, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, les députés des différentes délégations ayant à leur tête le plus ancien d'entre eux, Bougarel, commandant de la garde nationale de La Marche. Ce dernier, au nom de tous, exprima la satisfaction avec laquelle ils s'étaient empressés de se rendre à l'invitation de leurs frères d'armes, et le chevalier de Jobart, major de la garde, lui répondit dans des termes plusieurs fois accueillis par des

plus connu sous le nom de Clodion, en fit le motif d'une pendule dont le médaillon central formait cadran. Il n'est pas rare de rencontrer cette pendule dans quelques familles du pays. Les petits bas-reliefs en bronze doré qui la décorent sont d'un fini extrême et rappellent les groupes qui ornent les façades de quelques maisons du trottoir Damerval, rue Saint-Dizier, n° 22, et rue Saint-Jean, n° 2. Mais pour se conformer au décret du 14 août 1792, qui ordonnait la suppression de tous les insignes ou attributs de l'ancien régime, on enleva l'oriflamme et la grande fleur de lys qui la surmontait et on la remplaça tantôt par une mappemonde, tantôt par un aigle d'un travail grossier et qui jure avec le reste des ornements conservés.

Digitized by Google

applaudissements : « Ce jour, s'écrie le major, offre un de ces événements rares qui ne se trouvent qu'au berceau des sociétés..... Puissent nos neveux imiter notre exemple et cimenter une sainte alliance jurée au nom et sur l'autel de la Liberté !..... Ce sont les temps de crise qui ont nécessité les fédérations; bénissons celle qui fera époque dans nos annales, celle où un Roi-Citoyen, épris de la véritable gloire, abdique un pouvoir illimité pour ne commander qu'au nom des lois. Ah ! rendons-lui en amour ce qu'il nous donne en puissance ! Unissons-nous à ce Roi chéri, comme il s'unit à nous ! C'est dans l'union de la Nation et de son Roi que se présentent la perspective du bonheur public et le terme de nos malheurs !..... »

Le cérémonial de la fête fut ensuite réglé et on adopta pour formule du serment la rédaction proposée par la fédération des Vosges, comme renfermant « les obligations imposées par le civisme et la fraternité ».

Tels étaient les termes de ce serment, « serment salutaire, ajoute le procès-verbal, qui doit unir les forces légitimes de la Liberté nationale contre les complots obscurs de la chose publique » :

« Nous jurons par l'honneur, sur l'autel de la Patrie, en présence du Dieu des armées, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tous nos pouvoirs la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. Nous

Digitized by Google

jurons aussi de rester à jamais unis, de nous prêter réciproquement les secours qu'exige la fraternité, de prendre, au premier signal de danger, pour cri de ralliement, *l'Union et la France*, et de protéger particulièrement le transport des subsistances. »

Le 19 avril, l'armée, divisée en trois colonnes, était sous les armes à sept heures et demie du matin. La fédération de la Meurthe et des Vosges avait son point de réunion sur la place Royale; les délégués de la Meuse s'assemblaient sur la place du Marché, et la Carrière était désignée comme lieu de rendez-vous de la troisième colonne, formée par les départements de la Moselle et de la Haute-Marne. L'ordre de départ étant donné, les trois divisions se mirent en marche et se rendirent à leur destination par les trois routes différentes d'Essey, Saint-Max et Malzéville, de manière à éviter la confusion et l'encombrement.

Conformément à la délibération relative au manifeste Couteaux, les soldats du régiment du Roi et les cavaliers de Mestre de camp, entraînés par eux, avaient tout d'abord décidé qu'ils se rendraient avec leurs drapeaux à la Coalition du 19 avril, quand même leurs officiers s'y opposeraient. Ceux-ci, sur l'invitation de la garde nationale et après l'approbation donnée forcément par la municipalité, s'y prêtèrent sans difficulté; un bataillon du régiment du Roi, trois cents hommes des Suisses, avec leurs drapeaux, et un escadron de cavalerie, étendard

Digitized by Google

déployé, précédèrent à la côte Sainte-Geneviève l'arrivée des trois colonnes.

L'armée ainsi réunie fut disposée en bataillon carré; elle présentait un effectif de cinq mille hommes. Le cortége, formé par le corps municipal de Nancy et plusieurs officiers des communes voisines, occupait la première place; des salves d'artillerie avaient annoncé sa présence ainsi que celle de chaque colonne. Elles furent réitérées dès que les troupes se trouvèrent rangées en bataille, et immédiatement commença la cérémonie.

Après la célébration de la messe, l'abbé Anthoine, aumônier de la garde citoyenne, prononça une chaleureuse allocution : « Que la bénédiction du Seigneur », dit-il, « rende inviolable et saint l'engagement que vous allez prendre ! La postérité saura à jamais qu'un des plus beaux jours pour notre cité fut celui où les citoyens de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse, de la Moselle et de la Haute-Marne, se sont réunis à nous pour déclarer, en présence des saints autels, à la face du ciel et de la terre, qu'ils se reconnaissent frères, voués à la cause commune et à la défense de tous..... Daignez, Seigneur, bénir cette confédération aussi religieuse que patriotique !

« Que ce jour assure à jamais le bonheur et la tranquillité publique ! »

Puis un roulement annonça enfin la prestation du serment. Cent drapeaux sortirent des rangs et

Digitized by Google

vinrent former devant l'autel un cercle brillant dont le centre était occupé par les chefs des députations. Tous les tambours à la fois battirent un ban, et la formule du serment fut prononcée par le commandant général. Les chefs de députation jurèrent à leur tour, pour leurs concitoyens, le pacte fédératif qui devait les unir à jamais.

Les drapeaux furent reportés à leur division; l'armée, se mettant en mouvement, reprit le chemin de la ville après avoir défilé devant l'autel.

Une foule enthousiaste avait accompagné les troupes; la satisfaction, la confiance et le bonheur brillaient sur tous les visages.

Les détachements de Dieuze, de Lixheim, de Phalsbourg et de Nomeny, le jour de leur arrivée, s'étaient fait précéder de plusieurs convois de blé. La multitude, à la vue de ces voitures, n'avait pu contenir sa joie, et il semblait que la disette était conjurée pour toujours; l'aspect des troupes, le bruit du canon, la solennité du serment produisirent à leur tour le même effet sur les esprits; l'avenir désormais se présentait sous les plus riantes couleurs: plus d'aristocrates, plus d'obscurs complots, partout des frères, des amis; tous se livraient aux transports de l'allégresse.

Le chef du club, l'ancien officier destitué, devait rester étranger au monde officiel de la fête; cependant il ne pouvait se résoudre au rôle de spectateur muet et oublié dans la manifestation dont il avait

Digitized by Google

été le principal instigateur. Il fit jouer le soir même, sur le théâtre de Nancy, une pièce patriotique qu'il avait composée pour la circonstance. Une courte analyse de cet impromptu fera voir que le but de La Vallée était bien moins de terminer dignement la journée du 19 en s'associant à la joie générale, que de maintenir sa popularité parmi les soldats de la garnison et de s'assurer des instruments dociles en se faisant le courtisan des membres de la milice citoyenne et en se livrant à des déclamations à effet sur le partage des biens.

Cette pièce a pour titre LE SERMENT CIVIQUE, ou LES LORRAINS PATRIOTES (1); imprimée à Nancy et distribuée à tous ceux que La Vallée voulait se concilier, elle contenait une préface pleine de louanges emphatiques adressées à *Messieurs de la milice citoyenne,* tout comme on dirait Messieurs de la Cour ou du Parlement.

« Quel citoyen », ce sont les termes de La Vallée, « ne serait enflammé de l'amour de la Patrie quand il a le bonheur de vivre au milieu de vous? S'il était possible de vous distraire un moment de ce sentiment sublime, je vous parlerais de ma profonde

(1) *Le Serment civique,* ou *les Lorrains patriotes,* pièce en un acte, représentée pour la première fois par MM. les comédiens de la cité de Nancy, le 19 avril 1790, par M. de La Vallée, ancien capitaine au régiment de Bretagne, président de la Société des Amis de la Constitution. A Nancy, chez la v^e^ Bachot, imprimeur du Roi, M. DCC. XC. Broch. in-8° de 22 pages. (Biblioth. lorraine de M. J.-B. Thiéry.)

Digitized by Google

reconnaissance pour vos bontés (1), mais, dans un aussi grand jour, un Français ne doit vous entretenir que de sa vénération..... Je suis, avec le plus profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur. De La Vallée. »

Pour composer la pièce elle-même, l'auteur ne s'était pas mis en frais d'imagination. Dans un village de la Lorraine, on fait les préparatifs de la fête de la Patrie. Les garçons et les filles dressent l'autel sur lequel sera prêté le serment civique. Il est un autre serment que Collin voudrait, surtout, prêter à sa fiancée Agathe. Mais il est pauvre, il doit à Mathurin, père de la promise, une somme de cent écus, empruntée pour son rachat du service militaire, et l'amoureux n'ose pas demander à son créancier la main de sa fille avant d'avoir acquitté cette dette. Survient le seigneur du village; en apprenant la cause du chagrin d'Agathe, il prête à Collin la somme qui doit lever tout obstacle au

(1) Léonard, dans la relation déjà citée, nomme M. de La Valette l'individu qui s'était, en 1789, placé à la tête de la garde nationale. Ne serait-ce pas en réalité le marquis de Bois-Robert qui prit successivement les pseudonymes de M. le comte de La Vallée, puis de citoyen Joseph Lavallée, à mesure que les idées progressaient? Je suis tenté de le croire en rapprochant ces compliments à la milice citoyenne de cette mention de Léonard (page 2), parlant du commandant de la garde: « La maréchaussée, par un écrit plein d'énergie, lui imprima une tache ineffaçable en lui imputant des faits graves dont il ne put se disculper. » Ne serait-il pas ici fait allusion aux causes plus haut rappelées de sa destitution et de son incarcération sur lettre de cachet?

Digitized by Google

bonheur des amoureux. Arrivent ensuite un Suisse de Château-Vieux, un cavalier de Mestre de camp et un garde du régiment du Roi. Ces trois soldats en congé retournent à leurs corps ; ils brûlent du désir de se rendre à Nancy pour prendre part à la fête de la *Coalition ;* mais la distance est longue, ils n'arriveront pas à temps et ils se décident à prêter serment sur l'autel dressé au village. Dans l'intervalle, Mathurin consent au mariage d'Agathe avec Collin, et comme il refuse de recevoir le remboursement des cent écus prêtés, Collin veut les rendre au seigneur qui vient de les lui remettre. C'est alors que le généreux seigneur, à son tour, refuse la somme restituée et s'écrie : « Mon ami, je ne prête point, je ne donne point à mon semblable, *je partage avec lui ce que l'aveugle fortune lui a ravi pour me le donner ; les infortunés sont les créanciers du riche ;* vous étiez le mien, j'ai payé ma dette. »

Il est facile de comprendre les applaudissements d'un certain public en présence de cette réponse à effet, si grosse de promesses.

Après le serment prêté à la satisfaction générale, la représentation se termine par des couplets toujours en l'honneur du soldat et du garde national :

Fiers citoyens ! Que votre bras civique
Protége nos heureux destins !
De vos travaux, forcé de se convaincre,
L'avenir, en parlant de vous,
Dira : La vertu leur fit vaincre
Les mécontents et les jaloux.

Digitized by Google

Le lendemain, 20 avril, l'enthousiasme n'était point refroidi. Les chefs de députation avaient une dernière réunion à l'Hôtel-de-Ville, quand les délégués des bas officiers et des gardes citoyens furent introduits. A leur tête est le caporal Claude; il exprime, au nom de tous, le désir de conserver pendant un jour encore les frères d'armes auxquels ils ont juré une union inséparable.

Les commandants ne peuvent résister à ces vœux; le contre-ordre de départ est donné, et le retour des détachements de Metz et de Pont-à-Mousson, qui déjà étaient en marche, devient un triomphe célébré par des promenades militaires dans tous les quartiers de la ville et au milieu des transports de la joie publique. Avant de se séparer, les officiers choisirent parmi eux des commissaires chargés de dresser un procès-verbal de tout ce qui était relatif à la Fédération; les rédacteurs reçurent en même temps la mission d'envoyer copie de ce procès-verbal au Roi et à l'Assemblée nationale, en y joignant une adresse spéciale (1). On était bien loin alors de songer à la République; le ton de ces adresses était respectueux et chaleureusement patriotique. En dehors des meneurs, il y avait une confiance universelle, un espoir immense pour le succès pacifique de l'œuvre inaugurée en 1789; le procès-verbal garde

(1) *Fédération du mont Sainte-Geneviève,* près Nancy, du 19 avril 1790. A Nancy, chez M. Hœner, imprimeur du Roi; in-8° de 52 pages.

Digitized by Google

d'ailleurs un silence complet sur les tumultueux prodromes qui avaient précédé la réunion du 19 avril.

On ne lira pas sans intérêt ces documents; ils résument les sentiments éprouvés par la majorité de ceux qui avaient été entraînés dans cette manifestation.

« Sire, est-il dit dans la première adresse, le serment que nous venons de prêter est gravé dans le cœur de tous les bons Français, il est le garant de nos efforts pour seconder les intentions bienfaisantes de VOTRE MAJESTÉ, conserver cette précieuse liberté, dont Elle est le Restaurateur, et assurer la tranquillité et le bonheur d'une nation qui lui est chère. »

La seconde adresse est surtout un encouragement aux représentants de l'Assemblée nationale : « AH ! NOS SEIGNEURS ! écrivent les gardes fédérés, s'il était nécessaire de soutenir votre courage dans la pénible carrière que vous parcourez, cette réunion de tant de défenseurs ne serait-elle pas propre à lui donner une nouvelle vigueur? Mais il est inaltérable, ce courage, vous l'avez prouvé dans ces instants difficiles où vous étiez le seul espoir de la France, comme vous en faites aujourd'hui l'admiration ! »

Pour celui qui ignore les menées secrètes des agitateurs, l'histoire de notre cité présente ici un de ces retours soudains, violents, inexplicables, dans lesquels se perd la logique des événements.

Digitized by Google

A ces jours de bonheur vont succéder des scènes de carnage, les acclamations enthousiastes du 19 avril auront, pour écho, les terribles lamentations du 31 août. Ces gardes de Toul et de Metz, accueillis avec ivresse dans nos murs, seront, quatre mois plus tard, massacrés à nos portes par ces mêmes hommes qui viennent de leur ouvrir les bras.

Cependant, avant de revenir à La Vallée et à son club, il faut rappeler la cérémonie du serment civique prêté, légalement cette fois, le 14 juillet, par la milice de Nancy et les troupes de la garnison dans la prairie de Tomblaine.

Le corps municipal paya avec résignation 2,704 livres 5 sous 3 deniers pour les frais de la fête qu'il n'avait point ordonnée et dont il n'avait été, sur la côte Sainte-Geneviève, qu'un accessoire obligé (séance du 6 mai). Il reprit ensuite le cours paisible de ses travaux administratifs, partagés entre le recouvrement des impôts et les approvisionnements publics, le choix des écharpes pour les officiers municipaux et la forme des baguettes pour les sergents de ville(1). Après avoir réglé l'ordre et la marche de la procession de la Fête-Dieu et après avoir vidé

(1) Séances des 5 mai, 8, 17 et 30 juin 1790. Les officiers municipaux, dans les cérémonies publiques, portaient en sautoir de droite à gauche des écharpes de soie tricolores. Les inspecteurs de police, dans l'exercice de leurs fonctions, étaient pourvus d'une baguette d'ébène garnie d'ivoire, à l'extrémité de laquelle étaient gravées, sur une plaque d'argent, les armes de la ville.

Digitized by Google

une question de préséance soulevée par les membres du district pour aller à l'adoration du Saint-Sacrement, il pouvait croire qu'il en avait fini avec les serments civiques et les fêtes publiques. Il n'en était rien.

A l'imitation de Nancy, Metz procéda, le 4 mai 1790, à sa fédération locale; plusieurs grandes villes en firent autant, et la municipalité de Paris proposa, pour le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, une fédération générale de toute la France, qui serait célébrée au milieu de la capitale par les députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme, il fut décidé que les municipalités enverraient des représentants à cette manifestation, et que le même jour le serment civique serait prêté dans toutes les communes de France.

Une délibération du conseil, prise le 26 juin, allouait, pour frais de voyage, 3 louis (72 fr.) aux délégués de Nancy. Nous ignorons quel en fut le nombre, mais au milieu de cette *fête auguste,* que les historiens désignent comme *le plus beau jour de la Révolution,* les représentants de la Lorraine se firent remarquer par leur air martial et leur belle tenue. Le bataillon venait de défiler devant Louis XVI, au Champ-de-Mars, et la reine ayant demandé de quel pays étaient ces hommes, le commandant avait répondu : « Du pays où régnaient

Digitized by Google

vos aïeux, Madame; nous sommes vos fidèles Lorrains (1). »

Le même jour, le corps municipal de Nancy recevait solennellement le serment imposé aux troupes par la proclamation du 18 mars 1790. La cérémonie avait été annoncée, dès la veille au soir, par une salve d'artillerie et les cloches de la ville sonnant à toute volée.

A onze heures et demie du matin, le conseil général de la commune, escorté d'une garde d'honneur formée par deux compagnies de la milice citoyenne, se rend à pied dans la prairie de Tomblaine. Les trois régiments de la garnison, la brigade de gendarmerie et la garde nationale étaient déjà sous les armes, composant, sur cet emplacement, les trois côtés d'un carré au milieu duquel s'élevait l'autel de la Patrie.

Cet autel se composait d'une immense colonne ornée à la base du portrait de Louis XVI, et au sommet d'un trophée militaire avec les attributs des trois ordres et cette devise : *Ex pluribus unum.*

A midi sonnant, le canon de la place et toutes les cloches des paroisses annoncent le commencement de la solennité.

Poirson, président du conseil, fait battre un ban, puis il prononce à haute voix, en se tournant vers l'autel, le serment civique (art. 48 du décret du

(1) *Étude sur Régnier, duc de Massa-Carrara,* par M. Lucien Adam. Nancy, 1872.

Digitized by Google

14 décembre 1789) : « Je jure de maintenir, de tout mon pouvoir, la Constitution du royaume, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de bien remplir mes fonctions. »

Le corps municipal et tous les citoyens groupés sur le côté ouvert du carré répondent, en levant la main droite : « Je le jure ».

Les officiers municipaux se rangent ensuite en ligne sur les marches de l'autel, puis M. de Noue, commandant de la province, s'avance à la tête de l'état-major de la place et de tous les officiers, et, après avoir fait battre un ban, il prononce le serment, auquel tous les officiers répondent : « Je le jure ».

A la formule ci-dessus rappelée étaient ajoutées les dispositions suivantes : « Je jure de bien et fidèlement servir pour le maintien de la paix, pour la défense des citoyens et contre les perturbateurs du repos public. » Les soldats juraient à leur tour « de ne jamais abandonner leurs drapeaux, d'être fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi, et de se conformer aux règles de la discipline militaire ». (Décret du 15-16 août 1789.)

Ces serments prêtés par les commandants, chacun d'eux, avec le drapeau, se rend à son corps, reçoit le serment de chaque officier et ensuite celui de chaque soldat.

L'aumônier de la garde citoyenne et celui du régiment du Roi ont ensuite chanté un *Te Deum*,

Digitized by Google

suivi du *Domine salvum fac Regem,* répété en chœur par tous les assistants.

Puis les troupes ont défilé devant le conseil général de la commune, au pied de l'autel, et sont rentrées en ville en suivant l'ordre adopté au départ.

Le procès-verbal dressé sur les registres de la commune mentionne qu'il a été ainsi rédigé « pour conserver à jamais le souvenir de la première réunion civique des citoyens français, redevenus libres par la Constitution, décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par Louis XVI, solennellement proclamé *restaurateur de la liberté française* ». (Reg. des délibérations, 14 juillet 1790, page 58.)

L'histoire rapporte que, par un heureux hasard, le ciel se découvrit et illumina de son éclat la Fédération du Champ-de-Mars à Paris, au moment où l'évêque d'Autun montait à l'autel pour commencer la cérémonie. Il n'en fut pas de même à Nancy : une pluie torrentielle ne cessa de tomber pendant la journée du 14 juillet.

Néanmoins cette circonstance n'empêcha pas la population de se porter en foule à la prairie de Tomblaine et de se joindre aux autorités et aux troupes pour célébrer la cérémonie qui devait assurer l'union et la tranquillité publiques.

Le retour des délégués lorrains se fit avec solennité le 24 juillet. Ils rapportaient de Paris la ban-

Digitized by Google

nière du département portée par eux au Champ-de-Mars. Deux bataillons de la garde nationale étaient en rang sur la place Royale; le corps municipal, réuni devant l'Hôtel-de-Ville, se porta au-devant des délégués, auxquels l'un des officiers de la commune adressa cette allocution :

« Chers compatriotes, reconnaissez, par notre « empressement, la satisfaction que nous éprouvons « de vous revoir. L'avantage d'assister à la fête la « plus belle, la plus patriotique de l'univers, le « plaisir d'être réunis à la grande famille et d'em- « brasser tous nos frères, ne vous aura point fait « oublier ceux que vous avez quittés. Nos cœurs ne « se sont point séparés des vôtres, ils se sont en- « tendus lorsque vous juriez la sainte alliance à « laquelle nous étions tous appelés; ils ont partagé « la joie pure que vous a causée l'union franche du « meilleur des rois avec son peuple; vous avez re- « connu que tous les Français sont frères; vous nous « en rapportez le gage : que cette bannière dont « vous nous rendez dépositaires rappelle toujours à « ceux qui se rallieront à elle les obligations qu'elle « leur impose, et qu'à chaque fête dont elle fera « l'ornement on n'ait qu'à compter les progrès du « patriotisme, de l'union et de l'attachement aux « lois, fruits heureux que nous avons droit d'at- « tendre de la Constitution que nous avons tous « juré de maintenir. »

La bannière fut ensuite déposée provisoirement

Digitized by Google

dans la salle des séances de la municipalité. Le 27 juillet, le corps municipal fit au conseil du département la remise définitive de cette bannière, et l'un des officiers, l'avocat Saladin, la présenta comme « devant être le signal de la paix et du « bonheur tant que le département serait, comme à « cette époque, administré par des hommes doués « des talents les plus distingués unis à la prudence « et à la sagesse ». Le président du département répondit à cette allocution flatteuse en protestant que « toujours le conseil considérerait cette ban- « nière comme le symbole et le souvenir de la con- « corde, du respect pour la Constitution et de l'amour « des Français pour un Roi qui n'a d'autre passion « que leur bonheur ! »

Quelques jours avant cette cérémonie, venait de paraître le premier journal public créé à Nancy. Un sieur Thérin, ancien professeur de l'Université, avait édité, dès l'année 1778, sous le nom de *Journal de Lorraine et Barrois*, une revue purement littéraire. Cette publication consacrée à des pièces de vers, à des anecdotes et des appréciations de livres nouveaux, prit en 1780 le nom de *Journal de Nancy* et cessa de paraître en 1787. On put lire aussi une feuille imprimée à Metz et intitulée *Affiches lorraines et des Trois-Évêchés* (1), et concurremment avec ce journal, des écrits anonymes, des nouvelles

(1) On conserve à la Bibliothèque publique de Nancy une collection de cette publication de l'année 1770 à 1796.

Digitized by Google

à la main, sans nom d'auteur ou d'imprimeur, mirent les Nancéiens au courant des événements contemporains. Il se fit un véritable abus de nouvelles apocryphes, des libelles de tous genres se répandirent à profusion, et pour mettre un terme à cet état de choses, le corps municipal, par décision du 7 juin 1790, « fit défense à tous imprimeurs, libraires ou colporteurs, d'imprimer, vendre et distribuer en ville un libelle intitulé : *Lettre à l'Assemblée soi-disant nationale*, ainsi que tous écrits contraires à la Constitution, et généralement tous ceux qui ne seraient pas revêtus de la signature de l'auteur et du nom de l'imprimeur, le tout sous les peines de droit. »

En réalité, c'est le 15 juillet 1790 que les Nancéiens se virent pour la première fois en possession d'une feuille locale intitulée *Journal du département de Meurthe;* elle se composait d'un cahier de 16 pages in-8°, paraissant le jeudi de chaque semaine. Son rédacteur en chef, le savant naturaliste Sonnini de Manoncourt, l'avait, comme il l'annonce dans un programme préliminaire, divisée en trois parties distinctes : « Sous le titre *administration*, il se propose de publier les opérations et règlements des assemblées de département, de district et de municipalité, les décisions judiciaires, mercuriales, transcriptions hypothécaires, etc. La littérature, les sciences, les travaux de l'Académie, l'agriculture et l'économie rurale seront étudiés dans le second

Digitized by Google

chapitre; enfin la troisième partie doit être consacrée aux événements remarquables, aux annonces et avis de tout genre. »

Les premiers numéros contiennent de remarquables articles d'économie rurale, par l'abbé Grégoire; mais, en ce qui concerne le récit des événements et des actes de l'autorité locale, combien le nouveau journaliste se montre prudent ! Il pourrait en remontrer à tous ses successeurs. Il sait qu'au Grœnland les Anglais ont expédié une flottille pour rapporter un chargement de glace; en revanche, il semble ignorer ce qui se passe au conseil municipal, au sein des Amis de la Constitution ou dans les cours de la caserne; une fois il se risque à raconter qu'à l'occasion de la mort de Franklin, les membres du conseil d'administration de la garde nationale ont décidé qu'ils porteraient pendant trois jours un crêpe au bras gauche, en signe de deuil; après une si grande témérité, il se tait pour quelque temps. Mais attendez, le sang coule dans nos rues le 31 août, et le numéro du 2 septembre s'occupe exclusivement de la plantation des routes et de la construction des bâtiments incombustibles, sans qu'il soit dit un mot de la révolte militaire. La semaine suivante, il faut cependant s'expliquer et le journaliste déclare le 9 septembre que « dans la consternation extrême où l'ont jeté les événements des jours derniers, il ne peut se livrer à un travail approfondi, l'abattement qui l'accable le rend absolument incapable. »

Digitized by Google

C'est un procédé simple et commode, et rien n'est moins compromettant.

Cependant l'honnête Sonnini ne s'était pas chargé seul de défrayer la curiosité de ses concitoyens, il avait pour collaborateur un jeune gaillard du nom de Ranxin, affilié au club de l'impasse, mais très-circonspect lui-même. Ce dernier ne s'occupe de La Vallée que pour célébrer exclusivement son mérite littéraire; quelquefois il se fait poëte et salue son patron par l'innocent quatrain que voici :

Vers faits dans les bosquets du château de Manoncourt.

Charmants bosquets, lieu solitaire,
Que j'aime à m'égarer dans vos sombres détours !
J'y médite Buffon, la nature et Voltaire,
Et S.....i qui les y suit toujours.
(Numéro du 5 août 1790.)

Plus tard, quand un maire nouveau aura succédé aux Custine et aux Poirson, Ranxin, devenu plus audacieux, cessera de cacher son jeu, et il en dégoisera sur l'administration tombée, tant il est vrai que rien n'est commode pour un journaliste comme d'être l'ami des hommes parvenus au pouvoir.

Mais, après cette digression sur la presse locale (1), il faut reprendre le cours de notre récit.

(1) Sonnini garda pendant deux ans la direction de ce journal, qui reparut au mois de juin 1792, sous le nom de *Journal des Frontières,* rédigé par Duquesnoy, alors maire de Nancy. Claude Thiébaut fonda ensuite, en 1795, le *Patriote de la Meurthe,* dont il resta propriétaire et rédacteur jusqu'en 1813. Guivard, Bon-

Digitized by Google

III

L'AFFAIRE DE NANCY.

Le club reprend ses séances. — La masse et les comités dans les régiments. — Le dialogue de Tranche-Fétu et Prêt-à-Tout. — Premières violences sur les officiers. — Dégradation et réhabilitation des deux Suisses de Château-Vieux. — Proclamation du décret du 6 août. — Arrivée de Desmottes et de Malseigne. — La journée du 31 août. — Héroïsme et mort de Desilles.

Le mécontentement des soldats et l'avancement des sous-officiers étaient les questions mises de nouveau à l'ordre du jour dans les séances du club. Ces discours devaient nécessairement amener l'indiscipline ; les officiers, voyant se développer de jour en jour le mauvais vouloir, redoublèrent de sévérité et renvoyèrent un certain nombre de soldats avec la *cartouche jaune*, c'est-à-dire une note de mauvaise conduite ou d'infamie. Les griefs n'en devinrent que plus vifs et les discussions plus irritantes au sein de la Société des Amis de la Constitution. En communication directe avec la réunion du couvent des Jacobins à Paris, elle en recevait le mot d'ordre. Le n° 237 des *Annales patriotiques de la France*, rédigées par Lemercier, ne permet aucun doute

toux et Lepage furent successivement placés à la tête de cette feuille qui aujourd'hui, sous le nom de *Journal de la Meurthe et des Vosges*, est le plus ancien représentant de la presse périodique locale.

Digitized by Google

sur ce point; nous y lisons en effet l'injonction suivante :

« On a donné avis hier au soir à la Société des « Amis de la Constitution, aux Jacobins, que des « commissaires observateurs allaient partir inces- « samment et secrètement pour tous les départe- « ments afin de prendre des renseignements et faire « des recherches non-seulement sur l'organisation « de ces départements et des municipalités, mais « encore sur le caractère et les dispositions des « personnes qui sont à la tête de ces départements « et de ces municipalités. — On présume tout bon- « nement que ce sont des espions du pouvoir exé- « cutif, patentés pour aller reconnaître les lieux et « se concerter avec les aristocrates qui sont en place, « faire des listes et se tenir prêts à licencier l'armée « si le décret proposé à cette occasion et appuyé par « les ministériels venait à passer. La Société des Amis « de la Constitution, alarmée des suites que peuvent « avoir les avis donnés, a résolu d'envoyer une « adresse à ce sujet à toutes les Sociétés affiliées de « l'empire. — Surtout nous prévenons les gardes « nationales et les soldats patriotes des troupes de « ligne de se serrer plus que jamais les uns contre « les autres pour faire face à ce nouvel orage et « déjouer encore cette nouvelle et monstrueuse ma- « nœuvre. »

Les leçons du club avaient si bien profité à ses auditeurs que, suivant M. de Bouillé, dans ses mé-

Digitized by Google

moires, « on n'entendait point de cris séparés parmi « les soldats, tous éclataient, tous se taisaient à la « fois avec un accord si parfait et si constant qu'on « l'eût cru commandé; tous paraissaient n'avoir « qu'un même esprit, qu'une même volonté et être « conduits par un seul chef. »

Dans le courant du mois de mai, un incident vint révéler la fermentation qui régnait parmi les soldats. M. de Laurencie, ci-devant major du régiment du Roi, venait de parvenir par son ancienneté au grade de lieutenant-colonel du corps. Ayant voulu prendre le commandement du régiment et faire reconnaître son nouveau grade, il fut unanimement rejeté par les soldats, qui refusèrent de porter les drapeaux chez lui. Ce ne fut qu'après avoir parlementé avec les sous-officiers que le commandant de Lonjamet parvint à apaiser la résistance et obtint que M. de Laurencie fût enfin reconnu comme premier lieutenant-colonel, pendant qu'une nombreuse populace, envoyée au quartier par les affidés du club, criait aux soldats de n'y pas consentir. (Relation de Léonard.)

A cette époque, il existait, comme aujourd'hui, dans chaque régiment, un fonds de réserve appelé *la masse*, formé d'un prélèvement sur la solde quotidienne de chaque militaire pour suppléer à l'insuffisance des allocations destinées à l'entretien de l'habillement, du linge et de la chaussure. Cette masse, conservée au régiment, était placée sous la

Digitized by Google

surveillance et à la disposition du conseil d'administration du corps. L'emploi de ces fonds et le compte que les soldats prétendirent se faire rendre servirent de nouveaux prétextes à la rébellion.

Cependant les idées de La Vallée n'avaient pas encore envahi le régiment tout entier, l'agitateur adopta alors pour la garnison le système qui avait réussi dans la garde nationale; il organisa pour les soldats du Roi un comité intérieur, à la tête duquel fut placé le grenadier Pomier; le nommé Beau fut élu président des cavaliers de Mestre de camp, et après quelque résistance les Suisses de Château-Vieux obéirent à deux des leurs, Émery et Samuel Delisle.

Sous prétexte de querelles de cabaret, les soldats affiliés résolurent de chasser du régiment quelques-uns de leurs camarades qui refusaient d'obéir au comité Pomier; ils commencèrent par les enfermer et les séquestrèrent malgré les ordres de leurs chefs; il fallut l'intervention des délégués du corps municipal pour rétablir le calme au quartier Sainte-Catherine. (Journées des 20, 21 et 22 juillet 1790.)

Le registre des délibérations de la commune mentionne exactement tous ces faits et les démarches des officiers municipaux à la caserne, mais il semble que les délégués ferment les yeux sur la source du mal; ils ignorent ou feignent d'ignorer les agissements du club, car des citoyens plus clairvoyants répandent, en ville et dans les quartiers, un

Digitized by Google

écrit destiné à combattre les doctrines de La Vallée, écrit sans nom d'auteur ou d'imprimeur, et qui, malgré l'arrêté municipal du 17 juin, ne fut l'objet d'aucune poursuite.

C'est ici qu'il faut citer quelques fragments d'une brochure qui a pour titre : *Dialogue entre* TRANCHE-FÉTU, vétéran, et PRÊT-A-TOUT, *jeune soldat d'un des régiments travaillés par les clubs des vrais amis du bon ordre;* seconde édition, augmentée par un vétéran. *Au cabaret du Tapis-Vert,* l'an de la licence militaire 1790, à Nancy (1).

Au dos : *Avis aux lecteurs.* On ne doit lire ce dialogue qu'à la cantine, — et pour épigraphe :

> O rage ! ô désespoir ! ô médaille, ma mie !
> N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie !

Le vétéran cherche à éclairer son jeune camarade sur les absurdités de la nouvelle propagande, il voudrait le détourner de l'abîme vers lequel il marche :

« Oui, tu as osé dire, en parlant de l'incroyable « insubordination qui a détraqué toutes les têtes du « régiment, que nos officiers sont nos plus grands « ennemis. — Voyons, explique-toi, quelles preuves « en as-tu ?

LE JEUNE SOLDAT.

« Il est vrai, camarade, que je ne m'en suis ja-

(1) Brochure anonyme de 24 pages in-8°. — Bibl. J.-B. Thiéry.

Digitized by Google

« mais aperçu ; cependant on nous l'a prouvé par « des raisons que je n'ai pas bien comprises, mais « qu'on a promis de nous expliquer, car il est juste « que chacun sache son affaire.....

LE VÉTÉRAN.

« Voilà. — Nom de nom! comment, on embêtise « un pauvre sire comme toi pour te faire servir « d'instrument aux intrigues que tu ignores !....

LE SOLDAT.

« Je ne peux certifier que j'aie des motifs de me « plaindre de nos officiers. — Il faut cependant « qu'il y ait quelque chose là-dessous, car messieurs « du *comité des Amis du bon ordre* nous ont dit que « nous devions agir avec eux comme si nous n'é- « tions pas engagés, *à cause des droits de l'homme*, « et surtout pour nous sauver des piéges qu'ils nous « tendent, puisque ce sont des traîtres qui font des « trahisons aux soldats. »

Le vétéran, dans son indignation, ayant maudit les Amis de la Constitution et tous ceux qui égarent le soldat, le jeune Prêt-à-Tout reprend : « Je suis « fâché d'avoir entendu ce que tu viens de me dire, « car, *d'après mon serment*, je serais forcé de te « dénoncer au comité comme un aristocrate, ennemi « de la Nation, et tu sais à quelle hauteur cette qua- « lité-là peut élever son homme. »

A ces mots, le vétéran découvre sa poitrine et montre une blessure qu'il a reçue pour la défense

Digitized by Google

de la patrie; il se moque des menaces du jeune homme et lui demande si ceux qui lui ont ensorcelé la tête en ont fait autant pour la France. Il ajoute : « Les prétendus amis de la Constitution, « qu'on emploie pour tout bouleverser, sont trop bien « payés par les ennemis de la Nation, pour alimen- « ter l'esprit de vertige dont ils se sont servis pour « allumer des cartouches dans vos têtes de linottes. » — Et faisant allusion aux troubles du mois d'avril, il reprend : « Ils se conduisent à votre égard comme « quand ils ont travaillé le pauvre peuple, pour le « tenir en effervescence, en lui parlant de conspi- « rations, de conspirateurs, d'aristocrates et d'au- « tres f..... pareilles. »

Dans la suite de l'entretien, le vétéran réfute les théories du club et s'efforce de ramener le soldat au sentiment du devoir et au respect de la discipline; vaincu par le bon sens de son camarade, Prêt-à-Tout se déclare désabusé, et les deux amis se quittent au bruit de la retraite.

Sur la couverture de cet écrit on lit : Prix de la pièce, *trente et un* sous pour le bourgeois, *rien* pour le militaire.

Malgré les efforts du généreux écrivain, l'effervescence ne se ralentit pas.

Le 8 août. — Pomier, suivi d'un groupe de soldats, intime à M. de Messimieux, trésorier du régiment du Roi, l'ordre de rendre sur-le-champ les comptes de la masse, et comme ce vieillard,

Digitized by Google

presque octogénaire, déclare ne pouvoir leur donner une satisfaction immédiate, il est impitoyablement emprisonné. Les rebelles retiennent en même temps tous les officiers présents à la caserne.

9 et 10 août. — Les officiers continuent à être séquestrés, sous prétexte de la reddition des comptes. Ils n'obtiennent la liberté qu'au prix d'une somme de 150,000 fr., versée par les chefs du corps et qui, partagée entre tous les soldats, s'élève à 73 fr. pour chacun d'eux. Cet argent, dissipé presque aussitôt dans les cabarets et mauvais lieux de la ville, grossit de la dernière classe des habitants le parti des révoltés. Enhardis par ce succès, ils répètent, et le bruit se répand dans les deux autres quartiers, qu'il revient encore à chaque soldat une somme de cinq cents francs.

11 août. — Reconnus porteurs d'imprimés incitant les Suisses à la révolte, Émery et Samuel Delisle sont condamnés à subir sur-le-champ dix tours de courroie et la dégradation militaire. A peine cette exécution est connue, que des cavaliers de Mestre de camp, suivis de la populace, se rendent à la caserne de Château-Vieux. Le major, M. de Mérien, est assailli d'invectives; il est menacé de la lanterne s'il ne rend les coupables à la liberté; en même temps des pierres et de la boue sont lancées sur les officiers présents, les portes du cachot sont brisées à coup de hache, Samuel et Émery proclamés réhabilités. La bande des émeutiers traverse

Digitized by Google

la ville portant en triomphe les deux délivrés. Les cabarets se remplissent et les scènes les plus révoltantes se renouvellent pendant toute la nuit.

Des soldats arrêtent et escaladent plusieurs voitures; ils y font monter des prostituées, la bouteille et le verre en main; l'un fend l'air avec le sabre nu en vociférant, l'autre tire des coups de fusil; éclairé par des torches, ce honteux cortége, acclamé et suivi par la multitude, parcourt les principales rues de la ville.

12 août. — Pendant cette nuit de désordre, un exprès apportait le décret de l'Assemblée nationale relatif au rétablissement de la discipline et portant la date du 6 août. Avant cinq heures du matin, on bat la générale et l'ordre est donné aux troupes de venir entendre la lecture du décret, déjà affiché, mais lacéré presque aussitôt.

Le régiment du Roi se forme en bataille sur la place Royale, un des Suisses punis la veille est au premier rang parmi les grenadiers. On apprend que, malgré la défense qui en a été faite, tous les soldats ont chargé leurs armes.

Les cavaliers de Mestre de camp s'alignent du côté opposé ; apparaît Émery, un cavalier lui cède son cheval et lui prête ses armes aux applaudissements de la foule.

Cette attitude inspire les plus vives appréhensions au corps municipal, d'autant plus que la nouvelle se répète que, pendant la nuit, une invasion à

Digitized by Google

main armée a été faite au domicile de M. de Salis, major des Suisses. Dans la salle du conseil, on entend les cris et les menaces des troupes qui réclament M. de Noue, commandant de la place. Deux grenadiers entrent et annoncent qu'on exige du général des excuses sinon des explications sur les termes d'une lettre écrite par lui à M. de Balivières, lettre interceptée la veille par les soldats; en même temps, depuis la place, une voix s'écrie : Si ce b..... ne descend pas, il n'y a qu'à le f..... par la fenêtre et le recevoir sur les baïonnettes... Les assistants d'applaudir et la musique militaire de jouer l'air : « On va lui percer le flanc. »

Les officiers de la commune, après avoir obtenu des délégués de la troupe l'assurance qu'il ne sera point attenté aux jours du commandant, le déterminent à descendre en promettant de l'accompagner avec un certain nombre de membres du Directoire : « Soldats », s'écrie M. de Noue, « qu'exigez-vous de moi? » Le garde Pomier sort des rangs, et, prenant la parole au nom de tous, il lit la lettre adressée à M. de Balivières, en ajoutant que ses camarades, blessés du mot *brigandage,* écrit par M. de Noue, exigent de lui une réparation publique.

Se tournant alors vers le front des grenadiers, M. de Noue leur dit : « Vous m'accusez d'avoir des torts vis-à-vis de vous; mais examinez votre conduite, et si vous vous constituez mes juges, soyez aussi les vôtres ! » Il ajouta qu'il n'avait jamais eu

Digitized by Google

l'intention d'appliquer à ses soldats l'expression de brigands, et, qu'ayant servi pendant trente ans dans le régiment, il avait constamment traité les soldats comme des hommes d'honneur et de courage. « Voulez-vous », dit-il en terminant, « me laisser des regrets aujourd'hui ? Rentrez dans le devoir, obéissez à la loi et montrez-vous dignes du nom de soldats français. »

Le bruit courut de bouche en bouche que le général avait fait des excuses, et les troupes en parurent satisfaites. M. de Noue, toujours accompagné des administrateurs du département et des officiers municipaux, fit le tour des bataillons, et le décret fut ensuite proclamé. (Archives municipales, séance du 12 août, p. 74.)

A partir de ce jour, la licence n'eut plus de bornes. Rentrés dans leur quartier, les Suisses de Château-Vieux extorquèrent de leurs officiers une somme de 27,000 livres; le quartier-maître et les chefs de la cavalerie durent payer une rançon de 26,000 livres, avancée par la ville sur l'engagement personnel des officiers. Ces sommes, comme celles distribuées au régiment du Roi, furent dépensées en orgies, et, pendant plusieurs jours, les rues offrirent le spectacle des excès les plus révoltants. C'est en vain que le corps municipal mit la milice citoyenne en réquisition pour rétablir l'ordre, ceux des gardes nationaux qui avaient été recrutés par La Vallée étaient toujours mêlés à ces prosti-

Digitized by Google

tuées et à ces gens ivres qui accompagnaient et excitaient sans cesse les soldats en délire.

16 août. — Les cavaliers se font remettre, à l'aide de violences persistantes, une autre somme de 47,962 livres, gaspillée sur-le-champ en débauches. Le même jour, l'Assemblée nationale, justement alarmée, lance un second décret, aux termes duquel il est enjoint au bailliage de Nancy de poursuivre comme criminels de lèse-nation les auteurs, fauteurs et complices de la rébellion; en même temps l'Assemblée, voulant user d'indulgence envers les moins coupables, leur accorde vingt-quatre heures pour exprimer leur repentir.

L'insurrection entre ici dans une phase nouvelle dont nous nous bornerons à exposer succinctement les traits principaux, en renvoyant le lecteur aux détails circonstanciés de la relation Léonard (1).

M. des Mottes, aide de camp du général La

(1) Nous avons annoncé au commencement de cette étude que nous cherchions à réunir des documents inédits, sans entreprendre l'histoire même de la période révolutionnaire, il ne faut donc pas s'étonner si, en abordant les faits les plus graves du mois d'août 1790, nous passons à une analyse rapide, pour relier les préliminaires et les faits postérieurs de l'*affaire de Nancy* proprement dite. — La relation de M. de Léonard, l'histoire de M. X. Maire, sont des travaux trop consciencieux et trop complets pour que nous ayons la prétention de pouvoir rien y ajouter en ce qui concerne les événements d'août. Voir également, pour certains détails, l'article que nous avons publié dans le journal de la Société d'archéologie, année 1873, t. XXII, page 80.

Digitized by Google

Fayette, se rend à Nancy. Il essaie, mais en vain, de mettre en réquisition les gardes nationales du département, et M. de Malseigne, commissaire délégué par Louis XVI pour examiner les prétentions pécuniaires des troupes, est obligé de s'enfuir à Lunéville, où il trouve protection dans un régiment de carabiniers resté fidèle. Les anarchistes l'y poursuivent en masse pour s'emparer de sa personne; on parlemente, et pour éviter de plus grands maux, le général se dévoue et consent à revenir. A son arrivée, les révoltés le mettent au cachot.

Cependant le pouvoir exécutif fait rassembler en hâte un corps d'opérations formé de quelques régiments sûrs joints aux gardes nationales de Metz et de Toul. On ne pouvait plus compter sur celle de Nancy qui, peu à peu gagnée par les menaces et les suggestions du club, s'était, en grande partie, jointe aux défectionnaires.

Arrivé le 31 août devant Nancy, M. de Bouillé fait sommer la garnison insurgée d'évacuer la ville. Une capitulation, que d'inexplicables malentendus empêchent d'être bien saisie, paraît acceptée. La petite armée s'avance sans défiance, l'arme au bras, pour occuper la place qu'elle croit rendue, lorsqu'à la porte Stainville des soldats égarés veulent mettre le feu à des pièces de 24 qui, à défaut d'affûts, avaient été posées sur des poutres, à six pouces de terre.

Un jeune officier, Desilles, indigné de cette tra-

Digitized by Google

hison et ne pouvant les en dissuader, se couche sur la lumière des canons chargés. Impuissante générosité ! Il tombe frappé mortellement et son dévouement n'empêche pas la mitraille de vomir la mort dans les rangs des gardes de Toul et de Metz, où figuraient non des troupes soldées, mais des citoyens et des pères de famille. M. de Bouillé se mit alors en ordre de bataille, força par le boulet les deux portes Stainville ou de Metz et de Stanislas ou de Toul, et lança ses régiments dans les rues, où ils firent de nombreuses pertes. Ce ne fut que vers le soir et au prix de beaucoup de sang que force put rester à la loi.

MM. Gouvion et de Vigneulle, commandants des Toulois et des Messins, furent enterrés avec pompe à Saint-Fiacre des Trois-Maisons, et le 20 septembre, à Paris, deux cent mille spectateurs assistèrent à une fête funèbre décrétée par l'Assemblée nationale, fête où un trophée, dressé au milieu du champ de la Fédération, portait ces mots : *Aux mânes des braves guerriers morts à Nancy, le 31 août 1790, pour la défense de la Patrie et des lois !*

Quant à Desilles, dont l'héroïsme n'avait pu conjurer ces malheurs, il mourut de ses blessures le 17 octobre suivant, fut enseveli à la cathédrale, dans le caveau des évêques, et toutes sortes d'honneurs furent décernés à sa mémoire.

Avant cette époque, l'administration municipale,

Digitized by Google

comme témoignage de sa reconnaissance, avait pris la délibération suivante :

« Cejourd'hui neuf septembre mil sept cent quatre-vingt-dix, le conseil général de la commune, s'occupant des moyens qu'il pourrait employer pour témoigner à M. Desilles, officier au régiment du Roi, la reconnaissance qu'il lui doit pour le zèle vraiment patriotique avec lequel il s'est opposé à l'exécution des projets des rebelles, dans la malheureuse journée du trente-un août dernier, M. Christophe-François Mengin a été introduit, à la tête d'un grand nombre de citoyens, et a déposé sur le bureau une pétition dont l'objet est de solliciter, des grâces de Sa Majesté, la croix de chevalier de Saint-Louis pour M. Desilles, et d'offrir à ce jeune militaire la qualité de citoyen de cette ville, pour le récompenser de la valeur qu'il a montrée en se plaçant devant les embouchures de deux pièces de canon, et criant aux rebelles qui les servaient qu'il voulait être la première victime de leurs forfaits, et que, arraché du poste qu'il avait choisi pour son tombeau, il a reçu quatre coups de feu.

« Le conseil général, considérant que M. Desilles a donné, dans cette malheureuse journée, des preuves d'autant moins équivoques de son patriotisme et de son dévouement pour le salut de cette cité, que trois notables, MM. Desbourbes, Nicolas et Gœury l'aîné, ont été les témoins des efforts qu'il

Digitized by Google

a faits pour empêcher les rebelles de mettre le feu aux canons qui étaient placés sous la porte Stainville; qu'ils ont même secondé ses efforts en se dévouant comme lui à la mort pour conserver la vie aux citoyens de cette ville et à ceux qui volaient à leur secours. « *Généreux citoyen* », s'était écrié Nicolas en accourant près de Desilles, « *vous « ne mourrez pas seul, nous ne vous abandonnerons « pas!* » Puis, s'adressant aux rebelles, il ajouta, en découvrant sa poitrine : « *Malheureux, qui voulez la « honte et la ruine de notre ville, tirez, nous périrons « ensemble!* » qu'il est du devoir du conseil général de donner la plus grande publicité à une action aussi héroïque, et que c'est principalement à lui à manifester à M. Desilles les sentiments dont sont pénétrés tous les citoyens honnêtes de cette ville.

« L'objet mis en délibération, ouï le substitut du procureur de la commune, le conseil général a arrêté unanimement qu'il serait fait une adresse à Sa Majesté, dans laquelle on détaillerait les efforts généreux que M. Desilles a faits pour empêcher les horreurs qui ont souillé la journée du trente-un août dernier; que le conseil de la commune y exposerait l'impossibilité dans laquelle il est de témoigner à M. Desilles la reconnaissance que lui doit cette ville; qu'il supplierait Sa Majesté de venir à son secours en accordant à ce jeune héros la croix de chevalier de Saint-Louis; que cette adresse serait présentée à Sa Majesté par les deux députés de cette

Digitized by Google

ville à l'Assemblée nationale, et que *la qualité de citoyen de Nancy sera offerte à M. Desilles, comme un faible hommage de la reconnaissance de la commune.* Arrête en outre que copie de la présente délibération serait portée à cet officier par quatre députés du conseil général de la commune, et qu'elle sera publiée et affichée pour perpétuer à jamais le souvenir de cette action mémorable. »

IV

ENSEIGNEMENT HISTORIQUE EN L'AN IV DE LA LIBERTÉ.

Saisie des papiers et fermeture du club. — Un tribun avisé. — La brochure anonyme. — Une étourderie perfide. — Suppression de l'enquête sur les meneurs de 90. — Gymnastique littéraire de La Vallée. — L'Académie de Stanislas et le coup de pied de l'âne.

L'ordre matériel était à peine rétabli dans les rues de Nancy que déjà La Vallée, fort de l'impunité, s'efforçait de continuer son rôle d'agitateur. Immédiatement le club reprit ses séances, et les Amis de la Constitution cherchèrent à circonvenir et à endoctriner les troupes du marquis de Bouillé. L'administration s'éveille enfin et se décide à faire fermer la salle de l'impasse.

On lit en effet dans le procès-verbal du conseil général de la commune, séance du 3 septembre 1790: « M. de Noue, accompagné d'un officier de Royal-Normandie, s'est présenté à la municipalité et y a

Digitized by Google

dénoncé le club qui se tient dans la petite rue derrière l'Hôtel-de-Ville. Ces messieurs ont rapporté que l'on y attirait déjà les soldats de la nouvelle garnison, et qu'il était instant de prévenir les séductions dont la garnison précédente avait été victime. Il a été arrêté que, sur-le-champ, deux officiers municipaux se rendraient avec une garde pour faire la visite de ce club, pour connaître ce qu'il renferme, s'il y a des armes et s'il s'y trouve des papiers dangereux qu'on fasse lire aux soldats. »

Le texte même de cette délibération constate combien le conseil avait pris peu de souci de ce qui se passait à quelques pas de ses réunions. Quoi qu'il en soit, le journal de Sonnini, dans son numéro du 13 septembre, rapporte quelle suite fut donnée à cette mesure et contient une protestation de la Société des Amis de la Constitution contre « l'invasion à main armée dans le lieu de ses séances par MM. Luxer et Chaillon, officiers municipaux, qui ont enlevé les clefs de la salle et tous les papiers et correspondances du club ».

Cette note néanmoins ne porte pas la signature du président. La Vallée, en effet, avait prudemment pris le large, et la Société, privée de son chef, cessa d'exister à partir de la saisie du 3 septembre.

Duveyrier et Cahier de Gerville, commissaires du Roi, députés à Nancy pour informer sur l'affaire du 31 août, réclamèrent la remise des papiers du club et l'inventaire des pièces saisies, mais le conseil

Digitized by Google

général se contenta de répondre que le dossier était entre les mains du magistrat chargé de poursuivre les coupables (séance du 16 septembre). Cette instruction fut volontairement traînée en longueur; les révélations devaient compromettre un grand nombre d'individus, outre le ci-devant marquis, et deux années après qu'elle avait été commencée, on n'en connaissait pas officiellement le résultat d'ailleurs très-positivement pressenti. En 1792, les idées révolutionnaires avaient singulièrement progressé et il semblait que les coupables fussent déjà absous par l'opinion publique.

C'est à cette époque en effet que parut à Nancy une petite brochure dans laquelle était entreprise la réhabilitation des révoltés de 1790 et où la mémoire de Desilles était l'objet des plus incroyables attaques.

Afin de masquer ses batteries, l'auteur avait inscrit en titre : *Voyage dans les départements de la France*, par une société d'artistes et de gens de lettres (1).

Le prélude est une imprécation contre la monarchie, puis l'écrivain révèle le but qu'il se propose et les sentiments qu'il éprouve :

(1) Brochure in 8°. Ce livre a pour titre : *Voyage dans les départements de la France,* par une société d'artistes et de gens de lettres, enrichi de tableaux géographiques et d'estampes; imprimé à Paris en l'an IV de la liberté, par les presses du Cercle social. En vente, maison de l'Égalité, galerie de bois, n° 235. (Bibliothèque lorraine de M. J.-B. Thiéry.)

Digitized by Google

« Toujours des rois, jamais des hommes ! Telle « est l'histoire depuis Homère jusqu'aux historio- « graphes de France, morts le 14 juillet et enterrés « le 10 août. Des mille milliards de générations ont « passé sur la terre ; depuis Homère on a toujours « écrit : Que connaissons-nous ? Les crimes de cent « familles. — Nous qui commençons à écrire pour « nos neveux et qui voudrions trouver quelques « traits de vertu à transmettre à la postérité, que « notre mission est dégoûtante ! »

S'il fait bon marché du passé, il a du moins quelque indulgence pour ses contemporains :

« L'époque nous place entre le tombeau du crime « et le berceau de l'héroïsme. En regardant derrière « nous, l'histoire est un champ semé de cadavres « infects ; en regardant devant nous, l'espérance au « front d'argent monte sur l'horizon, enveloppée « d'un nuage d'azur..... Que de nausées quand il « faut prendre la coupe de Clio pour y boire à longs « traits une lie fétide ! »

Arrivant à la description des lieux, le lecteur apprendra que « la Meurthe, en serpentant sur son « lit de cailloux, s'avance avec grâce sur un théâtre, « vrai palais de la nature, caresse de ses flots les « murs de Nancy et se dérobe aux regards qui la « cherchent encore entre les coteaux rétrécis que « les pâtres innocents font retentir de leurs chansons « champêtres. »

L'ouvrage, comme l'indique son titre, est enrichi

Digitized by Google

de tableaux géographiques et d'estampes gravées à l'eau-forte; une vue de la ville accompagne le texte pour en affirmer la parfaite exactitude. Il est certain toutefois que le citoyen graveur n'a pas quitté Paris pour venir dessiner Nancy d'après nature, et comme il ne pouvait appeler à son secours les ressources de la photographie, il a fourni une illustration de pacotille pour laquelle il s'est inspiré de la gravure d'Israël Sylvestre, publiée vers le milieu du XVII^e^ siècle en tête de la collection des portes de Nancy. Aussi peu soucieux de la vérité que l'écrivain, le dessinateur représente la ville sans tenir compte des changements survenus dans le cours de plus d'un siècle. C'est ainsi qu'on voit, à droite du panorama, la porte Saint-Louis, supprimée en l'an 1661 ; au milieu de la ville neuve s'élève la grande maison de l'auditoire dont la démolition avait été décidée par Stanislas le 3 octobre 1751.

Par compensation, c'est en vain qu'on cherche les tours de la primatiale, entièrement achevées en 1733. Mais pourquoi l'artiste se serait-il préoccupé de la cathédrale, pourquoi aurait-il été plus scrupuleux que l'homme de lettres, quand ce dernier, après avoir décerné ses éloges aux casernes et aux portes de la ville, déclare que « les autres édifices, tels que « les églises par exemple, sont méprisables et que « là comme dans bien d'autres lieux l'évêque était « mieux logé que le Dieu qu'il feignait d'encenser. »

Après une série de descriptions dans lesquelles le

Digitized by Google

grotesque se mêle à la plus impudente ignorance, le pamphlétaire aborde l'affaire de Nancy. Il reprend ici toutes les théories prêchées en 1790 au club des Amis de la Constitution, s'efforce de justifier la conduite des soldats rebelles, qui, suivant lui, étaient approuvés par tous les bons citoyens de la ville, puis il s'occupe de Bouillé :

« Le démon de la contre-révolution », s'écrie-t-il page 14, « planant sur la tête du perfide Bouillé, « à vomi ses premières fureurs contre les murs de « cette cité. — Il sera possible que la postérité « trouve un peu d'obscurité dans cette époque de « la Révolution française ; les faits exagérés par les « écrivains laisseront les lecteurs dans le doute sur « le vrai point de la vérité; il n'y a donc qu'un « moyen de la remettre dans tout son jour, c'est en « rétablissant la question. »

Partant de là, le véhément patriote se livre à une série de déclamations contre « les aristocrates, les rapporteurs perfides de l'Assemblée constituante et ses comités gangrénés », déclamations qu'il couronne en appelant Desilles « *un hypocrite au service des contre-révolutionnaires* ».

Il reprend : « Le jour de la vérité est venu. Le jour est venu aussi de briser ces idoles d'un quart d'heure, qu'un parti triomphant érige et dont la renommée répète le nom, sans savoir si c'est de Cincinnatus ou de Cartouche dont elle parle. Nous avons vu le buste de Desilles couronné de chêne à

Digitized by Google

l'Assemblée constituante ; nous l'avons vu en gravure figurer à côté des d'Assas et des Wolf ; nous ne l'avons pas vu au Panthéon, mais peu s'en est fallu, grâce aux adulateurs de toutes les castes ! Qu'avait donc fait Desilles ? Rien, ou, pour mieux dire, *une étourderie perfide*..... »

Puis il rappelle les faits et ajoute :

« Quand il s'avance à la bouche du canon, pour enchaîner par cet apparent héroïsme la juste fureur des habitants de Nancy, il sait que la récompense de cette modération magnanime qu'il leur demande sera le pillage de leurs maisons et le supplice des plus patriotes. O scélératesse sans exemple, qui dans le fort du danger conserve encore le masque de la vertu pour séduire, trahir et poignarder!.....

« ..... Que les statues de Desilles tombent en poussière devant la vérité !.... Se précipiter devant la bouche du canon pour empêcher la justice de triompher de la perversité, ce n'est pas l'action d'un héros, c'est le *nec plus ultra d'un traître!* » (Page 18.)

Cette publication répondait trop bien aux idées révolutionnaires, dont le torrent grossissait de jour en jour, pour qu'on puisse douter de son succès, aussi la brochure sur Nancy et le département de la Meurthe fut suivie de deux autres cahiers pour la Meuse et la Moselle, toujours sous le voile de l'anonyme, et quand vint, à la fin de l'année, le tour du département des Vosges, on put lire, sur le titre, que ce travail était fait « par les citoyens J. La Vallée,

Digitized by Google

ancien capitaine au 46e régiment, pour la partie du texte, et Louis Brion pour la partie du dessin. » Au verso de la couverture : « *Nota*. Depuis l'origine « de l'ouvrage, les auteurs et artistes nommés au « frontispice l'ont toujours dirigé et exécuté. » Pourquoi l'ancien chef de club s'était-il enfin décidé à lever le masque ?

Les archives de la commune nous donneront le mot de l'énigme et expliqueront suffisamment le courage tardif du prudent La Vallée.

Les outrages par lui prodigués à la mémoire de Desilles n'étaient que l'annonce d'un plus grand scandale qui, à l'occasion de l'affaire de Nancy, allait se produire au sein même de l'Assemblée nationale. La justification des rebelles était comme une incitation à cette réhabilitation des 40 Suisses de Château-Vieux qui subissaient leur peine aux galères de Brest ; mais si, précurseur de Collot-d'Herbois, La Vallée avait signé son pamphlet sur Nancy, outre qu'il pouvait se compromettre en cas d'un changement de politique, quelle confiance aurait-on accordée à l'écrit de celui qui avait été l'instigateur de la révolte, comme devaient l'établir les papiers saisis en septembre 1790 ?

Il ne suffisait donc pas d'avoir étouffé la poursuite, il fallait faire disparaître les pièces accusatrices.

Ce but fut atteint au mois de septembre 1792 ; c'est alors que La Vallée osa se faire connaître

Digitized by Google

dans le fascicule du département des Vosges, publié à la fin de l'année 1792. On lit en effet dans les archives :

« Le conseil général, informé que les citoyens dé-
« siraient depuis longtemps que les pièces de procé-
« dure relatives à la fatale journée du 31 août 1790
« fussent retirées du greffe et qu'ils insistaient plus
« que jamais sur cette remise, a arrêté d'écrire de
« nouveau au tribunal du district pour lui demander
« la remise de ces pièces, sans quoi le corps ne ré-
« pondrait pas des événements qui pourraient ré-
« sulter du retard de leur remise.

« Un instant après, on a mis sur le bureau la déci-
« sion prise par le tribunal qui se décide à remettre
« ces pièces au secrétaire-greffier de la municipalité.

« Après lecture donnée de cette décision, le conseil
« général a décidé que le substitut du procureur de
« la commune et le secrétaire greffier se rendront
« demain au greffe du tribunal pour prendre les
« pièces dont il s'agit *et qu'elles seront brûlées sur la*
« *place à la garde montante.*»

Séance du 7 septembre. « On a parlé encore de la « procédure du 31 août; *il n'en reste plus de trace.* »

Cela ne suffisait pas encore. Sur la pétition d'un certain nombre de citoyens, le conseil décida, le 8 septembre, qu'en présence de Nicolas Brice et Rollin, substitut du procureur de la commune, les noms des citoyens compromis dans la procédure du 31 août seraient biffés du registre d'écrou du geôlier,

Digitized by Google

ainsi que ceux consignés sur son agenda et sur le registre du préposé au bureau de l'enregistrement.

L'écrit anonyme de La Vallée n'est pas seulement une des pièces révélatrices de l'initiative et de la participation de cet individu dans l'affaire de Nancy, c'est aussi une de ces œuvres auxquelles s'applique cette judicieuse pensée de Tocqueville : « Mieux peut-être que des livres célèbres, certains ouvrages à peine connus et composés avec peu d'art, trahissent les instincts du temps (1). »

Rien en effet, si ce n'est son ignorance, n'égale l'audacieuse outrecuidance avec laquelle le démagogue attaque et outrage les hommes et les choses les plus respectables.

Nous venons de voir ce qu'il écrivait sur les rebelles de 1790, comment il qualifiait l'héroïsme de Desilles ; si l'on songe que cette publication précédait de quelques semaines le rappel et le retour triomphal des Suisses condamnés aux galères, on reconnaîtra que La Vallée était un des organes du mouvement révolutionnaire. Ses imprécations contre nos monuments publics sont comme une menace de la future invasion des destructeurs qui bientôt envahiront Nancy.

Après une description de l'Hôtel-de-Ville, il ajoute : « Au milieu de la place qui sans doute « aura perdu son nom de Royale, s'élevait avec

(1) L'*Ancien Régime et la Révolution*, p. III de l'avant-propos.

Digitized by Google

« orgueil la statue pédestre de Louis XV, que le « patriotisme des habitants aura, nous n'en dou- « tons pas, convertie en canons. » Puis vient cette aimable facétie : « Les rois appelaient les canons « leur dernière raison : *Ultima ratio regum*. Le « peuple, en faisant servir leurs statues à faire des « canons, pourra les appeler uniques bienfaits des « rois. »

Voici les vœux qu'il exprime en arrivant à la place d'Alliance : « Il en est de même du monument « dont la place d'Alliance est décorée ; il fut érigé « pour perpétuer le souvenir de l'alliance entre *les* « *Bourbons et la maison d'Autriche*. Comme les or- « nements en sont en plomb, il serait plaisant que « l'on en fît des balles pour terrasser les Autri- « chiens et que le monument de l'alliance devînt « précisément l'instrument de la rupture éter- « nelle ! »

Heureusement ces espérances ne se sont pas réalisées et nous pouvons admirer encore la fontaine si bien appropriée à l'ensemble de la place d'Alliance. Pourquoi n'en fut-il pas de même de l'œuvre de Guibal et de Cifflé ? Après les effroyables dévastations commises à Nancy dans les fatales journées des 13 et 14 novembre 1792 par une horde de vandales connue sous le nom de bataillon des Marseillais, plus révolutionnaires que la Convention elle-même, qui avait ordonné la suppression, mais non la destruction des statues, des citoyens sacriléges révèlent aux

Digitized by Google

Marseillais l'endroit où la statue avait été enfouie; c'est alors qu'avec une rage acharnée, ces forcenés la déterrent, et ne pouvant l'extraire du sol, ils allument au-dessus des parties mises à découvert un feu de bois et de houille, qui devait la défigurer et mettre une partie du bronze en fusion. Sur ce point, les vœux du pamphlétaire, comme on le voit, furent exaucés (1).

La description de notre ville se termine par ces doctes et suffisantes appréciations : « *Toute la* « *ville neuve* et principalement le faubourg Saint- « Pierre, immense dans son étendue, *sont de la* « *création de Stanislas*..... C'est au bout de ce fau- « bourg que, dans une vilaine église de moines « (l'élégante chapelle de Bon-Secours), gît le mau- « solée du détrôné; c'est un chef-d'œuvre de Gi- « rardon. » L'admirable mausolée de Catherine Opalinska est dû au ciseau d'un Lorrain, Nicolas-Sébastien Adam; celui du roi de Pologne, commencé par Vassé, élève de Bouchardon, avait été terminé par Félix Lecomte; mais peu importe à l'historien révolutionnaire qui, « écrivant pour ses neveux », tient à leur révéler l'œuvre supposée d'un artiste mort près de 40 ans avant Stanislas.

Il faut passer bien des pages de ce livre, mais nous signalons aux curieux les extravagances débitées à cœur joie sur l'établissement de Maréville.

(1) Voir, sur cet épisode, le livre déjà signalé de M. Barthélemy, *les Marseillais à Nancy*. In-8°, 1846. Nancy.

Digitized by Google

C'est un modèle de déclamations haineuses inspirées sans doute, à l'ex-capitaine destitué, par le souvenir de son incarcération à la Bastille.

Comme on le voit, depuis son départ de Nancy, l'ancien chef de club n'était pas resté inactif, et il songeait à entretenir l'esprit d'agitation et au besoin à en tirer profit.

A partir de cette époque, de nombreux ouvrages dus tantôt à des compilations, tantôt aux caprices de l'imagination, se succédèrent sous sa plume féconde.

Toutefois, dès que le despotisme militaire succéda à la tourmente révolutionnaire, le ci-devant marquis renonça à ses convictions démocratiques pour se faire ardent impérialiste ; devenu le familier de Lacépède, dont il avait su gagner les bonnes grâces, il obtint, en 1803, du nouveau chancelier, une place de chef de division à la Légion d'honneur, et l'ancien détenu de la Bastille (pour les causes que nous savons) ne tarda pas à être décoré de l'étoile de l'honneur. Il se mit alors à chanter les exploits de Bonaparte dans un poëme épique, écrivit des notices sur les actions d'éclat des membres de la Légion d'honneur, et se chargea du discours préliminaire de l'histoire du couronnement de l'empereur par Dusaulchoy.

Les gloires impériales ne devaient pas seules défrayer l'activité de l'écrivain : on trouve ses articles dans l'*Almanach des muses,* dans le *Journal des arts* et le *Journal des défenseurs de la Patrie ;* il prêta

Digitized by Google

même à la rédaction de la *Quotidienne* un concours actif, mais occulte, puisque les principes de cette feuille ne s'accordaient guère avec le nouveau drapeau sous lequel il s'était abrité.

A la chute de l'Empire, La Vallée, pour s'assurer la conservation de sa place, offrit ses services au gouvernement de la Restauration ; mais, malgré les actes de souplesse et de gymnastique littéraires dont il pouvait fournir les preuves, le Gouvernement se priva de son dévouement ; il fut remercié, et le 28 février 1816, il mourut à Londres, où il s'était retiré. Le marquis de Bois-Robert avait à cette époque soixante-neuf ans ; on trouva dans ses papiers le manuscrit d'un mémoire intitulé : *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des diverses factions qui ont agité la France depuis 1789 jusqu'à l'abdication de Napoléon.*

C'était là une matière qu'il pouvait traiter *ex professo,* puisqu'il en avait..... connu les détours, et qu'il avait publié un mémoire intitulé : *Importance de l'amour de la vérité dans l'homme de lettres* (brochure in-8°, 1791); mais il est permis de douter du succès de cette œuvre posthume quand on sait comment, en 1792, il avait appliqué ce principe à la notice de Nancy.

La Vallée est un des ancêtres de cette famille désignée aujourd'hui sous le nom de bohème politique et littéraire, et un dernier trait donnera la mesure de son prodigieux aplomb.

Digitized by Google

Pendant qu'il répandait dans la garnison les ferments de l'indiscipline, ce personnage avait conçu, paraît-il, le projet de se faire admettre à l'Académie de Nancy.

A la suite de quelques vers galamment tournés, à l'adresse de la Dugazon qui faisait alors les délices de notre scène, on put lire dans le journal de Sonnini (numéro du 15 juillet 1790) une ode en l'honneur de M. de La Vallée, ancien capitaine (cette fois) au *régiment de Bourgogne, président de la Société des Amis de la Constitution*, etc., et commençant par ces vers flatteurs :

> On vante la délicatesse
> Qui règne dans tous tes écrits,
> Où tu joins, dit-on (?), la noblesse
> A la fraîcheur du coloris.

Ce compliment signé Ranxin, collaborateur de Sonnini, n'était point, à la rigueur, un rapport sur l'œuvre d'un candidat présenté; mais si, après avoir lu cette insertion dans la feuille d'un des principaux membres de l'Académie, on se reporte à la brochure anonyme de l'an IV, on reconnaîtra que le persiflage dans lequel s'est complu l'auteur, n'a pu être dicté que par la rancune d'un candidat repoussé. Dans tous les cas, le langage du ci-devant capitaine rappelle l'exclamation de « certain renard gascon » visant le haut d'une treille.

Nous transcrivons la page 23 de cette curieuse brochure : « Outre l'Université que Pont-à-Mous-

Digitized by Google

« son avait perdue, Nancy avait encore une aca-
« démie. J'ai assisté à l'une de ses séances : c'était
« une mauvaise caricature de l'Académie française.
« Là se trouvaient unis à l'orgueil, à la morgue, à
« la prétention de ces républiques aristocrates dites
« des lettres, tout le ridicule, toutes les momeries,
« toutes les puérilités du faux savoir. Dans une
« salle de la maison commune s'asseyait autour
« d'une table de billard, ou peu s'en faut, un quar-
« teron de savants bien boursouflés, dont les petits
« esprits rassemblaient, pendant un an, toutes leurs
« forces pour dire, pendant une minute : « La belle
« chose qu'une académie ! » Et (La Vallée se met modestement en scène) « l'homme de génie, que
« des voyages ou des circonstances jetaient dans
« Nancy à l'époque de cette fameuse séance, riait
« dans un coin de voir une ville entière venir ap-
« plaudir au ridicule. Car », ajoute-t-il, « les séan-
« ces publiques des académies ressemblent à cer-
« taines fêtes de l'antiquité, où les peuples adoraient
« les divinités malfaisantes ! »

Quelque temps après que ces choses étaient écrites, la suppression des académies fut décrétée par la Convention(1); la société de Nancy était comptée déjà parmi les plus recommandables des provinces : les Montesquieu, les Voltaire, les Bernouilli, les Buffon, les Daubenton n'avaient point dédaigné de lui

(1) Décret du 8 août 1793.

Digitized by Google

être agrégés; elle était digne à tous égards de ces associés illustres, et si les membres dispersés de l'académie avaient connu l'auteur anonyme de ces injures, ils auraient pu s'écrier avec le lion malade, apostrophant l'âne de La Fontaine :

Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes !

Qu'on ne nous reproche pas d'avoir exhumé de la poussière un auteur oublié pour nous livrer au facile plaisir de dresser un réquisitoire contre un représentant suranné de la démagogie, La Vallée n'est point un inconnu; ses œuvres figurent dans le dictionnaire consacré par Brunet aux livres rares et curieux.

Le catalogue raisonné de M. Noël le signale comme un pur et très-zélé républicain.

M. de Dumast, dans son *Histoire de Nancy*, s'amuse des bizarreries du démocrate qui oublie ses déclamations pour se mettre à « pindariser sur les bords riants de la Meurthe », et l'historien se contente de l'appeler un « Brutus tityre qui dépose le chalumeau pour reprendre son dada ».

Enfin, notre honorable confrère, M. Gérard, a trouvé piquant de publier dans son dernier ouvrage, couronné par l'Académie française (*Les Artistes de l'Alsace*), les impudentes appréciations de La Vallée sur la cathédrale de Strasbourg. Mais nul n'avait encore dévoilé les agissements coupables du ci-devant marquis et présenté le compte

Digitized by Google

sévère que l'histoire peut lui demander à l'occasion de la sanglante affaire dont il fut un des principaux instigateurs.

Ce n'est pas chose nouvelle ni rare de voir un meneur, occulte ou avéré, se dissimuler prudemment au jour de l'émeute, abandonnant aux sévérités de la justice les malheureux qu'il a égarés par ses doctrines. Il m'a semblé toutefois que cette enquête, ordonnée en 1790, étouffée en l'an IV de la Liberté et reprise après plus de quatre-vingts ans, était de nature à justifier la réflexion prophétique inscrite par Rabaut-Saint-Étienne en tête de son *Précis historique de la Révolution française :*

« La postérité pourra seule connaître les causes secrètes auxquelles il faut attribuer certains événements particuliers survenus au cours de la Révolution et qui en ont accéléré la marche. »

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

L'ABBÉ BAUTAIN

PAR

ANTOINE CAMPAUX

Il y a un demi-siècle et plus, dans l'automne de 1816, arrivait à Strasbourg, pour y professer la philosophie au collége royal, un jeune homme de vingt ans. Ce jeune homme, chargé, à un pareil âge et dans un établissement de cette importance, d'un si grave enseignement, était M. Louis-Eugène Bautain, qui était appelé à illustrer à la fois par la puissance et la fécondité de sa parole l'Église et l'Université.

Pour le moment, le jeune débutant ne se doutait pas de ce futur partage de son existence, pas plus que de la double illustration qui l'attendait, et il ne songeait qu'à exposer de son mieux à ses élèves, dont quelques-uns pouvaient être ses aînés, la philosophie éclectique qu'il avait reçue, on peut le dire, à sa source, de la bouche même de M. Cou-

Digitized by Google

sin, qui venait de la mettre au monde dans la chaire de Royer-Collard.

Entré à l'Ecole normale en 1813, après de brillantes études faites à Paris (1), où il était né le 17 février 1796, Louis Bautain commençait par s'y lier avec Jouffroy et Damiron d'une amitié qui leur avait valu le nom des *trois inséparables;* et il ne tardait pas, à leur exemple, à se tourner vers les études philosophiques, attiré qu'il y était encore par la vive et éloquente parole du jeune maître qui à l'École y présidait.

Malgré cette direction, il restait cependant, s'il faut en croire les contemporains, encore plus littérateur que philosophe. Nul, du reste, dans les exercices de la conférence, ne montrait un esprit plus vif et plus alerte, et aussi, m'a-t-on dit, plus caustique.

C'est sous ces auspices qu'après avoir emporté, avec le titre d'agrégé de philosophie, le grade de docteur ès lettres, à la suite de la brillante soutenance, en Sorbonne, d'une thèse sur la satire, il avait été, au sortir de l'École normale, envoyé au collége royal de Strasbourg pour y enseigner la philosophie.

Jeune, spirituel, plein d'ardeur et d'entrain, il

(1) Dans son livre sur l'*Art de parler en public,* il nous apprend qu'il avait fait ses études au lycée Charlemagne, sous M. Villemain, auquel, après Dieu, il rapporte ce qu'il a pu avoir de talent de plume ou de parole.

Digitized by Google

avait débuté avec éclat, avec un éclat tel que, le 31 octobre 1817, deux mois à peine après avoir reçu le titre définitif de sa chaire au collége, il était chargé en outre de l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres. C'était un théâtre bien différent de celui du collége, et la transition de l'un à l'autre pouvait paraître périlleuse, surtout pour un jeune homme. L'épreuve ne sembla qu'un jeu pour M. Bautain. Du premier coup, il s'en tira avec honneur et obtint d'emblée, parmi la jeunesse de Strasbourg, un succès jusqu'alors inouï. Tous ceux qui l'entendaient étaient enlevés, et c'était à qui se presserait autour de la chaire du jeune orateur.

Il avait de l'orateur toutes les qualités naturelles, et il les doublait encore par l'art avec lequel il savait les mettre en œuvre ; car avec une parole qui coulait de source, il n'abandonnait pourtant rien au hasard. Traits fins et distingués, physionomie accentuée, digne d'être gravée en médaille, regard perçant et plein de puissance, avec un remarquable caractère de résolution et de volonté, quelque chose à la fois d'imposant et d'attirant, voix métallique et vibrante, rendant tous les accents de l'âme et dont il savait jouer en maître comme d'un instrument exquis, il avait tout ce qui saisit un auditoire et le maîtrise, et tout cela au service d'un esprit noble, élevé, nourri d'excellentes études, et confondant en jeune homme qu'il

Digitized by Google

était — confusion périlleuse — dans la même poursuite, il l'a avoué lui-même, la gloire si éblouissante aux yeux de la jeunesse, et la vérité.

Les succès de l'homme dans le monde égalaient ceux du professeur dans sa chaire.

La meilleure compagnie se le disputait; et, sur ce terrain si différent de celui de l'Académie, il allait de pair avec les plus aimables. Cavalier accompli de sa personne, il y portait une politesse, une aisance, un charme, qui achevaient la séduction commencée par son talent. Tout souriait enfin au jeune homme.

Il faisait, je dois le dire, tout ce qu'il fallait pour mériter un pareil succès. Fortune oblige, il le savait; et il préparait chacune de ses leçons comme un général prépare ses opérations à la veille d'une bataille. Il rendait à son public en zèle, en travail, en soin, tout ce que ce public lui donnait en bienveillance, en attention, en faveur.

Si quelqu'un devait sembler heureux, c'était le jeune professeur; cependant il l'était beaucoup moins qu'il ne le paraissait, et ce que son succès cachait de douleur et de souffrance finit par éclater de la façon la plus triste.

Un jour qu'il était dans sa chaire, tout à coup, au milieu de sa leçon, il s'interrompit comme frappé de mutisme, et il pâlit. Il sentait avec terreur que sa pensée lui échappait; en vain il essayait de la ressaisir, il n'y parvenait pas, et devant son audi-

Digitized by Google

toire presque aussi déconcerté que lui, il restait interdit comme un homme pris de vertige. Enfin, il rassembla une dernière fois ses forces pour murmurer au public haletant d'attente ce qui lui arrivait, et il descendit de sa chaire sans pouvoir même achever.

L'étude assidue des philosophes allemands où il puisait ses matériaux, la méditation incessante des abstractions les plus subtiles, l'élaboration toujours renouvelée des idées des autres pour se les assimiler ou les transformer en ses propres idées, enfin, la tension excessive de l'esprit pour ordonner le plan de ses leçons qu'il exposait d'abondance, tout cela, avec l'exaltation de toute sa personne pour suffire à la double tâche du Lycée et de la Faculté, avait, c'est lui-même qui nous le dit dans une des pages les plus émues de ses souvenirs (1), épuisé ses forces et tellement fatigué son cerveau, qu'il ne pouvait plus ni lire, ni écrire, ni penser sans douleur.

Il dut renoncer pendant plusieurs mois à toute espèce de travail pour chercher dans le séjour des eaux et les distractions des voyages une guérison qui ne pouvait être l'affaire d'un jour. Qu'on juge du supplice d'une pareille inaction pour un jeune homme qui avait mis toute sa vie dans la science et l'étude, qui n'était pas insensible, tant s'en faut,

(1) Au dernier chapitre de la *Chrétienne de nos jours*.

Digitized by Google

à l'honneur qu'il avait le droit d'en espérer, et qui se trouvait subitement arrêté au début de sa carrière, au moment même où elle avait déjà pour lui plus que des promesses.

Sous cette impression, l'état de sa santé s'aggrava encore, le sommeil lui fut ôté ; et dans cet accablant tête-à-tête de douleur physique et morale avec lui-même, que la nuit n'interrompait pas, ne trouvant plus en lui de quoi se soutenir, il descendit un à un tous les degrés du désespoir et en vint jusqu'à se familiariser avec l'idée de rompre brusquement une existence qu'il croyait à jamais condamnée. Il se trompait comme plus d'un jeune homme en pareille occasion ; car ces épreuves sont encore plus fréquentes qu'on ne croit, surtout chez certaines âmes. Ce qu'il prenait pour la ruine de tout son être n'était qu'une crise momentanée, une sorte de mue intellectuelle et morale, d'où il devait sortir plus vigoureux et comme renouvelé, pour fournir une carrière plus large.

Au bout de quelque temps, en effet, il remontait dans sa chaire et y retrouvait, avec son auditoire resté fidèle et accru par une nouvelle génération d'étudiants, ses triomphes passés et de plus grands encore. Il y rapportait, outre la maturité relative qu'il devait à la crise par où il avait passé, une plus grande connaissance de la philosophie allemande, qui avait alors pour la France tout le prestige de la nouveauté. Sur les bords de ce grand

Digitized by Google

fleuve, où le double souffle germanique et français se croise et se féconde incessamment, il s'en considérait comme l'interprète obligé; et ce mélange de la pensée allemande et de la pensée française donnait à la parole du jeune professeur, rendu à sa chaire, une saveur qu'assaisonnait encore une pointe de libéralisme.

Mais on ne fréquente pas impunément la métaphysique allemande.

Cette philosophie a des escarpements, des pics et des abîmes et surtout des nuages dont s'accommode assez mal le besoin de clarté et de précision qui distingue l'esprit français. A force de hanter Kant, Fichte, Hegel et Schelling, bien qu'il les combattît, il n'avait pu empêcher que son enseignement n'en reproduisît quelque chose, au moins dans la forme; et par là il étonnait, je ne veux pas dire, il heurtait la partie peu sympathique de son auditoire, — il y en a toujours une. — Tandis qu'avec l'audace de la jeunesse il cinglait, toutes voiles déployées, en pleine ontologie, sans souci des écueils que recèle cet Océan, des auditeurs peu bienveillants recueillaient dans ses paroles ce qui pouvait prêter à des difficultés, pour le colporter dans la ville et, les bonnes âmes aidant, — elles ne manquent jamais — faisaient circuler sous son nom des propositions énormes. Il avait dit, par exemple, un jour dans une de ses leçons : *Dieu n'existe pas, mais il est,* ce qui est une vérité ba-

Digitized by Google

nale dans la langue de la métaphysique, opposant à la contingence et à l'écoulement perpétuel de la matière le caractère d'absolu qui constitue l'Être Infini. On supprimait purement et simplement la seconde partie de sa proposition, et en ne retenant que la première, on lui faisait dire brutalement : Il n'y a pas de Dieu.

On pense s'il fallait beaucoup de propositions de ce genre pour compromettre un homme; une seule aurait suffi. Aussi M. Bautain, à la suite de la visite d'un inspecteur général envoyé exprès de Paris pour constater le caractère de son enseignement, fut-il suspendu de ses fonctions au Collége royal, et dut-il, en même temps, descendre de sa chaire de la Faculté des lettres, juste au moment, — remarquons, la coïncidence de ces mesures de rigueur, — où MM. Dubois et Jouffroy, ses anciens camarades d'école, étaient eux-mêmes contraints de descendre de la leur.

Ce qu'on ignorait alors, et ce qui était aussi piquant que triste, c'est que le gouvernement de la Restauration, avait, en cette circonstance, la main on ne peut plus malheureuse. Par une méprise étrange, dont tous les torts, il faut l'avouer, n'étaient pas pour lui, car une bonne partie, au moins, en revenait aux obscurités de l'ontologie, ce gouvernement frappait un philosophe chrétien. A l'époque, en effet, où M. Bautain se voyait suspendu pour les tendances panthéistiques de son enseigne-

Digitized by Google

ment, il était déjà, depuis quelque temps, chrétien de cœur et d'âme, et ce mécréant se rapprochait chaque jour davantage du giron de l'Église. C'est ici qu'il faut s'arrêter pour reconnaître la vérité de cette parole de l'Écriture, que l'*Esprit souffle où il veut : Spiritus ubi vult spirat.*

Presque à l'heure où M. Bautain, dans un mémoire couronné par l'Académie de Châlons, sur la *Morale des philosophes comparée à celle de l'Évangile,* allait signaler son retour au christianisme, Jouffroy, son ancien disciple et ami, de qui, à l'École, il avait peut-être reçu des confidences sur la nuit d'agonie où il sentit tomber une à une à ses pieds toutes ses croyances, Jouffroy rompant, mais pour ne s'en consoler jamais, les derniers liens qui le rattachaient à la foi, publiait dans le *Globe* son fameux article : *Comment les dogmes finissent.*

Mais comment le jeune philosophe éclectique, la veille encore indifférent et dédaigneux, sinon hostile, était-il redevenu chrétien ? Ce n'est pas seulement une des pages les plus attachantes de la vie de l'illustre professeur, c'est encore un des chapitres les plus curieux de l'histoire de l'esprit humain que j'ai ici à raconter, en même temps que j'ai à tirer de l'ombre où elle est enfoncée pour la plupart des lecteurs une figure presque inconnue, mais d'autant plus rayonnante dans son obscurité, et, en tout cas, sympathique entre toutes, celle d'une personne, d'une femme qui exerça sur la destinée

Digitized by Google

du philosophe de Strasbourg l'influence la plus décisive.

Dans le temps que M. Bautain, encore sous le coup de la prostration physique qui avait eu sur son moral un retentissement si profond, continuait à chercher dans le repos et les voyages un remède à son mal, il eut l'occasion de la rencontrer et de lui être présenté. Et ici je dois dire tout d'abord que par son âge — elle avait alors cinquante-quatre ans — comme par son extérieur, M^lle^ Louise Humann — c'était son nom — n'avait rien de ce qui peut fasciner l'imagination d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Aussi fut-ce un intermédiaire plus sévère qui prépara leur liaison : ce fut la philosophie, la philosophie allemande, que cette dame, qui avait longtemps habité l'Allemagne, avait étudiée à fond, dans le texte des auteurs, dont quelques-uns même lui avaient été personnellement connus. Qu'on juge quelle bonne fortune ce dut être pour le jeune professeur. Depuis des années il se tuait à déchiffrer la lettre de cette philosophie qui exerçait alors sur l'esprit français l'attraction si puissante de l'inconnu et, pourquoi ne pas le dire aussi, de sa mystérieuse obscurité ; et il trouvait pour l'y introduire, pour la lui éclaircir, une femme à la fois intelligente et bienveillante, dans laquelle il pressentait pour lui une mère et qui semblait avoir réservé, pour le devenir, tous les trésors d'affection d'une jeunesse passée dans les exercices de la piété la plus austère

Digitized by Google

et la plus héroïque, car elle l'avait déployée en face des échafauds de 93 (1). Dans cette liaison, M. Bautain, il nous le dit lui-même, ne pensa d'abord qu'au profit qu'il pouvait en retirer pour ses études philosophiques, et il se donna tout entier à ce maître d'une nouvelle espèce, qui non-seulement lui épargnait, pour la préparation de ses cours, une bonne partie des fatigues dont cette préparation était pour lui la source, mais qui encore était capable de lui donner la réplique sur toutes les questions les plus hautes de la philosophie.

Du reste cette personne ne possédait pas seulement la séduction déjà si grande aux yeux d'un jeune philosophe, de l'esprit et du savoir, elle avait encore un autre charme, et celui-là irrésistible en même temps qu'inépuisable, elle avait le charme qui vient de l'âme, celui de la bonté. M. Bautain s'en laissa pénétrer et cela d'autant plus profondément que cette bonté s'ajoutait à une rare distinction de caractère et à un air de dignité tel qu'on ne pouvait la voir sans se sentir saisi de respect.

Dans cette atmosphère toute nouvelle, M. Bautain, entré pur philosophe, finit par se trouver un jour chrétien. Il ne le devint pas d'ailleurs du jour au

(1) Elle avait été à cette époque l'auxiliaire le plus dévoué de l'apostolat de l'abbé Colmar, mort depuis évêque de Mayence, qui, pendant la Terreur, n'avait cessé un seul jour de remplir, à Strasbourg, au péril de sa vie, les fonctions les plus délicates de son ministère.

Digitized by Google

lendemain, et ce ne fut pas sans résistance ni sans combat qu'il se rendit.

La lecture de l'Évangile, la douceur pénétrante et souveraine de celle qui le lui avait mis entre les mains et le lui commentait, le désarroi moral enfin dans lequel il se trouvait depuis sa maladie et dont il n'avait pu se taire à des amis, à des collègues qui vivent encore et qui me l'ont redit, toutes ces causes réunies l'amenèrent peu à peu à partager des convictions auxquelles il sentait sa dignité et son bonheur désormais attachés.

Lors de la double suspension dont il avait été frappé, son évolution philosophique et religieuse était déjà plus qu'ébauchée; cette mesure n'en retarda pas la manifestation. Il en eut l'occasion dans des cours particuliers qu'il donna chez lui avec non moins de succès qu'à la Faculté, et qu'il continua pendant deux ans, jusqu'en 1824, époque à laquelle M. Ordinaire, alors recteur de l'Académie, l'autorisa à remonter dans sa chaire.

Avec quelle attente de la part du public il reprit le chemin de la Faculté, je n'ai pas besoin de le dire. Il n'était bruit dans la ville que du changement du jeune éclectique, du jeune frondeur, qui naguère inquiétait de ses hardiesses les autorités religieuses, civiles et militaires. On se demandait quelle contenance il allait faire, et comment il se tirerait de l'embarras qu'éprouve toujours en pareille circonstance un orateur. Le public seul eut à s'inquiéter.

Digitized by Google

M. Bautain n'eut pas prononcé deux mots qu'il fut maître de son auditoire et lui fit accepter l'expression de ses nouvelles convictions. Bien plus, son influence sur la jeunesse s'accrut, et il vit se former autour de lui, sous l'action de sa parole, qui mettait le feu aux âmes, un groupe de disciples d'élite ardents à recueillir sa pensée et à la développer dans toute une série de thèses, que la Faculté des lettres vit alors éclore. Il avait, ce qui fut toujours la plus chère comme la plus haute ambition de sa vie, il avait fondé une école, c'est-à-dire un centre de communion intellectuelle. Cette école devint à la lettre un véritable laboratoire où, sous l'impulsion du maître, l'activité des disciples se précipita sur toutes les branches de la science humaine.

Car, loin de s'éteindre ou de s'alanguir par suite de son retour au christianisme, la passion de M. Bautain pour la science et l'étude n'avait fait que s'accroître, et dans son ardeur de tout embrasser et de tout savoir, de concert avec M. Adolphe Carl, le plus ancien et le plus cher de ses disciples, le compagnon inséparable de sa vie, il s'était mis à suivre les leçons de la Faculté de médecine. Le 6 juin 1826, à la suite de la soutenance d'une thèse, dont la doctrine et la terminologie, quelque peu ardues (1), devaient se reproduire plus tard dans la plupart de

(1) On jugera du spiritualisme transcendantal de cette thèse par cette proposition qu'il y émettait, que c'est l'âme qui se fait à elle-même son esprit et son corps.

Digitized by Google

ses leçons et de ses livres, il obtenait le grade de docteur en médecine, ouvrant ainsi la voie à ses disciples, qui tous, ou presque tous, à son exemple, se piquèrent de faire des études médicales.

Cependant l'âge était venu pour M. Bautain où il pouvait songer à s'établir; il avait le choix entre les alliances les plus honorables, lorsque, mettant le sceau à tout ce qu'il avait fait jusque-là, il prit avec M. Adolphe Carl, que je ne puis séparer de lui puisque je le trouve partout à ses côtés, la détermination d'entrer dans les Ordres. Ils s'en ouvrirent à Mgr Le Pappe de Trévern, qui gouvernait alors le vaste diocèse de Strasbourg et qui relevait de la bienveillance et de l'aménité la plus exquise les plus solides vertus. Le vénérable prélat fut ravi d'une pareille conquête pour l'Église, et impatient de la lui assurer, désireux sans doute aussi d'épargner aux deux docteurs les ennuis et les longueurs de l'épreuve du séminaire, il se contenta, pour toute préparation, de les envoyer à Molsheim faire quelques mois de retraite dans la maison des hautes Études (1) qu'il y avait établie.

D'enseignement théologique proprement dit, ils n'en reçurent point; leur savoir, joint à la vivacité de leur foi, semblait une compensation suffisante de cette lacune dans leur instruction ecclésiastique. On se trompait : de toutes les études, les études théolo-

(1) Cette maison fut depuis, il paraît, transférée à Marlenheim.

Digitized by Google

giques sont peut-être celles qui s'improvisent le moins. Mais alors, néophytes et catéchisants, se trouvaient dans un état de ravissement qui ne leur permettait pas de suivre les conseils de la prudence.

Comme nous le verrons tout à l'heure, les uns et les autres ne devaient pas tarder à le regretter.

Pour le moment M. Bautain suivait la voie que son évêque lui avait ouverte. A deux mois et demi de là, le 28 octobre 1828, irrévocablement engagé par la réception du diaconat, il montait pour la première fois dans la chaire de Saint-Pierre-le-Jeune, où, suivant le rapport des contemporains, sa parole produisait un effet inexprimable, et de là il s'élançait vers la chaire de la cathédrale. Le 20 décembre de la même année, il était ordonné prêtre, et à partir de ce jour il se partageait entre l'Église et l'Université, à laquelle, tout en renonçant au siècle, il n'avait pas voulu faire défection.

On juge du spectacle que présenta la rentrée de M. Bautain à la Faculté sous l'habit ecclésiastique. De tous ceux qu'il avait jusque-là offerts à Strasbourg, c'était certainement le plus saisissant et le plus propre à piquer la curiosité publique. La foule accourut s'en rassasier. L'école du professeur se grossit encore de nouvelles recrues, venues de tous les coins de l'Europe et appartenant à tous les cultes.

Digitized by Google

J'ai dit qu'il avait fondé une école ; c'en était une dans toute la force du terme.

En effet, outre le public amateur et de circonstance, qui court toujours là où il y a du bruit et pour qui tout est spectacle, il avait su grouper autour de lui toute une élite de jeunes gens appartenant aux meilleures familles. Ces jeunes gens ne s'étaient pas contentés d'entourer sa chaire; désireux encore de s'attacher à sa personne, ils l'avaient suivi jusque chez lui, rue de la Toussaint, dans la maison que leur ouvrait une hospitalité généreuse, et là, dans une sorte de cénacle qui rappelait celui qu'Augustin et ses amis, avec Monique au milieu d'eux, formaient après leur conversion, sous la conduite et sous les yeux de son inspiratrice, devenue leur mère à eux aussi, ils formaient une véritable petite famille philosophique et religieuse où tout était commun, les idées, les sentiments, la bourse, le genre de vie, tout, jusqu'au costume, modelé sur celui du maître.

C'était un véritable culte enfin que ses disciples avaient pour toute sa personne. Il reste de ce culte un monument curieux et remarquable entre tous, c'est un ouvrage en deux volumes, intitulé *Philosophie du christianisme,* où l'un deux, qui depuis s'est élevé aux plus hauts degré de la hiérarchie ecclésiastique, a recueilli et condensé, sous forme de correspondance, la substance de sa doctrine, qui n'était autre, — et elle garda toujours ce caractère,

Digitized by Google

qu'une exposition philosophique et scientifique du christianisme (1). Il y règne d'un bout à l'autre, de la part des disciples pour le maître, une ferveur d'admiration et de respect qui montre tout ce que ce puissant esprit avait su prendre d'ascendant et d'autorité sur tout ce qui l'approchait.

C'est avec cette élite de disciples, grossie encore de nouvelles recrues non moins distinguées, que, le 2 octobre 1830, M. l'abbé Bautain, — c'est le titre que nous lui donnerons désormais — prit possession du Petit-Séminaire, dont Mgr de Trévern venait de lui confier la direction. C'était une sorte de compensation anticipée de la démonstration hostile dont son habit fut à quelques jours de là l'objet de la part d'une partie de son auditoire, comme il recommençait son cours. Cette démonstration l'obligea de demander un congé, dont la durée dut se prolonger non moins de deux ans, pendant lesquels il fut suppléé par M. Delcasse, alors professeur au collége royal.

C'était vraiment, comme je viens de dire, une prise de possession que l'entrée de M. Bautain au Petit-Séminaire ; car il y amenait avec lui, comme auxiliaires, — et il n'en pouvait trouver de plus

(1) M. l'abbé Bautain le dit lui-même dans la dédicace adressée à M. l'abbé Carl en tête de sa *Psychologie expérimentale :* « J'ai toujours confessé que ce qu'on veut bien appeler ma philosophie n'est que la parole chrétienne scientifiquement expliquée. »

Digitized by Google

dévoués, — ses amis, tous engagés dans les ordres, à son exemple, ou prêts à s'y engager. Mgr de Trévern, complétement sous le charme, et particulièrement touché du désintéressement de ces jeunes hommes, qui, en offrant de remplir gratuitement leurs fonctions, soulageaient d'une manière sensible les finances du diocèse, Mgr de Trévern avait, ou à peu près, pour faciliter leur tâche, renouvelé de fond en comble l'ancienne administration.

Le Petit-Séminaire, pour être un théâtre moins en vue que la Faculté des lettres, offrait au zèle de M. l'abbé Bautain un champ d'activité relativement encore assez étendu. Il se mit, avec ses amis, immédiatement à l'œuvre ; et rien ne saurait exprimer l'excellence des résultats que ne tarda pas à produire, dans l'établissement, l'étroite et profonde entente du directeur et de ses collaborateurs, ne faisant tous avec lui qu'un cœur et qu'une âme, et portant tous dans leur enseignement cette unité du but et d'efforts, si importante dans une pareille œuvre, et qui, se communiquant des maîtres aux élèves, semblait animer jusqu'aux pierres de la maison.

Trois années s'étaient écoulées, trois années de prospérité pour l'établissement qu'il dirigeait, de faveur toujours croissante pour lui auprès de son évêque, lorsque la mort de celle qui avait été jusque-là comme son bon génie vint, en 1833, jeter une première ombre sur sa fortune, et donner en

Digitized by Google

quelque sorte le signal des disgrâces qui lui étaient réservées.

En effet, à quelque temps de là, en 1834, lui et ses amis se voyaient retirer, avec la confiance de Mgr de Trévern, la direction du Petit-Séminaire, et à leur tour ils cédaient la place à une autre administration.

Qu'était-il donc arrivé ? Je ne me dissimule pas que c'est ici le point délicat de la vie de M. l'abbé Bautain ; je n'éprouve pas toutefois à l'aborder autant d'embarras qu'on pourrait croire, et cela grâce à la franchise de l'illustre professeur, qui, dans une occasion solennelle, en a parlé lui-même dans des termes qui lui font trop d'honneur pour que je ne les rappelle pas ici. Je les tire du Panégyrique de saint Paul, prononcé par lui, le 2 décembre 1855, à Sainte-Geneviève, pour la fête des Écoles, en présence de Mgr Sibour, archevêque de Paris, et d'un auditoire d'élite. Après avoir exposé la doctrine du grand philosophe de Tarse sur la puissance de la raison naturelle, « capable de s'élever par ses seules lumières, par ses seules forces, jusqu'à la connaissance de Dieu », il ne craignit pas d'ajouter, faisant ainsi publiquement sa confession : « Et moi aussi j'ai résisté à ce texte, et pendant quelque temps j'ai fait tout pour y échapper. Afin de donner un plus beau champ à la parole de Dieu, j'étais porté à affaiblir la valeur de la raison humaine... Mais l'Église, toujours sage

Digitized by Google

parce qu'elle est assistée de l'Esprit divin, n'approuve aucun excès, pas même ceux qui semblent lui être profitables. Elle ramène toujours à la modération qui est la vraie sagesse dans les choses de ce monde ; et avec une douceur dont je lui été profondément reconnaissant, elle a redressé une mauvaise tendance qui pouvait devenir un égarement. »

Nous avons dans les termes mêmes de ce noble aveu le résumé on ne peut plus net du différend qui, pendant près de six ans, de 1834 à 1840, partagea Strasbourg en deux camps et en fit un véritable champ de bataille théologique, les uns tenant pour la raison et M^gr^ de Trévern, les autres pour la foi et M. l'abbé Bautain. Car le débat, porté devant le public, était devenu la proie des langues ; les journaux, qui passionnent tout, s'en étaient emparés, et les échos en avaient retenti jusqu'à Paris, qui mêla un instant le nom du philosophe de Strasbourg à celui de Lamennais.

Chose étrange ! Dans cette polémique entre un évêque et un philosophe, sur une question fondamentale en philosophie, la question de la certitude, c'était le philosophe qui exaltait la foi aux dépens de la raison et faisait de la première le principe de toute certitude ; c'était l'évêque, avec l'ancienne théologie, qui prenait parti pour la raison et en faisait l'introductrice naturelle de l'âme à la foi ! M. l'abbé Bautain et ses amis, qui étaient arrivés au christianisme surtout par la voie du sentiment, ne

Digitized by Google

pouvaient se décider à signer les termes d'un formulaire qui leur semblait, à tort sans doute, mais qui leur semblait enfin faire trop bon marché, même dans l'ordre des vérités naturelles, d'un élément aussi important. Il faut dire encore à leur décharge que Rome, où l'affaire avait été évoquée, n'ayant pas prononcé contre eux de censure directe, ils se croyaient jusqu'à un certain point dans leur droit en discutant les termes d'une soumission qui paraissait aux disciples l'abandon de leur maître, et qui entraînait pour celui-ci la dissolution de son école. A se mettre d'ailleurs à un autre point de vue, n'y avait-il pas, de la part de M. l'abbé Bautain et de ses amis, dans leur persistance, dans leur vivacité à défendre des idées (1) qu'au fond de leur âme ils croyaient vraies, un désintéressement de leur avenir dans l'Église, qui témoignait au moins d'une rare dignité de caractère? Car c'en est une, et une grande, de ne faire l'abandon de sa pensée qu'à la paix et à l'autorité établie pour la maintenir. Ils finirent en effet par se rendre, mais avec le regret de l'avoir fait un peu tard et d'avoir contristé, — c'est encore la douleur de ceux qui survivent, — les derniers jours d'un prélat qu'ils

(1) Il arriva même à l'un des plus jeunes, au plus fort de la polémique, de laisser échapper ce mot qui excédait évidemment sa pensée : *Nous ne fénéloniserons pas.* Ce n'était là, heureusement, qu'un mot de jeune homme ; ils fénélonisèrent, en effet, et ce fut à leur gloire.

Digitized by Google

avaient tant de raisons de vénérer et d'aimer. C'est à Mgr Rœss, alors nouvellement promu au siége de Strasbourg, qu'était réservé l'honneur de recevoir la soumission définitive de l'illustre professeur et de ses amis. Ai-je besoin de dire que le prélat fit tout ce qu'il lui était possible de faire dans cette circonstance pour épargner aux nobles esprits qui se soumettaient ce qu'il pouvait y avoir de pénible pour eux dans cette démarche, et pour sauvegarder leur dignité ? Dans l'intervalle de ces débats, qui auraient eu de quoi absorber les forces et l'attention d'un autre, M. l'abbé Bautain trouvait encore moyen d'exercer ailleurs son activité. Il n'avait, en effet, quitté la direction du Petit-Séminaire que pour aller fonder, rue de la Toussaint, une institution secondaire libre où les meilleures familles de Strasbourg se piquèrent d'envoyer à l'envi leurs enfants. Des écoles primaires de garçons d'abord, de jeunes filles ensuite, ouvertes au cœur même de la ville, et où des dames de la plus haute distinction venaient elles-mêmes donner des leçons, n'obtinrent pas une moindre vogue.

De plus, en 1833, M. l'abbé Bautain était remonté dans sa chaire à la Faculté des lettres. Il y avait retrouvé une partie de ses anciens succès, et aussi, je dois le dire, des contradictions qui lui étaient autrefois moins familières et qui n'étaient pas faites, on le comprend, pour le consoler de ses autres disgrâces. On reprochait à sa philosophie de ne pas se tenir

Digitized by Google

sur son terrain et de faire trop d'excursions dans le domaine théologique. Quoi qu'il en soit, en 1838, après vingt et un ans d'un enseignement de l'éclat et de la fécondité duquel j'ai essayé de vous donner une idée, il était nommé doyen, et, à ce titre, appelé à l'honneur de représenter au sein du conseil académique la Faculté des lettres.

Cependant, sous la triple charge de la direction d'un établissement considérable, de l'enseignement public et d'une polémique qui n'avait pas duré moins de six ans, M. l'abbé Bautain avait fini par épuiser ses forces. Tant qu'il avait été sur la brèche, il ne s'en était pas aperçu ; l'exaltation de la lutte ne le lui avait pas permis. Quand il eut désarmé, il sentit sa fatigue et éprouva un moment d'affaissement. Que son auditoire de la Faculté ait tendu, dans ces circonstances, à diminuer, et que les rangs s'en soient peu à peu éclaircis, personne ne peut s'en étonner. On comprendra toutefois quelle amertume il dut ressentir de cet abandon. Il n'était plus jeune, il n'était plus neuf surtout, à Strasbourg. Il comprit, lui qui avait l'art et le don des renouvellements, que cet art était épuisé pour lui dans cette ville. Son rôle y était fini, il n'avait plus de bien à y faire. Il se détermina à demander un congé, et M. Ferrari, qui devait un jour siéger au Parlement italien, fut appelé à l'honneur de le suppléer.

M. Bautain, ai-je dit, avait le don des renouvel-

Digitized by Google

lements. Il n'eut pas plutôt changé d'air qu'il se retrouva des forces. Le 6 octobre 1840, il avait fait, avec ses amis, l'acquisition du collége de Juilly, tout peuplé de souvenirs et d'échos illustres. Ils y continuèrent l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, à laquelle ils s'étaient engagés par vœu.

Ce n'est pas tout, M. l'abbé Bautain avait à cœur de faire participer les jeunes filles aux avantages d'une éducation chrétienne : en face du collége de Juilly, sous la garde de l'image de M^lle^ Louise Humann, dont il trouvait ainsi moyen de consacrer et de perpétuer la mémoire, il fonda le couvent des Dames de Saint-Louis, qui devaient plus tard veiller sur sa tombe ; et, à la mission qu'il leur avait donnée d'enseigner les jeunes filles, il ajouta celle de soigner les malades de la campagne.

Cependant, tandis que ses amis s'occupaient de Juilly, resté sous sa haute direction, l'abbé Bautain, complétement renouvelé, prêchait à Paris et dans les provinces, dans les villes et dans les campagnes, se mettant à la portée des plus humbles et à la fois satisfaisant aux besoins des plus fortes intelligences.

En 1848, il fut appelé à une grande œuvre de conciliation. M^gr^ Affre, archevêque de Paris, lui confia la chaire de Notre-Dame pour y faire des conférences sur l'accord de la religion et de la liberté. Au rapport de M. l'abbé Lamazou, l'un de ses biographes, ces conférences auraient contribué

Digitized by Google

pour une bonne part aux sympathies publiques dont le clergé de France fut alors l'objet. Il faut dire que si quelqu'un après Lacordaire, ce grand athlète de la liberté, était capable de cette tâche, c'était l'homme qui, toute sa vie, eut et professa le sentiment le plus vif de la dignité humaine et de ses plus légitimes exigences.

En 1849, un des premiers actes de Mgr Sibour, alors récemment promu au siége archiépiscopal de Paris, fut d'appeler auprès de lui l'éminent professeur, et de l'attacher à son conseil par le double titre de vicaire général et de promoteur. Il prit part en cette qualité à l'organisation des institutions importantes dont la fondation marqua cet épiscopat, comme la création des chapelains de Sainte-Geneviève, destinés à former pour l'Église des orateurs et des savants, comme encore la fête des Écoles, qui devait, en décembre 1855, lui inspirer peut-être son chef-d'œuvre, je veux dire le Panégyrique de saint Paul. Tant de travaux cependant ne suffisaient pas encore à la vaste activité de M. l'abbé Bautain. D'ailleurs, loin de la chaire du professeur, il se considérait comme exilé. Il en avait, on peut le dire, la nostalgie. Il lui sembla qu'il se rapatriait, lorsqu'en 1853 il fut appelé à la chaire de morale de la Faculté de théologie de Paris. Le professorat rejoignait ainsi les deux extrémités de la double carrière qu'il lui avait été donné d'illustrer; la Sorbonne lui rendit les applaudissements de

Digitized by Google

Strasbourg ; l'enseignement qu'il y donna rappela, avec plus de maturité, l'éclat et la fécondité de celui par lequel il avait débuté dans sa jeunesse, et produisit des œuvres sinon plus originales, au moins plus solides, témoin la *Morale de l'Évangile comparée aux divers systèmes de morale,* la *Philosophie des lois,* la *Conscience,* tous livres où la doctrine la plus sûre s'unit dans un langage d'une rare netteté à l'observation la plus exacte et la plus pénétrante. C'est sous une forme plus familière, mais toujours d'une élégance parfaite, le caractère d'ouvrages d'édification, riches de conseils du plus grand sens, composés par lui à cette époque, et où l'on reconnaît, à la finesse souvent incisive des analyses qui y abondent, l'homme habitué à manier le scalpel du moraliste (1).

Il ne fallut rien moins qu'une extinction de voix pour faire renoncer M. l'abbé Bautain, en 1863, à l'enseignement public. Mais même alors, tant cet esprit était actif, il sut trouver des forces pour composer, sur l'art de parler en public, un livre qui est peut-être de tous ses ouvrages, après le Panégyrique de saint Paul, le mieux venu, parce qu'il s'y est mis tout entier et qu'il y parle avec amour d'un art dont il connaissait tout le prix et qu'il possédait en perfection. C'est à ce moment que Mgr Darboy, ayant à cœur de lui donner une si-

(1) Ainsi la *Belle saison à la campagne;* la *Chrétienne de nos jours;* les *Choses de l'autre monde,* journal d'un philosophe.

Digitized by Google

tuation en rapport avec ses longs services et la hauteur de son mérite, « et aussi de rattacher à l'éminent clergé de Paris, au moins par un titre honorifique, l'un des prêtres les plus distingués du clergé français, » — c'étaient ses expressions, — lui envoya des lettres de grand-vicaire. Dès lors il se partagea entre la charge de la direction des âmes, où il excellait, et la rédaction d'un ouvrage d'apologétique chrétienne, où, sous une forme familière, il cherchait à rendre sensibles les convictions dont l'intelligence et le sentiment avaient fait la consolation et la dignité de sa vie. C'est au milieu de ces graves occupations, mettant la dernière main à cet ouvrage, objet de ses suprêmes sollicitudes, que la mort vint le trouver, le 15 octobre 1867, mûr pour les *choses de cet autre monde* dont il essayait, au moment même où elle allait l'enlever, de soulever le mystérieux voile.

On a pu s'étonner que les honneurs de l'épiscopat n'aient pas couronné un mérite de cette valeur ; mais outre que l'ambition de M. l'abbé Bautain était ailleurs, je ne sais rien de plus flatteur pour un homme distingué que de faire naître, dans l'esprit de ceux qui ont pu le voir à l'œuvre, le regret qu'il n'ait pas monté tous les degrés de la fortune dont il était digne. Mais ces honneurs n'étaient pas, je le répète, sa suprême ambition. Il n'en eut jamais d'autre, je le tiens des personnages les plus graves, que de fonder une école. Il a eu cette for-

Digitized by Google

tune, qui l'a égalé un instant aux grands docteurs du moyen âge. Il a réuni autour de sa chaire, bien plus, autour de sa personne, toute une famille intellectuelle qui, pendant des années, a vécu de sa pensée. Sans doute faute de fondements assez solides, le système a croulé, l'école s'est dispersée; mais de toutes ces échelles gigantesques — et qu'est-ce autre chose qu'un système? — dressées par les grands métaphysiciens pour escalader l'infini, qu'on en montre une seule, si puissante qu'en ait été la construction, qui ne jonche au moins de quelques-uns de ses débris les abîmes de la métaphysique. Il n'en est pas moins vrai que cette école a existé et tenu sa place dans l'histoire du développement de la recherche philosophique au XIX^e^ siècle. Dans la page qu'elle lui doit, cette histoire dira qu'un des premiers, M. Bautain a initié l'esprit français à la philosophie allemande, et un des premiers aussi en a signalé et combattu les erreurs; elle dira la largeur de vues de ce philosophe chrétien qui, à la métaphysique, la science des causes, eut l'ambition de joindre la science des phénomènes ou la physique, en prenant ce mot dans son antique et large acception, qui n'admettait pas qu'un psychologue ne fût pas doublé d'un physiologiste et qu'il fût possible d'étudier l'âme sans chercher à pénétrer le mystère de la vie.

Elle signalera sans doute l'erreur qui lui a fait donner le sentiment pour fondement à la certitude;

Digitized by Google

mais elle dira aussi que cette erreur, qui n'était qu'une vérité incomplète ou exagérée, comme la plupart des erreurs, a rappelé l'attention des philosophes sur un moyen de connaissance qui doit d'autant moins être dédaigné dans la recherche de la vérité, même méthaphysique, que l'illustre Claude Bernard, le grand physiologiste de nos jours, le regarde non-seulement comme l'un, mais encore comme le premier des trois instruments générateurs de la science, qui sont, à son jugement, le sentiment ou l'intuition, le raisonnement et l'expérience. Elle dira enfin, avec un grand esprit de nos jours, un illustre professeur aussi, avec M. Guizot (1), qui a toujours fait très-grand cas de l'esprit, du caractère et des œuvres de M. l'abbé Bautain, qu'arrivé par la philosophie à la foi chrétienne, il a été de ceux qui ont constamment et sérieusement travaillé à défendre le christianisme dans la société moderne et à faire comprendre et accepter la société moderne par l'Église chrétienne. Chose curieuse autant que piquante, et pourtant certaine, ce mystique a été l'un des esprits les plus clairvoyants, les plus nets et les plus pratiques de ce temps; et, comme on peut le voir dans ses écrits, peu de moralistes l'ont surpassé dans l'art de manier le scalpel psychologique et dans l'art encore plus haut de diriger les âmes. Mais là où il a ex-

(1) Lettre de M. Guizot à M. l'abbé Lamazou.

Digitized by Google

cellé, c'est dans la chaire du professeur. Prédicateur et écrivain, il a pu rencontrer des supérieurs; professeur, il a été sans pair. « Bautain, a dit M. Gérusez, c'est notre maitre à tous ». Aussi n'y avait-il pas de titre dont il fût plus fier. « La jeunesse, disait-il un jour à Sainte-Geneviève (1), en présence des députés des écoles et du plus brillant auditoire, la jeunesse, j'ai le droit de la représenter, je le crois, car je suis sorti de ses rangs, j'ai fréquenté toutes ses écoles jusqu'à la plus élevée, et je m'en suis toujours honoré; je l'ai enseignée toute ma vie, et je l'enseigne encore. » Ainsi il se glorifiait de finir comme il avait commencé, professeur.

ÉCOLE DE L'ABBÉ BAUTAIN

Mlle LOUISE HUMANN.

Mlle Louise Humann, l'inspiratrice de M. Bautain, l'âme du cénacle formé par lui et ses amis, rue de la Toussaint, de 1822 à 1830, était la sœur aînée du ministre des finances de ce nom, sous le règne de Louis-Philippe. « C'était, » m'écrit M. l'abbé Carl, son neveu, dans une lettre pleine de cœur et d'âme, et toute pénétrée de son souvenir ainsi que de celui de son vénéré maître, « c'était une femme de haute intelligence, d'une piété profonde et douée à un degré éminent du don de persuasion.

(1) Dans le Panégyrique de saint Paul.

Digitized by Google

Il n'existe d'elle qu'un seul portrait qui se trouve à Juilly dans le couvent des Dames de Saint-Louis. Il rend médiocrement les traits de celle qui a été pour moi une seconde mère. Oh ! si je pouvais vous dire combien elle était bonne, combien nous l'aimions ! Jeune encore elle se croyait appelée à la vie religieuse ; la Terreur survint ; les circonstances la mirent en rapport avec l'abbé Colmar, nommé plus tard évêque de Mayence, et qui ne quitta pas un moment Strasbourg, lorsque la guillotine était dressée en permanence sur la place d'Armes. M^lle^ Humann, avec une amie intime, se voua aux bonnes œuvres de religion et de charité, sous la direction de l'abbé Colmar. Il s'agissait d'instruire les enfants, d'assurer les secours de la religion aux mourants, et autres œuvres si difficiles alors, et qui entraînaient peine de mort, sans autre forme de procès. Quand M^gr^ Colmar se rendit plus tard à Mayence, il y appela M^lle^ Humann, pour y fonder un pensionnat où les jeunes filles pussent trouver une éducation chrétienne. Elle y resta jusqu'à la mort de l'évêque, en 1818. Quand elle rentra à Strasbourg, elle se fixa dans la maison de mon père, place Saint-Pierre-le-Jeune. C'est là que je fis la connaissance du futur abbé Bautain, et qu'un lien d'attachement, qui n'a jamais faibli, se noua entre le brillant professeur et un enfant estropié qu'il entreprit de débrouiller. »

L'abbé Bautain, de son côté, complète admirablement le portrait de cette femme d'élite dans cette page par laquelle il termine la *Chrétienne de nos jours* : « Ne vous imaginez pas que celle dont je viens de vous parler était un être à part, n'ayant de commun avec les femmes ordinaires que son sexe. Non, bien que douée d'une intelligence remarquable et profondément instruite, elle était femme comme vous et aimait à l'être par tous les bons côtés de la femme. Elle en avait la tendresse et le charme ; sa compassion des peines d'autrui égalait son courage à supporter les siennes, et sa parole, ferme et nette, quand il le fallait, était le plus souvent pleine de douceur et de persuasion Elle se plaisait à travailler comme toutes les femmes, et je l'ai vue chaque jour quitter ses livres et la plume pour l'aiguille et le fuseau. Je l'ai vue constamment s'occuper des

Digitized by Google

soins du ménage après les heures données à l'étude ; et elle excellait d'un côté comme de l'autre. Sa maison était aussi bien tenue que sa tête, et elle était aussi admirable dans les petites choses que dans les grandes. Jamais sa science, qui était étendue et profonde, n'a porté préjudice à sa piété aussi simple, aussi croyante, aussi obéissante que celle des plus humbles femmes, et elle se reposait volontiers avec son chapelet des spéculations les plus fatigantes ou des lectures les plus abstruses. Voilà ce qui nous la rendait si aimable et si respectable à la fois. Oui, sans doute c'est la femme la plus remarquable que j'aie vue, bien que j'aie eu le bonheur d'en connaître plusieurs d'une grande distinction. Je n'en ai point rencontré une seule qui lui fût supérieure, ni même égale par la puissance de l'esprit. Mais, je dois le dire aussi, je n'ai nulle part trouvé une âme plus dépouillée d'elle-même, tout en gardant sa dignité, plus humble et plus fière tout ensemble, ni un cœur plus généreux, plus compatissant et plus tendre. »

M. l'abbé Bautain n'a pas été ingrat pour M^lle^ Humann ; vivante, il l'a vénérée comme une mère et a fait partager à tous ses amis les sentiments qu'elle lui inspirait ; morte, il a consacré et perpétué son souvenir par la fondation de la Maison des Dames de Saint-Louis, vouées par lui à recueillir l'esprit de cette noble femme, et à continuer l'œuvre qui fut la grande sollicitude de toute sa vie, l'instruction de la jeunesse et le soin des malades. Enfin, il lui a rapporté dans de magnifiques paroles, où son cœur a débordé, et que je me reprocherais de ne pas reproduire ici, l'honneur de tout le bien que lui et ses amis ont pu faire :

« Ainsi mourut à 67 ans, et ignorée du monde, une femme qui, du fond de sa modeste retraite, l'a remué plus qu'il ne le saura jamais ; car elle est la source de tout ce qui a été fait de son vivant et après sa mort par ses enfants spirituels, lesquels, depuis trente ans travaillent dans l'Église à la gloire de Dieu et au salut des hommes. Dieu seul connaît tont ce qui est sorti de ce foyer caché, et au jour de la consommation des temps et de la manifestation complète de la justice, quand il sera rendu à chacun selon ses œuvres, tous les rayons qui

Digitized by Google

en sont émanés et qui ont éclairé ou échauffé le monde, lui reviendront avec leur éclat et lui formeront une splendide auréole. En attendant, où que nous soyons, où qu'elle soit elle-même dans les demeures de la maison céleste, notre reconnaissance la suivra, notre amour si filial et si pur prononcera toujours son nom avec tendresse et vénération ; et jusqu'à ce que nous ayons la joie de la revoir au ciel, heureuse et glorieuse, comme les anges du Seigneur, prête à rendre témoignage devant Dieu et devant les hommes du bien qu'elle nous a fait, nous gardons pieusement sa mémoire au fond de notre cœur comme dans un sanctuaire. »

Les mots suivants, écrits de la main même de Mgr Colmar sur la première page d'un Nouveau-Testament en latin, qu'il avait donné à Mlle Humann, présentent, dans un raccourci expressif, le portrait de cette femme supérieure, vénérable à tant d'égards :

« † Mariæ Ludovicæ — et filiæ et nepti — in Christo di-
« lectæ — ingenii facilitate variisque virtutibus ornatæ —
« quum — felici successu linguæ — qua Mater Ecclesia uti-
« tur — tum ex summa in eam matrem pietate — tum ideo
« ipsa studeret — ut nepotes suos — Ludovicum et Adolphum
« — huic linguæ studentes — maternè obsecundaret — hoc
« novum J. C. Testamentum — in paterni nostri affectus —
« tesseram dabamus — Pater et Avunculus. † J. Ludovicus
« Ep. Moguntinus. Die 23 Aprilis 1812, in festo sancti Georgii. »

LE MAÎTRE.

Tous les disciples de M. Bautain sont unanimes sur la puissance pénétrante de sa parole. « Je sentais en elle », dit M. Jules Lewel dans le récit qu'il a fait de sa conversion, en tête de la *Philosophie du christianisme,* « je sentais en elle quelque chose de vivant qui m'allait au cœur. »

C'est surtout dans les cours particuliers qu'il fit chez lui, rue de la Toussaint, après sa suspension, que cette parole fut le

Digitized by Google

plus féconde (1). « Là, » dit-il lui-même dans le dernier chapitre de la *Chrétienne de nos jours,* « là je pus m'expliquer plus librement qu'à l'Académie ; je leur parlais de l'abondance de mon âme, et avec la vertu de l'esprit de Jésus-Christ dont elle était remplie, mais toujours avec les méthodes et sous les formes philosophiques, en sorte qu'ils devenaient pieux ou chrétiens presque sans le savoir ; ils acquéraient peu à peu la science du ciel en paraissant ne s'intéresser qu'à celle de la terre. Il y en avait de toutes les parties du monde, et de plusieurs religions ; des Français, des Allemands, des Anglais, des Russes, des catholiques, des protestants, des grecs schismatiques, des juifs. Le bruit public ou les circonstances les avaient réunis autour de ma chaire académique, et leur affection m'avait suivi dans ma retraite. Mais ici comme partout l'un fut pris et l'autre fut laissé. Le triage se fit de soi-même par le choix de Dieu et l'épreuve des événements. Il en resta dix qui s'attachèrent à leur maître, non plus seulement pour l'entendre disserter, mais pour le voir vivre au milieu d'eux et l'imiter dans sa manière de vivre, en réalisant avec lui par la pratique la doctrine enseignée. Ils s'attachèrent à moi, et moi je les rattachai peu à peu à celle qui m'avait rattaché à Dieu. Ainsi se forma un petit cénacle de jeunes hommes choisis qui voulaient se consacrer à la vérité et au bien d'une manière quelconque, sous la conduite d'un chef ou plutôt d'un frère que Dieu avait mis à leur tête, et où présidait secrètement une vierge qui était aussi pour eux une mère selon l'esprit. »

Une autre figure non moins vénérable, quoique invisible, présidait encore ce cénacle ; c'était celle de Mgr Colmar, ancien évêque de Mayence, né à Strasbourg qu'il avait longtemps édifié de ses vertus apostoliques, et mort à Mayence, victime de son zèle et de sa charité. Mlle Louise Humann, dont il avait

(1) « Au premier cours particulier, dit M. l'abbé Théodore Ratisbonne, nous n'étions d'abord que quatre élèves, un Russe grec, un Irlandais catholique et deux Juifs. Tous les quatre nous reçûmes avec délices la parole simple et vivante qui jaillissait avec abondance du cœur de notre maître. Ce n'était pas un enseignement comme un autre ; c'était une véritable initiation aux mystères de l'homme et de la nature. »

Digitized by Google

longtemps dirigé la conscience, et qui, pendant la Terreur, s'était associée à son héroïque apostolat ; qui depuis, à Mayence, avait dirigé sous son patronage un établissement de jeunes filles et avait recueilli pour ainsi dire son esprit et ses vertus, avait inspiré à M. Bautain et à ses amis une sorte de culte pour cette sainte mémoire ; à ce point que dans la maison, rue de la Toussaint, comme au Petit-Séminaire, tous se reconnaissaient comme ses disciples et ses fils spirituels. Cela résulte tout à la fois du témoignage formel de l'un d'entre eux, M. Jules Lewel, dans la notice relative à sa conversion, qu'il a écrite lui-même, et d'une composition latine, lue, en 1831, à la distribution des prix du Petit-Séminaire, et où le jeune rhétoricien, dans un latin inspiré de Tacite, retraçait l'acte de dévoûment qui avait valu à Mgr Colmar l'admiration de Napoléon Ier.

Ainsi, à la fin de son récit, plein d'âme et de couleur, l'élève Schmitt — c'était le nom du jeune orateur — ajoutait : « *Nobis talia commemorantibus, illud imprimis addit animos quod in his paucis auditoribus humanissimis et ornatissimis, facti testes habemus, nec non et plures sanctissimi viri alumnos, filios quodam modo circumspicimus, qui facile nostræ subveniant orationi et ipsi sciant quidquid nostra infirmitas non attigerit.* » Et il terminait en le proposant à ses camarades comme un modèle à imiter (1).

L'abbé Walther a retrouvé, dans la présence et la vivacité de ses souvenirs d'élève, ce portrait de l'abbé Bautain, en 1834, qui semble lutter d'exactitude et d'expression avec un très-beau dessin de cette époque, aujourd'hui en possession de M. Mœder : « La grandeur moyenne de sa taille semblait rehaussée par l'effet d'un front large et exceptionnel, au faîte duquel les cheveux se scindaient à la nazaréenne, et retombaient en un cercle de boucles bien peignées autour du cou. Sa démarche grave et majestueuse, ses traits pâles et d'une régularité parfaite, son regard fixe et brillant, sa parole polie, mais brève et accentuée,

(1) La biographie de Mgr Colmar se trouve en tête de la collection de ses sermons, imprimés à Mayence.

Digitized by Google

annonçaient à la fois le penseur qui médite et le maître qui ordonne ; tout son être paraissait flotter dans une couche de vapeurs contemplatives. »

Au rapport de M. l'abbé Gratry, témoin oculaire et auriculaire, les débuts de M. l'abbé Bautain, comme prédicateur, dans la petite église de Saint-Pierre-le-Jeune, auraient été *une des choses les plus belles et les plus étonnantes qu'il ait jamais vues.* « Je n'ai jamais vu », m'écrit-il dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser en réponse aux renseignements que je lui avais demandés, « je n'ai jamais vu d'auditoire écoutant ainsi ; jamais pareille émotion religieuse, jamais tant de larmes de joie, d'espérance, d'adoration. C'était incomparable. Les grands succès, à la Cathédrale, qui ont suivi, n'étaient rien en comparaison »

L'ambition, que M. l'abbé Bautain avouait beaucoup trop hautement, de réformer la méthode usitée dans les séminaires pour l'enseignement de la théologie, et qui éveilla de nombreuses et vives susceptibilités parmi les vieux maîtres, fut sans doute la première cause du différend qui s'engagea entre lui et son évêque. Car toute son erreur, au fond, consistait à exagérer et à *systématiser* un mot de saint Anselme : *Credo ut intelligam.* Ce mot en soi n'a rien que d'innocent ; avec la portée que lui donnait M. l'abbé Bautain, il était gros d'erreurs, au point de vue philosophique comme au point de vue de la théologie, qui, pour dépasser la raison, ne la récuse point pourtant ; car la raison éteinte ou mise de côté, il n'y a plus pour l'homme de connaissance possible. M. Bautain aurait peut-être eu moins tort de soutenir que le raisonnement seul est impuissant à nous donner la vérité, et que le sentiment achève et complète la démonstration de la vérité.

Il faut dire aussi que M. Bautain déployait, dans le système qui fait le fond de son *Exposition scientifique et raisonnée du christianisme,* une puissance et une audace d'imagination qui égalent les plus aventureuses conceptions que la métaphysique et la physique aient jamais inspirées. On en jugera par l'analyse suivante, que j'emprunte à l'auteur d'une piquante étude sur l'illustre philosophe, étude certes peu bienveillante mais

Digitized by Google

curieuse par les détails qu'elle renferme, comme par les appréciations qu'elle contient :

« Le monde visible est un calque, une épreuve photographique du monde invisible ; les idéaux sont les archétypes des réalités, les moules plastiques d'où les êtres corporels sont sortis avec leurs formes et leurs propriétés. Voulons-nous donc connaître le monde des esprits, allons fouiller la nature et ses lois : procédons du connu à l'inconnu. »

« Cet axiome étant comme un jalon solide bien fixé en terre, le travail du philosophe se simplifie, et le but de ses investigations scientifiques est naturellement tracé : placé entre la nature et la révélation, il n'a qu'à appliquer les lois de l'une aux dogmes de l'autre, et à concillier par la science l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. Ici, non-seulement les systèmes philosophiques anciens et modernes étaient exploités comme matériaux de science, mais aussi la chimie, la physique, les sciences naturelles, les saints Pères, les auteurs mystiques et même spirites.

« Voulez-vous savoir d'après ce système, ce qu'est Dieu avec ses divins attributs ? Rien de plus simple : voyez le soleil, qui vivifie la nature comme Dieu illumine le monde des intelligences ; étudiez dans un traité de physique les propriétés de la lumière et du calorique. Leurs lois s'appliquent d'une manière adéquate à l'essence divine ; vous reconnaîtrez de cette même manière qu'il existe une Trinité dans le soleil, formée par le globe solaire, le rayon lumineux et la lumière diffuse, de même que vous devez admettre en Dieu un Père, un Fils et un Saint-Esprit dans l'unité de nature.

« Désirez-vous avoir une notion nette et précise de l'âme humaine ? Lisez d'abord ce que les traités de géométrie vous enseignent sur la sphère ; car Dieu étant le soleil des intelligences, l'âme humaine, créée à son image, ne saurait adopter que la forme solaire ou sphéroïdale. Au centre de cette sphère vivante et spirituelle réside un foyer d'amour, un alcali qui a besoin de se saturer de l'objet aimé. De ce centre rayonne le regard en haut vers le monde des idées, ou en bas vers celui des réalités. Ce regard, ainsi dédoublé par M. Bautain sous le nom d'intelligence et de raison, sert de rayon vecteur à la

Digitized by Google

sphère et se polarise dans chaque individu humain, selon son énergie native, à des distances plus ou moins éloignées du centre. Voilà comment M. Bautain explique la diversité des facultés intellectuelles parmi les hommes; il les classe en génies et en idiots, selon la longueur de leur rayons visuels. La périphérie de cette sphère se nomme *entendement*; c'est une surface courbe où l'intelligence vient retracer les idées qu'elle a saisies par la contemplation des idéaux dans le monde invisible et où la raison, de son côté, fixe et groupe les images des choses réelles à mesure qu'elles lui sont apportées par les sens.

« Aspirez-vous à acquérir une connaissance plus intime du mystère de la Rédemption? Adressez-vous à l'embryologie et à l'histoire naturelle. La croix est la charpente fondamentale des êtres organisés, soit plantes, soit animaux; dans l'œuf comme dans la semence, la vie se révèle par une tâche sanguine ou germinale; de ce centre part, dans la direction longitudinale, la colonne des vertèbres et des cotylédons. Bientôt après, nous voyons la force vitale s'étendre en bras, branches et branchies latérales, se polarisant de cette sorte en forme de croix aux quatre points cardinaux. L'instrument de la Passion a donc plané devant les yeux du divin Architecte au moment où il a créé l'univers et posé les conditions de la vie organique.

« La morale et l'ascétique étaient conçues sous le même point de vue neuf et ingénieux. Les dix commandements de Dieu fournissaient à notre docteur autant d'axiomes indiscutables, de principes cardinaux sur lesquels il construisit le droit naturel, civil et international. Quant à l'association de l'homme au monde des esprits, il professait cette théorie : « L'échelle qui « y conduit, disait-il, se trouve placée devant l'âme humaine; « l'accès lui est laissé libre, et, selon qu'elle descend ou monte « le triple échelon de la mortification, de la méditation et de la « contemplation, elle se trouve en contact immédiat avec Dieu « ou en commerce direct et naturel avec les démons. »

Sur la simple esquisse de ce système, où la méthode analogique joue un si grand rôle, et où éclate une véritable puissance de construction, on n'est pas étonné qu'Hégel trouvât

Digitized by Google

chez M. Bautain une vocation et une originalité philosophiques plus décidées que chez M. Cousin. C'est du moins ce qui résulte de l'anecdote suivante, rapportée par M. l'abbé Walther : « Dans un voyage scientifique en Allemagne, entrepris sous la Restauration par M. Cousin, en compagnie de M. Bautain, son élève favori, et où il se proposait particulièrement de visiter à Berlin le philosophe auquel le panthéisme moderne doit la découverte de la fameuse équation de l'être et du non-être, de Dieu et du néant, Hégel, aussi franc et ouvert en conversation qu'il était entortillé et inintelligible dans l'exposition de sa logique panthéiste, aurait dit au chef de l'école éclectique : « Monsieur, renoncez à la pensée de créer un système ; laissez ce soin à votre jeune homme. »

Plus tard sans doute M. l'abbé Bautain dut trouver lui-même un peu aventureuses les applications que son imagination lui avait fait faire de la méthode analogique ; il ne la renia cependant jamais en principe, et dans son panégyrique de saint Paul, qu'il loue d'en avoir fait un emploi admirable, il en expose pour ainsi dire la théorie en ces termes :

« Saint Paul a expliqué merveilleusement les choses invi-
« sibles par les visibles, et les vérités du ciel par les images de
« la terre. Illuminé par la clarté divine, il comptemple les mys-
« tères de l'éternité ; et comme par sa raison élevée il en voit
« les reflets dans les existences terrestres, dans tous les phé-
« nomènes de la nature, il les rapproche, les compare, saisit
« leurs ressemblances au milieu de la diversité des formes, les
« explique les uns par les autres, et les ramène aux lois qui do-
« minent les deux mondes, faisant concevoir aux hommes les
« choses surnaturelles par les figures de la nature, et illuminant
« les faits de la nature par la lumière surnaturelle. De là, une
« magnifique doctrine, fondée sur les rapports du naturel et du
« surnaturel, qui est moins sublime que la science divine, plus
« élevée que la science humaine, qui tend à les unir, à les pé-
« nétrer l'une par l'autre et qu'on peut appeler la philosophie
« du christianisme. Saint Paul en est le principal initiateur, et
« c'est surtout par ce côté que nous voyons en lui un grand
« philosophe. »

Digitized by Google

M. l'abbé Bautain tenait à la méthode analogique ; car en réponse aux philosophes rationalistes qui disent que cette méthode n'aboutit qu'à des comparaisons, et que des comparaisons ne sont pas des raisons, il ajoute en note dans le même panégyrique, à la suite de ce développement :

« Les auteurs de cette objection font preuve de peu de pé-
« nétration philosophique : car d'abord, établir une comparai-
« son exacte entre deux faits d'un ordre différent, prouve qu'il
« y a des rapports entre ces faits ; rapports qui ne sont pas des
« ressemblances de forme, puisque les ordres sont différents,
« par exemple l'ordre physique et l'ordre métaphysique, mais
« qui ressortent de la similitude ou de l'identité des lois. Au-
« trement il faudrait refaire tous les mots de la langue psycho-
« logique, qui expriment en même temps des faits sensibles et
« des faits spirituels ; il faudrait nier la vérité de l'art qui ne
« vit que de ces analogies.

« En second lieu, dans une comparaison vraie il y a toujours
« une raison, et cette raison, c'est le rapport même qui ressort,
« et qui prouve la ressemblance ou l'analogie des choses com-
« parées.

« Est-ce qu'il n'y a pas des raisons profondes dans les com-
« paraisons ou les paraboles de l'Évangile ? Celui qui est la
« Vérité même, en employant cette manière d'instruire, n'a-t-il
« présenté que des figures, des fictions, ou a-t-il voulu en-
« seigner des vérités ? »

« Peu de vies, m'écrit M. l'abbé Carl, ont été plus remplies que celle de l'abbé Bautain. Le matin, de bonne heure, il écrivait durant deux ou trois heures. Il offrait ensuite le saint Sacrifice, et passait, après, une heure en prière en présence du saint Sacrement. Il lisait et relisait les Écritures saintes avec une rare assiduité, le Nouveau-Testament surtout, les Épitres de saint Paul de préférence. J'ai entre les mains son Nouveau-Testament ; c'est le texte latin de Barbou. Il l'avait reçu de M^lle^ Humann qui l'avait reçu de M^gr^ Colmar....

« Jamais l'abbé Bautain ne montait en chaire sans s'y être sérieusement préparé par la prière et la méditation. Il écrivait la suite des vérités à exposer en une ou deux pages. Il nous

Digitized by Google

a laissé tout un amas de ces plans. Il en a publié une partie, sous le titre : *Idées et plans*. Qu'on les lise en esprit de prière, on y retrouvera tout d'abord la vigueur de pensée du philosophe et l'onction pratique d'un cœur sacerdotal.

« Il continua le cours de morale, dont il s'était chargé, à la Faculté de théologie de la Sorbonne, jusqu'au 21 janvier 1863. Il perdit la voix ce jour-là, en descendant de chaire ; le larynx était paralysé. On parle bas au confessional : il continua ce pénible ministère ; il continua, se faisant entendre à peine, à présider nos conférences ; il continua sa correspondance et les soins qu'il donnait aux Dames de Saint-Louis, ses filles spirituelles.... »

« Tous ce que je viens de dire, Monsieur, » ajoute l'abbé Carl, en terminant la lettre si touchante où il me donne les détails les plus précieux sur son maître vénéré, « tout ce qui précède, c'est la vie du dehors ; que serait-ce que la vie du dedans ! Que d'épreuves ! Combien de sacrifices ! Le moment n'est pas venu d'en parler. »

J'ai avancé que l'épiscopat n'avait pas été l'objet de l'ambition de M. l'abbé Bautain. Mgr Ræss, l'évêque actuel de Strasbourg me l'a affirmé. Je tiens en outre de M. de Kentzinger, ancien chef de cabinet de M. Humann, ministre des finances sous Louis-Philippe, que, se trouvant un jour avec lui à sa campagne de Kolbsheim, il vit arriver en visite M. l'abbé Bautain, qui se promena dans le jardin avec le ministre l'espace d'une heure. La conversation paraissait de part et d'autre fort animée. Quand l'abbé Bautain fut parti, M. Humann, allant retrouver M. de Kentzinger, qui pendant ce temps-là s'était écarté, lui dit :

« Voilà un homme qui vient de refuser un évêché. Le roi, à « qui j'avais parlé de sa capacité, m'avait chargé de lui en « proposer un ; il l'a refusé une première fois par écrit, et il « vient de le refuser une seconde fois de vive voix. »

Il courait, sur les grades universitaires obtenus par l'abbé Bautain, des bruits légendaires ; on le disait docteur dans les cinq Facultés. Au témoignage de M. l'abbé Carl, qui doit le savoir mieux que personne, il était docteur ès-lettres et en

Digitized by Google

médecine, et il avait reçu un diplôme d'honneur de docteur en théologie de l'Université de Tubingue, le 18 février 1835. Seulement, on peut dire que le diplôme de docteur en médecine comprend, ou peu s'en faut, par le nombre et la variété des connaissances qu'il exige, un diplôme de docteur ès-sciences ; et quant au doctorat en droit, s'il n'en avait pas le diplôme, l'auteur de la *Philosophie des lois* n'était pas loin de posséder la science que ce grade représente.

« Le trait caractéristique de la physionomie intellectuelle de « M. Bautain », dit M. l'abbé Lamazou dans l'élégante étude qu'il a consacrée à l'illustre professeur, « c'est un rare et im- « posant ensemble de talents variés dont un seul aurait suffi « pour distinguer un homme. Il était à la fois philosophe pro- « fond, écrivain élégant, controversiste éprouvé, orateur cor- « rect, moraliste plein de finesse, théologien érudit, professeur « consommé.

« Ses écrits sont très-nombreux et embrassent presque tout « le cercle des connaissances humaines. Mais la quantité ne « porte aucun préjudice à la qualité. Tous ont un but élevé « et pratique ; tous sont faits avec science et conscience. Si, « comme penseur, il n'a pas l'élévation et la concision de « M. Guizot, un de ses prédécesseurs à la Sorbonne ; comme « écrivain, le charme et la pureté classique de M. Cousin, son « premier maître ; comme orateur, l'onction du père de Ravi- « gnan, les sublimes accents du père Lacordaire, la netteté « vigoureuse du Père Félix, il l'emporte sur chacun de ces « émules par la multiplicité des genres qu'il a abordés. S'il « n'est, dans la véritable acception du mot, original dans au- « cun d'eux, il se montre distingué dans tous. Nous faisons « cependant une exception en faveur du professeur ; car, « comme tel, M. Bautain peut avoir des égaux, il n'a pas de « maître.

« Tant qu'il fit son cours dans le grand amphithéâtre de la « Sorbonne, on y vit une assistance aussi compacte, aussi sym- « pathique et plus respectueuse qu'au cours si populaire de « M. Saint-Marc Girardin. Sa figure pleine de majesté et de « noblesse, son regard serein et pénétrant, son attitude à la

Digitized by Google

« fois austère et bienveillante, commandaient le silence et le « respect. Lorsque la faiblesse de sa voix l'eut obligé à faire « son cours dans un local plus restreint; il fallait s'y présen- « ter longtemps à l'avance pour trouver une place convenable. « Au nombre de ses auditeurs les plus assidus on remarquait « l'élite de la société intellectuelle. Sa parole était mesurée, « sobre, familière, allant toujours droit au but. Ses aperçus « brillaient par la lucidité, l'actualité et l'intérêt. Nous l'avons « entendu, pendant la guerre de Crimée, expliquer le droit des « gens avec une supériorité de vues et une aisance de langage, « un mélange de causticité et de bonhomie dans ses allusions « aux événements contemporains, qu'on ne se lassait point « d'admirer et d'applaudir. Il s'était établi une communication « intime entre le professeur et l'auditeur; d'un côté se trouvait « un maître sympathique dont la parole était pleine d'autorité « et de charme; de l'autre, des disciples respectueux et recon- « naissants, avides de s'instruire à une si bonne école.

Les restes de M. l'abbé Bautain reposent à Juilly sous la garde de ses plus fidèles disciples et des Dames de Saint-Louis.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

PAR

A. LOMBARD

J'ai essayé de présenter, dans un cadre poétique peu étendu, les traits saillants du caractère et de la mission de Jeanne d'Arc, dont la mémoire aujourd'hui est plus chère que jamais aux cœurs lorrains. J'ai cherché à m'inspirer du sentiment de ces chroniques où son histoire est racontée si naturellement.

La simple villageoise « qui avait accoutumé au« cunes fois de garder les bestes, et quand elle ne « les gardait, apprenait à coudre ou bien filait », a entendu des voix qui lui disaient de partir pour mettre fin aux malheurs du royaume de France. Elle part « sans prendre congé de père ou de mère, « non mie qu'elle ne les eust en grand honneur et « révérence, mais elle ne s'osait descouvrir à eux « pour doubte qu'ils ne lui empêchassent son en« treprise. » Elle va dire à un capitaine du parti du roi, à Baudricourt qui tenait Vaucouleurs :

Digitized by Google

« Sçachez que Dieu m'a commandé que j'allasse « devers le gentil dauphin qui doibt estre et est « vray roy de France, et qu'il me baillast des gens « d'armes et que je lèverais le siège d'Orléans et le « mènerais sacrer à Reims. » Voilà sa mission, l'ordre auquel elle obéit. Elle parvient à vaincre l'incrédulité du chevalier, comme elle vaincra, chose bien plus difficile, celle du roi et de sa cour, car son inspiration est soutenue et fortifiée par un grand sens; elle sait que les gens d'armes doivent bien batailler pour que Dieu leur donne la victoire.

Elle épure la petite armée qu'elle va mener à Orléans; elle la dispose à une marche rapide; elle la rend digne de l'œuvre sainte qui va s'accomplir. Elle veut que les gens de guerre se confessent et se mettent « en état d'estre en la grâce de Dieu. » Déjà la renommée de la sainte fille est venue à Orléans; les assiégés sont dans l'attente de la délivrance. Pour la première fois, les Anglais se sentent inquiets; ils n'osent livrer bataille pour l'empêcher d'entrer dans la ville.

La besogne militaire marche alors avec une étonnante rapidité. Jeanne est arrivée à Orléans le 29 avril. La supériorité revient aussitôt aux Français dans les combats quotidiens, et de nouveaux renforts peuvent se joindre le 3 mai à la garnison. Le 4 mai, de très-grand matin, la Pucelle est sortie pour aller au-devant d'un convoi de vivres qu'on amène aux assiégés; elle est rentrée vers le milieu

Digitized by Google

du jour et repose, quand elle s'éveille soudainement et demande son cheval : « Les gens de la ville ont « affaire devant une bastille, et il y en a de « blessés ! » Une partie de la garnison, aidée de « gens du commun », livrait en effet un assaut à la bastille de Saint-Loup, l'une des plus fortes défenses des Anglais. « Elle monta à cheval et courut « sur le pavé tellement que le feu en saillait. » Dans l'après-midi cette bastille était prise.

Tout se précipite pour l'action décisive. Les chefs militaires veulent modérer l'ardeur de l'armée et de la ville qui leur paraît excessive et téméraire; c'était vouloir l'impossible. Le 7 mai, contre leur opinion, « par l'accord et consentement des bourgeois d'Orléans », se fait l'effort général. C'est une bataille longue et rude contre ces Anglais retranchés d'une manière formidable; elle dure depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; Jeanne est blessée; le bâtard d'Orléans parle lui-même de rentrer en ville. Alors « Jeanne fit son oraison à Dieu, « print son étendart et dit à un gentilhomme qui « estait auprès d'elle : Donnez-vous garde quand « la queue de mon estendart toucherà contre le bou« levert. Lequel lui dit un peu après : Jehanne, la «queue y touche... Tout est vostre et y entrez... « Alors les Français entrèrent de toutes parts... » Ce fut un moment terrible, et la fleur de la noblesse anglaise y périt.

Le lendemain dimanche, les Anglais partaient,

Digitized by Google

laissant à l'abandon blessés, malades, artillerie et vivres. Mais la Pucelle ne voulut pas qu'on les assaillît de cette journée; à la vue de cette armée en fuite, elle fit dire la messe sur le champ de bataille.

Ce n'était que le commencement de la délivrance du pays. Pour montrer à la France son « vray roy », et prévenir le sacre d'Henri VI par celui du « dauphin », il fallait aller à Reims, entreprise qui semblait impossible, les Anglais étant maîtres partout du pays qu'on avait à traverser. L'ascendant de Jeanne d'Arc l'emporta encore sur les craintes du roi et de la cour. Et quand, devant la ville de Troyes qui n'ouvrait pas ses portes, le Conseil du roi parlait de retraite, c'est grâce encore à la fermeté de sa foi qu'on attendit l'explosion du sentiment national qui bientôt l'emporta, dans le cœur des bourgeois de la ville, sur la terreur qu'inspirait la garnison anglaise et bourguignonne, et à son tour intimida l'ennemi.

L'expédition ne fut plus qu'un triomphe. Lorsque le roi eut reçu l'onction sainte, la Pucelle se crut sans doute au terme de sa mission; car, s'étant agenouillée devant lui, elle lui dit : « Gentil roy, « or est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que « vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en « montrant que vous estes vray roy, et celui auquel « le royaume doibt appartenir. » C'était en effet la signification du sacre, la vraie prise de possession

Digitized by Google

du royaume ; dans la simplicité de sa foi, elle l'avait bien mieux compris que les politiques qui conseillaient Charles VII.

Depuis ce glorieux moment, elle parut pressentir sa fin. Auparavant elle avait dit : « Il me faut em-« ployer, car je ne durerai guère ». Après le sacre, aux environs de Château-Thierry, tout le pauvre peuple du pays accourait, criant Noël ! et pleurant de joie. — Il venait au-devant du roi en chantant *Te deum laudamus*. « Voici, dit-elle, un bon peuple « et dévot; et quand je devray mourir, je voudrais « bien que ce fust en ce pays ». Dunois lui demandant si elle savait quand elle mourrait et en quel lieu, elle lui répondit qu'elle ne savait et qu'elle en était à la volonté de Dieu ; puis elle ajouta : « J'ai « accomply ce que messire m'a commandé, qui « estait de lever le siège d'Orléans et de faire sacrer « le gentil roy; je voudrais bien qu'il voulut me « faire ramener auprès mes père et mère, et gar-« der leurs brebis et bétail, et faire ce que je sou-« lais faire ».

Voilà la poésie pure et divine, celle qu'aucun art ne peut atteindre. Le chroniqueur l'a bien senti ; c'est pour lui l'inspiration de Dieu qui répond au terrible soupçon de l'époque, celui de sorcellerie : « Et quand les dits seigneurs (Dunois et le chance-« lier de France) l'ouyrent ainsi parler . . . . . ils « creurent mieux que jamais que c'estait chose venue « de la part de Dieu plustost qu'autrement. »

Digitized by Google

Qui donc s'étonnerait du mot de Michelet ? « Que « l'esprit romanesque y touche s'il l'ose ! La poésie « ne le fera jamais ! » Il a raison, et si j'ai cédé à la tentation d'écrire les vers qu'on va lire, je demande au lecteur de me pardonner cette témérité, et de n'y voir que l'expression de mon admiration, de ma reconnaissance, de mon culte pour cette sainte mémoire.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC

DONREMY-ORLÉANS

I.

Ainsi notre pays succombe!
Ainsi nos braves chevaliers
Iront rejoindre dans la tombe
Ceux d'Azincourt et de Poitiers!
Ah! sauvez-les, Dieu des batailles,
Sauvez nos dernières murailles
Et l'honneur de nos étendards!
Seigneur, le fer et la famine
Ont conspiré pour la ruine
Des défenseurs de nos remparts!

Malheureux peuple! Ta prière
En vain s'élance vers les cieux;
Et ton front touche la poussière,
Et des pleurs ont mouillé tes yeux.
De ses mains mourantes, la France
Serrant encor sa forte lance,
Versait son plus généreux sang;
Déjà la nuit couvre sa face,
Et de sa gloire qui s'efface
S'éteint le rayon pâlissant.

Digitized by Google

Les nations cherchaient cet astre
D'où leur venait tant de clarté ;
Le ciel veut-il un tel désastre ?
Disait le monde épouvanté.
Quoi ! d'un arrêt irrévocable
Est-ce Dieu même qui t'accable,
O France, ô mère des grandeurs !
D'où vient ton étrange faiblesse ?
N'as-tu plus ta fière noblesse,
Tes fils, tes soldats, tes vengeurs ?

Mes fils, hélas ! ils m'ont trahie ;
Mes fils ont déchiré mon sein !
La blessure de la patrie,
C'est le coup porté par leur main ;
A l'étranger le fruit du crime !
Ah ! que le ciel, m'ouvrant l'abîme,
M'arrache aux Anglais triomphants,
Si mon dernier cri de détresse,
Si l'appel que je leur adresse
N'a pu rassembler mes enfants !

II.

Mais ce cri va dans la chaumière
Susciter un cœur inspiré ;
Elle part, la vierge guerrière,
Déployant l'étendard sacré.
Voyez-vous la blanche bannière
Marcher sous des flots de lumière

Digitized by Google

Et secouer ses plis mouvants;
Et comme l'aigle fond des nues,
Sur les cohortes éperdues
L'effroi volèr avec les vents ?

O d'un vieux père honneur et joie !
Dieu l'ordonnait, tu l'as quitté;
Enfant que la Lorraine envoie,
Tu portes son cœur indompté.
En toi l'amour de notre France
Nourrit l'invincible espérance,
La foi qui survit aux malheurs;
Nos héros tombent, mais il reste
La vierge qu'un ordre céleste
Appelle à venger nos douleurs.

Bords de la Meuse et de la Loire,
Chantez un hymne triomphant !
Racontez la touchante histoire
De la guerrière et de l'enfant;
Comme elle allait sous les grands chênes,
Fuyant l'écho des voix humaines,
Seule, écoutant la France et Dieu,
Prier sous les voûtes antiques
D'où tombaient les mots prophétiques
Qui l'embrasaient du divin feu !

Les champs aimaient sa douce enfance;
L'oiseau du ciel ne la fuit pas.
Sa sublime et sainte innocence
A soumis nos rudes soldats;

Digitized by Google

Plus de blasphèmes, de pillage !
Patrie, évoquant ton image,
La pauvre fille du hameau,
Vierge à la France consacrée,
Par un rayon transfigurée,
Dissipe l'ombre du tombeau.

O profondeur d'un tel mystère !
L'orgueil des grands est abattu;
Toute sagesse doit se taire;
Vienne donc l'humble et sa vertu !
Quel roi, quels braves, noble France,
Soutiendraient ta ruine immense ?
Mais Jeanne est tombée à genoux :
Du cœur, ô merveille ignorée !
A jailli la force inspirée,
Et déjà tout cède à ses coups.

Entends la volonté divine,
Toi que désigne l'Éternel
Et qui, du haut de la colline,
Regardes le toit paternel !
Adieu donc, bois pleins de silence,
Vallée où coulait ton enfance
Comme une eau qui fuit à flots clairs !
Les vents dans leurs lointains murmures
T'apportent le choc des armures ;
Tu vois l'épée et ses éclairs.

Marche ! Le crime est dans le doute;
Tes voix redisent : Il le faut !

Digitized by Google

Un doigt sacré montre la route,
Le but illuminé d'en haut.
L'ange des combats, qui s'élève
Et fait étinceler le glaive,
Plane en son vol victorieux;
Et franchissant soudain l'espace
Qu'enflamme son ardente trace,
Se perd dans l'abîme des cieux.

Tu les voyais la nuit dernière,
Quand le village est endormi,
Ces esprits de pure lumière
Par qui ton cœur est affermi.
Hélas! quelle ombre de tristesse
Voilait la divine allégresse
Qui brille sur leurs fronts si doux?
Ah! c'est que Jeanne, enfant rebelle,
Hésite encor quand Dieu l'appelle;
Épargnez lui votre courroux!

Adieu, mes sœurs, et toi, mon père!
Si j'avais choisi mes destins,
Je filerais près de ma mère;
J'irai combattre aux champs lointains.
Mais, ô forêts, vallons, prairies,
Et vous, mes compagnes chéries,
Jeanne doit-elle vous revoir?
O Reims, par delà tes murailles
Le sort qui m'emporte aux batailles
M'est caché par un voile noir!

Digitized by Google

III.

Arme-toi, guerrière lorraine!
L'épée est commise à ta foi.
Accours! la victoire est prochaine,
Et nos maux finiront par toi.
Le Dieu qui ranima Lazare
De sa pitié n'est plus avare;
Nos pleurs ne sont plus dédaignés.
Du sépulcre il brise la pierre;
La patrie apparaît plus fière
Aux yeux de ses fils indignés.

Son sang dans cette épreuve auguste
N'aura point coulé vainement:
Elle a rougi du sang du Juste,
La croix qui monte au firmament.
Mon Dieu, devant l'amer calice
Ton fils invoqua ta justice,
Et tu parus sourd à ses cris.
Mais la douleur nous purifie;
C'est le combat qui fortifie,
Mon Dieu, tous ceux que tu chéris!

D'où vient l'ardeur, l'attente immense
Qui remplit tous les cœurs français?
Dans nos revers quelle espérance
Luit et grandit par leur excès?

Digitized by Google

Quel vent précurseur de l'orage
Se lève et fait frémir la plage?
Pourquoi tressaillez-vous, ô flots?
Pourquoi le peuple, mer profonde,
Remuant sourdement son onde,
Fait-il trembler les malelots?

C'est qu'il a senti passer l'ombre
Et le souffle du Tout-Puissant;
Les cieux descendent sur l'eau sombre,
Et la mer monte en mugissant.
C'est qu'il voit aux feux de la nue
La main du Seigneur étendue
Protéger la patrie en deuil;
O foudre, ô tempête sacrée,
Éclatez! La France enivrée
Se sent revivre avec orgueil.

Dieu! quel spectacle plus sublime
Qu'un peuple appuyé sur ta foi,
Portant du profond de l'abîme
Son âme entière jusqu'à toi!
Oui, ta parole est son oracle;
De l'auréole du miracle
Ce front si jeune est couronné;
Et comme l'aube matinale
Brille une étoile virginale
Qui ravit ce peuple étonné.

Le salut viendra d'une femme!...
C'est elle!..! Nous sommes sauvés!...

Digitized by Google

Son coursier fait jaillir la flamme
En bondissant sur nos pavés!...
Aux yeux d'une armée immobile
Elle a passé ferme et tranquille,
D'Orléans merveilleux secours!...
L'acier resplendissait sur elle;
Aux soldats brûlant de son zèle
Son étendard montrait nos tours!

De ta gloire éclate la preuve
Quand Israël penche au tombeau,
Toi dont la main sur l'eau du fleuve
Conduit l'enfant et son berceau!
Tu dis, et la mer se sépare;
Tu dis, soudain le roi barbare
Qui pressait son cheval ardent,
Avec son orgueil téméraire,
Ses cavaliers, ses chars de guerre,
Roule dans le gouffre grondant.

Où sont vos cris et vos huées?
A vous la fuite et les affronts,
Sombres Anglais!... Dans les nuées
Ont apparu nos saints patrons!...
Arrière tout conseil timide!
Peuple et soldats suivront leur guide;
La vierge entend l'ordre d'en haut.
A sa voix le flot populaire
Grossit, déborde en sa colère:
Aux assiégeants livrons l'assaut!

Digitized by Google

A l'assaut!... Leurs camps redoutables,
Soldats, ne sont qu'un vain rempart;
Tombez, défenses formidables
Que touche le saint étendard!
Les voilà, dans leurs forteresses,
Livrés à nos mains vengeresses
De tant des nôtres égorgés!
Voilà le monstre de la guerre
Baigné du sang de l'Angleterre!
D'Azincourt nous voilà vengés!

Toi, tu pleuras la rage humaine
Qui souille les plus beaux combats;
Car l'homme a des transports de haine,
Le cœur de l'ange n'en a pas.
Ta noble main qui tient l'épée
Dans le sang ne fut point trempée
Et soulagea plus d'un mourant.
Écoutant ta sainte parole,
Nos ennemis qu'elle console
Te bénissaient en expirant.

IV.

La ville et les champs sont en fête,
Mai rayonne dans un ciel pur;
Après le combat, la tempête,
Luit le triomphe et rit l'azur.
C'est le salut qu'une heure envoie,
Femmes, vieillards pleurant de joie,

Digitized by Google

Les chants, les hymnes redoublés;
C'est la cité libre d'alarmes
Qui se repose avec ses armes
Sur ses murs à demi croulés!

Les voilà couchés dans la poudre
Ceux qui croyaient prendre Orléans!
Dormez, vous qu'a touchés la foudre,
Dormez du sommeil des vaillants!
Car ces murailles sont fatales,
Et vos fanfares triomphales,
Malheureux, n'y sonneront pas;
O fol orgueil de votre rêve!
La France est devant vous; son glaive
Vous plonge aux ombres du trépas.

Ce n'est pas seulement la France
Dont la force s'est fait sentir;
Mais votre audace était démence,
Dieu s'est levé pour la punir.
Vainqueur de la Seine à la Loire,
Le pied posé sur notre gloire,
Au ciel se dressait un géant.
Soudain le colosse fragile,
Glissant sur sa base d'argile,
Tombe, frappé par un enfant.

Laissons ces bandes en déroute,
Fuyant une invisible main,
De leurs débris marquer la route
Que nos soldats suivront demain.

Digitized by Google

Mais aujourd'hui plus de carnage ;
Amis, nous devons rendre hommage
Au suprême libérateur.
Venez, pleins de reconnaissance,
Aux bords témoins de sa puissance
Dresser l'autel du Dieu sauveur !

Digitized by Google

REIMS ET LE SACRE

I.

Quand la cité victorieuse
Eut brisé le cercle de fer
Et pris, saintement furieuse,
Les forts qui l'assiégeaient hier;
Quand l'Anglais, le cœur plein de rage,
Contraint de céder à l'orage,
Vit tomber ses meilleurs soldats,
Et le long de ces bords funestes,
S'éparpiller leurs faibles restes,
Chassés par le vent du trépas;

Aux champs pieux où la victoire
Avait couché ses enfants morts,
La noble ville offrit sa gloire
A Dieu, soutien de ses efforts;
C'est là que l'autel vous rassemble,
Vous tous qui combattiez ensemble,
Guerriers et bourgeois courageux!
Vieillards levant vos mains tremblantes,
Femmes et mères frémissantes,
Conduisant vos enfants joyeux!

Et devant toi, Dieu des armées,
Tout ce peuple se prosternait;

Digitized by Google

Sortant des luttes enflammées,
L'orgueil du drapeau s'inclinait.
A tes pieds ton humble servante
Baisse une tête obéissante,
Ravie en esprit vers le ciel,
Et goûte un bonheur sans mélange,
La pure allégresse de l'ange
Qui chante l'hymne à l'Éternel.

Trop courts instants de paix divine!
Car Dieu ne couronnera pas
Ton courage, ô sainte héroïne!
Dès l'effort des premiers combats;
Sa force, il est vrai, t'environne,
La mystérieuse colonne
Éclaire encore ton chemin;
Mais le ciel qui voulut t'élire
T'élèvera jusqu'au martyre
Par un triomphe surhumain.

Je ne dois pas durer sur terre;
Pour moi ne sont pas les grandeurs;
Lorsque j'ai pris l'habit de guerre,
Dieu me nommait dans nos malheurs;
Puissé-je employer ma journée!
De sa source une eau détournée
Au bout du sillon va mourir;
Et moi je marche sans relâche,
Et quand j'aurai rempli ma tâche,
Mes jours aussi pourront finir.

Digitized by Google

C'est Reims, mon roi, qui vous réclame!
Déjà la fidèle cité
Bénit le jour où l'oriflamme
Viendra lui rendre liberté,
Et dans l'heureuse cathédrale
Ramener la pompe royale,
La majesté de vos aïeux.
Comme eux vous aurez la couronne
Des mains de celui qui la donne;
Dieu vous consacrera comme eux.

II.

Le roi marchait; la brave armée
Ne demandait aucun repos;
Et le bruit de sa renommée
La devançait dans nos hameaux.
Elle vient, la bonne Lorraine,
Que la main de Dieu nous amène;
Malgré la fatigue et la faim,
Avec elle accourent nos frères;
Soulageons leurs nobles misères
Et partageons-leur notre pain!

En vain rempart ou forteresse
S'oppose à l'élan des vainqueurs:
Tant la patrie en allégresse
Est puissante à parler aux cœurs!
Ouvrez vos portes à la France!
Sous mon étendard qui s'avance

Digitized by Google

Tous les miens doivent se ranger ;
Devant ma fille de Lorraine,
Entre vous abjurez la haine,
Conservez-la pour l'étranger !

Ah ! que nos discordes civiles
Meurent aux pieds de notre roi !
Ouvrons, disent les bonnes villes,
Nos gardiens sont blêmes d'effroi ;
Ouvrons nos murs à la patrie !
Entrez, entrez, France chérie
Dont nous attendions le retour !
Revoir votre auguste bannière
Nous est doux comme la lumière
Au captif qui remonte au jour.

Du pli sacré qui vous ombrage
Quel souffle est sur nous descendu ?
Qu'il est beau, votre fier visage,
Pâle du sang qu'il a perdu !
Le sublime et touchant cortége !
Le bras des héros vous protége,
Avec eux la vierge des champs.
Et la victoire qui vous guide
Précipite son vol rapide
Du haut des remparts d'Orléans.

Non ! dit Talbot, ce faux prestige
Ne nous fera pas toujours fuir.
Nous marcherons sur le prodige,
On le verra s'évanouir.

Digitized by Google

Je laverai, juste vengeance !
Cette imposture et cette offense
Au sang de ces preux chevaliers.
Il dit, et son armée entière
Disparut comme une poussière
Au galop de nos cavaliers.

III.

Et déjà ton grand jour se lève,
Ville du sacre, où de nos rois
Le saint caractère s'achève,
Quand Dieu même a scellé leurs droits !
Regarde, la plaine étincelle
Aux feux du soleil qui ruisselle
Sur l'acier de nos escadrons;
Sonnant la chanson de la France
Et ta soudaine délivrance,
Entends-tu ces joyeux clairons ?

O murs sacrés oú, d'âge en âge,
Paraît le royal pèlerin,
Cathédrale, autel, où s'engage
La foi du nouveau souverain !
Vous l'attendiez, autel, saint temple,
Voûtes dont la hauteur contemple
Le flot des générations !
Rois qui, pour votre descendance,
Imploriez justice ou clémence
De l'arbitre des nations !

Digitized by Google

O grands témoins de notre histoire,
Penchés sur la France au cercueil,
Voyez-la qui vient dans sa gloire,
Sortant de la nuit d'un long deuil!
Ainsi quand les tribus captives
Pleuraient sur de lointaines rives
Jérusalem et son malheur,
Quand les harpes religieuses
Étouffaient leurs voix douloureuses
Au farouche aspect du vainqueur;

Et que Sion désespérée,
Redemandant ses fils en vain,
Errait comme une ombre, égarée
Aux solitudes du Jourdain;
Sur les débris du temple antique,
L'enthousiasme prophétique
Osait promettre l'heureux jour
Où Sion renaîtrait plus belle,
Et rassemblerait sous son aile
Ses fils rendus à son amour.

Telle est la fête de la France;
La France a rassemblé ses fils.
Acclamés par un peuple immense,
Salut aux vengeurs du pays!
Salut aux lions des batailles,
A Dunois, la Hire, Saintrailles,
A leur glorieux dévouement!
Salut à ceux qui des chaumières

Digitized by Google

Vont aux batailles meurtrières
Pour y mourir obscurément !

Nous saluons votre venue,
Ange descendu parmi nous !
Et foule autour d'elle accourue
A rendu grâces à genoux.
Puis, comme en un sacré silence,
Le cantique divin commence,
Grandit et monte jusqu'aux cieux ;
Et plus d'un front mâle et sévère
Sentit se mouiller sa paupière
Aux doux accents du chant pieux.

Maintenant, disait Jeanne en larmes,
Dieu me renvoie en sa bonté ;
Seigneur, je puis quitter ces armes,
Ayant fait votre volonté.
O le bon peuple, ô le modèle
De tous Français, ville fidèle,
O murs vénérés des chrétiens !
Ah ! que je repose à votre ombre
Si mes jours ont rempli leur nombre,
Si je ne dois revoir les miens !

IV.

Mais à la peine étant première,
Il faut que tu sois à l'honneur ;
A l'autel brille ta bannière
Près du roi qu'elle a fait vainqueur.

Digitized by Google

Vois-tu ce présent qu'à la terre
Porta, divine messagère,
La colombe de Saint-Remi?
Ces mains qui bénissent la foule
Et qui tiennent la sainte ampoule
Devant l'enfant de Domremy?

Ta vision est devenue
La triomphante vérité.
De quel amour ton âme émue
Baigne en l'immortelle clarté!
Par delà ces voûtes qui s'ouvrent
Des splendeurs sans fin se découvrent,
Inondent tes yeux éblouis;
Oui, c'est la céleste milice
Qui, près du trône de justice,
Veille au trône de Saint-Louis!

Anges et martyrs, quelle attente
Vous saisit comme nos héros?
Résonnez, fanfare éclatante,
Sous les majestueux arceaux!
Votre roi, Dieu vous le désigne,
Peuple! Il le marque de son signe.
Reconnaissez l'ordre du ciel!
Que la France et lui se répondent;
Que patrie et foi se confondent
Sous le regard de l'Éternel!

O roi, votre tête est sacrée!
Car vous voilà l'oint du Seigneur.

Digitized by Google

Avec vous la France est rentrée
Dans le palais de sa splendeur.
Au nom du ciel, devant la terre,
A vous le sceptre héréditaire
Où l'étranger portait la main!
Que dans le néant se replonge
Ce fantôme qu'un vil mensonge
Proclamait notre souverain!

Ainsi c'est fini de l'outrage
De ces ravisseurs insolents
Qui dévoraient votre héritage
Déchiré par lambeaux sanglants.
Que sert votre lutte obstinée?
Nous disaient-ils; la destinée
Contre vous devait prononcer.
Qu'il aille, votre pauvre prince,
Se faire roi d'une province
Qu'on peut par pitié lui laisser!

Il est tombé leur fier langage!
C'est nous qui cherchons l'ennemi,
Et le royal pèlerinage
Ne trouve plus qu'un peuple ami!
A leur défaite, à leur blessure
Il faut quelque place bien sûre,
Retraite où leur orgueil brutal
Accuse la sorcellerie,
Et de la foi, de la patrie,
Maudit le pouvoir infernal!

Digitized by Google

V.

Ah! pour qui vint troubler leur joie,
Sire, auriez-vous assez d'honneurs?
Mais elle passe dans sa voie,
Sans voir la gloire et les grandeurs.
Croyant que son œuvre est entière,
Elle regarde la chaumière
Où ceux qu'elle aime sont restés;
De la superbe basilique
Elle a revu l'autel rustique,
Les bois et les champs regrettés.

Et Jeanne à vos pieds vient vous dire:
J'allai, forte de son appui,
Où mon Dieu me voulut conduire,
N'ayant d'espérance qu'en lui,
Sire, afin que l'huile sacrée,
Dans une enceinte vénérée,
Sur vous mît le nom du Seigneur;
Qu'ainsi votre grandeur fût sainte,
Et de l'étranger fît la crainte,
De votre peuple le bonheur.

Car vous aurez tout ce royaume,
Et par vous régnera la paix
Dans les châteaux et sous le chaume
Reconnaissants de vos bienfaits.

Digitized by Google

Mais à Reims ma route se ferme,
Et j'ai cheminé jusqu'au terme
Où devaient s'arrêter mes pas;
Lorsque mon soutien me délaisse,
Aller plus loin dans ma faiblesse,
O mon roi, je ne le puis pas!

Souffrez, mon roi, qu'auprès d'un père
Je recommence mon passé;
Que le bruit, l'éclat de la guerre
Me soient comme un songe effacé!
Ah! par votre royale race,
Vos genoux sacrés que j'embrasse,
Souffrez que j'abrite mes jours
Sous l'humble église qui domine
Le toit d'une pauvre chaumine,
Loin des palais et loin des cours!

Vous me rendrez à ma retraite;
Que je puisse, aux feux du matin,
Redevenir la bergerette
Qui suit les buissons du chemin;
Que l'enfant divin qu'on adore
Me donne de prier encore
Où j'ai tant prié pour mon roi!
Je ne veux d'autre récompense.
Si j'ai servi vous et la France,
Que ce soit le prix de ma foi!

Hélas! Ta prière était vaine;
De Dieu tu te fis le soldat,

Digitized by Google

Lorsque tu vins de la Lorraine
Pour la France livrer combat.
A ta guerrière destinée
Pour jamais tu fus enchaînée;
Hélas! En te perdant, ton roi
Aurait cru perdre la victoire,
Sublime esclave de ta gloire,
Et nos soldats comptaient sur toi.

Mais sais-tu ce que Dieu demande?
Hélas! tu n'as fait qu'à moitié
Ton sacrifice et ton offrande,
Dans le transport de ta pitié,
Ce jour de sainte obéissance
Où du pays de ton enfance
Ton cœur parvint à s'arracher;
Dans le triomphe et la souffrance,
Par deux fois rachetant la France,
Au martyre il reste à marcher!

Digitized by Google

UN PATOIS LORRAIN

PAR M. CLESSE

PRÉFACE

Nous assistons en ce moment à une des plus grandes transformations que les campagnes aient jamais traversées, la plus grande, bien certainement, depuis leur affranchissement au moyen âge. Sous le souffle tout-puissant du progrès, qui a répandu l'aisance sur elles, et qui commence à y introduire l'instruction, elles s'élèvent rapidement vers l'unité et l'uniformité, abandonnant sur leur chemin les anciens vêtements traditionnels, les usages et les idiomes, qui les distinguaient des villes, et qui donnaient à chaque contrée, je dirais presque à chaque localité de la France, une physionomie particulière et distincte.

Sans doute, depuis quelque temps, la France a fait de grands et heureux progrès dans ses institutions politiques; elle a en outre orné sa capitale et ses principales cités d'embellissements merveilleux; mais nulle part le changement n'a été plus grand et plus efficace que dans les moyens de circulation,

Digitized by Google

depuis le chemin vicinal jusqu'au chemin de fer, et nulle part ce changement n'a produit autant d'effet que dans les campagnes. Où est le temps où un voyage à Paris semblait une entreprise aventureuse, où le piéton apportait une ou deux fois par mois au village la correspondance officielle et quelques rares lettres, où la présence d'un étranger dans la commune était un événement et où plus d'un paysan mourait sans jamais avoir perdu de vue son clocher? Ce temps n'est pas bien loin, et il n'est pas nécessaire d'être fort avancé en âge pour en avoir été témoin.

Mais, depuis lors, les campagnes se sont éveillées de leur sommeil cent fois séculaire, elles se sont ouvertes au commerce, aux voyages, à l'instruction; les idées et les modes nouvelles s'y sont répandues, et le vieil idiome de nos pères, dépaysé au milieu de tous ces changements, se voit à la veille de disparaître lui-même, et d'être bientôt partout détrôné par cette jeune langue francaise à laquelle il a donné naissance.

Quelque goût que l'on puisse avoir pour les choses d'autrefois, on ne peut s'empêcher d'applaudir à ce mouvement ascensionnel des masses, qui rapproche les populations des campagnes de celles des villes et qui tend à en faire une seule et même famille, parlant le même langage, ayant la même éducation et unie dans les mêmes habitudes, les mêmes idées, les mêmes tendances. Qu'on le

Digitized by Google

veuille ou non, du reste, ce fait est constant et nulle puissance au monde ne pourrait ni l'arrêter, ni le changer, puisqu'il est l'accomplissement de la loi même que Dieu a donnée à l'humanité dès son berceau. Mais si, de toute manière, il nous est interdit d'empêcher le temps d'étendre sa main sur le passé et d'en accumuler chaque jour et irréparablement les ruines autour de nous, nous devons d'autant plus soigneusement en conserver le souvenir et en sauver les débris.

Que les patois, par exemple, pour ne parler que du sujet qui nous occupe, viennent à disparaître complétement, quel vide regrettable cette disparition ne produirait-elle pas dans l'histoire des langues et des origines de la grande famille indo-européenne ? Cette langue était parlée par nos vieux parents du moyen âge, mais eux-mêmes la tenaient en partie de leurs ancêtres, les Gaulois et les Celtes, et surtout des Romains, qui y apportèrent, en dernier lieu, le plus considérable élément, auquel vinrent s'ajouter quelques expressions germaniques. C'est dans quelques mots de ces divers dialectes que l'érudition moderne à su retrouver le lien qui unit la plupart des peuples européens entre eux, et qui lui a permis de remonter à travers leurs migrations jusqu'à la race primitive des Aryas, leur souche commune. C'est ainsi qu'avec quelques débris d'ossements épars, Cuvier reconstituait dans son ensemble la structure d'animaux disparus et marquait leur

Digitized by Google

parenté avec les familles existantes. Aussi, toutes les sociétés savantes, et notamment l'Académie de Stanislas, de Nancy, et la Société archéologique de la même ville, ont-elles été frappées de l'importance qui s'attache à un genre d'étude qui pourrait sembler, au premier abord, en être complétement dépourvu, et ont-elles provoqué, depuis quelques années surtout, des travaux et des recherches autour de cette œuvre dont l'intérêt n'est pas seulement local, mais général, et devant laquelle la science la plus étendue reste impuissante, si le patois manque à ses connaissances.

J'ai considéré comme un devoir, quant à moi, de répondre à cet appel, et de faire preuve de bonne volonté. J'apporte donc ici un patois du canton de Longwy, et particulièrement le patois de Fillières, dont personne, bien certainement, ne s'est encore occupé, et qui m'est le plus familier, comme étant celui que j'ai entendu parler autour de moi dans mon enfance.

Outre les nuances qui le distinguent des autres patois lorrains, même de ceux qui en sont le plus rapprochés, il présente, une particularité qui doit être assez rare, si je ne me trompe, car je ne l'ai rencontrée nulle part ailleurs : c'est d'avoir trois manières différentes de s'exprimer à la seconde personne du singulier dans la plupart des temps des verbes, suivant le degré de supériorité, d'égalité, d'infériorité ou d'affection où l'on se trouve

Digitized by Google

vis-à-vis de la personne à qui l'on parle, ainsi que nous l'expliquerons un peu plus loin.

Ce travail se composera d'une espèce de grammaire, comprenant les règles du patois, en tant qu'on peut en établir, d'un dictionnaire et d'un appendice contenant les expressions propres au patois lorrain. J'ai cru devoir y ajouter par-ci par-là quelques termes de comparaison empruntés au patois messin, afin de montrer les différences qui existent entre ce patois et le nôtre (1). Ces différences, d'ailleurs, existent non-seulement entre le patois lorrain et le patois messin ; elles se rencontrent aussi, à un degré plus ou moins prononcé, entre les divers dialectes lorrains, ainsi que l'on pourra le remarquer par les divers spécimens que nous en donnons à la fin de cette première partie, et qui sont telles qu'on ne peut bien se rendre compte du patois lorrain qu'en comparant entre eux les nombreux dialectes dont il se compose. C'est pourquoi un travail comme celui-ci, sans utilité peut-être s'il restait isolé, ne peut manquer d'en acquérir en se réunissant à d'autres études du même genre.

(1) Ces parties ne sont pas reproduites ici, l'Académie n'ayant ordonné que l'impression de la *Grammaire* de M. Clesse.

Digitized by Google

ESSAI

SUR LE PATOIS LORRAIN

PATOIS DE FILLIÈRES (Canton de Longwy)

---

§ 1. Observations préliminaires.

Ce qui caractérise surtout le patois en général, c'est :

1° Qu'il est rapide, bref et plein d'élisions.

2° Qu'il ne possède ni mots longs, ni mots scientifiques. Il n'a peut-être pas la moitié des mots de la langue française.

3° Qu'il ne fait jamais sonner les liaisons à la fin des mots, si ce n'est l'*s* à la fin de l'article *les*, et du pronom *lous* pour *leur* ou *leurs*.

4° L'*e* des articles *le, de,* et des pronoms *je, me, te, se, ce,* ne se prononcent jamais : quand il se fait entendre parfois, c'est avec l'accent aigu.

5° L'adverbe de négation *pas* n'existe pas en patois ; ainsi pour dire :

il n'y en a pas,	*on dit :*	n'y a n'ait pont.
je ne l'ai pas vu,	—	jé n'l'a-me vu.
je ne sais pas,	—	j'n'a saïe rin.
je ne pense pas,	—	jé n'pense mie.
je ne crois pas,	—	jé n'creus-me.

Digitized by Google

6° La terminaison en *er* et *é*, si commune dans les verbes et les adjectifs français, n'existe pas non plus dans nôtre patois, où elle est remplacée le plus souvent par la désinence *aïe*, et quelquefois par *ü*.

7° C'est surtout dans les terminaisons des verbes à leurs différents temps que se rencontre la différence la plus sensible entre le français et les divers patois, comme nous le ferons voir par les conjugaisons, dont nous donnerons quelques exemples.

8° Une particularité assez remarquable du patois, c'est d'employer, dans les verbes, la première personne du singulier pour la première personne du pluriel :

j'avans, — nous avons.
j'chantins, — nous chantions.

9° Une autre, c'est de mettre un *s* au pronom *leur*, quand il est régime indirect, et de le faire suivre invariablement d'un *y*, avec lequel il le fait sentir :

j'lous y avans bailli, — nous leur avons donné.
j'lous y a racontaïe, — je leur ai raconté.
v'lous y aveux vendu, — vous leur avez vendu.

10° Une autre encore, c'est de se servir presque exclusivement de l'auxiliaire *avoir*, même pour les verbes neutres et les verbes pronominaux :

l'avant arrivaïe à midi. — ils sont arrivés à midi.
i s'avant battus. — ils se sont battus.

11° Remarquons enfin que le patois n'est pas une langue plus grossière qu'une autre ; seulement il

Digitized by Google

est parlé par des gens étrangers aux délicatesses du langage, et qui ont l'habitude des jurements et des expressions énergiques. Plus on remonte, du reste, dans la formation du français, plus on y trouve de ressemblance avec le patois sous tous les rapports, même sous le rapport de la crudité des mots. Qui oserait écrire aujourd'hui comme Rabelais ?

§ 2. Alphabet. Prononciation.

Le français et les différents dialectes patois, ayant une origine commune, n'ont qu'un seul et même alphabet, emprunté au latin. Cependant le patois, celui notamment dont nous nous occupons, a des prononciations qui n'appartiennent qu'à lui, et que l'alphabet ordinaire est impuissant à rendre. Ainsi les mots : *awe* (eau), *alliawe* (ailleurs), *mawe* (moult, beaucoup), *pawe* (peur), se prononcent d'une manière qui n'a pas d'analogue dans la langue française. C'est quelque chose comme le *au* des Allemands ; nous avons employé, pour rendre ce son, le double *w* suivi d'un *e* muet ; c'est la seule manière d'en donner une idée, avec observation que dans *awe* (eau), l'*a* est long, tandis que dans la plupart des autres mots qui ont cette terminaison, il est bref. La terminaison en *ii*, de certains participes et de certains adjectifs, ne peut pas s'exprimer non plus avec l'alphabet français. Ce n'est pas *i* tout

Digitized by Google

court, ni *i-i* séparément. Cela ressemble à la prononciation de la dernière syllabe des mots *taillis, fouillis,* dont on ne ferait pas entendre les *l, tai-i, foui-i.* Exemple : *acrammii* (entremêlé).

Il y a encore deux autres terminaisons qui se rencontrent très-souvent dans notre patois, et qui lui donnent une expression choquante pour les oreilles qui n'y sont pas habituées : ce sont les terminaisons *aïe* et *aÿe,* qui correspondent aux désinences françaises en *é, er* et *ée.* Allongez un peu ces désinences, vous aurez *éie,* ouvrez un peu plus la bouche, vous avez *aïe* et *aÿe.*

La première se prononce comme l'interjection *aïe !* comme *paille, volaille,* sans faire sentir les *l.* Ainsi quand je dis : *Aus-ce qué v'ollaïe ?* (où allez-vous ?) je prononce *v'ollaïe* absolument comme dans cette phrase : *Combien cette volaille ?*

La seconde, *aÿe,* se prononce en appuyant sur l'*a,* qui devient long, comme dans *Versāilles,* tel que certains Parisiens le prononcent, et dans *faye,* ruban de soie.

Le patois se distingue encore du français, sous le rapport de la prononciation, même dans les noms qui leur sont communs :

1° Ainsi le *g,* lorsqu'il précède l'*e* muet à la fin d'un mot, comme dans *village, ménage, fromage,* se prononce comme *ch,* et l'*a* devient bref : *villăche, ménăche, froumăche.*

Digitized by Google

Au commencement et dans le corps de certains mots le *g* se change en double *w;* exemple :

garder,	*qui fait :*	wardaïe.
gaufre,	—	wave.
guèpe,	—	wape.
guère,	—	wa.
regarder,	—	rewati.

2° L'accent se modifie : ainsi, l'accent aigu sur l'*é* final des mots s'allonge généralement pour se terminer en *aïe* et en *aÿe* au féminin, comme nous l'avons vu. L'accent grave, au contraire, et l'accent circonflexe dans le corps des mots, se transforment en accent aigu; ainsi :

bêche,	*fait*	béche.
bête,	—	béte.
chêne,	—	chéne.
crème,	—	créme.
hêtre,	—	héte.
tête,	—	téte.

Remarque : L'accent aigu, en patois, représente généralement un son bien plus fermé qu'en français.

Il en est de même des mots en *ai, ei* ou *er,* ainsi :

marraine,	*fait*	maréne.
neuvaine,	—	neuvéne.
peine,	—	péne.
perte,	—	pérte.
terre,	—	térre.

3° Lorsque l'accent grave ou l'accent circonflexe ne se transforment pas en accent aigu, les voyelles longues deviennent brèves, ainsi :

Bière,	*fait*	bierre.
lèvre,	—	leffe.

Digitized by Google

lièvre,	*fait*	lieufe.
lumière,	—	lumierre.
connaître,	—	counette.
nôtre.	—	notte.
vôtre,	—	votte.
quête,	—	quette.
rivière,	—	rivierre.
tempête,	—	tempette.

4° Par contre, une voyelle brève devient quelquefois longue, comme dans :

bal,	*qui se prononce*	bâl.
carte (à jouer),	—	cârte.
quarte (mesure),	—	quârte.
cou et coup,	—	coû et coûp.
trou,	—	troû.

Ces différentes modifications varient plus ou moins d'un village à l'autre. Il n'y a pas deux villages, si rapprochés qu'ils soient, où l'on parle le patois de la même manière et où l'accent soit le même. Ces différences deviennent de plus en plus sensibles avec la distance et suivant les circonstances. Les environs de Metz, par exemple, n'ont jamais parlé l'allemand, mais leur patois ne se distingue pas moins du patois lorrain par certains sons gutturaux qu'il a empruntés au voisinage de la langue allemande. Il semblerait même qu'il y a une certaine relation entre la nature du sol et le langage de ceux qui le cultivent. Ainsi, dans les grosses terres, le patois est généralement plus lourd et d'un accent plus épais. Il se peut aussi que ce soit là l'accent primitif de notre pays, et qu'il se soit d'autant

Digitized by Google

mieux conservé dans les grosses terres où les chemins étaient si souvent impraticables, et où les paysans vivaient isolés et éloignés de toute communication et de tout frottement.

§ 3. Transformation du patois en français.

Le français n'étant autre chose que l'idiome national, tel qu'il se parlait dans les Gaules quelque temps après l'invasion des Francs et dont il s'est éloigné de plus en plus avec le temps, c'est lui qui s'est transformé et non le patois. En signalant ci-dessous quelques-unes de ces transformations dont on retrouve la trace dans nos vieux écrivains, nous devrions donc dire qu'elles se sont opérées du patois au français et dans quel sens. Mais les idiomes patois sont tellement nombreux et variés qu'il est impossible de dire, par exemple, que le français a abandonné telle terminaison plutôt que telle autre, quand les patois ont, pour les mêmes mots, des terminaisons si différentes suivant les contrées, quelquefois même suivant les villages. Seulement, quand nous allons dire que le patois change dans les mots français telle terminaison, telle lettre, telle diphthongue, d'une manière ou d'une autre, il sera bien entendu que nous ne parlons que de notre patois, et que ce n'est pas lui qui a changé.

1° La diphthongue *ai*, dans le corps des mots,

Digitized by Google

est souvent changée en *a* dans le patois, comme dans :

déplaire,	*qui fait en patois*	déplare.
défaire,	—	défare.
faire,	—	fare.
frais (dépens),	—	fras.
jamais,	—	jamas.
maire,	—	mare.
maison,	—	mageon.
maître,	—	mâte.
plaire,	—	plare.
taire (se),	—	tare (s').
traire,	—	trare.
vrai,	—	vra (1).

Il y a quelques exceptions dans lesquelles le français a conservé l'*a,* comme dans :

dommage,	ramage,
fromage,	ration, etc.

et d'autres dans lesquelles le patois a conservé l'*ai,* comme dans :

clair,	laine,
counaitte (connaître),	plaine,
fainéant,	plaisanterie.

2° Les mots terminés en *é, er,* changent cette terminaison en *aïe* et au féminin *aÿe,* comme :

bonté, santé, etc.,	*qui font*	bontaïe, santaïe, etc.
acheter, compter, renverser,	—	achetaïe, comptaïe, renversaie.
abandonnée, livrée,	—	abandounnaÿe, livraÿe.

(1) Le patois messin change l'*a* en *é* au commencement des mots :

adroit	—	édreux.
amoureux	—	émoureux.
avocat	—	évocat, etc.

Digitized by Google

Excepté les verbes et les autres mots qui se terminent :

1° En *cé* ou *cer, ssé* ou *sser,* comme :

	danser,	*qui fait*	dansi.
	dressé-er,	—	dressi.
	enfoncé-er,	—	afonci.
	pincé-er,	—	pinci.
	plissé-er,	—	plissi.
	renoncé-er,	—	renonci.
	rincé-er,	—	rinci.
Nota :	cassé-er,	*fait*	cassaïe.
	percé-er,	—	perçaïe.
	pressé-er,	—	pressaïe.
	ramassé-er.	—	ramassaïe.

2° En *ché* ou *cher, gé* ou *ger,* comme :

arraché-er,	*qui fait*	arrachi.
attaché-er,	—	attachi.
bêché-er,	—	bêchi.
couché-er,	—	couchi.
danger,	—	dangi.
dégagé-er,	—	dégagi.
fauché-er,	—	fauchi.
partagé-er,	—	partagi.
saccagé-er,	—	saccagi.

3° En *llé, ller,* et *ffé, ffer,* comme :

conseillé-ller,	*qui fait*	conseilli.
dépouillé-ller,	—	dépouilli.
réchauffé-ffer,	—	réchauffi.
surveillé-ller,	—	surveilli.

Remarque : Les participes passés de ces verbes qui se terminent en *i,* au lieu de se terminer en *aïe,* reprennent la règle pour leurs participes passés

Digitized by Google

féminins, qui se terminent en *aïye*, par la raison que tous les féminins qui se terminent par deux *ée* prennent la terminaison *aïye*, excepté *aidée* qui fait *adie*.

3° Les terminaisons en *eau* se changent ordinairement en *é*, comme :

chapeau,	*qui fait*	chapé.
couteau,	—	couté.
fourneau,	—	fourné.
manteau,	—	manté.
marteau,	—	marté.
monceau,	—	moncé.
nouveau,	—	nouvé.
peau,	—	pé.
plateau,	—	platé.
râteau,	—	raté.
tonneau,	—	touné.
troupeau,	—	troupé.
veau,	—	vé.

Excepté : *bureau, morceau, poteau, tableau, tréteau, trousseau, vaisseau*, etc. *Rideau* fait *ridiau*.

4° Les terminaisons en *eur* et en *eux*, changent ordinairement leurs terminaisons en *awe*, comme :

ailleurs,	*qui fait*	ailliawe.
acheteur,	—	achetawe.
chasseur,	—	chassawe.
curieux,	—	curiawe.
envieux,	—	enviawe.
glorieux,	—	gloriawe.
heureux,	—	hurawe.
honteux,	—	hontawe.
joyeux,	—	joyawe.
laboureur,	—	labourawe.

Digitized by Google

Excepté :

amateur,	débiteur,
arpenteur,	dégraisseur,
artilleur,	maulher,
auteur,	prédicateur,
bonheur,	professeur,
convoyeur,	rondeur,
créateur,	rousseur,
cultivateur,	serviteur,
danseur,	voyageur.

qui s'écrivent et se prononcent comme en français, sauf *bonheur*, qui fait *bouneur* (1).

5° L'*é*, formant la première syllabe d'un mot, est généralement supprimé ou changé en *a*, comme dans :

écaille,	*qui fait*	caille.
échardonner,	—	chardounaïe.
échine,	—	chine.
écorcher,	—	courchi,
effronté,	—	affrontaïe.
élever,	—	allevaïe.
étoupe,	—	toupe (2).

(1) Le patois messin termine en *ous* les mots en *eur* et en *eux* :

Acheteur,	—	achetous.
heureux,	—	hurous.
laboureur,	—	labourous,

sauf aussi quelques exceptions, notamment celles que nous avons citées ci-dessus.

(2) Le patois messin, au contraire, change fréquemment l'*a* en *é* :

Embarras,	—	embéré.
encouragé,	—	encorégé.
contrat,	—	contré, etc.

Digitized by Google

6° *Em* et *en*, au commencement des mots, deviennent souvent *a* :

empoigner,	—	apougni.
enfant,	—	afant.
enfermer,	—	affroumaïe.
ensemencer,	—	assemenci.

7° Les terminaisons en *elle* se changent en *alle;* celles en *effe* en *affe* ou en *appe* :

agrafe,	—	agrappe.
belle,	—	balle.
greffe,	—	graffe.
chapelle,	—	chapalle.
sauterelle,	—	sauteralle.
selle,	—	salle.
semelle,	—	semalle.
truelle,	—	trualle.

Excepté : *celle, pelle, demoiselle.*

8° L'*o*, dans le corps d'un mot, se change en *ou;* ainsi :

abonnement,	*fait*	abounnement.
accord,	—	accourd.
bonheur,	—	bounheur.
bonne,	—	bounne.
bonnet,	—	bounnet.
charbonnier,	—	charbouni.
chardonneret,	—	chardouneré.
chose,	—	chouse.
comme,	—	coume.
comment,	—	coument.
commode,	—	coumoude.
connaître,	—	counette.
corde,	—	courde.
cordeau,	—	courdé.

Digitized by Google

dommage,	*fait*	doumache.
estomac,	—	estoumac.
fort,	—	fourt.
fromage,	—	froumache.
froment,	—	froument.
gobelet,	—	goubelet.
gorge,	—	gourge.
impôt,	—	impoût.
enclos,	—	enclous.
forge,	—	fourge.
homme,	—	houme.
honneur,	—	houneur.
mode,	—	moude.
moment,	—	moument.
nommer,	—	noumaïe.
or,	—	our.
orge,	—	ourche.
porter,	—	pourtaïe.
promesse,	—	proumesse.
propos,	—	propous.
reposer,	—	repousaïe.
robe,	—	roube.
rose,	—	rouse.
soldat,	—	souldat.
somme,	—	soume.
tantôt,	—	tantoût, etc. (1)

(1) Le patois messin, au contraire, change l'*ou* en *o* :

autour,	—	autô.
couronne,	—	coronne.
cousin,	—	cosin.
décourageant,	—	décorageant.
souvent,	—	sovent.
troupeau,	—	tropé.

Aussi ce patois a-t-il beaucoup d'*o*, c'est pour cela qu'on appelle ceux qui le parlent les *qué que ço* (ou *quéxos*), à cause de la manière dont ils prononcent ces mots qui signifient : *qu'est-ce que c'est ?*

Digitized by Google

Excepté :

accoster.
bonjour.
congé.
honteux.
pomme, *qui fait* peumme.
pondre.
potager.
poteau.
radoter.
récolte.
sonner, *qui fait* sinnaïe.
talon, *qui fait* tolon.

9° Le *c*, l'*s* et le double *ss* se changent en *g* ou en *j* :

brosse,	*fait*	brouche.
buisson,	—	buchon.
braise,	—	braïche.
chemise,	—	cheminche.
garçon,	—	gachon.
moisson,	—	m'chon.
poursuivre,	—	pourchure.
prison,	—	prigeon.
rabaisser,	—	rabachi.
tison,	—	tugeon.
tisserand,	—	teucherand.
nous disons,	—	j'dijans.
vous lisez,	—	v'lijeux.
ils finissaient,	—	i finichint.

Excepté :

danser,
fraise,
framboise,
glaçon,
leçon,
pousser,
prisonnier,
professeur,
promesse,
puissance,
redresser,
ruisseau.

Digitized by Google

10° *Eu* et *ui* font *u*.

Exemples en *eu :*

feu,	*fait*	fu.
jeu,	—	ju.
jeune (abstinence),	—	june.
meule,	—	mûle.
meunier,	—	muni.

Nota : On trouve encore dans de vieux auteurs : *juner, munier ;* la transformation ne s'est faite que plus tard.

Excepté :

jeune (en bas âge),	*qui fait*	jone.
neuf (chiffre),	—	neuf.
neuf (nouveau),	—	nieu.
neveu,	—	n'vawe.
peu,	—	wa.
peuple,	—	peupe.
peur,	—	pawe.
seulement,	—	solement.

Exemples en *ui :*

fruit,	*fait*	frut.
fuir,	—	fure.
buisson,	—	buchon.
construire,	—	construre.
cuir,	—	cûche.
cuire,	—	cûre.
cuisine,	—	cugine.
détruire,	—	détrure.
introduire,	—	introdure.
juin,	—	jun.
luire,	—	lure.
nuire,	—	nure.
nuit,	—	nut.
puits,	—	pûche.

Digitized by Google

reconduire,	*fait*	r'condure.
réduire,	—	rédure.
ruine,	—	rûne.
tuile,	—	tûle.

Excepté :

depuis,	*qui fait*	d'edpeu.
huile,	—	houle.
huis,	—	heuche.
huit,	—	huit.
pluie,	—	plouve.
puissance,	—	puissance.
réduit,	—	réduit,
ruisseau,	—	ruisseau (1).

11° Quelquefois enfin, les mots ont changé de genre, comme :

bras,	exemple,
centime,	rhume,
chanvre,	saule,
cimetière,	trèfle.

(1) Le patois messin, au lieu de supprimer l'*i*, comme nous le faisons dans la plupart des mots en *ai* et en *ui*, en fait un très-grand usage et en met souvent là où le français n'en a pas, ou le met avant la voyelle au lieu de le mettre après, ainsi :

pour	aisé,	*il dit*	ajié.
	déclarer,	—	déclairié.
	enclore,	—	anclioure.
	fleurir,	—	flioré.
	pâle,	—	bliave.
	place,	—	piésse.
	plaider,	—	pliadié.
	pleine,	—	pliéne.
	plaire,	—	pliare.
	pluie,	—	pliouve.
	plumon,	—	plieumon.
	semblable,	—	sembliabe.

Digitized by Google

qui sont masculins en français et féminins en patois.

agrafe,	horloge.
dent,	

qui sont féminins en français et masculins en patois.

§ 4. Orthographe.

Sous le rapport de l'orthographe, la langue française a également éprouvé des transformations nombreuses, dont il est bien plus facile encore de suivre la trace dans nos vieux écrivains que pour celles dont nous venons de parler. Plus elle s'éloigne de son origine ; plus son orthographe, naturellement, s'éloigne du latin.

Il nous suffira d'en citer quelques exemples :

1° Et d'abord cette règle, si singulière au premier abord, de l'*s* finale, qui, dans la langue d'Oc comme dans la langue d'Oïl, voulait une *s* à la fin du substantif singulier, lorsqu'il était sujet de la proposition, et n'en mettait pas au pluriel lorsque le substantif était régime de la proposition ;

2° Devant l'*s* finale du pluriel, les lettres *t* et *d* disparaissaient, et l'*s* elle-même, dans certains cas, se remplaçait par *x*. Ainsi on écrivait :

des enfans,	des serpens,
des blés	ou bléz.

3° Le *j* ne s'employait pour ainsi dire pas ; l'*i*

Digitized by Google

prenait invariablement sa place à la tête des mots. Dans le corps et à la fin des mots, au contraire, l'*i* était remplacé par l'*y* :

iambon,		pourquoy,
i'entends,		roy,
ioyeux,		royne,
boyre,		vray.
boyte,		

4° Le *v* était généralement remplacé par l'*u* :

liure,	*pour*	livre.
couuercle,	—	couvercle.
souuent,	—	souvent.
trouuer,	—	trouver.

5° On écrivait :

aultre,	*pour*	autre.
escripuant,	—	écrivant.
congnoistre,	—	connaître.
faict,	—	fait.
poinct,	—	point.
eschole,	—	école.
estai,	—	état.
estude,	—	étude.
mesme,	—	même.
nostre,	—	notre.
vostre,	—	votre.

La parenté de ces mots avec le latin se reconnaît bien plus facilement qu'avec l'orthographe actuelle.

6° On n'employait généralement pas d'accents ;

7° Enfin l'on écrivait :

François,	*au lieu de*	Français.
j'aimerois,	—	j'aimerais.
paroître,	—	paraître, etc.

Digitized by Google

Et ce fut une grande et laborieuse innovation que cette substitution de l'*ai* à l'*oi*, proposée pour la première fois en 1675, par Berain, avocat au Parlement de Rouen, et qui ne triompha que grâce au patronage et à l'autorité de Voltaire.

Toutes ces modifications s'expliquent dans une langue en voie de formation, comme le français, mais le patois qui se parle à peu près aujourd'hui comme nos pères le parlaient autrefois, ne devrait-il pas conserver son ancienne orthographe et rester étranger à tous les changements que la langue française a successivement introduits dans la sienne?

Nous ne l'avons pas pensé ; le patois a une orthographe si diverse et ses règles sont si incertaines, que nous n'hésitons pas un instant à habiller notre vieil idiôme à la dernière mode de l'orthographe moderne, et quant aux règles, nous allons tâcher d'en établir quelques-unes, au moins en ce qui concerne notre patois, et en suivant l'ordre de la grammaire française.

CHAPITRE Ier. — DU SUBSTANTIF.

Le substantif patois a son genre, comme le substantif français, il est masculin ou féminin, mais il n'a pas de nombre ou du moins, si le substantif prend la marque du pluriel, il ne la fait jamais sentir.

Digitized by Google

On dit :

des houmm' avares.
des femm' hounétes.

C'est peut-être pour cela que tous les enfants de village, quand ils apprennent à parler le français, mettent partout des *s* en liaison, comme s'il suffisait d'appliquer à tort ou à travers cette propriété de la langue française pour parler français.

Remarquons qu'il y a certains mots que le français n'emploie qu'au pluriel, parce qu'ils indiquent des objets qui ont deux branches, comme :

les ciseaux,
les mouchettes,
les pincettes.

Le patois a moins de scrupule et ne se gêne pas pour dire :

l' cisiau,
la mouchette,
la pincette.

La formation du pluriel dans les substantifs se fait avec la plus grande simplicité, et sans aucune des nombreuses distinctions et exceptions qui se rencontrent sur ce sujet dans la grammaire française.

Ainsi le patois dit :

in ail,	—	des ails.
in bétail,	—	des bétails.
in œil,	—	des œils.
in chevau,	—	des chevaux, etc.

Ciel n'a pas de pluriel en patois.

Digitized by Google

CHAPITRE II. — DE L'ARTICLE.

Le, la, les, en patois comme en français, excepté pour l'article masculin *le,* qui subit toujours l'élision, et ne se prononce que *l'* devant les consonnes comme devant les voyelles, ou, s'il conserve l'*e,* c'est avec un accent.

Ainsi l'on dit :

l' chapé,	*pour*	le chapeau.
l' village,	—	le village.
lé repas,	—	le repas.

Jamais on ne prononce *le* (1).

Les articles composés *au, aux, du, des,* également comme en français, excepté *du,* qui fait *don,* et *au,* qui fait souvent *on :*

l' minche don couté,	—	le manche du couteau.
les abes don maïe,	—	les arbres du jardin.
ç'ateut on mois de Mai,	—	c'était au mois de Mai.

CHAPITRE III. — DE L'ADJECTIF.

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte, mais, pas plus que le substantif, il ne fait sonner son *s* au pluriel.

(1) Certains patois ont l'impertinente façon de mettre l'article devant les noms propres de personnes comme devant les noms communs, et de dire : *l'un tel,* au lieu de dire *un tel,* ou *M. un tel.* Il en est d'autres, et le nôtre est de ce nombre, qui ne se permettent pas cette grossièreté.

Digitized by Google

Le féminin se forme de différentes manières, à peu près comme pour le français. Si l'adjectif masculin se termine par un *e* muet, il ne change pas de terminaison au féminin.

Exemples :

aimabe,	—	aimabe.
habile,	—	habile.
hounéte,	—	hounéte.
riche,	—	riche.

Excepté toutefois :

1° Les adjectifs en *awe*, qui font leurs féminins en *awse*, comme :

curiawe,	—	curiawse.
enviawe,	—	enviawse.
hurawe,	—	hurawse.

Excepté :

meillawe, *qui fait également* meillawe, au féminin.

2° Et les adjectifs terminés en *aïe*, qui, provenant des adjectifs terminés en *é*, en français, font *aye* au féminin, comme :

in champ labouraïe,	—	éne tére labouraye.
in praïe arrousaïe,	—	éne chambre arrousaye.
in abe plantaïe,	—	éne fleur plantaye.

C'est œ qui fait, comme nous l'avons dit, que ces deux terminaisons se répètent si souvent dans le patois de Fillières et des environs, et lui donnent un certain accent dont les enfants ont du mal de se corriger lorsqu'ils apprennent le français.

Digitized by Google

Si l'adjectif masculin n'est pas terminé par un *e* muet, il en prend un au féminin :

grand,	—	grande.
chaud,	—	chaude.
freud,	—	freude.
prudent,	—	prudente.

Sauf les exceptions indiquées pour le français, comme *blanc* qui fait *blanche, bé* (beau) qui fait *balle*, etc.; excepté aussi les adjectifs terminés en *in*, qui ont leurs féminins en *inche*, comme *admin* qui fait *adminche* (*admis, admise*). Mais *fin, malin, mâtin*, suivent la règle, et font : *fine, maline, mâtine.*

Le pluriel des adjectifs se forme en patois avec la même simplicité que celle des substantifs.

On dit : *brutals, originals,* etc., au pluriel comme au singulier ; cependant on dit : *un bois communal, des bois communaux,* etc.

CHAPITRE IV. — DU PRONOM.

1° Pronoms personnels :

Singulier.	1re personne :	je, me, moi,	—	j', m'ou ou mé, mi.
	2e —	tu, te, toi,	—	t', t'ou ou té, ti.
	3e —	il, elle, lui,	—	i, el', lu.
Pluriel.	1re personne :	nous,	—	nous, n'et jé ou j'.
	2e —	vous,	—	vous, v'.
	3e —	ils, elles, eux,	—	is, elles ou él — zawe.

Digitized by Google

2° Pronoms démonstratifs ;

	Masculin.			Féminin.		
Singulier.	ce,	—	cé,	celle,	—	la çawe,
	celui,	—	l'çawe,	celle-ci,	—	c'telle-ci,
	celui-ci,	—	c'tici,	celle-là,	—	c'telle-là.
	celui-là,	—	c'tila.			

	Masculin.			Féminin.		
Pluriel.	ceux,	—	les çawes,	celles,	—	les çawes,
	ceux-ci,	—	çawes-ci,	celles-ci,	—	c'telles-ci,
	ceux-là,	—	çawes-là.	celles-là,	—	c'telles-là.

Remarquons l'analogie qui existe entre les pronoms patois *c'tici, c'tilà,* et ceux du vieux français : *cettuy-cy, cettuy-là.*

3° Pronoms possessifs :

	Masculin.		Féminin.		Masculin.		Féminin.
Singulier.	Mon,	—	ma,	—	m'n,	—	ma.
	Ton,	—	ta,	—	t'n,	—	ta.
	Son,	—	sa,	—	s'n,	—	sa.
	Notre,	—	notre,	—	note,	—	note.
	Votre,	—	votre,	—	vote,	—	vote.
	Leur,	—	leur,	—	lou,	—	lou.

	Des deux genres.		Des deux genres.
Pluriel.	Mes,	—	mes.
	Tes,	—	tes.
	Ses,	—	ses.
	Nos,	—	noûs.
	Vos,	—	voûs.
	Leurs,	—	loûs.

Le mien,	la mienne,	—	les miens,	les miennes.
Le tien,	la tienne,	—	les tiens,	les tiennes.
Le sien,	la sienne,	—	les siens,	les siennes.
Le nôtre,	la nôtre,	—	les nôtres.	
Le vôtre,	la vôtre,	—	les vôtres.	
Le leur,	la leur,	—	les leurs.	

Digitized by Google

Comme en français, excepté :

1° L'article *le* qui se prononce *lé ;*

2° *Nôtre, vôtre,* qui se prononcent *note, vote ;*

3° Et *le leur, la leur, les leurs,* qui se transforment en *l'zawe, la zawe, les zawes.*

CHAPITRE V. — DU VERBE.

Le verbe patois se distingue du verbe français :

1° Sous le rapport de la personne :

a) Dans la conjugaison française, on emploie la seconde personne du pluriel pour la seconde personde personne du singulier, quand on veut témoigner de la déférence, du respect à qui l'on parle. Je *vous* prie... Je *vous* remercie... etc. (1).

Le patois fait de même, mais le patois de Fillières exprime une nuance de plus.

Dans la familiarité, ou de supérieur à inférieur,

(1) Le latin ne connaît pas cette manière de parler, aussi lorsque les écrivains romains la rencontrèrent dans les Gaules, où on l'employait en parlant aux fonctionnaires de l'empire et aux dignitaires de l'Église, ils eurent quelque peine à comprendre cette formule, nouvelle pour eux, et ils la mêlèrent bizarrement avec le tutoiement romain : « Si j'ai tardé à t'écrire, écrit Sidoine à Faustus, évêque de Riez, c'est que j'admire en vous ce style brillant..., etc. ».

Digitized by Google

il tutoie et dit, par exemple : *Veux-t' chantaïe ?* Veux-tu chanter ?

Dans les rapports d'égalité ou d'indifférence : *Vleux-ve chantaïe ?*

Et dans les rapports de respect ou d'affection : *Vlaïe-ve chantaïe* ?

Je ne sais si cette richesse de langage se rencontre dans beaucoup d'autres patois, mais on ne peut s'empêcher de regretter vivement que le français ne l'ait pas connue ou n'ait pas cru devoir se l'approprier. Il y a là une nuance de tendresse, d'affection, de douceur pour laquelle le français n'a aucune expression distincte. Il a bien la troième personne pour exprimer le respect : « Madame veut-elle me permettre?... etc. », mais la question de sentiment est généralement étrangère à cette formule, et il n'en a aucune autre pour la rendre. On dit à sa femme aussi bien qu'à son voisin : Où allez-vous ? Comment vous portez-vous ? tandis que notre patois a, pour ces deux situations si différentes, deux nuances aussi distinctes que celles que l'on met entre *vous* et *tu*.

Comme dans le français le *tu* exprime la supériorité ou la familiarité, et le *vous*, avec la terminaison *aie*, le respect et l'affection ; seulement l'affection l'emploie toujours et l'indifférence jamais. Aussi est-ce la seule qui soit en usage entre amis et au sein des familles.

b) La première personne du pluriel *nous* se

Digitized by Google

remplace par la première personne du singulier *jé* ou *j'*.

j' marchans, *pour* nous marchons,
j' révenins, — nous revenions.

c) Dans les verbes pronominaux, ces deux pronoms se trouvent réunis à la première personne du pluriel, et aux autres personnes se trouvent les pronoms qui s'y rapportent avec leurs élisions.

jé m' moque,	—	jé m' doute,
té t' moques,	—	té t' doutes,
vé v' moqueus,	—	vé v' douteus,
vé v' moquaies,	—	vé v' doutaies,
i *ou* elle s' moque,	—	i *ou* elle s' doute,
jé n' moquans,	—	jé n' doutans,
vé v' moqueus,	—	vé v' douteus,
i *ou* elles s' moquant.	—	i *ou* elles s' doutant.

2° Sous le rapport des temps :

Les différents temps des verbes ayant pour but d'exprimer des circonstances de temps qui se rencontrent également pour tous les hommes, quel que soit le langage dont ils se servent pour les traduire, ces différents temps devraient exister dans les verbes patois comme dans les verbes français. Cependant le patois n'a pas de passé défini : *Je chantai, tu chantas ;* prétérit antérieur : *J'eus chanté ;* d'imparfait du subjonctif : *Que je chantasse ;* ni de plus-que-parfait du subjonctif : *Que j'eusse chanté.*

3° Sous le rapport de l'auxiliaire être, qui ne s'emploie presque pas comme tel, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons dit (1). Dans les verbes pronominaux eux-mêmes, on n'emploie que l'auxiliaire *avoir,* et il semble aussi logique, du reste, de dire : *J'n'avans disputaïes,* que de dire : Nous nous sommes disputés.

4° Enfin, de même que pour les substantifs et les adjectifs, nous avons trouvé beaucoup moins d'exceptions, de distinctions, que pour le français, de même nous constaterons bien moins de verbes irréguliers en patois qu'en français, et cela se conçoit puisque ces différentes exceptions et irrégularités sont autant de modifications successives introduites avec le temps dans la langue française, et auxquelles le patois est resté étranger.

Ainsi le français dit au futur du verbe *voir : Je verrai,* tandis que le patois dit : *J'voira.*

5° Tous les verbes, aux deux futurs et aux deux conditionnels, prennent un *r* à la dernière syllabe, aux trois personnes du singulier et du pluriel.

Il y a quatre conjugaisons en patois comme en français, qui se distinguent également par leurs infinitifs :

(1) Il s'emploie seulement dans les verbes passifs, et encore pourrait-on le considérer, dans ce cas, comme un verbe suivi d'un adjectif plutôt que comme auxiliaire :

i sont enchantaïes, — ils sont enchantés.

et dans certains verbes neutres, ou impersonnels, ou employés comme tels :

Elle est temaïe en faiblesse.
L'est arrivaïe qué,....

Digitized by Google

La première a l'infinitif en *aïe,* venant de l'infinitif en *er :*

labourer,	—	labouraïe.
jouer,	—	jouaïe.

La seconde a l'infinitif en *i,* venant des verbes français en *ir,* et des infinitifs terminés en *cer* ou *sser, cher* ou *ger, ller* ou *ffer,* comme nous l'avons indiqué :

finir,	—	fini.
corriger,	—	corrigi, etc.

Venir et tous ses composés font *venin* à l'infinitif et se conjugent comme les verbes de la seconde conjugaison ; *Dormir* fait *doure.*

La troisième, en *eur,* provenant des infinitifs en *oir :*

recevoir,	—	receur.

Avoir fait *aveur, awoir, awerre,* suivant les dialectes (1).

La quatrième en *re,* et plus fréquemment en *e* venant des infinitifs en *re :*

lire,	—	lire.
rendre,	—	rende.
apprendre,	—	appanre.
pendre,	—	pende.

(1) On trouve quelquefois ces infinitifs avec un e final, mais il nous semble qu'en raison de leur étymologie, il est préférable de ne pas leur en donner.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS À L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER 1875 AU 1er JANVIER 1876

TITRES DES OUVRAGES.

D'Arbois de Jubainville. — Les Celtes, les Galates, les Gaulois. Paris, 1875; 1 br. in-8.

E. Bancel. — De la mortalité de la première enfance à Toul. Toul, 1875; 1 br. in-8.

Émile Baudelot, professeur de la Faculté des sciences de Nancy. Discours sur sa tombe, 1875.

Bécus. — Rapport sur les travaux agricoles de M. A. Perrot, de Rosières, 1858. — Statistique agricole de l'arrondissement de Nancy. Nancy, 1872; 1 vol. in-8 avec 8 cart. — Mathieu de Dombasle; sa vie et ses œuvres. Nancy, 1874; 1 vol. in-8. — Les conditions des baux à ferme; réponse à une question intéressante; 1 br. in-4.

G. Bellin. — Rapport à la séance publique de la Société protectrice des animaux. Lyon, 1875; 1 br. in-8.

A. Benoit. — Petite chronique alsacienne (1600-1746). Mulhouse, 1874; 1 br. in-8.

Bernard et Parisot. — Discours prononcés à la distribution des prix aux écoles des jeunes filles et des garçons. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

Digitized by Google

BERNARDAKIS. — De la quantité des métaux précieux et du chiffre des monnaies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Paris, 1875; 1 br. in-8.

BLAISE. — Elementarunterricht in der Geographie. Luxemburg, 1875; 1 vol. in-12.

E. BLANCHARD. — Un naturaliste du XIX^e^ siècle, Louis Agassiz. Paris, 1875; 1 br. in-8

CH. BOUCHET. — Le jugement dernier des animaux, en vers. Vendôme, 1875; 1 br. in-8.

BRETAGNE. — Découverte de monnaies lorraines à Sionviller. Nancy, 1874; 1 br. in-8.

BRIEL. — Le pillage et l'incendie de Fontenoy. Nancy, 1875; 1 br. in-12.

P.-A. CAP. — Venise et Amsterdam (parallèle). Meulan; 1 br. in-8. — Scheele, chimiste suédois, étude biographique. Paris, 1863; 1 br. in-8. — Conrad Gœsner, naturaliste suisse, étude biographique. Paris, 1864, 1 br. in-8. Mémoires sur la glycérine et ses applications. Paris, 1875; 1 br. in-8.

Carte d'une mappemonde gravée d'après le globe de Charles IV. (Berger-Levrault.)

DE CHANTEAU. — Document inédit sur le monument de Dom Calmet. Épinal, 1875; 1 br. in-8.

CHAUTARD. — Les spectres de la chlorophylle, nouvelle édition. Nancy, 1875; 1 vol. in-8. — Rentrée solennelle des Facultés des sciences. Rapport 1872-1873 et 1873-1874, 2 br. in-8.

A. CLARINVAL. — Mémoire sur les prairies et les foins. Saint-Brieuc, 1872; 1 br. in-8.

FANNY DENOIX DES VERGNES. — Sans peur et sans reproche, poésies. Beauvais, 1873; 1 vol. in-12.

DESCOSTES. — Éloge de S. Eminence le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry. Chambéry, 1875; 1 br. in-8.

Digitized by Google

J. C. Docteur. — Mémoire sur la cause de la pluie et du beau temps. 1 br. in-8.

E. Dubois. — La faillite internationale privée. Paris, 1875; 1 vol. in-8.

Abbé Ducros et A. Arcelin. — Lettre à M. Chabas sur les fouilles de Solutré. Mâcon, 1875; 1 br. in-12.

G. de Dumast. — Sur la désertion des campagnes et les moyens de la combattre. Nancy, 1875; 1 br. in-8. — Mémoire sur la question de l'unité des langues. Paris, 1875; 1 br. in-8.

Dupeux. — Sur l'autel consacré à Hercule Saxanus, 1875; 1 br. in-8.

Elliot Coues. — Hand Book of the Ornithology. Washington, 1864; 1 vol. in-8.

E. Erlenmeyer. — Ueber den Einfluss des Freiherrn Justus von Liebig auf die Entwickelung der reinen Chemie. München, 1874; 1 br. in-4.

Ed. Fleury. — Cinquante ans de l'histoire du chapitre de Notre-Dame de Laon, 1541 à 1594. Laon, 1875; 1 vol.

P. Fliche. — Sur les lignites quaternaires de Jarville près Nancy. 1 br. in-4.

Forchhammer. — Daduchos, Einleitung in das Verständniss der Hellenischen Mythen. Kiel, 1875; 1 vol. in-8.

Forthomme (traducteur). — Traité d'analyse chimique quantitative de Frésénius. 3e édit. française sur la 6e édit. allemande. Paris, 1875; 1 vol. in-8.

Forthomme et Lallement. — Rapport sur la question des eaux de Nancy. Nancy, 1875; 1 br. in-4.

Gaffarel. — Les Phéniciens en Amérique. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

Garrigou. — Étude chimique sur la source sulfurée de Challes (Savoie). Chambéry, 1875; 1 br. in-8.

D. A. Godron. — Observations sur les pétales du *Ranunculus auricomus*. 2e édit. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

Digitized by Google

G. GRAVIER. — Relation des voyages des dames religieuses Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans. Paris, 1872; 1 vol. in-8. — Le Canarien, conquête et conversion des Canaries. Rouen, 1874; 1 vol. in-8. — Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle, de Rouen, dans l'Amérique du Nord. Paris, 1870; 1 vol. in-8. — Compte rendu de la Société de géographie. Manuel de la cosmographie du moyen âge (Mehren). 1 br. in-8.

GUILLORY aîné. — Mélanges d'agriculture, industrie, sciences et arts. Tome II. Angers, 1875; 1 vol. in-8.

HAYDEN. — Geologie Report of the United States geological Survey, vol. VI. Washington, 1874; 1 vol. in-4.

HELLÉ. — Méthode pour l'harmonisation du plain-chant. Paris, 1 vol. in-8. — Les magnificences du culte catholique. Paris, 1 vol. in-8. — Le trésor des maîtrises. Paris, 1 vol. in-4. — Offertoire. Trois versets en *ut mineur*. Paris, 1 br. in-fol.

C. HÉQUET. — Le siége de Toul en 1420. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

CH. HERMITE. — Sur quelques intégrales définies, 1 br. in-4. — Sur la fonction exponentielle 1874, 1 br. in-4. — Extrait d'une lettre à M. L. Fuchs de Gœttingen, 1 br. in-4. — Sur l'intégration des fonctions circulaires, 1 br. in-8.

CH. HOFFMANN. — Régimes des provinces sous la République romaine. Colmar, 1875; 1 vol. in-8.

A. HOVELACQUE. — Contribution à l'étude de l'occipital. Congrès de Lille, 1874; 1 br. in 8. — La Linguistique. Paris, 1876; 1 vol. in-12.

INDIAN GOOD BOOK. — New-York, 1856; 1 vol. in-12, basane, doré sur tr., offert par l'Institution Smithsonienne.

M. JOCQUET. Sa mort (ses œuvres). Paris, 1875. 1 vol. in-8.

A. JORDAN. — Remarques sur les espèces végétales affines. Lyon, 1 br. in-8.

Digitized by Google

KROMBACH. — Flore du grand-duché de Luxembourg. Phanérogames. Luxembourg, 1875; 1 vol. in-8.

LALLEMENT et LEBERT. — Observation d'absence congénitale du vagin et de l'utérus. Nancy, 1874; 1 br. in-8.

C. LAPAIX. — Description illustrée de Nancy. Nancy, 1874; 1 vol. gr. in-12, non rogné.

E. LEHR. — La nouvelle organisation judiciaire de Russie. Paris, 1875; 1 br. in-8. — Éléments de droit germanique. Paris, 1875; 1 vol. in-8.

H. LEPAGE. — Le duc René II et Américc Vespuce. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

LESCUYER. — Les oiseaux dans les harmonies de la nature. Paris, 1872; 1 br. in-8. — Des tendues. Reims, 1874; 1 br. in-8. — Étude sur les oiseaux. Architecture des nids, avec planches. Saint-Dizier, 1875; 1 vol. in-8.

LÉVY-BING. — Méditations religieuses. Paris, 1868; 1 vol. in-12.

MALINOWSKI. — Biographie de G. Lacoste, proviseur à Cahors. 1 br. in-12.

A. MATHIEU. — Les forêts à l'Exposition de Vienne en 1873. Paris, 1874; 1 br. in-8.

ED. MEAUME. — Madame de Ludre et Madame de Montespan (1674-1677). — Benserade et les « Métamorphoses d'Ovide » (1676.) Paris, 1875; 1 br. in-8.

MÉNIER. — Mémoire sur la pulvérisation des engrais. Paris, 1875, 1 br. in-8.

CLOVIS MICHAUX. — La Bêtise du génie (pièce de vers). Meulan, 1875; 1 br. in-8. — Poésies posthumes. Paris, 1874; 1 vol. in-12.

MOHR traduit par FORTHOMME. — Traité d'analyse chimique à l'aide des liqueurs titrées, 2e édit. française. Paris, 1875; 1 vol. in-8.

MONOYER. — Faculté de médecine. Discours d'inauguration en 1873. Paris, 1874, 1 br. in-8.

Digitized by Google

H. PIERRE. — Les Précieuses et l'hôtel de Rambouillet, discours de distribution des prix. Briey, 1875; 1 br. in-8.

PIERROT. — Du droit et du domaine des lois, discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Nancy. Nancy, 1875; 1 br. in-8.

Comte DE PUYMAIGRE. — La Cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille. Paris, 1873; 2 vol. in-12.

RADLKOFER. — Monographie der Sapindaceen-Gattung Serjania. München, 1875; 1 br. in-8.

REGEL. — Aliorum adhuc cognitorum monographia. (Travaux du jardin botanique de Saint-Pétersbourg). 1 vol. in-8.

ATH. RENARD. — In extremis. Adieux au XIX^e^ siècle, par un survivant du XVIII^e^ (poésies). Paris, 1875; 1 br. in-12.

J. RENAULD. — L'office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains. Nancy, 1875; 1 br. in-8. — Les hostelains et taverniers de Nancy. Ouvrage couronné par la Société d'émulation des Vosges. Nancy, 1875; 1 vol. in-8.

RILLIET DE CANDOLLE. — Rapport sur l'administration de la Société de lecture. Genève, 1875; 1 br. in-8.

CH. ROBERT. — Médailles commémoratives de la défense de Metz en 1552. 1 br. in-8.

ROBIN. — Mémoire sur l'art de faire produire aux êtres organisés le sexe que l'on désire. Paris, 1875; 1 br. in-8.

P. ROUSSELOT. — Les mystiques espagnols. Paris, 1869; 1 vol. in-8. — Leçons de choses et lectures. Paris, 1875; 1 vol. in-12. — Organisation pédagogique des écoles primaires. Nancy, 1874; 1 br. in-8.

J. ROUYER. — Recherches historiques sur le chapitre et l'église de St-Pierre d'Aire-sur-la-Lys. St.-Omer, 1860; 1 vol. in-8. — Documents sur l'atelier monétaire d'Arras. Bruxelles, 1859; 1 br. in-8. Notice sur des plombs des fêtes des Innocents à Aire. Bruxelles, 1860; 1 br. in-8. — Jetons principaux de la ville de Paris au XV^e^ siècle. Paris, 1869; 1 br. in-8. — Mémoire concer-

Königliche Staatsbibliothek München
Digitized by Google

nant l'évaluation des anciennes monnaies de Flandre. Nancy, 1872; 1 br. in-8.

J. ROUYER et E. HUCHER. — Histoire du jeton au moyen âge. Paris, 1858, 1 vol. in-8.

R. DE SEMALLE. — Projet d'organisation en Algérie, 1871; 1 br. in-8. — Les Indiens aux États-Unis. Paris, 1874; 1 br. in-8. — Compte rendu de la Société de géographie. Sur la traite des esclaves en Afrique. Paris 1874; 1 br. in-8. — Étude sur la peine de mort. Versailles, 1871; 1 br. in-8. — État actuel des populations indigènes dans les colonies européennes. Paris, 1874; 1 br. in-8.

E. SIMONIN. — Une année de clinique chirurgicale. Paris, 1875; 1 br. in-8. — Rapport sur le service départemental de l'assistance médicale. Nancy, 1875; 1 br. in-8. — Appendice aux relations des réunions de l'Association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de Meurthe-et-Moselle et de la Société de médecine de Nancy, juillet 1874; 1 br. in-8.

TERQUEM. — Quatrième mémoire sur les foraminifères du système oolithique. Paris, 1874; 1 br. in-8.

ARSÈNE THÉVENOT. — Études sur « Mes Veillées au Paraclet » du baron Walckenaer. Troyes, 1875; 1 br. in-12.

M. H. TRIDEAU. — Traitement de l'angine couenneuse. Paris, 1874; 1 vol. in-8.

VILLE DE NANCY. — Alimentation à l'aide des eaux dérivées de la Moselle. Avant-Projet d'élévation, de conduite et de distribution. 1 carton in-4.

VILLE DE NANCY, 1875. — Catalogue des tableaux et objets d'art exposés dans les salons de l'hôtel-de-ville. 1 br. in-16.

E. VETRONILLE. — The Abnakis and their history. New-York, 1866; 1 vol. in-12.

Abbé VUILLAUME. — Les Pères de l'église, morceaux choisis à l'usage des étudiants. Paris, 1874; 1 br. in-12. — Dis-

Digitized by Google

cours prononcé le jour de la consécration de l'église de Moriville. Bourges, 1874; 1 br. in-12.

WAGNER. — Congrès de Reims. Monographie d'une œuvre rurale du diocèse de Nancy. — Nancy, 1875, 1 br. in-8.

Le baron WALCKENAER. — Mes Veillées au Paraclet (poésies). Troyes, 1874; 2 vol. in-12.

CH. WIENER. — Essai sur les institutions politiques des Incas. Paris, 1874; 1 vol. in-4.

ZELLER et PÉRIGOT. — Petite géographie du département de Meurthe-et-Moselle. Paris, 1875; 1 vol. in-12.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Août 1876.

BUREAU.

Président honoraire : M. le B^on^ de DUMAST.
Président : M. POINCARÉ.
Vice-Président : M. JALABERT.
Secrétaire perpétuel : M. E. SIMONIN.
Bibliothécaire-Archiviste : M. BALLON.
Secrétaire annuel : M. PIERROT.
Questeur : M. CHAUTARD.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1868. 20 Nov. M. le comte DE WARREN, Homme de lettres (Associé depuis le 18 mai 1846. Membre titulaire depuis le 1^er^ février 1849).

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Digitized by Google

1874. 9 Janv. M PIROUX, Directeur de l'Institution des Sourds-Muets (Membre titulaire depuis le 3 mars 1831).

1876. 3 Mars. M. VOLLAND père, Avocat, ancien Bâtonnier de l'ordre des Avocats (Membre titulaire depuis le 18 juin 1869).

2 Juin. M. le baron P. GUERRIER DE DUMAST, ancien Sous-Intendant militaire, Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) (Associé depuis le 5 juin 1817, Titulaire du 13 avril 1826 au 2 juin 1876).

II.

MEMBRES TITULAIRES.

1840. 5 Mars. M. GODRON, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

1843. 19 Janv. M. Edmond SIMONIN, Directeur honoraire de l'École de Médecine, Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine, Correspondant national de l'Académie de Médecine de France (Associé depuis le 4 février 1841).

1844. 4 Janv. M. BLONDLOT, Professeur de chimie à la Faculté de Médecine, Correspondant de l'Académie nationale de Médecine.

1850. 21 Nov. M. MOREY, Architecte de la ville, Correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts) (Associé depuis le 2 mai 1850).

1851. 17 Nov. M. BENOIT, Doyen de la Faculté des Lettres (Associé depuis le 7 janvier 1847).

M. LACROIX, Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres, rue Servandoni, n° 9, à Paris.

1854. 27 Avril. M. CHAUTARD, Doyen de la Faculté des Sciences.

1857. 22 Janv. M. A. DE MARGERIE, Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres (Associé depuis le 10 Juillet 1856).

1860. 3 Fév. M. RENARD, Professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences (Associé depuis le 10 décembre 1858).

1862. 7 Fév. M. LEUPOL, Homme de lettres (Associé depuis le 30 décembre 1859).

6 Juin. M. FORTHOMME, Professeur de chimie à la Faculté des Sciences (Associé depuis le 20 avril 1860).

1863. 27 Mars. M. LOMBARD, Professeur de droit commercial à la Faculté de Droit (Associé depuis le 18 janvier 1861).

Digitized by Google

1864. 5 Fév. M. POINCARÉ, Professeur adjoint de physiologie à la Faculté de Médecine (Associé depuis le 1er août 1862).

1864. 17 Nov. M. LECLERC, Premier Président de la Cour d'appel de Nancy (Associé depuis le 18 mai 1864).

1865. 17 Mars. M. JALABERT, Doyen de la Faculté de Droit.

1866. 2 Fév. M. MAGGIOLO, Recteur honoraire de l'Académie de Nancy (Associé depuis le 7 juin 1837).

22 Juin. M. VAUGEOIS, Professeur de Code Napoléon à la Faculté de Droit (Associé depuis le 16 juin 1865).

1867. 16 Fév. M. E. LALLEMENT, Professeur adjoint à la Faculté de Médecine (Associé depuis le 22 juin 1866).

1870. 11 Mars. M. DUBOIS, Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit (Associé depuis le 1er juin 1866).

M. ADAM, Substitut du Procureur général.

2 Août. M. CAMPAUX, Professeur de littérature ancienne à la Faculté des Lettres.

8 Nov. M. DIDION, Général d'artillerie au cadre de réserve, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences).

1873. 10 Janv. M. PIERROT, Avocat général à la Cour d'appel de Nancy.

5 Déc. M. TOURDES, Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Nancy; Correspondant de l'Académie nationale de Médecine.

M. E. MICHEL, Peintre (Associé depuis le 2 nov. 1872).

1874. 9 Janv. M. Ch. GÉRARD, Avocat à la Cour d'appel (Associé depuis le 1er août 1873).

27 Mars. M. LIÉGEOIS, Professeur de Droit administratif à la Faculté de Droit (Associé depuis le 23 janv. 1863).

M. RENAULD, Juge suppléant au tribunal de Nancy (Associé depuis le 26 avril 1872).

1er Mai. M. JACQUINET, Inspecteur général honoraire, Recteur de l'Académie.

1875. 8 Janv. M. JACQUEMIN, Professeur à l'École supérieure de Pharmacie (Associé depuis le 16 février 1866).

5 Mars. M. ROUSSELOT, Inspecteur d'Académie à Nancy.

9 Juillet. M. DUVERNOY, Professeur d'histoire au Lycée.

19 Nov. M. BALLON, Bibliothécaire en chef de la Ville.

1876. 17 Mars. M. FLICHE, Professeur à l'École forestière (Associé depuis le 6 mars 1874).

Digitized by Google

III.

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

DEVENUS ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS.

1830. 13 Mars. M. GATIEN-ARNOULT, ancien Recteur de l'Académie de Toulouse (Titulaire jusqu'au mois de novembre 1830).

1833. 3 Avril. M. PERRON, ancien Chef de section au Ministère d'État, à Paris (Titulaire jusqu'au mois de septembre 1834).

1836. 13 Avril. M. FRANCK, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques) (Titulaire jusqu'au 8 novembre 1838), boulevard Saint-Michel, 46, à Paris.

1839. 2 Mai. M. BÉNARD, Professeur de philosophie au Lycée Saint-Louis (Titulaire depuis le 14 novembre 1839 jusqu'au mois de novembre 1840), à Paris.

18 Juill. M. ROLLET, ancien Médecin en chef de l'Hôpital militaire de Bordeaux (Titulaire jusqu'au 10 novembre 1842).

1843. 19 Mars. M. LEPAGE, Archiviste du département de la Meurthe (Titulaire du 18 novembre 1847 au 18 novembre 1859), à Nancy.

1844. 22 Fév. M. LEVALLOIS, ancien Inspecteur général des mines (Titulaire jusqu'en avril 1848), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 91, à Paris.

1846. 18 Mai. M. MEAUME, ancien Professeur de législation et de jurisprudence à l'École forestière (Titulaire depuis le 6 février 1851 au 8 août 1873), 45, grande avenue de Neuilly, Paris.

1850. 2 Mai. M. DENYS, Avocat à la Cour d'appel de Nancy (Titulaire jusqu'au 14 décembre 1854).

1852. 1er Avr. M. PLANCHON, Directeur de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences) (Titulaire jusqu'au 23 avril 1853).

1854. 24 Fév. M. le baron DE SAINT-VINCENT, Conseiller à la Cour d'appel (Membre titulaire depuis le 24 février 1854 au 9 janvier 1874).

Digitized by Google

1854. 3 Nov. M. FAYE, Membre de l'Institut, ancien Recteur de l'Académie de Nancy (Titulaire du 3 novembre 1854 à avril 1856).

1855. 2 Fév. M. BURNOUF, Directeur de l'École française d'Athènes (Titulaire du 2 février 1855 jusqu'en 1871).

25 Mai. M. Édouard COURNAULT, Homme de lettres (Membre titulaire du 3 février 1860 au 23 avril 1875).

16 Fév. M. SAUDBREUIL, Premier Président de la Cour d'appel d'Amiens (Titulaire jusqu'au 31 octobre 1855).

M. MÉZIÈRES, Membre de l'Académie française (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861). Boulevard St-Michel, 77.

1858. 14 Mai. M. DUCHESNE, Professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Rennes (Ille-et-Vilaine) (Titulaire depuis le 24 décembre 1858 au 8 novembre 1872).

14 Mai. M. LAFON, Professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au mois de janvier 1866).

1862. 7 Mars. M. ALEXANDRE, Conseiller à la Cour d'appel de Paris (Titulaire jusqu'au 6 février 1863), rue Fortin.

1863. 23 Janv. M. Émile CHASLES, Inspecteur d'Académie à Paris (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870

1865. 17 Mars. M. DESJARDINS, Sous-Secrétaire d'État au ministère, Agrégé près la Faculté de Droit de Paris (Titulaire depuis le 30 juin 1865 jusqu'au 24 novembre 1865).

22 Juin. M. ARNAULT DE LA MÉNARDIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers (Vienne) (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

16 Juin. M. VAUGEOIS, Professeur à la Faculté de Droit de Caen, (Titulaire du 22 juin 1866 au 3 décembre 1875).

1867. 3 Mai. M. BLAVIER, Inspecteur général des lignes télégraphiques (Titulaire du 3 mai 1867 au 8 novembre 1872).

5 Juill. M. LEFEBVRE, Professeur de physique au Lycée de Versailles (Titulaire du 6 août 1869 au 7 novembre 1874).

1869. 5 Fév. M. Eugène BENOIT, Professeur de littérature ancienne à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône) (Titulaire du 5 février 1869 au 10 novembre 1871).

1871. 2 Juin. M. DE GUAITA, Agriculteur (Membre titulaire depuis le 2 juin 1871 jusqu'au 20 février 1874).

Digitized by Google

1871. 22 Déc. M. DARESTE DE LA CHAVANNE, Recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques) (Titulaire du 22 décembre 1871 au 23 juillet 1873).

1873. 10 janv. M. HUGUENY, Inspecteur d'Académie à Besançon (Membre titulaire du 10 janvier au 7 novembre 1873).

IV.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

SECTION DE METZ.

1872. 22 Nov. M. BLANC, Publiciste, rue des Dominicains, 10.

M. O. CUVIER, Pasteur, rue à Paris.

M. PETSCHE, Ingénieur des ponts et chaussées, rue Mazagran.

M. MARCHAL, Docteur en médecine, rue Stanislas.

M. THILLOY, Conseiller à la Cour d'appel, rue de la Constitution, 9.

M. CAILLY, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats, place Saint-Jean, 41.

M. COLLIGNON, Principal émérite, rue Mazagran.

M. E. BOUCHOTTE, ancien Maire de Metz, rue de la Ravinelle, 9.

M. J. LEJEUNE, place des Dames, 16.

M. SIMON FABVIER, rue Saint-Dizier.

M. DIDION, Docteur en médecine, rue Saint-Nicolas, 28.

M. MARCUS, ancien Officier du génie à Toul, Grande-Rue, 10.

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend 36 membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, 100 Membres qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1872. 22 Nov. M. DE SAULCY, ancien Officier de marine, au siége de la Société des Salines de Varangéville.

M. FRÉCOT, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue des Sapins, 18 *bis*, Boudonville.

M. DUFRESNE, Conseiller honoraire de préfecture, rue de Toul, 12 *bis*.

M. PÈTRE, Professeur à l'École de sculpture de Nancy.

B

1829. 2 Avril. M. Constant SAUCEROTTE, Médecin en chef de l'hôpital de Lunéville, Correspondant de l'Académie de Médecine.

1835. 26 Mars. M. DOCTEUR, Homme de lettres, à Bruyères (Vosges).

1838. 8 Nov. M. PUTEGNAT, Docteur en médecine, à Lunéville; Correspondant de l'Académie de Médecine.

1839. 14 Nov. M. CLESSE, Homme de lettres, à Commercy.

1840. 5 Mars. M. VAGNER, Homme de lettres, à Nancy.

19 Juill. M. MOUGEOT, Docteur en médecine, à Bruyères.

1841. 7 Janv. M. JARDOT, ancien Chef d'escadrons au corps d'état-major, rue de Rumford, 5, à Paris.

1842. 12 Mai. M. ROBERT, Numismatiste, Intendant général, à Paris, rue des Saints-Pères, 9.

2 Fév. M. l'abbé GUILLAUME, Aumônier de la chapelle Ducale, à Nancy.

20 Juin. M. DUMONT, ancien Vice-Président du Tribunal de première instance, à Saint-Mihiel.

1846. 18 Mai. M. MATHIEU, Sous-Directeur de l'École forestière, à Nancy.

M. SALMON, Conseiller à la Cour de cassation.

1847. 17 Juin. M. LEBRUN, Naturaliste, à Toul.

1849. 21 Juin. M. HUSSON, Géologue, à Toul.

5 Déc. M. CHAPIA, Curé de Vittel (Vosges).

M. l'abbé RÉGNIER, à Nancy.

1853. 23 Juin. M. le comte VAN DER STRATEN PONTHOZ, Membre de l'Académie de Metz.

21 Déc. M. VUILLAUME, Supérieur du Petit-Séminaire de Châtel (Vosges).

M. CHABERT, Membre de l'Académie de Metz.

1856. 19 Déc. M. BÉNARD aîné, Principal du Collége de Sarrebourg (Meurthe).

Digitized by Google

1858. 8 Janv. M. PAULUS, peintre à Nancy.
14 Mai. M. Charles COURNAULT, Peintre, à Malzéville près Nancy.
10 Déc. M. Alfred CLAUDEL, à Épinal.
M. BLOCH, Manufacturier, à Tomblaine près Nancy.
1859. 13 Mai. M. CLARINVAL, Chef d'escadrons d'artillerie, à Constantine (Algérie).
16 Déc. M. Louis LALLEMENT, Avocat à la Cour d'appel de Nancy.
1860. 23 Nov. M. TERQUEM, ancien Administrateur du Musée géologique de Metz, 78, rue de la Tour, à Passy.
1861. 18 Janv. M. CHAPELLIER, Instituteur, à Épinal.
21 Juin. M. le comte DE PUYMAIGRE, Homme de lettres, à Paris, 47, rue de Lille.
1862. 21 Févr. M. FERVEL, ancien Colonel du génie, à Nancy.
7 Mars. M. BERLET, Avocat à la Cour d'appel, à Nancy.
4 Avril. M. DEBLAYE, Curé à Saint-Dié (Vosges).
4 Juill. M. SELLIER, Peintre d'histoire, à Paris, avenue de Wagram, 67.
1863. 1er Mai. M. le comte Gaston DE LUDRE, Homme de lettres, avenue Montaigne, 73, à Paris.
M. CLÈRE, Sculpteur, rue de Laval, 33, à Paris.
3 Juin. M. BONNE, Juge suppléant, à Bar-le-Duc (Meuse).
24 Juill. M. Th. LAMBERT, Professeur au Collége d'Auxerre.
1865. 30 Mars. M. BONVALOT, Conseiller à la Cour de Dijon.
5 Mai. M. GÉRARDIN, Agrégé à la Faculté de Droit de Paris.
1867. 15 Fév. M. Charles GÉRARDIN, Docteur ès-sciences, rue d'Assas, 78, à Paris.
29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Garde général des Forêts, à Valenciennes (Nord).
21 Juin. M. l'abbé DOYOTTE, de la Compagnie de Jésus, à Amiens.
1868. 3 Juill. M. SERVAIS, Chef de division honoraire à la Préfecture de la Meuse (Bar-le-Duc).
1869. 14 Mai. M. LAPRÉVOTE, Archéologue, à Nancy.
1871. 19 Mai. M. LIETARD, Docteur en médecine, à Plombières (Vosges).
1872. 15 Mars. M. A. CUNY, Architecte, à Nancy.
6 Déc. M. BANCEL, Docteur en médecine, chirurgien en chef de l'hôpital, à Toul.
1874. M. l'abbé HYVER, Professeur au Séminaire de Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

1874. 18 Déc. M. DEPAUTAINE, Docteur en médecine, Médecin de l'hôpital de Gondrecourt (Meuse).

1875. 9 juill. M. ROUYER, Archéologue, à Nancy.

1876. 21 Juill. M. OLRY, Instituteur à Blénod-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle).

2°

1813. 1er Juil. M. GÉRARD, Docteur en médecine, à Lyon, rue de Constantine, 2.

1823. 17 Avr. M. MONFALCON, Docteur en médecine, à Lyon.

1828. 7 Fév. M. Charles MALO, Homme de lettres, à Auteuil-Paris.

3 Avril. M. César MOREAU, Directeur de l'Académie de l'industrie, à Paris.

1830. 7 Janv. M. Léonard CHODZKO, Historien, à Paris.

2 Févr. M. GIRARDIN, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Doyen de la Faculté des Sciences, à Lille.

1835. 26 Mars. M. DE SAULCY, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

1836. 18 Mai. M. MARTIN-SAINT-ANGE, Docteur en médecine, à Paris, rue Saint-Guillaume, 32.

24 Nov. M. PERSON, ancien Doyen de la Faculté des Sciences de Besançon, à Paris.

1838. 5 Avril. M. VIOLETTE, Commissaire en chef des poudres et salpêtres, à Lille.

1839. 10 Janv. M. BOILEAU, ancien Chef d'escadrons d'artillerie.

1er Avril. Mme Fanny DÉNOIX DES VERGNES, à Beauvais (Oise).

1840. 6 Fév. Mme Amable TASTU, à Paris.

26 Août. M. MOIGNO, Mathématicien, à Paris, rue d'Erfurth, 2.

18 Nov. M. MILLER, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris.

3 Déc. M. Jacques BRESSON, Publiciste, à Paris, place de la Bourse, 31.

M. PERREY, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences, à Lorient (Morbihan).

16 Déc. M. Raymond THOMASSY, ancien Élève de l'École des Chartes, à Paris.

1842. 16 Mars. M. LIOUVILLE, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), à Paris.

Digitized by Google

1842. 7 Avr. M. le marquis DE ROYS, Géologue, à Paris, rue du Bac, 99.

1843. 14 Nov. M. LUBANSKI, Docteur en médecine, à Nice.

1845. 4 Juill. M. GUILLAUME, Docteur en médecine, à Dôle (Jura).

M. HERMITE, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), à Paris, rue de Sorbonne, 2.

1847. 17 Juin. M. le comte Léonce DE LAMBERTYE, au château de La Chaltrait, près d'Épernay (Marne).

23 Déc. M. DELEZENNE, Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), à Lille.

M. SERRET, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), à Paris, rue d'Enfer, 37.

M. AYMAR-BRESSION, Homme de lettres, à Paris.

1849. 21 Juin. M. Jules GUÉRIN, Membre de l'Académie de Médecine, à Paris, rue Chanoinesse, 12.

M. BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD, Chanoine honoraire de Reims, à Paris.

1852. 8 Janv. M. Ath. RENARD, Médecin-Inspecteur des eaux, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

M. G. BOULANGÉ, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Napoléonville.

M. Lucien COUTANT, Président de la Société de sphragistique, à Paris, quai aux Fleurs, 9.

16 Déc. M. Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Archiviste du département, à Troyes (Aube).

1853. 24 Juin. M. COLSON, Docteur en médecine, à Noyon.

M. GRELLOIS, Médecin principal, à Pont-à-Mousson.

1854. 23 Juin. M. GUILLORY aîné, Président de la Société industrielle, à Angers, rue Saint-Julien, 48.

M. ARMANDI, Général, Bibliothécaire du palais de Saint-Cloud.

1855. 25 Mai. M. SÉGUIN, Recteur de l'Académie de Caen.

M. NICKLÈS, Pharmacien, à Benfeld (Bas-Rhin).

M. E. DE BARTHELÉMY, Correspondant des Comités historiques (Marne).

21 Déc. M. GARCIN DE TASSY, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 43.

M. BERGMANN, ancien Doyen de la Faculté des Lettres, à Strasbourg.

Digitized by Google

1855. 21 Déc. M. Édouard ROBIN, ancien Professeur de chimie, à la Grande-Bellaillerie, près Saint-Calais (Sarthe).

1857. 10 Juill. M. CAP, Membre correspondant de l'Académie de Médecine, à Paris, rue d'Aumale, 9.

M. CHERBONNEAU, Professeur de langue arabe, à la chaire de Constantine (Algérie).

18 Juill. M. BERNOT, Professeur au Lycée de Langres (Haute-Marne).

1858. 14 Mai. M. BRAUN, ancien Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg en France, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Colmar, à Montbéliard (Doubs).

1859. 21 Janv. M. H. GOMONT, Homme de lettres, à Paris, rue des Saints-Pères, 9.

30 Déc. M. FLOQUET, Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris, rue de l'Arcade, 25.

1860. 9 Nov. M. GUILLEMIN, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, rue Madame, 17.

22 Déc. M. l'abbé LOYSON, Professeur en Sorbonne, à Paris, rue Gay-Lussac, 9.

1861. 24 Mai. M. SIMONNET, rue Neuve-Saint-Augustin, 46, à Paris.

M. CARNANDET, ancien bibliothécaire de la ville de Chaumont (Haute-Marne).

9 Août. Mme Ester SEZZI, à Paris, rue Nollet, 11.

1862. 21 Fév. M. BRETAGNE, ancien Directeur des contributions directes, à Nancy.

2 Mai. M. JOLY, de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse.

20 Juin. M. GOGUEL, Directeur du Gymnase protestant, à Strasbourg.

5 Juill. M. Frédéric PASSY, Professeur d'économie politique, à Paris, rue des Saints-Pères. 61.

14 Août. M. DE LA SAUSSAYE, Membre de l'Institut, ancien Recteur de l'Académie de Lyon.

4 Déc. M. EICHOFF, Inspecteur honoraire de l'Université, Correspondant de l'Institut, à Paris.

M. FOUCAUX, Professeur de sanscrit au Collége de France, à Paris.

Digitized by Google

1862. 4 Déc. M. ROBERT, Géologue, à Bellevue, près Meudon (Seine-et-Oise).

1864. 8 Janv. M. PIERRE, Professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Caen, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences).

M. Achille MILLIEN, Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

2 Déc. M. MÉNANT, Juge au tribunal d'Évreux (Eure).

1865. 6 Janv. M. DE RIBBE, Avocat à la Cour d'appel d'Aix (Bouches-du-Rhône).

M. Jules SIMON, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), à Paris, place de la Madeleine, 8.

1866. 20 Avr. M. DE ROSNY, Professeur à l'École des langues orientales, rue Lacépède, 15, à Paris.

M. le duc Albert de BROGLIE, Membre de l'Académie française, rue de l'Université, 94, à Paris.

23 Oct. M. GALLEAU, Homme de lettres, 53, avenue de Wagram, à Paris.

1867. 15 Mars. Mgr LAVIGERIE, Archevêque d'Alger, Vicaire apostolique pour l'Algérie.

19 Juill. M. REGNIER, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris.

21 Déc. M. Charles DUBOIS, Homme de lettres.

1868. 17 Janv. M. BOUCHARD, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy.

7 Août. M. le baron DE GERANDO, ancien Procureur général près la Cour d'appel de Metz, 113, boulevard Saint-Michel, à Paris.

M. KOPP, Professeur de technologie chimique et de métallurgie, à Turin.

1869. 19 Fév. M. TERRIEN-PONCEL, Membre de la Société asiatique, au Havre (Seine-Inférieure).

6 Août. M. le comte D'HAUSSONVILLE, Membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 9, à Paris.

17 Juin. M. Ernest LEHR, Professeur de législation, à Lausanne.

15 Juill. M. CHAVÉE, Fondateur de la *Revue de linguistique*, 42, rue de Labruyère, à Paris.

Digitized by Google

1869. 15 Juill. M. MALINOWSKI, Professeur au Lycée de Cahors (Lot).

1870. 16 Déc. M. François LENORMANT, Sous-Bibliothécaire de l'Institut, à Paris.

1871. 17 Mars. M. Abel HOVELACQUE, Rédacteur en chef de la *Revue de linguistique*, rue Fléchier, 2, à Paris.

7 Juil. M. OPPERT, Professeur d'assyriologie, près le Collége de France, rue Mazarine, 19, à Paris.

1872. 20 Nov. M. REVOIL, Architecte du Gouvernement, à Nîmes (Gard).

1873. 21 Nov. M. JOUFFROY, Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), rue Notre-Dame-des-Champs, 54.

19 Déc. M. GRAD, Géologue, à Turkheim (Alsace-Lorraine).

M. FANO, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, 25, rue de Trévise.

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD, Professeur à la Faculté des Lettres de Caen.

4 Déc. M. GARRIGOUX, Docteur en médecine, à Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 7 mai. M. BLANCHARD, Professeur au Muséum, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), 34, rue de l'Université, à Paris.

3 juill. M. GRAVIER, Homme de lettres, Rouen, (Seine-Inférieure).

1875. 7 août. M. Xavier MARMIER, de l'Académie française, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.

R. P. PETITOT, Oblat, Missionnaire au Canada.

M. Julien VINSON, Garde général des forêts à Bayonne.

M. Oscar COMETTANT, Homme de lettres, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64, à Paris.

M. GAFFAREL, Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Dijon.

M. MADIER DE MONTJAU, Président de la Société américaine de France, 20, rue Madame, Paris.

M. de SÉMALLÉ, Membre des Sociétés de géographie et d'anthropologie, à Versailles (Seine-et-Oise).

1876. 16 Juin. M. LESCUYER, Naturaliste, à Saint-Dizier (Haute-Marne).

Digitized by Google

V.

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1822. 14 Nov. M. DE BLARAMBERG, Conseiller d'État, à Odessa.

1823. 28 Août. M. ROBLEY-DUNGLISSON, Docteur en médecine, à Charlottsville (Virginie).

1828. 3 Avril. M. LA ROCHE, Docteur en médecine, à Philadelphie.

1829. 8 Janv. M. HEYFELDER, Docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg.

3 Déc. M. GLOESENER, Professeur de physique, à Liége.

1834. 18 Déc. M. VAN HONSEBROUCK, Docteur en médecine, à Anvers.

1835. 26 Mars. M. CARMOLY, ancien Grand-Rabbin de Belgique, à Bruxelles.

1836. 10 Mars. M. le chevalier ANTINORI, Directeur du Musée d'histoire naturelle et de physique de Florence.

1838. 15 Mars. M. Alphonse DE CANDOLLE, ancien Directeur du Jardin botanique de Genève, Membre de l'Institut.

1842. 4 Août. M. THIÉRY, Docteur en médecine, à la Nouvelle-Orléans.

1844. 4 Janv. M. VAN HASSELT, Historien, à Bruxelles.

18 Janv. M. WARTMANN, Recteur de l'Académie de Genève.

22 Août. M. Pierre SAVI, Directeur du Jardin botanique de Pise.

1850. 5 Déc. M. CARSTEN, Docteur en philosophie, Secrétaire de la Société physique de Berlin.

1853. 7 Avril. M. F. FROCHEUR, Conservateur adjoint des manuscrits de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

1855. 21 Déc. M. Ulysse CAPITAINE, Secrétaire de l'Institut archéologique de Liége.

1856. 5 Déc. M. BROSSET, Membre de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

M. DE BERG, Conservateur de la Bibliothèque du Jardin impérial de botanique de Saint-Pétersbourg.

19 Déc. M. PAQUES, Professeur à l'Athénée royal, à Liége.

1858. 10 Déc. M. le baron DE KUSTER, Directeur du Jardin impérial de botanique de Saint-Pétersbourg.

M. FORCHHAMMER, Professeur à l'Université de Kiel.

30 Déc. M. NÈVE, Professeur de langues orientales à l'Université de Louvain.

Digitized by Google

1860. 20 Avril. M. VOLPICELLI, Professeur de physique, à Rome.

1864. 12 Août. M. COLNET D'HUART, Professeur de mathématiques transcendantes à l'Athénée royal de Luxembourg.

1866. 16 Mars. M. Charles J. JACKSON, membre correspondant de l'Académie de médecine, à Boston (États-Unis d'Amérique).

1869. 6 Août. M. PAPLONSKI, Conseiller d'État, Inspecteur général des Études, directeur de l'Institut des sourds-muets et des aveugles, à Varsovie.

17 Déc. M. E. MULLER, Naturaliste, à Copenhague.

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, à Constantinople, quartier Péra, rue Asmali-Mesajid, 40.

1875. 6 août. M. Don José-Maria-Torrès CAÏCEDO, Ministre plénipotentiaire de la République du Salvador, 27, boulevard Haussmann, à Paris.

M. HAYNES, Professeur à Boston (États-Unis).

M. Waldemar SCHMIDT, Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemarck).

M. Frédéric de HELLWALD, Lieutenant au 1er régiment de lanciers d'Autriche, Rédacteur en chef de la *Revue Das Aussland,* à Canstadt, près Stuttgard.

M. BLAISE, Professeur à Luxembourg.

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas îles Canaries (Espagne).

M. DAA, Professeur à l'Université royale de Christiania (Norwége).

1876. 7 juill. M. le lieutenant-colonel Baron DE HOBEN, Consul de plusieurs puissances à Alger, Membre de l'Institut R. G. D. de Luxembourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Compte rendu de l'année 1875-1876, par M. Lucien Adam. . . . .
Du paysage et du sentiment de la nature à notre époque, discours de réception, par M. Michel XIII
Les études historiques en province et la Société d'archéologie lorraine, discours de réception, par M. Jules Renauld. XXXVI
Réponse du président, M. le baron P. Guerrier de Dumast, aux récipiendaires. LXIX
Théorie de l'aimantation produite par les courants continus et les courants instantanés, dans l'hypothèse d'un seul fluide électrique, par M. A. Renard. 1
L'instruction publique dans le district de Lunéville, de 1789 à 1802, par M. Maggiolo. 53
Détermination du méridien magnétique et de l'angle de déclinaison à Nancy, par M. Descroix. 91
Souvenirs de Crimée, par M. A. Rambaud. 101
Description d'un hybride d'*Œgilops orata L.*, par M. D.-A. Godron. 151
Note sur un hybride du genre *Veronica*, par M. D.-A. Godron. . . 155
Nancy en 1790, esquisse des commencements de la période révolutionnaire, par M. J. Renauld. 159
Étude sur l'abbé Bautain, par M. A Campaux. 236
Jeanne d'Arc, par M. A. Lombard. 279
Un patois lorrain, par M. Clesse 308
Liste des ouvrages imprimés offerts à l'Académie 342
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception. 350

Nancy. — Imprimerie Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Nancy forme quatre séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ;* 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très-rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy ;* 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy (Académie de Stanislas), 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° Le volume de 1867 ouvre une quatrième série, qui se distingue de la précédente par une justification nouvelle et une impression plus soignée.

Une table des matières imprimées dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par le docteur Simonin père.

Nancy, imp. Berger-Levrault et C^e.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEB. SIMMEL
Buchbindermeister
MÜNCHEN

Digitized by Google

Digitized by Google